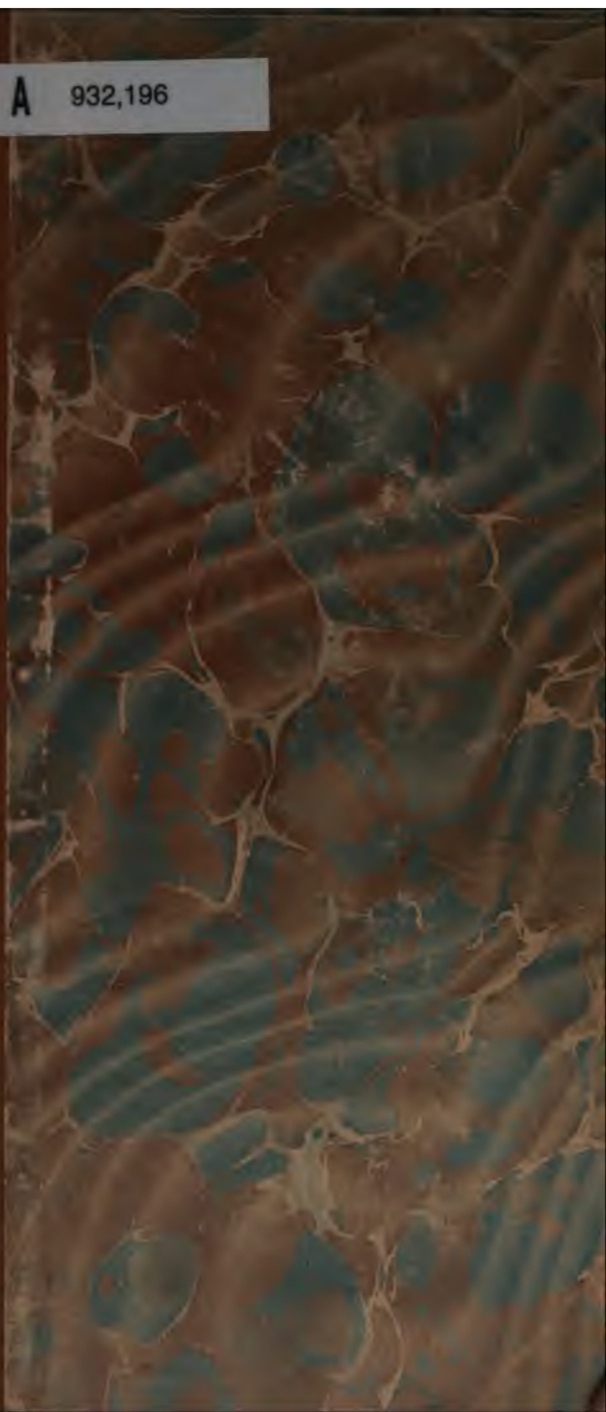
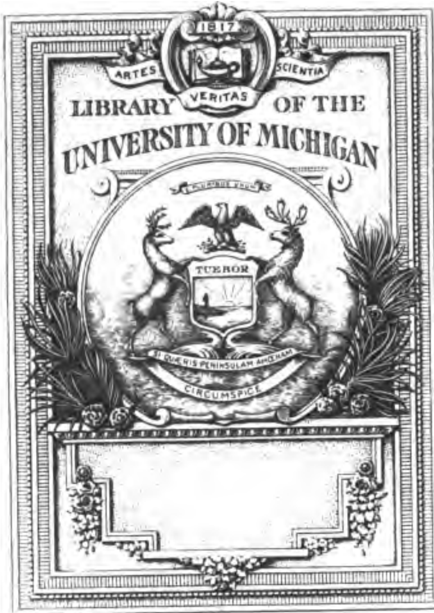



1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

819

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Arras. — Typ. Rousseau-Leroy,

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

PAR

M. L'ABBÉ FOLLIOLEY

Directeur des études au petit Séminaire d'Arras.

TOME PREMIER.

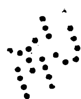
PARIS

EUGÈNE BELIN, LIBRAIRE-EDITEUR

RUE DE VAUGIRARD, 52.

—

1864



Le dix-septième siècle est, dans notre littérature, le siècle par excellence qui prime et domine tous les autres. Pour la première fois, l'esprit français apparaît avec ses qualités distinctives, dans toute son originalité. Les influences étrangères si puissantes dans les âges précédents et le goût exclusif de l'antiquité s'effacent devant le génie de la nation qui crée sa langue et la parle en perfection. Cette langue nouvelle et admirable a des mérites propres de clarté, de justesse, de précision, de sobriété. On l'a accusée de faiblesse et de pauvreté. Pourtant, comme elle paraît libre et fière sous la plume de Corneille et de Bossuet, comme elle est riche dans Racine et Fénelon, combien délicate et fine avec La Bruyère, mordante et passionnée avec Pascal! Elle n'a pas redouté, ce semble, de prendre tous les tons, de s'attaquer à tous les sujets et elle a fourni aux

grands écrivains, en tous les genres, l'instrument d'un chef-d'œuvre. Chefs-d'œuvre en poésie et en prose, chefs-d'œuvre sur le théâtre, chefs-d'œuvre dans l'éloquence, l'histoire et la philosophie; telle est la riche moisson que présente un siècle dont la fécondité puissante n'a jamais été égalée.

Que si l'on cherche le principe d'où germèrent tant de productions étonnantes et qui fait comme le fond de l'esprit français, Boileau le découvre dans un vers célèbre :

> Aimez donc la *raison;* que toujours vos écrits
> Empruntent d'elle *seule* et leur lustre et leur prix.

La *raison*, ou pour l'appeler d'un nom plus modeste et moins compromis, le bon sens, c'est-à-dire l'amour du simple, du beau et du vrai, la pureté du goût et, dans les moindres choses, la recherche du fini et du parfait. Ainsi entendue, et Boileau a donné par ses œuvres le commentaire de son vers, la raison condamne et rejette ce qui est obscur, laid ou faux; elle a horreur de l'exagération; elle ne croit pas permis de faire même à de brillantes beautés le sacrifice de la plus légère convenance, et il lui faut, pour les approuver, des chefs-d'œuvre bien entiers et tout d'une venue.

Mais la raison n'est point étroite, exclusive, tyrannique; elle ne coupe pas les aîles à l'imagi-

nation et n'arrête pas l'essor du génie. Dans la large carrière qu'elle trace et dont elle recule au loin les bornes infranchissables pourtant, l'imagination la plus riche et le génie le plus hardi peuvent se mouvoir à l'aise. Il y a place pour toutes les fictions, pour toutes les créations avouées par le *goût*, ce juge souverain des choses de l'esprit qui a retrouvé chez nous l'empire qu'il exerçait autrefois à Athènes et à Rome. Quel est l'écrivain du siècle de Louis XIV dont la raison a géné l'allure ou ralenti la marche ? Est-ce Corneille, lui qui a pu tirer de son fond et créer ces types de la grandeur romaine et de l'héroïsme chrétien, si admirés de son temps et encore tout vivants de nos jours? Est-ce Pascal, dont la logique irrésistible a emporté l'esprit humain à des hauteurs inconnues et l'a plongé dans des profondeurs encore inexplorées ? Est-ce Bossuet, le maître des maîtres, également puissant, magnifique et sublime sur tous les sujets et dans tous les genres d'éloquence ?

Le goût n'eut pas seul empire sur l'esprit français, pour en déterminer le caractère et en régler l'expression. Deux autres puissances intervinrent : elles ont exercé une action plus sérieuse, non plus bornée à la forme et aux dehors, mais qui allait au fond des choses, et les atteignait jusque dans leurs racines. Ces deux puissances sont la Royauté et l'Église. Au début du siècle, la France, lasse des discordes civiles et religieuses, accepta comme un

repos et un bienfait, la domination de Richelieu et l'extension singulière qu'il donna au pouvoir royal. Puis vint la Fronde et toutes ses intrigues misérables ou ridicules. Au sortir de ces désordres, la nation n'en fut que plus disposée à s'éprendre d'enthousiasme pour un jeune roi de vingt-trois ans, beau, aimable, fier, amoureux de fêtes, de magnificence, de poésie, et très-jaloux de payer avec de la gloire la soumission de son peuple. Aussi, quand le jeune monarque, tout heureux de premiers triomphes et plein de confiance dans sa fortune, osa venir au Parlement en bottes et en cravache, et s'écrier : *L'État, c'est moi !* séduite par une orgueilleuse admiration, la France entière répéta : Le Roi, c'est moi !

En même temps, l'Église gouvernait en maîtresse souveraine, les intelligences et les cœurs. Le règne de Louis XIII et la régence d'Anne d'Autriche virent éclore toute une moisson de saints personnages illustres par la piété, par les vertus, par l'héroïsme chrétien. C'est l'époque de saint François de Sales, de saint Vincent de Paul, du cardinal de Bérulle, de M. Olier, de sainte Jeanne de Chantal. Le gouvernement personnel de Louis XIV fut le temps des grands évêques et des grands orateurs sacrés. Alors, parurent Mascaron, Fléchier, Bourdaloue, Fénelon et, au-dessus de tous, Bossuet. Guidée par de tels exemple, et instruite par d'aussi éclatantes lumières, toute la société polie était alors chrétienne.

La foi était au fond de toutes les âmes, réglait les mœurs et fixait les intelligences. Les gens de lettres eux-mêmes, cette partie toujours remuante et troublée de la nation, pratiquaient hautement la piété et les bonnes œuvres, et ceux que les passions avaient égarés revenaient tôt ou tard aux sentiments religieux et à la pénitence.

Et l'auteur de *Joconde* est armé d'un cilice.

Tels sont en raccourci les traits principaux qui composent la gloire du dix-septième siècle, si justement nommé le *Grand Siècle*. Raison droite et sûre, embellie par l'imagination, fécondée par le génie, réglée par le goût, disciplinée à la fois, par les convictions monarchiques et par les croyances religieuses.

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

LIVRE PREMIER.

FORMATION DE LA LANGUE.

CHAPITRE PREMIER.

Malherbe et la Réforme dans la poésie.

Le dix-septième siècle, à son début, rompit avec le passé, et la littérature prit une route nouvelle, très-différente de celle qui avait été suivie jusqu'alors. Mais ces sortes de révolutions, qui portent sur les idées et sur le langage, ne se produisent et ne s'achèvent pas en un jour; on ne peut pas déterminer quand elles ont commencé, encore moins quand elles triomphent. C'est dire que le *Grand Siècle*, comme on l'a bien nommé, ne s'ouvre pas à une date précise, et simultanément dans tous les genres d'écrire. L'âge précédent se prolonge encore de quelques années ; forcé de céder assez vite dans la poésie lyrique d'où le chasse Malherbe et au théâtre que lui enlève Corneille, il garde plus longtemps position dans la prose, et il faut Bossuet pour lui fermer à tout jamais la chaire chrétienne.

Pendant tout le commencement du siècle, il y eut un travail de réforme dans la langue, préparation néces-

saire des grandes œuvres à venir. Le seizième siècle avait été marqué par une abondance prématurée de productions littéraires; il avait été l'époque des essais audacieux, l'époque de l'érudition et de l'imitation. La langue française n'était point éclose. On écrivait tout à la fois à la façon de Rome, d'Athènes, de l'Italie et de l'Espagne, et aussi un peu à la façon des idiômes de nos anciennes provinces.

Malherbe et Balzac, l'un dans les vers et l'autre dans la prose, eurent l'heureuse pensée de rechercher la langue nationale, au milieu de cette invasion des langues étrangères et des patois provinciaux ; en la recherchant, ils la créèrent et la fixèrent. Ils ont ainsi mérité d'être comptés comme les deux premiers écrivains du dix-septième siècle.

I.

François de Malherbe, naquit à Caen en 1555, d'une noble famille déchue de la position élevée qu'elle avait occupée. Son père avait été réduit par la fortune à accepter la place de simple conseiller au présidial de Caen. D'après ce que Malherbe a raconté lui-même, rien ne fut négligé pour son éducation, qui se fit en partie à Caen, en partie à Paris, et qui s'acheva à l'étranger, dans les universités d'Heidelberg et de Bâle. Tous les biographes rapportent que le père de Malherbe embrassa, sur ses vieux jours, la Réforme, et ils ajoutent que le chagrin qu'en ressentit son fils le décida à s'expatrier et à suivre la carrière des armes, sous la conduite de Henri, duc d'Angoulême, grand-prieur de France. Ce dernier point seul est certain : Malherbe accompagna son maître en Provence en qualité de secrétaire, et se maria à Aix avec Madeleine de Coriolis, fille d'un président au Parlement.

Malherbe avait plus de trente ans, lorsqu'il commença à publier des vers, et il ne parvint que tard à se faire connaître, et plus tard encore à gagner la faveur des princes. Racan, son disciple et son biographe, a raconté en quelles circonstances le nom de Malherbe avait été prononcé, pour la première fois, devant Henri IV. C'était en 1601 : le roi demandait au cardinal du Perron, alors évêque d'Évreux, s'il faisait encore des vers, et le prélat n'hésita pas à lui répondre : « Qu'il ne fallait plus que « personne s'en mêlât après M. de Malherbe, gentil- « homme de Normandie ; qu'il avait porté la poésie « française à un si haut point, que personne n'en pou- « vait jamais approcher (1). » Henri IV garda le souvenir de celui que du Perron avait loué si magnifiquement, et en 1605, il profita d'un voyage de Malherbe à Paris, pour l'attacher à la maison du duc de Bellegarde, son grand écuyer, qui lui assura une pension de mille livres, le logea chez lui, l'admit à sa table, et lui entretint un domestique et un cheval.

A partir de 1605, Malherbe habita le plus souvent Paris. Il y mit sa poésie au service de la monarchie, qui n'eut pas de plus chaud partisan. Ses éloges ne manquèrent ni à Henri IV, ni à la régente Marie de Médicis, ni à Louis XIII, ni à Richelieu. Presque toutes ses pièces sont des pièces de circonstance, composées en mémoire de quelque grande fête ou d'un évènement politique. Son dévouement ne demeura pas sans récompense, et il fut, jusqu'à sa mort, le poète pensionné de la cour.

Malherbe eut trois enfants : aucun ne lui survécut. Il perdit d'abord un fils au berceau ; plus tard, une fille âgée de huit ans, et, sur ses vieux jours, un fils déjà mûr, et qui allait être nommé conseiller au parlement d'Aix. Cette dernière douleur fut si vive que, malgré

(1) *Mémoires pour la vie de Malherbe*, par Racan.

ses soixante-treize ans, le vieux père voulait se battre en duel contre le chevalier de Piles, soupçonné d'avoir été le meurtrier ; et, après qu'on l'eut détourné, non sans peine, il alla exprès, de Paris à La Rochelle, demander justice au roi Louis XIII. C'est pendant ce voyage qu'il gagna le mal, dont il revint mourir à Paris en 1628.

Il n'est que trop avéré que la vie de Malherbe n'a pas été sans reproches, et qu'il participa aux dérèglements de la société corrompue au milieu de laquelle il vécut. Le poète, sur ce point, ne fut pas moins répréhensible que l'homme : car, s'il composa des vers pour célébrer les exploits de Henri IV, il en composa d'autres pour l'aider dans ses liaisons coupables. Pourtant, Malherbe avait des sentiments religieux : ce qu'on lui a quelquefois entendu dire de déplacé, relativement aux préceptes de l'Église, n'était que manière de parler pour produire de l'effet, et n'avait point de conséquences fâcheuses pour sa conduite. Il allait à la messe toutes les fêtes et tous les dimanches, et il se confessait et communiait à Pâques, à sa paroisse. Il était très-soumis aux lois du jeûne et de l'abstinence, qu'il a fidèlement observées, même fort avancé en âge. Racan atteste qu'il parlait de Dieu et des choses saintes avec respect, et un de ses amis lui fit avouer qu'il avait une fois fait vœu, durant la maladie de sa femme, d'aller, si elle guérissait, d'Aix à la Sainte-Baume, à pied et tête nue. Enfin, sa mort a bien prouvé qu'il était plus libre de paroles que de convictions : il appela un prêtre à ses derniers moments, et confessa ses fautes avec foi et avec repentir.

Le caractère et le tour d'esprit de Malherbe convenaient admirablement à la mission de réformateur qu'il se donna, et à l'espèce de dictature littéraire qu'il exerça pendant vingt ans. Il eut au plus haut degré

l'amour de soi et de ses œuvres, ainsi que le sentiment profond de sa supériorité. La princesse de Conti lui disait un jour : « Je vous veux montrer les plus beaux vers du monde que vous n'avez point vus. » Et il répondit aussitôt, avec une vanité confiante et naïve : « Pardonnez-moi, Madame, je les ai vus, car, puisqu'ils « sont les plus beaux du monde, il faut nécessairement « que ce soit moi qui les aie faits. » Dans une lettre adressée à Balzac, il écrit : « Je ne crois pas qu'il y ait de quoi m'accuser de présomption quand je dirai qu'il faudrait qu'un homme vînt de l'autre monde, pour ne pas savoir qui je suis (1). » Plusieurs de ses lettres sont pleines de semblables explosions d'amour-propre, et il n'est pas plus modeste en vers qu'en prose. Les endroits où il parle ainsi de lui-même, sont généralement les mieux venus, ceux qui ont plus de vigueur et de verve.

Il ose dire :

Je suis vaincu du temps, je cède à ses outrages :
Mon esprit seulement, exempt de sa rigueur,
A de quoi témoigner en ses derniers ouvrages
Sa première vigueur.

Les puissantes faveurs dont Parnasse m'honore
Non loin de mon berceau commencèrent leur cours :
Je les possédai jeune, et les possède encore
A la fin de mes jours (2).

(1) La lettre est entière sur ce ton. Notons encore un ou deux passages : « Le siècle connaît mon nom, et le connaît comme un de ceux qui ont quelque relief pardessus le commun. Et néanmoins ne sais-je pas qu'il y a de certains chats-huants à qui ma lumière donne des inquiétudes,... Écrive contre moi qui voudra : si les colporteurs du Pont-Neuf n'ont rien à vendre que les réponses que je ferai, ils peuvent bien prendre les crochets (*plier bagage*), ou se résoudre à mourir de faim. On pensera peut-être que je crains les antagonistes ; non fais ; je me moque d'eux, et n'en excepte pas un, depuis le cèdre jusqu'à l'hysope. »

(2) Ode pour le roi Louis XIII, allant combattre les Rochelois révoltés. Cette pièce est de 1627. Malherbe avait près de soixante-treize ans quand il la composa.

Et ailleurs, avec une fierté non moins présomptueuse :

Apollon à portes ouvertes
Laisse indifféremment cueillir
Les belles feuilles toujours vertes
Qui gardent les noms de vieillir ;
Mais l'art d'en faire les couronnes
N'est pas su de toutes personnes ;
Et trois ou quatre seulement,
Au nombre desquels on me range,
Peuvent donner une louange
Qui demeure éternellement (1).

Enfin, ramassant en deux vers toute la bonne opinion qu'il a de son mérite, il n'hésite pas à affirmer :

Les ouvrages communs vivent quelques années,
Ce que Malherbe écrit dure éternellement (2).

De cette foi profonde en son génie naissait un dédain absolu pour toute critique. « Le mépris que le public « aura fait de mon ouvrage, dit-il, je le ferai de son ju« gement. » Et il agissait comme il l'annonçait. Desportes et toute l'école de Ronsard le poursuivirent en vain de leurs critiques. Il se borna à répondre « que s'il s'y mettait, il ferait de leurs fautes un livre plus gros que leurs livres mêmes. » Il s'y mit une fois, et l'on a encore un exemplaire de Desportes annoté de sa main. Malherbe n'y va pas de main timide : « Cette sottise est non pareille, » dit-il d'un passage. Au bas de quelques stances, il ajoute cette note : « Toute cette pièce est si niaise et si écolière, qu'elle ne vaut pas la peine de la censure. » Il juge ainsi une phrase : « Ceci est dit sans jugement. » Et une autre : « Sot et lourd. »

(1) Ode à la reine Marie de Médicis, sur les heureux succès de sa régence. 1611.
(2) Sonnet au roi Louis XIII (1624 ?)

Étrange oisonnerie, niaiserie, pédanterie, mal, très-mal, impertinent; telles sont les critiques d'assez mauvais goût, mais le plus souvent justes, qui fourmillent dans le volume.

Et ce ne fut pas le livre seul qui eut à subir les boutades de Malherbe. Desportes avait un jour invité notre poète à dîner. Avant de se mettre à table, il voulut courtoisement aller chercher un exemplaire de sa traduction des *Psaumes* pour l'offrir à son hôte; mais le potage était servi : « Ne vous dérangez pas, dit brusquement Malherbe, votre soupe vaut mieux que vos *Psaumes.* » Les traits semblables abondent, et il serait trop long de les rapporter tous. C'est un malencontreux provincial qui vient à la porte du cabinet de Malherbe demander le président Maynard, et qui obtient du maître du logis cette réponse pleine de hauteur : « Il n'y a ici de président que moi. » C'est enfin le grand-prieur lui-même qui lui fait montrer sous le nom d'un autre, une pièce de sa façon et qui reçoit, lui aussi, un compliment peu flatteur : « Ce sonnet est tout comme si c'était M. le grand-prieur qui l'eût fait. »

Malherbe n'a pas composé beaucoup de vers. Il n'avait point un génie fécond : la méditation et l'art l'ont fait poète. Il lui fallait du temps pour mettre une pièce en état de paraître. On dit qu'il employa trois ans à composer une ode pour le premier président de Verdun sur la mort de sa femme, et que le président était remarié avant d'avoir reçu les vers. « Le bonhomme, écrit Balzac, m'a dit plusieurs fois qu'après avoir fait un poème de cent vers ou un discours de trois feuilles, il fallait se reposer dix ans. » Et Balzac raconte ailleurs que Malherbe barbouilla une demi-rame de papier pour corriger une seule stance.

Un des premiers ouvrages de Malherbe est imité d'un poème italien dont l'auteur, Le Tansille, était presque

son contemporain. Il a pour titre : *Les Larmes de saint Pierre*, et ce titre suffit à indiquer le sujet. Le poème est un tissu d'antithèses et d'hyperboles. On cite partout comme exemple d'enflure et de mauvais goût, ces vers sur les marques de repentir de l'apôtre :

C'est alors que ses cris en tonnerres éclatent ;
Ses soupirs se font vents qui les chênes combattent ;
Et ses pleurs, qui tantôt descendaient mollement,
Ressemblent au torrent qui, des hautes montagnes
Ravageant et noyant les voisines campagnes,
Veut que tout l'univers ne soit qu'un élément (1).

L'excès est ici manifeste, et on le pardonne à Malherbe qui débutait. Mais on est étonné de voir une enflure presque aussi choquante se reproduire à bien des années de distance. Il s'agit de la douleur de la reine Marie de Médicis après la mort de Henri IV :

L'image de ses pleurs dont la source féconde
Jamais depuis ta mort ses vaisseaux n'a taris,
C'est la Seine en fureur qui déborde son onde
Sur les quais de Paris (2)

On trouve pourtant dans les *Larmes de saint Pierre*, des vers bien frappés, d'une vigueur mâle ou même d'une gracieuse poésie. C'est là que dans une strophe charmante, apparaît l'aimable troupe des saints Innocents, victimes de la cruauté aveugle d'Hérode. Ces enfants, semblables à des fleurs ravies à la terre, avant de s'y être épanouies, s'en vont fleurir au ciel, et s'y parer d'une éternelle fraîcheur :

Ce furent de beaux lis qui, mieux que la nature,
Mêlant à leur blancheur l'incarnate peinture,
Que tira de leur sein le couteau criminel,

(1) *Les Larmes de saint Pierre*. 1587.
(2) *Vers funèbres sur la mort de Henri-le-Grand*. 1610 ou 1611.

Devant que d'un hiver la tempête et l'orage
A leur teint délicat pussent faire dommage,
S'en allèrent fleurir au printemps éternel.

On sent revivre dans ces beaux vers un souvenir de l'hymne du Bréviaire romain, *Salvete flores martyrum* (1).

Le principal titre de Malherbe à la gloire poétique, ce sont ses odes. L'ode convenait peu à son génie calme, réfléchi, toujours contenu; mais, comme le remarque judicieusement M. Nisard, elle était de toutes les formes poétiques, la plus propre à rendre sensibles des réformes dans la langue, rien n'étant lu de plus près, ni avec plus d'attention aux détails. C'est pourquoi il l'adopta en même temps qu'il empruntait au Tasse et à l'Italie les *Stances*, genre encore presque inconnu en France. La stance se compose d'un nombre déterminé de vers formant un sens complet : d'ordinaire, elle n'en a pas moins de quatre, ni plus de dix. La mesure des vers et le mélange des rimes sont laissés au choix du poète ; mais la forme, adoptée pour une stance, passe nécessairement à toutes les autres de la même pièce. Des sonnets, dont aucun n'est très-remarquable, quelques chansons sans grande verve, trois belles paraphrases de psaumes, complètent le bagage poétique de Malherbe qui tient facilement en un seul volume. Il y fait preuve d'un talent ferme, vigoureux, sûr de lui-même, qui n'a jamais ni emportements, ni écarts, ni défaillances, mais auquel manquent la facilité, l'abondance et aussi un peu l'éclat. Ce qui lui plaît surtout, et ce qu'il

(1) *Salvete, flores martyrum,*
Quos lucis ipso in limine
Christi insecutor sustulit,
Ceu turbo nascentes rosas.
Vos prima Christi victima,
Grex immolatorum tener,
Aram sub ipsam simplices
Palma et coronis luditis.

exprime admirablement, ce sont les idées grandes, nobles, élevées, qui demandent de fortes couleurs et des accents énergiques. Aussi la pensée des malheurs et des guerres qui remplirent les règnes de Henri III, de Henri IV et de Louis XIII, a été la meilleure et la plus féconde de ses inspirations. Il en a tiré une belle opposition entre les fureurs de la discorde et les délices de la paix :

La discorde, aux crins de couleuvre,
Peste fatale aux potentats,
Ne finit ses tragiques œuvres.
Qu'en la fin même des États.
D'elle naquit la frénésie
De la Grèce contre l'Asie,
Et d'elle prirent le flambeau
Dont ils désolèrent leur terre,
Les deux frères de qui la guerre
Ne cessa point dans le tombeau.

C'est en la paix que toutes choses
Succèdent selon nos désirs ;
Comme au printemps naissent les roses
En la paix naissent les plaisirs ;
Elle met les pompes aux villes,
Donne aux champs les moissons fertiles,
Et, de la majesté des lois
Appuyant les pouvoirs suprêmes,
Fait demeurer les diadèmes
Fermes sur la tête des rois (1).

Il a puisé à la même source une vigoureuse indignation au sujet de Henri III :

Quand un roi fainéant, la vergogne des princes,
Laissant à ses flatteurs le soin de ses provinces,

(1) Ode à la reine Marie de Médicis, sur les heureux succès de sa régence. — La première des deux strophes citées est un lieu commun classique rajeuni par l'expression ; mais la seconde est neuve pour le fond et pour la forme.

Entre les voluptés indignement s'endort,
Quoique l'on dissimule, on en fait peu d'estime,
Et si la vérité se peut dire sans crime,
C'est avecque plaisir qu'on survit à sa mort (1).

Et des louanges magnifiques à Henri IV :

Tu nous rendras alors nos douces destinées ;
Nous ne reverrons plus ces fâcheuses années,
Qui pour les plus heureux n'ont produit que des pleurs,
Toute sorte de biens comblera nos familles,
La moisson de nos champs lassera les faucilles,
Et les fruits passeront la promesse des fleurs... (2)

« Cette strophe, dit André Chénier, est pure, harmonieuse, animée, pleine de grâce et de facilité. Je ne sais rien nulle part, où il y ait plus d'imagination, de goût, de vraie poésie, que dans les deux derniers vers. Le dernier surtout est d'une élégance si exquise, qu'il n'a pas été surpassé en français. Il est tout-à-fait virgilien. »

Enfin, c'est encore le souvenir des anciennes guerres de religion qui dicta au poète le début de la pièce à Louis XIII marchant contre les Rochelois révoltés, où La Harpe voyait « un exemple de ce beau feu qui doit animer l'ode. »

Donc, un nouveau labeur à tes armes s'apprête ;
Prends *ta foudre*, Louis, et va *comme un lion*
Donner le dernier coup à la dernière tête
De la rébellion.

Il faut avouer que Malherbe exprime rarement des

(1) *Prière pour le roi Henri-le-Grand, allant en Limousin.* 1605. — L'Académie française consacra trois mois (du 9 avril au 6 juillet 1638) à l'examen de cette pièce qui a en tout 126 vers ; encore elle n'acheva pas sa besogne, car elle ne s'occupa point des 24 derniers. La seule strophe que nous citons trouva grâce devant l'illustre Compagnie.

(2) Même pièce.

sentiments tendres et qu'il n'est point sensible, du moins à la façon des poètes. C'était une nature peu accessible aux petites émotions, et dont le cœur ne se troublait point facilement. On a pourtant de lui une pièce fameuse, heureusement inspirée par un sentiment vrai. Ce sont les stances adressées à François du Périer, gentilhomme Provençal, qui avait perdu sa fille Marguerite en 1599, l'année de la mort de la petite Jourdaine, la fille chérie du poète. Dans cette pièce, Malherbe, au souvenir de la jeunesse et de la beauté qu'un moment a éteintes, surtout à la pensée de l'enfant qu'il avait lui-même perdue, rencontre ses vers les plus touchants :

Ta douleur, du Périer, sera donc éternelle ?
Et les tristes discours
Que te met en l'esprit l'amitié paternelle
L'augmenteront toujours?

La Harpe, qui ne conçoit pas une belle pensée exprimée sans un peu d'artifice, fait une observation sur le choix heureux du rhythme: « Ce petit vers, qui tombe régulièrement après le premier, sied à merveille pour peindre l'abattement de la douleur. »

Le malheur de ta fille au tombeau descendue
Par un commun trépas,
Est-ce quelque dédale où ta raison perdue
Ne se retrouve pas ?

Je sais de quels appas son enfance était pleine,
Et n'ai pas entrepris,
Injurieux ami, de soulager ta peine
Avecque son mépris.

Mais elle était du monde, où les plus belles choses
Ont le pire destin ;

Et, rose, elle a vécu ce que vivent les roses (1),
    L'espace d'un matin.

Plus loin, dans la même pièce, se trouvent ces huit vers gravés dans toutes les mémoires :

La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles :
    On a beau la prier ;
La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles,
    Et nous laisse crier.

Le pauvre en sa cabane, où le chaume le couvre,
    Est sujet à ses lois ;
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
    N'en défend point nos rois (2).

Mais, ce qui dépasse tout le reste, c'est la paraphrase du psaume CXLV. Il est regrettable que Malherbe n'ait pas essayé plus souvent de reproduire en notre langue la poésie du roi-prophète : il n'avait pas le génie assez vaste, ni assez élevé pour parvenir lui-même à cette hauteur de pensées et d'images, mais il avait assez de goût et assez d'habitude de la langue, pour donner une traduction tout-à-fait digne du texte sacré.

N'espérons plus, mon âme, aux promesses du monde
Sa lumière est un verre, et sa faveur une onde
Que toujours quelque vent empêche de calmer.
Quittons ces vanités, lassons-nous de les suivre :
    C'est Dieu qui nous fait vivre,
    C'est Dieu qu'il faut aimer.

(1) Malherbe, a-t-on dit, avait d'abord écrit :

Et Rosette a vécu ce que vivent les roses,

mais à l'imprimerie on lut mal le manuscrit, et l'on mit *Roselle* au lieu de *Rosette*. En lisant l'épreuve à haute voix, le poète fut frappé de ce changement et refit le vers tel qu'il est aujourd'hui. Cette anecdote tant répétée ne s'appuie sur aucun témoignage contemporain.

(2) Souvenir d'Horace :

Pallida mors æquo pulsat pede pauperum tabernas
Regumque turres.

(*Odes* I, 4.)

En vain, pour satisfaire à nos lâches envies,
Nous passons près des rois tout le temps de nos vies
A souffrir des mépris et ployer les genoux.
Ce qu'ils peuvent n'est rien ; ils sont, comme nous sommes,
Véritablement hommes,
Et meurent comme nous.

Ont-ils rendu l'esprit, ce n'est plus que poussière
Que cette majesté si pompeuse et si fière,
Dont l'éclat orgueilleux étonne l'univers ;
Et dans les grands tombeaux, où leurs âmes hautaines
Font encore les vaines,
Ils sont mangés des vers.

Là se perdent ces noms de maîtres de la terre,
D'arbitres de la paix, de foudres de la guerre :
Comme ils n'ont plus de sceptre, ils n'ont plus de flatteurs ;
Et tombent avec eux d'une chute commune
Tous ceux que leur fortune
Faisait leurs serviteurs.

Malherbe s'est arrêté là : il s'est abstenu de paraphraser la fin du psaume, craignant, disait-il, de ne pouvoir faire passer dans notre langue tout ce que cette fin avait de sublime (1).

II.

Si Malherbe est grand comme poète, il est grand surtout comme réformateur et comme législateur. Il réforma et épura la langue poétique, qui avait été corrompue par les excès de l'école de Ronsard. Ronsard, pour enrichir, ou plutôt pour créer en France la langue des vers, une langue noble, savante, harmonieuse, avait largement et servilement puisé dans les langues anciennes, et sa muse « en français, parlant grec et latin », avait méconnu le caractère et les richesses na-

(1) Le psaume CXLV commence ainsi : *Lauda, anima mea, Dominum.* Malherbe n'a paraphrasé, et très-librement, que les trois premiers versets.

turelles de l'idiôme national. Outre les mots d'origine grecque et latine, il avait fait appel à la technologie des métiers et aux patois provinciaux. De là, ce « faste pédantesque, » que lui reproche si justement Boileau et qui fut vraiment le trait distinctif d'une poésie ingénieuse, inaccessible au vulgaire, faite pour le petit nombre des lettrés et des érudits. Malherbe voulut débarrasser la langue de cette invasion anti-française, lui rendre son indépendance, son génie, la popularité qu'elle avait perdue, la placer enfin à un niveau qui ne fût, ainsi que l'observe M. Nisard, « ni au-dessous de la délicatesse des classes élevées, ni au-dessus de l'intelligence de la foule. » C'était une œuvre de fusion, de discipline, de goût, qu'il s'agissait de poursuivre, au moment même où Henri IV, par l'apaisement des discordes civiles, venait de jeter les premiers fondements de l'unité nationale.

Ce serait un tort de croire que Malherbe n'imita et n'aima pas les anciens. Il connaissait et pratiquait leur littérature : sa traduction de quelques parties de Tite-Live et de Sénèque en sont des preuves certaines. Il portait continuellement un Horace avec lui et, à vrai dire, c'était peine inutile : car il le savait entier de mémoire. Du reste, il préférait les Latins aux Grecs, sans doute par esprit de réaction contre le siècle précédent. Mais l'usage qu'il faisait de l'antiquité était sobre et prudent, et il s'en appropriait les beautés par une imitation intelligente et discrète. Ronsard et son école avaient pour les Grecs et les Latins, une passion telle, qu'ils pillaient leurs pensées plutôt qu'ils ne les choisissaient. C'était une importation directe, entière des chefs-d'œuvre étrangers. « Les imitations de Malherbe, remarque Balzac, sont bien moins violentes, sont bien plus fines et plus adroites. Il ne gâte point les inventions d'autrui en se les appropriant. Au contraire, ce qui n'é-

tait que bon au lieu de son origine, il sait le rendre meilleur par le transport qu'il en fait. Il va presque toujours au-delà de son exemple, et, dans une langue inférieure à la latine, son français égale ou surpasse le latin (1). »

Malherbe ne se contenta pas de réformer, il eut à cœur d'édifier, c'est-à-dire de donner des règles justifiées par une expérience personnelle et couronnées d'un succès meilleur, que les nouveautés et les hardiesses de ses prédécesseurs. Tout d'abord, il prescrivit dans la composition beaucoup de lenteur, et un soin minutieux des détails. Balzac a dit, en parlant de Ronsard : *Ducentos versus ante cibum et totidem cœnatus scripsisse amabat*. Nous avons vu si Malherbe était loin d'une pareille fécondité. Il travaillait extrêmement son style et apportait au choix des expressions une attention scrupuleuse. « Docuit, dit Balzac, quid esset pure et cum religione scribere. Primus viam vidit qua iretur ad carmen. Docuit in vocibus et sententiis delectum eloquentiæ esse originem. Semper sibi constans et sui ubique similis, finxit et emendavit suorum ingenia. »

Aux imitations latines et grecques, et aux locutions tirées des divers patois, Malherbe substitua les expressions de la pure langue française, parlée dans le cœur du pays, à Paris surtout. Quand on lui demandait son avis sur quelque mot douteux, il avait coutume de renvoyer aux crocheteurs du Port-au-Foin, « les maîtres pour le langage, disait-il, » tant il était persuadé que la langue du peuple est la plus naturelle et la meilleure !

Les changements matériels introduits par Malherbe dans la versification sont nombreux et importants, et

(1) XXXIe entretien.

ils ont tous pour objet de rendre l'art plus difficile. Non pas qu'il ait voulu multiplier à plaisir les entraves, mais il n'a reculé devant aucune de celles que l'expérience justifiait. Sous ce rapport, il a été le précurseur de Boileau. Ainsi, il proscrit les rencontres de voyelles ou *hiatus*. C'est déjà la fameuse règle :

> Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée,
> Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.

Il interdit l'*enjambement*, aux grands applaudissements de Boileau :

> Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber.

Tous les grands poètes du dix-septième siècle observèrent cette règle, qui, par la régularité trop uniforme de la coupe, expose leurs vers à la monotonie. En revanche, les poètes modernes semblent avoir suivi la règle contraire.

Il prescrit la *césure*, c'est-à-dire le repos à l'hémistiche, et sur ce point encore il a été ratifié par l'*Art poétique* :

> Que toujours dans vos vers le sens, coupant les mots,
> Suspende l'hémistiche, en marque le repos.

Il recommande la richesse de la rime, et il fait preuve sous ce rapport d'une sévérité extrême. Il voulait qu'on rimât pour les yeux aussi bien que pour les oreilles. Racan se montrait trop facile sur la rime, et Malherbe le lui reprochait sans cesse. Il le reprenait de rimer le simple et le composé comme *temps* et *printemps*, *jour* et *séjour*, des mots dérivés d'un même mot, comme *admettre*, *commettre*, *promettre*, qui viennent tous de

mettre, les noms propres les uns avec les autres, par exemple *Thessalie* et *Italie*, etc., etc.. On trouve, répétait-il souvent, de plus beaux vers en rapprochant des mots éloignés; et rien ne sent plus son grand poète, que de tenter des rimes difficiles.

La rime est une esclave, et ne doit qu'obéir.

Tous ces points de contact entre deux poètes dont la mission fut semblable, expliquent les vers où Boileau salue la venue de Malherbe comme une sorte d'avènement :

Enfin Malherbe vint; et le premier en France
Fit sentir dans les vers une juste cadence,
D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir,
Et réduisit la muse aux règles du devoir.
Par ce sage écrivain la *langue réparée*
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée.
Les stances avec grâce apprirent à tomber,
Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber.
Tout reconnut ses lois; et ce guide fidèle
Aux auteurs de ce temps sert encore de modèle.
Marchez donc sur ses pas, aimez sa pureté,
Et de son tour heureux imitez la clarté.

Pour assurer la durée de sa réforme, Malherbe tint école : il forma directement par ses leçons plusieurs disciples, auxquels il n'épargnait pas les conseils. Le plus docile et le plus distingué de ces élèves, que le maître réunissait tous les soirs dans sa petite chambre de l'hôtel de Bellegarde, fut le marquis de Racan (1). Le

(1) Le président Maynard fut aussi l'un des élèves de Malherbe. Les poésies licencieuses qui restent de lui donnent une petite idée de ses mœurs, de son caractère et même de son talent poétique. Il était grand faiseur de sonnets, où il ne réussissait que rarement, s'il faut en croire Boileau :

A peine dans Gombaud, MAYNARD et Malleville,
En peut-on admirer deux ou trois (SONNETS) entre mille.

marquis de Racan était une sorte d'épicurien aimable, insouciant et spirituel, qui amusait toute la société polie par ses incroyables distractions, et qui donnait aux muses tous les loisirs d'une vie inoccupée. Il avait vraiment du sentiment, de la simplicité et du naturel, et il a excellé à peindre les charmes de la vie des champs. Ses stances sur la *Retraite* sont restées célèbres à ce titre. On y reconnaît un amour profond de la campagne, chérie non pas à la manière d'Horace et pour le plaisir de la chanter, mais à la manière de La Fontaine, pour la douceur et l'habitude d'y vivre. Le poète s'adresse à un ami qu'il convie à se retirer du monde :

Tircis, il faut penser à faire la retraite :
La course de nos jours est plus qu'à demi faite ;
L'âge insensiblement nous conduit à la mort.
Nous avons assez vu, sur la mer de ce monde,
Errer au gré des flots notre nef vagabonde ;
Il est temps de jouir des délices du port.

Et bientôt, après quelques mots sur l'inconstance de la fortune et la vanité de l'ambition, Racan passe à la description des délices des champs. Ce n'est, si l'on veut, qu'une imitation de l'épode d'Horace : *Beatus ille qui procul negotiis...* mais une imitation à la façon de Malherbe, c'est-à-dire libre, naturelle, originale. Voici le portrait du véritable ami de la campagne :

Il laboure le champ que labourait son père :
Il ne s'informe point de ce qu'on délibère
Dans ces graves conseils d'affaires accablés ;
Il voit sans intérêt la mer grosse d'orages
Et n'observe des vents les sinistres présages
Que pour le soin qu'il a du salut de ses blés.

Roi de ses passions, il a ce qu'il désire :
Son fertile domaine est son petit empire,

Sa cabane est son Louvre et son Fontainebleau ;
Ses champs et ses jardins sont autant de provinces,
Et, sans porter envie à la pompe des princes,
Se contente chez lui de les voir en tableau.

Il voit de toutes parts combler d'heur sa famille,
La javelle à plein poing tomber sous sa faucille,
Le vendangeur ployer sous le faix des paniers ;
Et semble qu'à l'envi les fertiles montagnes,
Les humides vallons et les grasses campagnes
S'efforcent à remplir sa cave et ses greniers.

Sans doute, Boileau se rappelait ces vers, lorsqu'il opposait Racan à Malherbe, dans l'*Art poétique* :

Malherbe d'un héros peut vanter les exploits,
Racan, chanter Philis, les bergers et les bois.

Et il renouvelait le parallèle, dans une lettre à Maucroix, qui est une excellente page de critique littéraire et sur laquelle il faudra revenir :

« Malherbe croît de réputation à mesure qu'il s'éloigne de son siècle. La vérité est pourtant, et c'était le sentiment de notre cher ami Patru, que la nature ne l'avait pas fait grand poète ; mais il corrige ce défaut par son esprit et par son travail. Car, personne n'a plus travaillé ses ouvrages que lui, comme il paraît assez par le petit nombre de pièces qu'il a faites. Notre langue veut être extrêmement travaillée. Racan avait plus de génie que lui ; mais il est plus négligé, et songe trop à le copier. Il excelle surtout, à mon avis, à dire les petites choses ; et c'est en quoi il ressemble mieux aux anciens, que j'admire surtout par cet endroit (1). »

La Fontaine, au début d'une de ses fables, unit aussi la gloire du disciple et la gloire du maître dans ces deux

(1) 29 avril 1695.

vers où il ne paraît mettre aucune différence entre Malherbe et Racan :

Ces deux rivaux d'Horace, héritiers de sa lyre,
Disciples d'Apollon, *nos maîtres*, pour mieux dire (1).

Mais Boileau s'est permis, contre son habitude, une hyperbole de louange, en faveur de Racan, lorsqu'il l'a élevé au rang de poète épique dans sa neuvième satire.

Racan pourrait chanter au défaut d'un Homère (2).

Les qualités de ce poète et les genres qu'il a cultivés, ne confirment point cette appréciation si favorable. Il ne reste de lui que des odes, des stances, grand nombre de paraphrases de psaumes et une espèce de comédie pastorale, intitulée : *Bergeries*, où tous les personnages parlent aux champs un langage de convention, mélange de bel-esprit prétentieux et de fade galanterie.

Quoi qu'il en soit, Racan dut beaucoup à Malherbe, qui exerça sur tous les jeunes écrivains que son talent groupait autour de lui, une domination toujours très-réelle et le plus souvent salutaire. Balzac, qui s'est montré en bien des endroits un juste appréciateur des mérites du réformateur, a tracé de son minutieux despotisme, un portrait qui est piquant et curieux. A part le ton, qui est amer, et l'exagération, qui est évidente, il y a bien de la vérité dans ces quelques lignes :

« Vous souvenez-vous du *vieux pédagogue* de la cour qu'on appelait autrefois le *tyran des mots et des syllabes*, et qui s'appelait

(1) *La Fontaine*, liv. III, fab. I.

(2) On doit faire ici une observation à la décharge de Boileau. En 1667, au moment où fut composée la 9e satire, Racan vivait encore. L'autorité de son nom était grande et sa réputation n'avait rien perdu de son éclat. Il n'est pas étonnant que Boileau, jeune et à son début, se soit laissé éblouir. Plus tard, en 1695, dans toute la maturité de l'âge et du talent, il donnera une appréciation plus vraie et comme son jugement définitif : c'est l'extrait de la lettre à Maucroix.

lui-même, lorsqu'il était en belle humeur, *le grammairien à lunettes et en cheveux gris*. N'ayons point dessein d'imiter ce que l'on conte de ridicule de ce vieux docteur. Notre ambition se doit proposer de meilleurs exemples. J'ai pitié d'un homme qui fait de si grandes affaires entre *pas* et *point*; qui traite l'affaire des participes et des gérondifs comme si c'était celle de deux peuples voisins l'un de l'autre et jaloux de leurs frontières. Ce docteur en langue vulgaire avait accoutumé de dire que depuis tant d'années, il travaillait à dégasconner la cour et qu'il n'en pouvait venir à bout. La mort l'attrapa sur l'arrondissement d'une période, et l'an climatérique l'avait surpris délibérant si *erreur* et *doute* étaient masculins ou féminins. Avec quelle attention voulait-il qu'on l'écoutât, quand il dogmatisait de l'usage et de la vertu des particules (1) ! »

S'il faut en croire Racan, le *vieux pédagogue*, sur son lit de mort, donna raison à Balzac : « On dit qu'une heure avant que de mourir, après avoir été deux heures à l'agonie, il se réveilla comme en sursaut pour reprendre son hôtesse, qui lui servait de garde, d'un mot qui n'était pas bien français à son gré ; et, comme son confesseur lui en fit réprimande, il lui dit qu'il ne pouvait s'en empêcher, et qu'il voulait, jusqu'à la mort, maintenir la pureté de la langue française. »

(1) *Socrate chrétien*, discours dixième.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Balzac et la Réforme dans la prose.

I.

Comme on reprochait à Malherbe de se montrer trop difficile aux écrivains de son temps et de leur refuser toute louange, il répondit en montrant un volume de lettres qui venait de paraître : « J'approuve ce qui est bon ; et, pour marque que j'approuve quelque chose, je vous annonce que le jeune homme qui a fait ces lettres sera le *restaurateur de la langue française.* » Ce jeune homme si favorablement apprécié par un juge avare d'éloges, était Balzac qui exerça, en effet, sur la prose française, une salutaire influence, semblable à celle que Malherbe, à la même époque, exerça sur la poésie.

Jean-Louis Guez, sieur de Balzac, naquit à Angoulême en 1597 : il était fils de Guillaume Guez, gentilhomme de Languedoc. A l'âge de dix-sept ans, Balzac alla en Hollande, probablement pour y compléter ses études, faites avec succès dans sa ville natale, sous la



direction des Jésuites. Pendant son séjour en Hollande, il composa un *Discours politique sur l'état des Provinces Unies*, véritable « composition d'écolier, » et « folie de jeune homme, » ainsi qu'il le déclara vingt-cinq ans plus tard. Peu de temps après, Balzac accompagna dans plusieurs voyages le duc d'Épernon, à qui son père était attaché. Il se donna ensuite à Louis de Nogaret cardinal de La Valette et fut envoyé à Rome où il passa deux ans, de 1621 à 1623. On ne sait pas bien quelle espèce de mission il devait y remplir ni comment il s'en acquitta. Lui-même en parle en termes légers dans une lettre assez plaisante qu'il adresse à son protecteur.

« Mais encore, je veux vous informer de quelle façon j'emploie votre argent, et vous rendre compte particulièrement des affaires que je fais pour vous à Rome. Premièrement, au mois que nous sommes, je cherche tous les remèdes imaginables contre la violence de la chaleur. J'ai un éventail qui lasse les mains de *quatre valets et fait un vent en ma chambre qui ferait des naufrages en pleine mer*.... Je vis la moitié du temps dans l'eau, et l'autre sur terre. Je me lève tous les jours deux fois, et quand je sors du lit, c'est pour entrer dans un bois d'orangers, où je rêve au bruit de douze fontaines.... C'est affaire au vulgaire à sentir les fleurs, j'ai trouvé le moyen de les manger et de les boire ; et le printemps est toute l'année chez moi, ou en eau ou en conserve... Outre cela, en qualite de monsieur votre agent, je suis presque toujours en festin.... Ce sont, Monseigneur, tous les services que je vous rends au lieu où je suis, et toutes les fonctions de ma résidence auprès de notre Saint-Père (1). »

A son retour d'Italie, n'étant encore âgé que de 28 ans, il se confina presque immédiatement dans sa terre de Balzac, d'où il ne sortit presque plus le reste de ses jours que pour se montrer cinq ou six fois à Paris. Plusieurs causes le décidèrent à cette retraite prématurée.

(1) Lettre au card. La Valette, 15 juillet 1621.

Le motif avoué fut son état habituel de maladie et de souffrance. Il n'avait pas trente ans que déjà il se plaignait par plaisanterie d'être « plus vieux que son père, et aussi usé qu'un vaisseau qui aurait fait trois fois le voyage des Indes. » C'est là une des hyberpoles qui lui sont familières. Il dit ailleurs, dans une lettre adressée à Chapelain peu de temps avant sa mort : « Si l'on pouvait séparer de la vie de votre ami, les jours que la douleur et la tristesse en ont retranchés, il se trouverait que depuis qu'il est au monde, il n'a pas vécu un an entier. » Mais les contemporains ne croyaient pas beaucoup à la maladie éternelle de Balzac, déclarée solennellement au public, et quelques-uns l'en raillaient. « Comment voulez-vous qu'il se porte bien, disait de lui à Richelieu le bel-esprit Bautru : il ne parle que de lui-même et à chaque fois il se découvre; tout cela l'enrhume. »

On a dit que la perte des bonnes grâces du cardinal avait contribué à l'exil volontaire de Balzac plus que le délabrement de sa santé, et les lignes suivantes ont semblé justifier cette assertion :

« Ce Monsieur de Luçon (*Richelieu*) avait vu je ne sais quoi de votre voisin (*Balzac*), « qui lui avait, disait-il, *châtouillé l'esprit,* » et qui l'obligea de rechercher son amitié. Ayant apporté d'Avignon un désir passionné de le connaître, il lui fit une infinité de caresses à son arrivée à Angoulême. Il le traita d'illustre; d'homme rare, de personne extraordinaire. Et l'ayant un jour prié à dîner, il dit à force de gens de qualité qui étaient à table avec lui : « Voilà un homme (cet homme n'avait alors que vingt et deux ans) à qui il faudra faire du bien quand nous le pourrons, et il faudra commencer par une abbaye de dix mille livres de rente. »

« N'est-il pas vrai qu'on ne saurait guères voir de plus beaux commencements ? A Rome, on lui eût là-dessus prêté de l'argent; on lui eût fait des gageures sur les avances de la fortune. Toutefois, les choses en sont demeurées là. *Monsieur le Cardinal de*

Richelieu ne s'est point souvenu de ce qu'avait dit Monsieur l'évêque de Luçon (1). »

Balzac parlait ainsi dans les derniers temps de sa vie, mais lorsqu'il quitta Paris et la cour, en 1624, Richelieu se répandait encore en protestations d'amitié, en promesses pour l'avenir et l'assurait « qu'il recevrait bientôt des marques de son affection. » Aussi, vaut-il mieux croire que l'éloignement de l'écrivain précéda et peut-être causa la froideur du ministre. « L'âme fière de Balzac, affirme d'Olivet, ne put se résoudre à cette patience et à ces bassesses que l'ambition exige de ceux qui n'ont que du mérite. » Il ne voulut point de la condition faite aux poètes et aux écrivains pensionnés, et un mot de mécontentement échappé au cardinal : « Se croit-il assez grand seigneur pour ne pas dédier ses livres ? » prouve qu'il préféra sa liberté aux faveurs de Richelieu. S'il faut l'en croire, il aurait fait d'ailleurs un médiocre courtisan, et sa nature indépendante répugnait à ce genre de vie dont il a tracé un portrait piquant :

« Je ne saurais prendre cet accent avec lequel ils (*les courtisans*) donnent de l'autorité à leurs sottises, ni faire d'une nouvelle un mystère en la disant à l'oreille. Je sais encore moins cacher mes défauts et faire le personnage d'un homme de bien, si je ne le suis pas véritablement. Et quand je pourrais me rendre capable de cette science, il me fâcherait fort, après avoir passé neuf portes et donné des batailles pour en venir là, d'être enfin arrêté à la dixième, et, si on m'y recevait quelquefois, d'entrer en un pays où les chapeaux n'ont point été faits pour couvrir la tête et où tout le monde devient bossu à force de faire des révérences (2). »

De petites déceptions littéraires ne firent pas regret-

(1) *Entretien VIII* adressé par Balzac à Conrart.
(2) Lettre de Balzac à Boisrobert, 11 février 1624.

ter à Balzac son éloignement de la cour. En 1624, il avait publié un premier recueil de lettres qui avait excité un véritable enthousiasme. « Jusqu'alors, dit d'Olivet, les beaux-esprits avaient formé une république où les dignités se partageaient entre plusieurs ; mais cette république tout à coup devint une monarchie où M. de Balzac fut élevé à la royauté par tous les suffrages. » Boileau va encore plus loin que l'historien de l'Académie : « On ne parlait pas de Balzac simplement comme du plus éloquent des hommes de son siècle, mais comme du seul éloquent. » Un succès si éclatant et si universel fut troublé par le zèle d'un jeune Feuillant, dom André de Saint-Denis, qui, prenant au sérieux quelques plaisanteries sur les moines, lança contre Balzac un pamphlet très-vif (1). Les amis de l'écrivain attaqué répliquèrent; le général des Feuillants dom Goulu vint au secours de son religieux ; ce fut une mêlée générale qui dura six ans et à laquelle notre écrivain eut le bon esprit de ne pas prendre part en personne. Il fallut la mort du général des Feuillants pour amener enfin entre Balzac et dom André une réconciliation qui fut l'origine d'une sincère et durable amitié.

Sans se préoccuper outre mesure de ces luttes misérables, Balzac jouissait de son château, de riantes campagnes, de frais ombrages, et surtout des rives agréables de la Charente. Il n'en jouissait pas en égoïste ; le plaisir qu'il ressentait lui a inspiré de belles pages, comme on n'en rencontre qu'un petit nombre dans ce siècle où les poètes et les orateurs ont vécu au milieu des richesses et des splendeurs de Versailles. Balzac doit être

(1) *Qu'il y a quelques petits moines qui sont dans l'église comme les rats et les autres animaux étaient dans l'Arche.* La lettre où Balzac parle ainsi est adressée à un moine, au prieur de Chives. — L'écrit de Dom André a pour titre : *Conformité de l'éloquence de M. de Balzac avec celle des plus grands personnages du temps passé et du présent.* On voit d'ici le sujet : c'est toute une grosse accusation de plagiat, avec de prétendues preuves à l'appui.

placé à côté de la petite troupe de ces écrivains de choix qui ont eu le loisir ou le goût de jeter les regards en dehors de la cour la plus brillante et la plus séduisante qui ait jamais été, pour voir le ciel, les champs, les montagnes et en décrire tout le charme. Sans doute il n'occupe pas le même rang que Fénelon, La Fontaine ou madame de Sévigné, et l'on sent que sa peinture n'est pas toujours assez simple et qu'elle vise trop à l'effet. Tel qu'il est cependant, il fait bonne figure; et la grâce, la vérité, le sentiment ne lui manquent point.

C'est une assez jolie page, par exemple, que cette description de la Charente :

« Il ne se peut rien voir de plus clair ni de plus agréable que son cours ... C'est une fontaine continuée depuis sa naissance jusques à la mer, où elle entre aussi fraîche et aussi pure, après avoir couru trente lieues, que si elle ne faisait que sortir de son origine. Elle cultive généralement tout ce qu'elle arrose ; elle laisse l'abondance partout où elle passe; et, si le même pays est extrêmement maigre et extrêmement fertile, ce sont des effets de son éloignement et de sa présence.

« Au lieu où je m'arrêtais principalement, elle coule au-dessous de plusieurs collines qui sont vertes de haut en bas d'une forêt qu'elles portent; et, la pente en étant fort droite, vous diriez que les arbres n'y sont point plantés, mais qu'on les y a attachés ou qu'ils y grimpent, tant ils ont apparemment peu de prise. En certains endroits elle est assez large; ailleurs, son canal se resserre tellement que les peupliers qui la bordent de part et d'autre, semblent se baiser, et joignent leurs branches avec une si belle justesse, que le berceau ne serait pas mieux fait, si l'art et la contrainte les avaient pliées.

« Là, ne pouvant faire ce que faisaient Scipion et Lælius au rivage de la mer, où ils ne faisaient pourtant que compter les vagues et amasser des coquilles, j'avais le plaisir de regarder au fond de l'eau les choses qui se passaient dedans l'air, et de voir nager tout ce qui volait. C'était l'amusement qui m'entretenait en attendant le coucher du soleil, où je ne manquais jamais de me trouver au milieu de la prairie, afin de considérer à mon aise cette riche effusion de couleurs, qu'il verse en se retirant, et dans laquelle il semble qu'il tempère ses rayons pour les rendre sup-

portables, et qu'il adoucit sa lumière, pour ménager notre vue (1). »

Rapprochons de ces lignes une gracieuse lettre à Chapelain sur l'emploi du temps à la campagne :

« Pour les nouvelles du grand monde que vous m'avez fait savoir, en voici de notre village. Jamais les blés ne furent plus verts ni les arbres mieux fleuris. Le soleil n'agit pas de toute sa force, comme il fit dès le mois d'avril de l'année passée, quand il brûla les herbes naissantes. Sa chaleur est douce et innocente, supportable aux têtes les plus malades. La fraîcheur et les rosées de la nuit viennent ensuite, et réjouissent ce qui languirait sur la terre sans leur secours ; mais ayant plutôt abattu la poussière que fait de la boue, il faut avouer qu'elles ne contribuent pas peu aux belles matinées dont nous jouissons. Je n'en perds pas le moindre moment ; et les commençant justement à quatre heures et demie, je les fais durer jusqu'à midi. Durant ce temps-là, je me promène sans me lasser, et en des lieux où je puis m'asseoir quand je suis las. Je lis des livres qui ne m'obligent point à méditer, et je n'apporte à ma lecture qu'une médiocre attention. Car en même temps je ne laisse pas de donner audience à un nombre infini de rossignols, dont tous nos buissons sont animés (2). »

Dans cette aimable solitude, Balzac passa le reste de ses jours en compagnie de son père et de sa mère qui ne le précédèrent dans la tombe que de bien peu de temps. Il avait rêvé un moment une haute fortune et songé, dit-on, aux honneurs de l'épiscopat ; mis en demeure par un ami influent d'exprimer ses sentiments, il désavoua noblement toutes les démarches qu'on pourrait faire :

« L'affaire de l'évêché pourrait réussir, et les moyens que vous proposez ne sont pas extrêmement difficiles. Mais votre ami est résolu de ne se même pas servir des plus faciles moyens. Il

(1) Ce passage est extrait du préambule du *Prince*.
(2) Lettre à Chapelain, le 12 mai 1638.

connaît trop son indignité, pour être capable de la haute pensée que vous voulez lui mettre dans l'esprit ; et il a lu avec trop d'attention les livres que saint Chrysostôme a écrits du sacerdoce pour ne pas appréhender un fardeau qui est redoutable aux forces des anges ; *il n'oserait dire aux épaules*, comme saint Bernard. C'est pourtant un fardeau, que les plus faibles désirent porter, dont il n'y a pas de petit docteur qui ne veuille qu'on l'accable ; après lequel courent tant de prêcheurs, et auquel visent tant de sermons. Laissons courir les autres et demeurons en repos. N'employons point l'Évangile, ni saint Paul, à solliciter notre fortune ; ils méritent un plus digne emploi. *Au lieu de servir Dieu, ne nous servons point de lui. Il vaut mieux être catéchumène toute sa vie et mourir à la porte de l'église, que d'entrer dans le sanctuaire par la brêche qu'y fait l'ambition* (1). »

Balzac dut borner toute son ambition aux fonctions d'historiographe de France et de conseiller d'État, vains titres qu'accompagnait une pension toujours fort mal payée. A la création de l'Académie, il fut appelé par Richelieu à remplir l'un des premiers fauteuils. Mais il paraîtrait, d'après une lettre à Conrart, qu'il n'aurait accepté qu'avec répugnance, et sur l'invitation formelle du cardinal, l'honneur d'appartenir à la compagnie naissante. Cet académicien *malgré lui* eut l'heureuse idée de la fondation du prix d'éloquence, que l'esprit du siècle a dénaturée. Il avait voulu que le sujet fût toujours religieux et que l'orateur terminât son discours par une prière à Jésus-Christ. Il avait, en outre, ordonné que la doctrine en fût soumise au jugement de la faculté de théologie. Il y a longtemps que ces prescriptions formelles du donateur sont tombées en désuétude (2) !

(1) Lettre à M. de Saint-Chartres, le 4 août 1639.

(2) D'Olivet dans son *Histoire de l'Académie* nous apprend que, par suite de divers obstacles, la volonté du fondateur ne put être mise à exécution qu'en 1671. « Et comme son fonds avait profité jusqu'alors, ce prix qu'il avait fixé à deux cents livres fut porté à trois cents. C'est une médaille d'or qui, d'un côté, représente saint

Toute la conduite de Balzac fut conforme aux sentiments de foi qui éclatent dans ses œuvres. La retraite lui avait donné le goût de Dieu qu'il cherchait dans la prière, dans les saintes méditations, dans la lecture de l'Écriture sainte et des Pères. Parmi les savants interprêtes des choses célestes, il s'était attaché surtout à saint Jean Chrysostôme, dont il s'était fait le disciple enthousiaste. Sa piété se marquait au dehors par la charité. Il dépensa de son vivant huit mille écus tournois en œuvres pies. Enfin il prouva combien sa religion était sincère par la générosité qu'il montra envers ses adversaires. Vaniteux par nature et très-amoureux de ses œuvres, il sut pardonner à tous ceux qui avaient blessé son amour-propre par des critiques acerbes et injustes. Il termina sa vie au mois de février 1654, comme il l'avait passée, en parfait chrétien. Depuis longtemps la maladie l'avait familiarisé avec la mort et, pour s'y mieux préparer, il avait fait bâtir deux chambres chez les capucins d'Angoulême, où il allait se recueillir plusieurs fois l'année. *Christus et pauperes mihi hæredes sunto ;* Jésus-Christ et les pauvres, voilà les héritiers que Balzac réunit dans un même testament et il partagea toute sa fortune, qui était considérable, entre des fondations pieuses et des œuvres de charité. Quant à son corps, il ordonna qu'on l'enterrât à Angoulême, dans la chapelle de l'hôpital Notre-Dame des Anges, « *aux pieds des pauvres qui y étaient déjà inhumés.* » De nos jours, en 1851, ses restes ont été transportés solennellement dans une chapelle nouvelle qui remplace l'ancienne, et Mgr Cousseau, l'évêque actuel

louis, et de l'autre, une couronne de lauriers avec ce mot : A L'IMMORTALITÉ, qui est la devise de l'Académie. »

Le premier sujet désigné par Balzac lui-même était : *De la louange et de la gloire ;* Mlle de Scudéry le traita et mérita d'être couronnée. Elle n'était pourtant plus dans l'âge des concours académiques : elle avait soixante-quatre ans.

d'Angoulême, a prononcé à cette occasion un très-chaleureux et très-éloquent panégyrique.

II.

Balzac n'avait pas la composition plus facile que Malherbe : aussi, il n'a laissé qu'un nombre restreint d'ouvrages, très-polis, très-travaillés, dont le style a été mille et mille fois revu et retouché. La forme en est achevée et il n'est pas possible de trouver à cette époque une langue aussi harmonieuse, aussi pure et aussi élégante. Sous ce rapport, tout est admirable, tout mérite de vivre. Il faut ajouter que, dans plusieurs pages, la pensée est à la hauteur de l'expression, et ces pages dureront autant que notre littérature. Mais il n'est pas un seul de ses livres qui soit le fruit d'une idée vraiment nouvelle. Chacun se soutient par de remarquables beautés de détails et tous pèchent par l'ensemble. Il est vraiment l'artiste dont parle Horace, qui réussit séparément dans les parties de l'œuvre, mais qui ne sait point en faire un tout. *Infelix operis summa.*

Le premier livre de Balzac parut en 1631. Il avait pour titre : *Le Prince.* C'est la théorie de l'idéal du souverain, dont il trouve la réalisation dans Louis XIII. Le moment était mal choisi pour un pareil sujet, et il fallait plus que de l'audace pour rapporter au monarque, en tutelle volontaire sous un premier ministre, tous les traits caractéristiques de la royauté parfaite. Aussi, malgré quelques beaux endroits à la fois brillants et solides, l'ouvrage n'eut point de succès ; et, au moment même de sa publication, on lui reprocha, non sans raison, de manquer de vie et de vérité.

L'Aristippe, qui parut en 1658, quatre ans après la mort de l'auteur, se place naturellement à côté du *Prince.* C'est une théorie de l'homme de cour, comme

le Prince est une théorie du souverain. Ici Balzac ne songe plus uniquement à louer, et son œuvre n'est point un panégyrique déguisé de Richelieu. *Aristippe* était son travail de prédilection et, comme il disait, « son bien-aimé, les délices de ses yeux et la consolation de sa vieillesse. » Il ajoutait : « Je l'ai fait et refait une douzaine de fois, j'ai employé à le faire toute ma science, toute mon expérience, tout mon esprit, tout celui des autres. Voilà de grandes paroles ; mais, après de si grandes paroles, après tant de veilles et tant de travail, je serais bien attrapé si le monde faisait peu de cas de ces veilles et de ce travail. Le monde est assez malicieux pour cela. » Ces dernières paroles sont presque une prédiction. Le monde a, en effet, préféré au *Prince* et à l'*Aristippe*, qui s'inspiraient trop de circonstances accidentelles, le *Socrate chrétien*, plus dégagé de tout intérêt et de toute préoccupation du moment.

Ce dernier ouvrage, publié en 1652, est le chef-d'œuvre de Balzac. Le sujet est une sorte d'apologie du christianisme sous forme de dialogues et de discours. Socrate, le principal personnage ou le principal orateur de ces conversations, c'est l'écrivain lui-même. Il passe en revue certains sujets de philosophie, de morale et de religion qu'il traite rapidement, mais avec une largeur de vues, une fermeté de principes et un esprit de foi qui réjouissent les lecteurs chrétiens. Dans les bons passages, c'est un premier reflet de la logique irrésistible de Pascal ou de l'éloquence chaleureuse de Bossuet. On peut mettre en parallèle avec les bonnes pages du *Discours sur l'Histoire universelle* le morceau célèbre sur les fléaux de Dieu, qui se termine ainsi :

« Il est très-vrai qu'il y a quelque chose de divin, disons davantage, il n'y a rien que de divin dans les maladies qui travaillent les États. Ces dispositions et ces humeurs dont nous venons de parler, cette fièvre chaude de rébellion, cette léthargie de servi-

tude viennent de plus haut qu'on ne s'imagine. Dieu est le poète et les hommes ne sont que les acteurs. Ces grandes pièces qui se jouent sur la terre ont été composées dans le ciel, et c'est souvent un faquin qui doit être l'Atrée ou l'Agamemnon. Quand la Providence a quelque dessein, il ne lui importe guère de quels instruments et de quels moyens elle se sert. Entre ses mains tout est foudre, tout est tempête, tout est déluge, tout est Alexandre, tout est César; elle peut faire par un enfant, par un nain, par un eunuque, ce qu'elle a fait par les géants et par les héros, par les hommes extraordinaires.

« Dieu lui-même dit de ces gens-là *qu'il les envoie en sa colère et qu'ils sont les verges de sa fureur.* Mais ne prenez pas ici l'un pour l'autre. Les verges ne piquent ni ne mordent d'elles-mêmes, ne frappent ni ne blessent toutes seules. C'est l'envoi, c'est la colère, c'est la fureur qui rendent les verges terribles et redoutables. Cette main invisible, ce bras qui ne paraît pas, donnent les coups que tout le monde sent. Il y a bien je ne sais quelle hardiesse qui menace de la part de l'homme, mais la force qui accable est toute de Dieu (1). »

Quelle vérité dans cette personnification des conquérants, qui font l'office de la foudre, de la tempête et du déluge ! Comme la part est nettement faite entre ces fléaux de Dieu, ces « bras de chair, » comme dit Bossuet après l'Écriture, et Dieu même qui les envoie !

Les *Entretiens*, qui ne virent le jour qu'en 1657, complètent la liste des ouvrages de Balzac. C'est une suite de conversations sur des sujets très-divers, en général moins sérieux que dans le *Socrate chrétien*, et dont l'occasion a été le plus souvent fournie par les discussions littéraires du temps.

On s'est plu souvent à rapprocher Malherbe et Balzac et à les comparer l'un à l'autre ; ils diffèrent en bien des points. Le poète avait assurément dans le caractère un amour de la domination, une confiance en lui-même et un dédain des autres que le prosateur ne montra pas au même degré ; comme tout auteur, Balzac était disposé favorablement pour ses œuvres, mais il ne semble

(1) *Socrate chrétien*, discours huitième.

pas que cette complaisance ait dépassé de beaucoup la mesure ordinaire. Elle était réglée d'ailleurs par un esprit de foi qui le garda des démarches hasardeuses, des calculs intéressés et des entraînements coupables. Il n'est malheureusement pas possible d'en dire autant de Malherbe qui, chrétien à ses heures — et ces heures étaient rares, — prolongea jusqu'aux dernières limites de la vie des écarts de conduite que l'on ne pardonne pas à la jeunesse. Du moins, si les hommes ne se ressemblent pas, il y a entre les écrivains de nombreux rapports. Ni l'un ni l'autre ne se font remarquer par l'invention ni par la richesse des pensées, ni par la vivacité des sentiments, mais plutôt par le jugement, par le goût, par l'art de bien dire. Ils ont été des réformateurs de la langue, et ils ont eu l'honneur de donner un instrument convenable aux grands maîtres de la littérature française.

Balzac épura la prose, dont le seizième siècle avait altéré le caractère par de nombreux et maladroits emprunts aux langues anciennes et aux patois provinciaux. Il la retrempa à la source de la langue, c'est-à-dire au cœur même du royaume. Tout lui était suspect de gasconisme ; sur chaque mot d'un écrivain de province, il consultait l'oreille d'un parisien, et « peu s'en fallait, disait-il, que la Touraine, si proche de Paris, ne lui en parût aussi éloignée que le Rouergue. » Il essaya de donner du nombre à cette prose ainsi renouvelée. Malherbe ne voulait de l'harmonie que pour les vers, et Racan a dit « qu'il se moquait de ceux qui disaient que la prose avait ses nombres, et qu'il s'était mis dans l'esprit que de faire des périodes nombreuses, c'était faire des vers en prose. » Balzac pensa autrement, et par son propre exemple prouva qu'il avait raison (1).

(1) On a dit très-spirituellement que la langue française avait *fait sa rhétorique* sous Balzac.

La pureté et l'harmonie, telles sont les deux excellentes qualités que la prose française doit à l'auteur du *Socrate chrétien*, mais, par un effet bien naturel des choses humaines, ces qualités, fondues pour ainsi dire dans la perfection de la langue, sont entrées dans le trésor de la prose oratoire, et la gloire en a été attribuée aux écrivains de génie qui, les premiers, ont employé cette prose ainsi réparée et assouplie, à exprimer de grandes et originales conceptions. Ce qui est resté en propre à notre Balzac, c'est l'exagération, c'est l'emphase, c'est la recherche que l'on rencontre par intervalles dans ses ouvrages de longue haleine, mais qui malheureusement déparent presque toutes les pages de ses lettres.

III.

Aux yeux des contemporains de Balzac, ses lettres furent son principal titre à la gloire. Avant d'avoir été publiées, elles avaient déjà illustré leur auteur. Mais lorsqu'elles eurent paru, ce fut un véritable enthousiasme. — « Les conceptions de vos lettres, écrivait Richelieu, sont fortes et aussi éloignées des *imaginations ordinaires* qu'elles sont conformes au sens commun de ceux *qui ont le jugement relevé.* » Descartes ne les vantait pas moins. « Quelque dessein que j'aie en lisant ces lettres, soit que je les lise pour les examiner ou seulement pour me divertir, j'en retire toujours beaucoup de satisfaction ; et bien loin d'y trouver quelque chose qui soit digne d'être repris, parmi tant de belles choses que j'y vois, j'ai de la peine à décider quelles sont celles qui méritent le plus de louange. » Bientôt on confondit le genre même avec l'écrivain qui y réussissait si bien au goût de son siècle, et Balzac fut appelé l'*Épistolier*, comme La Fontaine sera nommé plus tard le *Fablier*.

Ce fut à qui obtiendrait la faveur de recevoir une de ces précieuses pièces d'éloquence. « Il est persécuté, s'écrie Balzac, parlant de lui-même, il est assassiné de civilités qui lui viennent des quatre parties du monde et il y avait hier soir, sur la table de sa chambre, cinquante lettres qui lui demandaient des réponses, mais des réponses éloquentes, des réponses à être montrées, à être copiées, à être imprimées... » On sent que la victime ne se plaint que pour la forme, et que son martyre lui est bien cher. Écrire des lettres, non point pour y mettre une nouvelle, un récit, un sentiment, comme l'ont fait si excellemment Mme de Sévigné et Mme de Maintenon, mais pour faire parade de beau langage, telle fut l'œuvre capitale de la vie de Balzac, celle qui lui a procuré le plus de gloire chez ses contemporains et celle qui lui compte le moins au jugement de la postérité.

Ces trop nombreuses lettres sont de trois espèces. Il y en a de sérieuses qui sont de véritables dissertations morales et politiques sur les grands évènements contemporains. La paix, la guerre, les affaires de religion, les menaces de l'hérésie, la tenue des conclaves, la politique des princes, telles sont les graves questions qui y sont traitées. L'idée en avait été donnée par le cardinal de La Valette « lequel lui avait commandé, écrit Balzac, de ne rien laisser passer dans le monde sans lui en écrire son sentiment et de faire des sujets de lettres de toutes les affaires publiques. » Il y a, mais en trop petit nombre, des lettres familières adressées à des écrivains, en particulier à Chapelain et à Conrart, et qui roulent le plus souvent sur la littérature. C'est par ces deux amis, par Chapelain surtout, que *l'ermite de la Charente*, comme on appelait alors Balzac, restait en relations avec les beaux-esprits et la société polie.

Enfin Balzac a excellé dans le talent frivole d'écrire

à une personne pour le seul plaisir de lui adresser des choses aimables et flatteuses, et nul n'a tourné plus adroitement une quantité plus considérable de compliments. « Jamais, dit M. Nisard, politesse ne fut plus féconde et plus ingénieuse que celle de Balzac ; jamais on ne déploya tant de ressources pour ne pas se copier, sans cependant être trop forcé. Il eut le génie de ces formules finales qui terminent toutes les lettres et ce qu'il dépense d'esprit pour amener de mille manières différentes et toutes spirituelles, l'inévitable *votre très-humble et très-obéissant serviteur*, est incroyable. » Il pousse à ses dernières limites l'art de dire pompeusement des riens ; il rehausse des choses petites et insignifiantes par de grandes expressions, par des paroles magnifiques et il les écrit sérieusement, sans se moquer de ses correspondants, qui acceptent non moins sérieusement ses étonnantes hyperboles.

Il dit d'un cardinal nouvellement nommé que ce prélat « *vient de prendre le sceptre des rois et la livrée des roses.* » Il écrit au grammairien Vaugelas : « Les reines viendront des extrémités du monde pour essayer le plaisir qu'il y a en votre conversation, et vous serez le troisième après Salomon et Alexandre, qui les aurez fait venir au bruit de votre vertu... » Il complimente Godeau, évêque de Grasse, sur une paraphrase des Epîtres de saint Paul : « Il n'y a plus de mérite à être dévot. La dévotion est une chose si agréable dans votre livre que les profanes mêmes y prennent du goût, et vous avez trouvé l'invention de sauver les âmes par la volupté. Je n'en reçus jamais tant que depuis huit jours que vous me nourrissez des délices de l'ancienne Église, et que je fais festin dans les agapes de votre saint Paul. C'était un homme qui ne m'était pas inconnu ; mais je vous avoue que je ne le connaissais que de vue... Votre paraphrase m'a mis dans la confidence et m'a donné part

en ses secrets. J'étais de la basse-cour, je suis à cette heure du cabinet, etc., etc..... »

L'évêque d'Angoulême lui avait envoyé des confitures parfumées, et il l'en remercie en ces termes :

« Vous m'avez donné à pleines mains ce qu'on met avec épargne sur les autels, ce que les hommes comptent par grains, et dont il n'y a que le roi de Tunis qui soit aussi mauvais ménager que vous. En effet, cette profusion d'odeurs étrangères, que vous avez jetée dans vos confitures, m'oblige de parler de la sorte, et de vous dire que si vous paissiez toutes vos brebis à ce prix-là, il n'y en aurait point en votre diocèse qui ne vous coutât davantage par jour, que l'éléphant ne fait à son maître. Je vois donc bien, Monseigneur, que je suis la tête la plus chère que vous ayez sous votre conduite, et je ne recevrais pas de vous une nourriture si délicate et si précieuse que je la reçois, si votre affection ne vous faisait accroire que ma vie vaut plus que celle des autres, et qu'elle mérite, par conséquent, d'être plus soigneusement conservée (1). »

Le penchant de Balzac à l'hyperbole était irrésistible. Bien averti de son défaut, il commence ainsi une de ses lettres à Chapelain : « J'ai renoncé solennellement à l'*hyperbole*. C'est un écueil que je ne regarde qu'en tremblant et que je crains *plus que Scylle et Charybde*...» Après cela, espérez encore une conversion. L'hyperbole lui avait joué pourtant plus d'un mauvais tour. Par exemple, elle le mena un jour jusqu'à dire à mademoiselle de Gournay en manière de compliment. « Depuis le temps qu'on vous loue, la chrétienté a changé *dix fois* de face. »

Le grand tort des lettres de Balzac, c'est donc de manquer de vérité, de mesure et de naturel. On sent un homme de talent qui écrit pour écrire, pour cueillir sur son passage les antithèses, les comparaisons, les hyper-

(1) Lettre à l'évêque d'Angoulême, le 25 décembre 1626.

boles et en faire un tout qui sonne agréablement à l'oreille. A ces belles et grandes phrases il manque l'âme, c'est-à-dire une idée grande, un intérêt sérieux. Boileau en constatant les qualités ordinaires de la prose de Balzac n'a pu s'empêcher de relever ce défaut. Le passage est extrait de la septième réflexion sur Longin :

« Dans quelle estime n'ont point été, il y a trente ans, les ouvrages de Balzac !.... Il a effectivement des qualités merveilleuses. On peut dire que personne n'a mieux su sa langue que lui, et n'a mieux entendu la propriété des mots et la juste mesure des périodes. C'est une louange que tout le monde lui donne encore ; mais on s'est aperçu tout d'un coup que l'art où il s'est employé toute sa vie était l'art qu'il savait le moins, je veux dire l'art de faire une lettre ; car, bien que les siennes soient pleines d'esprit et de choses admirablement dites, on y remarque partout les deux vices les plus opposés au genre épistolaire, c'est à savoir l'*affectation* et l'*enflure* ; et on ne peut plus lui pardonner ce soin vicieux qu'il a de dire toute chose autrement que le reste des hommes. De sorte que tous les jours on rétorque contre lui ce même vers que Maynard a fait autrefois à sa louange :

« Il n'est point de mortel qui parle comme lui. »

Balzac eut Voiture pour rival dans l'art épistolaire. Voiture était né en 1598, à Amiens, dans une condition modeste : il mourut à Paris, en 1648. Son père était un riche marchand de vins, « homme, dit Pellisson, qui aimait la bonne chère, et fort connu des grands. » Par là le jeune Voiture fut introduit dans la bonne société, dont il prit les manières et où il finit par rester, grâce à ses goûts sobres et à sa faible constitution, qui le firent juger absolument incapable d'exercer la profession paternelle. Il devint bientôt l'arbitre et l'oracle du grand monde, où son esprit lui tint lieu de naissance, et c'est alors qu'il commença à faire concurrence à Balzac. Ni la nature, ni l'étude ne lui avaient donné

un talent d'écrivain comparable à celui du grand Épistolier. Il sut pourtant acquérir une réputation égale. Mais il ne fut point un servile imitateur, et il choisit une manière en tous points opposée. Balzac cherchait le beau, le grand, et en toutes choses se hissait au sublime; Voiture essaya d'être enjoué, délicat et tendre. L'un n'abandonnait pas toute sa gravité, même lorsqu'il daignait plaisanter; l'autre, dans les situations les plus sérieuses, trouva encore à rire. L'un, toujours éloquent, voulait être admiré; l'autre, toujours spirituel, voulut être aimé. Mais en visant à des effets si peu semblables, tous deux se ressemblèrent par le manque de naturel. Voici, par exemple, un remerciement de Voiture où se manifestent, sous un tour différent, les mêmes défauts que dans la lettre de Balzac à l'évêque d'Angoulême. Cette fois il ne s'agit plus de confitures parfumées, mais d'un beau chat envoyé par l'abbesse d'Yères :

« J'étais déjà si fort à vous, *que* je pensais *que* vous deviez croire *qu'il* n'était pas besoin *que* vous me gagnassiez par des présents : ni *que* vous fissiez dessein de me prendre comme un rat, avec un chat. Néanmoins, j'avoue que votre libéralité n'a pas laissé de produire en moi quelque nouvelle affection, et s'il y avait encore quelque chose dans mon esprit qui ne fût pas à vous, le chat que vous m'avez envoyé a achevé de le prendre, et vous l'a gagné entièrement. C'est sans mentir le plus beau et le plus agréable qui fut jamais. Les plus beaux chats d'Espagne ne sont rien au prix de lui : et Rominagrobis même (vous savez bien, Madame, que Rominagrobis est prince des chats) ne saurait avoir meilleure mine. J'y trouve seulement à dire, qu'il est de très-difficile garde : et que, pour un chat nourri en religion, il est fort mal disposé à garder la clôture. Il ne voit point de fenêtre ouverte, qu'il ne s'y veuille jeter. Il aurait déjà vingt-six fois sauté les murailles, si on l'avait laissé faire; et il n'y a point de chat séculier qui soit plus volage ni plus volontaire que lui. J'espère pourtant que je l'arrêterai par le bon traitement que je lui fais. Je ne le nourris que de fromages et de biscuits. Peut-être, Madame, qu'il n'était pas si bien traité chez vous. Car je pense que

les dames d'Yères ne laissent pas aller les chats aux fromages, et que l'austérité du couvent ne permet pas qu'on leur fasse si bonne chère. Il commence déjà à s'apprivoiser. Il me pensa hier emporter une main en se jouant. C'est sans mentir la plus jolie bête du monde. Il n'y a personne au logis qui ne porte de ses marques. Mais quelque aimable qu'il soit de sa personne, ce sera toujours en votre considération que j'en ferai cas : et je l'aimerai tant pour l'amour de vous, que j'espère que je ferai changer le proverbe, et que l'on dira dorénavant : *Qui m'aime, aime mon chat* (1). »

Il nous reste un charmant badinage de Boileau. Pour divertir le duc de Vivonne et lui faire un compliment sur son entrée à Messine, le grave auteur de l'*Art poétique* a imaginé de composer deux lettres de félicitation, l'une à la façon de Balzac et l'autre à la façon de Voiture. Nous les citerons toutes deux, malgré leur étendue, parce qu'elles achèvent de faire connaître deux écrivains célèbres, et aussi parce qu'elles donnent une idée d'un genre d'esprit et d'une sorte de style très à la mode dans la première moitié du siècle.

Les lettres sont datées des Champs-Élysées. « Voici celle de Balzac, dit Boileau. Vous la reconnaîtrez aisément à son style qui ne saurait dire simplement les choses, ni descendre de sa hauteur. »

« Aux Champs-Élysées, le 2 juin 1675.

« Monseigneur,

« Le bruit de vos actions ressuscite les morts. Il réveille des gens endormis depuis trente années et condamnés à un sommeil éternel. Il fait parler le silence même. La belle, l'éclatante, la glorieuse conquête que vous avez faite sur les ennemis de la France ! Vous avez redonné le pain à une ville qui a accoutumé de le fournir à toutes les autres. Vous avez nourri la mère nourrice de l'Italie. Les tonnerres de cette flotte qui vous fermait les avenues

(1) On ne connaît pas la date de cette lettre.

de son port n'ont fait que saluer votre entrée (1). Sa résistance ne vous a pas arrêté plus longtemps qu'une réception un peu trop civile. Bien loin d'empêcher la rapidité de votre course, elle n'a pas seulement interrompu l'ordre de votre marche. Vous avez contraint à sa vue le Sud et le Nord de vous obéir. Sans châtier la mer comme Xercès, vous l'avez rendue disciplinable. Vous avez plus fait encore : vous avez rendu l'Espagnol humble. Après cela, que ne peut-on point dire de vous? Non, la nature, je dis la nature encore jeune, et du temps qu'elle produisait les Alexandres et les Césars, n'a rien produit de si grand que sous le nom de Louis quatorzième. Elle a donné aux Français, sur son déclin, ce que Rome n'a pas obtenu d'elle dans sa plus grande maturité. Elle a fait voir au monde, dans votre siècle, en corps et en âme, cette valeur parfaite dont on avait à peine entrevu l'idée dans les romans et dans les poèmes héroïques. N'en déplaise à un de vos poètes (2), il n'a pas raison d'écrire qu'au-delà du Cocyte le mérite n'est plus connu. Le vôtre, Monseigneur, est vanté ici d'une commune voix des deux côtés du Styx. Il fait sans cesse ressouvenir de vous dans le séjour même de l'oubli. Il trouve des partisans zélés dans le pays de l'indifférence. Il met l'Achéron dans les intérêts de la Seine. Disons plus, il n'y a point d'ombre parmi nous, si prévenue des principes du Portique, si endurcie dans l'école de Zénon, si fortifiée contre la joie et contre la douleur, qui n'entende vos louanges avec plaisir, qui ne batte des mains, qui ne crie au miracle au moment que l'on vous nomme, et qui ne soit prête de dire avec votre Malherbe :

« A la fin, c'est trop de silence
« En si beau sujet de parler. »

« Pour moi, Monseigneur, qui vous conçois encore beaucoup mieux, et vous médite sans cesse dans mon repos; je m'occupe tout entier de votre idée dans les longues heures de notre loisir, je crie continuellement : Le grand personnage ! et si je souhaite de revivre, c'est moins pour revoir la lumière que pour jouir de la souveraine félicité de vous entretenir et de vous dire de

(1) Vivonne était entré dans Messine, malgré la flotte espagnole.
(2) Le poète est Voiture, qui a dit dans une épître au prince de Condé :

Au-delà des bords du Cocyte
Il n'est plus parlé de mérite.

bouche avec combien de respect je suis, de toute l'étendue de mo âme,

« Monseigneur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« BALZAC. »

« Je ne sais, ajoute Boileau à l'adresse de Vivonne, si ces violentes exagérations vous plairont et si vous ne trouverez point que le style de Balzac s'est un peu corrompu dans l'autre monde. Quoi qu'il en soit, jamais, à mon avis, il n'a prodigué ses hyperboles plus à propos. C'est à vous d'en juger, mais auparavant lisez, je vous prie, la lettre de Voiture :

« Monseigneur,

« Bien que nous autres morts ne prenions pas grand intérêt aux affaires des vivants, et ne soyons pas trop portés à rire, je ne saurais pourtant m'empêcher de me réjouir des grandes choses que vous faites au-dessus de notre tête. Sérieusement, votre dernier combat fait un bruit de diable aux enfers ; il s'est fait entendre dans un lieu où l'on n'entend pas Dieu tonner, et a fait connaître votre gloire dans un pays où l'on ne connaît point le soleil. Il est venu ici un bon nombre d'Espagnols qui y étaient, et qui nous en ont appris le détail. Je ne sais pourquoi on veut faire passer les gens de leur nation pour fanfarons : ce sont, je vous assure, de fort bonnes gens ; et le roi, depuis quelque temps, nous les envoie ici fort humbles et fort honnêtes. Sans mentir, Monseigneur, vous avez bien fait des vôtres depuis peu. A voir de quel air vous courez la mer Méditerranée, il semble qu'elle vous appartienne tout entière. Il n'y a pas, à l'heure qu'il est, dans toute son étendue, un seul corsaire en sûreté ; et, pour peu que cela dure, je ne vois pas de quoi vous voulez que Tunis et Alger subsistent. Nous avons ici les Césars, les Pompées et les Alexandres : ils trouvent tous que vous avez assez attrapé leur air dans votre manière de combattre ; surtout César vous trouve très César. Il n'y a pas jusqu'aux Alarics, aux Gensérics, aux Théodorics et à tous ces autres conquérants en *ics* qui ne parlent fort bien de votre action ; et dans le Tartare même, je ne sais si ce lieu vous est connu, il n'y a point de diable, Monseigneur, qui ne

confesse ingénument qu'à la tête d'une armée vous êtes beaucoup plus diable que lui. C'est une vérité dont vos ennemis tombent d'accord. Néanmoins, à voir le bien que vous avez fait à Messine, j'estime pour moi, que vous tenez plus de l'ange que du diable, hors que les anges ont la taille un peu plus légère que vous, et n'ont point le bras en écharpe (1). Raillerie à part, l'enfer est extrêmement déchaîné en votre faveur. On ne trouve qu'une chose à redire à votre conduite, c'est le peu de soin que vous prenez quelquefois de votre vie. On vous aime assez en ce pays-ci, pour souhaiter de ne vous y point voir. Croyez-moi, Monseigneur, je l'ai déjà dit en l'autre monde, c'est fort peu de chose qu'un demi-dieu quand il est mort; il n'est rien tel que d'être vivant. Et pour moi qui sais maintenant par expérience, ce que c'est que de ne plus être, je fais ici la meilleure contenance que je puis; mais, à ne vous rien celer, je meurs d'envie de retourner au monde, ne fût-ce que pour avoir le plaisir de vous y voir. Dans le dessein même que j'ai de faire ce voyage, j'ai déjà envoyé plusieurs fois chercher les parties de mon corps pour les rassembler; mais je n'ai jamais pu ravoir mon cœur, que j'avais laissé en partant..... Pour mon esprit, à moins que vous ne l'ayez, on m'a assuré qu'il n'était plus dans le monde. A vous dire le vrai, je vous soupçonne un peu d'en avoir au moins l'enjouement; car on m'a rapporté ici quatre ou cinq mots de votre façon que je voudrais de tout mon cœur avoir dits, et pour lesquels je donnerais volontiers le panégyrique de Pline, et deux de mes meilleures lettres (2). Supposé donc que vous l'ayez; je vous prie de me le renvoyer au plus tôt; car en vérité, vous ne sauriez croire quelle incommodité c'est de n'avoir pas tout son esprit, surtout lorsqu'on écrit à un homme comme vous. C'est ce qui fait que mon style aujourd'hui est tout changé. Sans cela vous me verriez encore rire comme autrefois, et je ne serais pas réduit à finir ma lettre trivialement, comme je fais, en vous disant que je suis,

« Monseigneur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« VOITURE. »

(1) Le duc de Vivonne était extrêmement gros. Blessé à l'épaule au passage du Rhin, il porta depuis le bras gauche en écharpe.

(2) Vivonne était fécond en bons mots. Louis XIV faisant observer à Vivonne qu'il grossissait à vue d'œil, lui reprochait en présence du duc d'Aumont, dont l'embonpoint était aussi remarquable, de ne se point promener et de ne faire aucun exercice. « Ah ! sire, c'est une médisance, répondit Vivonne. il n'y a pas de jour que je ne fasse au moins trois fois le tour de mon cousin d'Aumont. »

Probablement ni Balzac ni Voiture n'auraient trouvé que leur style « s'était corrompu dans l'autre monde » et ils n'eussent pas désavoué ces lettres. Produites au temps de leur splendeur, et colportées de salon en salon, elles auraient réuni tous les suffrages dans ce salon d'élite que l'on nommait l'hôtel de Rambouillet.

CHAPITRE TROISIÈME.

Sociétés littéraires : l'Hôtel de Rambouillet.

Malherbe et Balzac eurent l'heureuse pensée de rechercher l'idiôme national au milieu de l'invasion des langues étrangères et des patois provinciaux. C'est ce que l'un et l'autre entendaient faire, lorsqu'ils se vantaient de *dégasconner* la France. Mais ni Malherbe ni Balzac ne furent seuls à l'œuvre. Ils formèrent des disciples : ceux-ci travaillèrent à fixer la langue qui venait de se révéler dans les écrits des maîtres. Ces disciples, laissés dans l'isolement, auraient été trop faibles contre les nombreux admirateurs du passé : ils se groupèrent, se réunirent, formèrent des assemblées littéraires. C'est ainsi que les choses se passent d'habitude et les réformes commencées par les individus se poursuivent, s'achèvent, se maintiennent par les institutions. D'abord les réformateurs, ensuite les assemblées réformatrices : Malherbe et Balzac avant l'hôtel de Rambouillet et l'Académie. Comme l'hôtel de Rambouillet précéda de beaucoup l'Académie, c'est de cette réunion fameuse qu'il convient de s'occuper en premier lieu. Il faut rechercher quelle a été son origine, quels furent ses membres, quelle a été son influence.



I

Catherine de Vivonne était fille unique de Jean de Vivonne, marquis de Pisani, ambassadeur de France à Rome, et de Julie Savelli, grande dame romaine. Elle naquit en 1588, épousa en 1600 Charles d'Angennes, marquis de Rambouillet, et mourut vers les derniers jours de l'année 1665. La jeune marquise avait apporté à son mari l'hôtel Pisani, rue Saint-Thomas-du-Louvre. Ne trouvant pas cet hôtel assez beau, elle le fit mettre à bas, et comme aucun architecte ne lui proposait de plan à son gré, elle s'érigea elle-même en architecte, et fit élever un hôtel magnifique sur les dessins tracés de sa main. On ne sait point au juste la date de la construction nouvelle : ce fut certainement de 1610 à 1617. Madame de Rambouillet, choquée de la liberté grossière qui régnait dans les bruyantes assemblées du Louvre, à la cour licencieuse de Henri IV et plus tard de la régente Marie de Médicis, prit la résolution de réunir chez elle une société moins nombreuse, mais plus éclairée, plus réservée et plus polie. Alors commença la réunion célèbre de l'hôtel de Rambouillet. Née avant 1620, elle jette le plus grand éclat pendant trente années jusqu'à ce que surviennent presque coup sur coup, comme autant de causes de décadence et de dissolution, le mariage de mademoiselle de Rambouillet avec M. de Montausier, la Fronde, enfin la vieillesse et les infirmités de la Marquise.

Il faut que Madame de Rambouillet ait possédé les plus éminentes qualités pour avoir su rassembler et retenir autour d'elle une compagnie formée de l'élite des grands seigneurs, des dames de qualité et des gens de lettres. Avec un esprit naturel, orné par beaucoup de

lecture, elle n'avait aucune prétention personnelle; à peine si l'on a pu retrouver d'elle quelques billets et deux quatrains. Elle s'attachait uniquement à produire et à faire briller l'esprit des autres. Son humeur toujours douce et toujours égale mettait à l'aise ses invités et un grand air de dignité les retenait dans les limites de la convenance et du respect. Elle donnait son amitié à tous ceux qui en étaient dignes, sans distinction ni de rang, ni de fortune, ni d'opinions; les amis de Richelieu comme les mécontents pouvaient également compter sur son gracieux accueil et sur sa discrétion et, le cardinal l'ayant priée de lui faire connaître ceux qui parleraient mal de lui, elle répondit par un refus poli, mais formel. Aussi la marquise de Rambouillet a réuni tous les suffrages de son siècle, où elle a été universellement célébrée sous le nom d'*Arthénice*, anagramme de Catherine. On a remarqué qu'elle avait désarmé Tallemant des Réaux lui-même. Cet écrivain si peu estimable, qui a passé toute sa vie à rechercher avec complaisance les bavardages de bas lieu pour en salir les renommées les plus pures, épargne Madame de Rambouillet et il en parle avec une profusion de louanges qui ne lui est pas commune. Il reconnait qu'elle était belle, sage et raisonnable. « C'est, dit-il, une personne habile en toutes choses.... il n'y a pas au monde une personne moins intéressée; elle passe bien plus avant que ceux qui disent que donner est un plaisir de roi, car elle dit que c'est un plaisir de Dieu... Il n'y a pas un esprit plus droit... Jamais il n'y a eu meilleure amie. » Enfin, Fléchier, qui, dans sa jeunesse, avait été admis à l'hôtel de Rambouillet, n'a pas craint de louer celle qui y présidait. « Souvenez-vous, dit-il dans l'oraison funèbre de Mme de Montausier, de ces cabinets que l'on regarde encore avec tant de vénération, où l'esprit se purifiait, où la vertu était vénérée

sous le nom *de l'incomparable Arthénice*, où se rendaient tant de personnes de qualité et de mérite, qui composaient une cour choisie, nombreuse sans confusion, modeste sans contrainte, savante sans orgueil, polie sans affectation. »

Madame de Rambouillet eut cinq filles. Des trois qui furent religieuses, deux devinrent successivement abbesses du couvent d'Yères, à quelques lieues de Paris; et la troisième, supérieure de l'abbaye de Saint-Étienne à Reims. Les deux autres destinées au monde étaient Angélique d'Angennes, qui fut la première femme du comte de Grignan, le futur gendre de Mme de Sévigné, et Julie d'Angennes, depuis duchesse de Montausier, gouvernante du Dauphin, et première dame d'honneur de Marie-Thérèse.

Julie était l'aînée de la famille. Objet de la prédilection de sa mère et formée par elle, elle hérita de toutes ses qualités, auxquelles elle ajouta le double prestige de la jeunesse et de la beauté. Elle fut vraiment la reine de l'hôtel de Rambouillet. Aussi Voiture, le poète et l'ami de la maison, l'accabla en vers et en prose de ses plus magnifiques hyperboles. Il alla un jour jusqu'à la comparer à la mer : « Il me semble que vous vous ressemblez comme deux gouttes d'eau, la mer et vous. Il y a cette différence que, toute vaste et grande qu'elle est, elle a ses bornes et que vous n'en avez point, et que tous ceux qui connaissent votre esprit avouent qu'il n'a ni fond ni rive. » Telle est la mesure des louanges que Mademoiselle de Rambouillet recevait chaque jour et de toute main. Un grand seigneur, le duc de Montausier, la demanda en mariage, mais, désireuse de ne point quitter une réunion qui lui était bien chère, elle ne céda qu'en 1645, après quatorze ans de résistance, et non sans avoir obtenu que M. de Montausier abandonnât l'hérésie protestante où il était né. Son mari lui avait du

reste donné bien des preuves d'affection : une surtout est célèbre. Le 1er janvier 1642, Julie trouva sur sa toilette, à son réveil, le cadeau à la fois le plus splendide et le plus ingénieux. C'est un bel in-folio relié en magnifique maroquin rouge. Le frontispice représente une guirlande avec ce titre : *la Guirlande de Julie*. Chaque feuille contient une des plus belles fleurs, peinte en miniature par un artiste de talent nommé Robert et accompagnée d'un ou de plusieurs madrigaux composés par les familiers de l'hôtel de Rambouillet. Il y a en tout soixante et une pièces; dix-neuf poètes y ont prêté leur voix à vingt-neuf fleurs. Mautausier a lui-même donné l'exemple. En général les poésies sont médiocres, mais la *galanterie*, comme on disait alors, était de très-bon goût et le souvenir en est resté (1).

Le duc de Montausier était un *honnête homme* dans la force du mot. Il a eu l'honneur d'être choisi par Louis XIV comme gouverneur de son fils, et par Molière comme l'original du *Misanthrope*. Tallemant a laissé de lui un portrait trop chargé, mais qui est agréable et qui achèvera de le faire connaître.

« C'est un homme tout d'une pièce ; Madame de Rambouillet dit qu'il est fou à force d'être sage. Jamais il n'y en eut un qui eut plus besoin de sacrifier aux Grâces. Il crie, il est rude, il rompt en visière, et, s'il gronde quelqu'un, il lui remet devant les yeux toutes ses iniquités passées. Jamais homme n'a tant servi à me guérir de l'humeur de disputer. Il voulait qu'on fasse deux citadelles à Paris, une au haut et une au bas de la rivière, et dit qu'un roi, pourvu qu'il en use bien, ne saurait être trop absolu, comme si ce *pourvu* étoit une chose infaillible. Sa femme lui sert furieusement dans la province. Sans elle, la noblesse ne le visiterait guère : il se lève là à onze heures comme ici, et s'en-

(1) Les principaux auteurs de ces madrigaux sont, avec Montausier, Chapelain, Racan, Scudéry, Godeau et Conrart. Les madrigaux de trois fleurs, la tulipe, l'immortelle blanche, la fleur d'orange, ont été mal à propos attribués à Corneille ; ils sont de Conrart.

L'exemplaire original de la *Guirlande de Julie* existe encore : il appartient à M. le duc d'Usès. Il a été acheté, en 1784, au prix énorme de 14,500 fr.

ferme quelquefois pour lire, n'aime point la chasse, et n'a rien de populaire. Elle est tout au rebours de lui. Il fait trop le métier de bel-esprit pour un homme de qualité, ou du moins il le fait trop sérieusement. Il a fait des traductions ; regardez le bel auteur qu'il a choisi : il a mis Perse en vers français. Il ne parle quasi que de livres, et voit plus régulièrement M. Chapelain et M. Conrart que personne. Il s'entête et d'assez méchant goût ; il aime mieux Claudien que Virgile. Il lui faut du poivre et de l'épice. Cependant, comme nous le dirons ailleurs, il goûte un poème qui n'a ni sel ni sauge : c'est *la Pucelle*, par cela seulement qu'elle est de Chapelain. »

Deux des hôtes les plus illustres de l'hôtel de Rambouillet furent le duc d'Enghien, plus tard prince de Condé, et sa sœur Mademoiselle de Bourbon, qui épousa le duc de Longueville. Tous deux vinrent au moment de la plus grande splendeur ; Condé ne fit que paraître, appelé sur un plus illustre théâtre par le besoin que la France eut de son épée. Il emporta cependant le goût des plaisirs délicats de l'esprit et un penchant pour la société des écrivains et des poètes (1). Ce penchant se manifesta dans la retraite où il passa ses derniers jours ; admirateur fidèle de Corneille dont les vers lui avaient arraché des larmes à la première représentation de *Cinna*, il fut longtemps le protecteur de Molière ; il fut toujours l'ami de Bossuet. Condé avait assisté à la première thèse de théologie soutenue en Sorbonne par Bossuet, et même, il avait pensé y prendre part; sur la fin de sa vie, il recherchait la compagnie et les leçons de l'évêque de Meaux et il a trouvé en lui à la fois l'historien le plus exact et le panégyriste le plus éloquent (2).

La duchesse de Longueville fit à l'hôtel de Rambouillet un séjour plus prolongé que son frère. Elle y tint une place considérable, par la finesse de son esprit, par

(1) Condé avait fait d'excellentes études au collège des Jésuites de Bourges.

(2) A Corneille, Molière et Bossuet, on pourrait ajouter Bourdaloue, Boileau, La Fontaine, le P. Rapin, qui furent aussi honorés de l'amitié de Condé.

l'élégance de son langage et le charme de toute sa personne plus que par la solidité dans la conduite ou la sûreté du goût. Sa constante admiration et son idéal littéraire fut toujours Voiture. Du reste, il ne s'était pas montré ingrat et avait osé écrire à sa louange : « Dès sa première enfance, elle vola la blancheur à la neige, et aux perles l'éclat et la netteté ; elle prit la beauté et la lumière des astres, et encore il ne se passe guère de jour qu'elle ne dérobe quelque rayon au soleil. » On cite pourtant de Mme de Longueville deux ou trois mots heureux qui sont de très-sages jugements. Elle n'avait que douze ans lorsque, démêlant le désir exagéré de plaire dans son cher Voiture, elle disait qu'il *fallait le conserver dans du sucre*. C'est elle encore qui, seule de son entourage, ne craignit pas de hasarder un doute sur le talent poétique de Chapelain. Eclairée par une sorte d'instinct naturel, elle disait en écoutant les nombreuses lectures du poème de la *Pucelle* dont Chapelain la fatiguait : « Cela est parfaitement beau, mais cela est bien ennuyeux. » Quelque langue indiscrète aura répété le mot à Boileau qui l'a mis dans la bouche de son campagnard :

« La *Pucelle* est encore une œuvre bien galante,
« Et je ne sais pourquoi je baille en la lisant (1). »

Impossible de rappeler tous les grands seigneurs et toutes les grandes dames qui ont fréquenté l'hôtel de Rambouillet : l'énumération comprendrait tous ceux qui ont laissé un renom d'esprit et de politesse. Du moins il faut citer La Rochefoucauld, Mme de Sévigné et Mme de Lafayette. La Rochefoucauld est l'auteur du livre célèbre des *Maximes*, publié en 1665, et qui est un recueil de sentences morales où, sous mille formes

(1) Sat. III. 1665.

différentes, reparaît sans cesse cette pensée triste et fausse, que toutes les actions humaines n'ont pour mobile que l'amour-propre. M[me] de Sévigné n'a pas composé un livre, mais elle a laissé des lettres restées sans égales. M[me] de Lafayette a été la confidente et l'amie de la malheureuse duchesse d'Orléans, dont elle a raconté la trop courte vie et la déplorable mort. Elle a écrit deux romans, *Zaïde* et la *Princesse de Clèves*, qui se distinguent l'un et l'autre par le charme d'un récit court, attachant et bien conduit autant que par l'honnêteté et la délicatesse des sentiments. Entre ces trois esprits d'élite, s'était formée une amitié sérieuse qui triompha de l'absence et défia toutes les vicissitudes de la fortune.

II.

Les gens de qualité et les écrivains sans naissance se rencontrèrent à l'hôtel de Rambouillet et il s'opéra une sorte de fusion. L'esprit commença à devenir une noblesse, non moins prisée que la noblesse du sang. Pour la première fois, les fils des plus grandes familles, les princes mêmes ne dédaignèrent point la société de poètes que le talent, l'imagination, et d'autres qualités charmantes relevaient au-dessus de leur condition médiocre. On vit le descendant des Condé donner son amitié à Voiture, le fils d'un marchand de vin ; et le duc de Longueville, de la première noblesse du royaume, accorder sa confiance au petit bourgeois Jean Chapelain, dont le père était un notaire sans grande réputation. Ce spectacle inusité devait se renouveler dans le XVII[e] siècle et l'on retrouve un semblable mélange des classes à l'Académie et même dans les antichambres de Versailles, par la volonté du roi Louis XIV. Mais le principal mé-

rite de ces relations nouvelles entre les grands seigneurs et les gens de lettres reste au salon qui le premier les avait réunis sur le pied d'une parfaite égalité.

Les plus estimables, les seuls estimables parmi les écrivains de cette époque, furent de l'hôtel de Rambouillet. Ceux qui, avec quelque talent, n'y entrèrent point, eurent des raisons peu avouables de s'en abstenir. Malherbe y parut, mais la date de sa mort indique assez qu'il ne fit qu'y paraître. Balzac du fond de son château regrettait surtout de ne pouvoir jouir des charmes de la société polie. Il se plaignait d'être aux *antipodes*, d'avoir *plus de dix journées à faire pour trouver un homme*, et il enviait le bonheur de Conrart, qui pouvait *fréquenter souvent le temple des Muses, de l'honneur et de la vertu.* « Je n'écris pas à madame la marquise de Rambouillet, disait-il, mais je ne laisse pas d'être un de ses dévots, et d'*avoir pour elle la vénération que les hommes doivent aux choses divines.* » Voiture a été toute sa vie le favori de l'hôtel de Rambouillet et sa mort, en 1648, annonça le déclin de ce salon, théâtre de sa gloire. Personne, mieux que lui, n'avait su divertir la société charmante dont il était l'âme. Il avait toujours vu, dit Tallemant, des choses que les autres n'avaient point vues, et il les contait si agréablement que tout l'auditoire était ravi. Aussi dès qu'il arrivait, on faisait silence et on s'assemblait pour l'écouter. C'est alors qu'il affectait de composer sur le champ, qu'il imaginait quelque ingénieuse surprise ou qu'il se faisait le héros de quelque petit jeu, de quelque spirituel badinage. Si l'on veut savoir jusqu'à quel point il poussait la complaisance et de quels supplices on punissait parfois la stérilité accidentelle de son esprit, il suffit de lire le début d'une lettre écrite à Mlle de Bourbon :

« Mademoiselle,

« Je fus berné vendredi après-dîner, parce que je ne vous avais

pas fait rire, dans le temps que l'on m'avait donné pour cela : et Madame de Rambouillet en donna l'arrêt, à la requête de Mademoiselle sa fille, et de Mademoiselle Paulet. Elles en avaient remis l'exécution au retour de Madame la Princesse, et de vous. Mais elles s'avisèrent depuis, de ne pas différer plus longtemps, et qu'il ne fallait pas remettre des supplices à une saison qui devait être toute destinée à la joie. J'eus beau crier et me défendre : la couverture fut apportée, et quatre des plus forts hommes du monde furent choisis pour cela. Ce que je puis vous dire, Mademoiselle, c'est que jamais personne ne fut si haut que moi, et que je ne croyais pas que la fortune me dût jamais tant élever. A tous coups, ils me perdaient de vue et m'envoyaient plus haut que les aigles ne peuvent monter. Je vis les montagnes abaissées au-dessous de moi, et les nuées cheminer dessous mes pieds : je découvris des pays que je n'avais jamais vus, et des mers que je n'avais point imaginées. Il n'y a rien de plus divertissant que de voir tant de choses à la fois, et de découvrir d'une seule vue la moitié de la terre. Mais je vous assure, Mademoiselle, que l'on ne voit tout cela qu'avec inquiétude, lorsque l'on est en l'air, et que l'on est assuré d'aller retomber. Une des choses qui m'effrayaient surtout, était que, lorsque j'étais bien haut et que je regardais en bas, la couverture me paraissait si petite, qu'il me semblait impossible que je retombasse dedans : et je vous avoue que cela me donnait quelque émotion... »

Voiture était poète, mais lorsqu'on lit le petit nombre de vers qu'il a composés, on a peine à s'expliquer l'engouement qu'il excita. Cet engouement fut tel, qu'il trompa Boileau lui-même. Non content d'avoir présenté Voiture, dans sa troisième satire, comme le mets des délicats par la sotte question de son provincial,

« Mais je ne trouve rien de beau dans ce Voiture. »

il l'élève dans la satire neuvième au rang d'Horace :

« Phébus a-t-il pour vous aplani le Parnasse ?
Et ne savez-vous pas que, sur le mont sacré,
Qui ne vole au sommet tombe au plus bas degré ;

Et qu'à moins d'être au rang d'Horace ou de Voiture,
On rampe dans la fange avec l'abbé de Pure (1). »

Une autre réputation moins justifiée encore fut aussi l'œuvre de l'hôtel de Rambouillet. Il s'agit de Chapelain célébré à la fois comme le plus judicieux des critiques et le mieux inspiré des poètes. Celui-là est resté trop fameux, grâce à Boileau, et l'opinion du temps lui a fait jouer un rôle trop important, pour qu'il ne soit pas utile d'en parler avec quelques détails.

Jean Chapelain était de Paris; il naquit en 1595 et mourut en 1674. On a très-bien dit qu'il faut faire deux parts de sa carrière; avant et après la publication de la *Pucelle*. Avant, il est réputé à bon droit comme un excellent grammairien, très-versé dans les littératures grecque, latine, italienne, espagnole, d'une érudition solide et presque universelle (2). On le regarde et avec raison comme l'un des fondateurs de l'Académie. Il est à la fois en crédit auprès de Richelieu et de Mazarin et auprès de toutes les assemblées littéraires. Dans les choses de l'esprit et du goût, son autorité fait loi. Il est vanté

(1) Les vers cités sont de 1665 et de 1667, c'est-à-dire qu'ils sont presque de vingt ans postérieurs à la mort de Voiture. C'est seulement dans la satire douzième qui est de l'extrême vieillesse de Boileau, qu'il apporta des restrictions à ses éloges. Il s'adresse à l'*Équivoque* et il dit en assez pauvres vers :

Le lecteur ne sait plus admirer dans Voiture
De ton froid jeu de mots l'insipide figure;
C'est à regret qu'on voit cet auteur si charmant,
Et pour mille beaux traits vantés si justement,
Chez toi toujours cherchant quelque finesse aigue
Présenter au lecteur sa pensée ambigue
Et souvent du faux sens d'un proverbe affecté
Faire de son discours la piquante beauté.

(2) La prose de Chapelain n'est point à dédaigner. Elle se recommande par une concision et une fermeté peu communes. D'ordinaire, elle a une simplicité qui contraste avec le stylo prétentieux et maniéré alors à la mode.

Il se tue à rimer; que n'écrit-il en prose?

par avance comme un poète de génie qui va donner enfin à la France l'épopée nationale qui lui manque. Après, la réaction fut excessive, et l'on brûla sans pitié l'idole, longtemps honorée d'un pur encens. Boileau lui-même a été entraîné par le mouvement, et il a immolé Chapelain avec une justice vraiment impitoyable. Une erreur qui n'est point rare avait égaré l'auteur de la *Pucelle*. Parce qu'il était un critique habile, il se crut un artiste, et armé de toutes les poétiques passées et de la sienne, il entreprit avec confiance un grand poème. Le choix du sujet était heureux. Toutes les conditions de l'épopée s'y rencontraient. L'action était grande ; il s'agissait du salut de la France, mise en péril de destruction complète. L'action était merveilleuse : elle s'accomplissait par l'intervention divine, rendue sensible dans une vierge pure, aimable, populaire. C'était et c'est encore le sujet le plus épique de notre histoire. A l'annonce d'un tel poème, l'enthousiasme fut universel. Le duc de Longueville se hâta d'assurer à l'auteur une pension de deux mille livres qui durerait autant que la composition de l'ouvrage. En 1656, après plus de vingt ans de travail, parurent les douze premiers chants. L'accueil qu'ils reçurent dispensa de publier les douze derniers. Tout le monde se tourna contre la *Pucelle* et répéta le couplet du chansonnier Linière :

« Depuis vingt ans on parle d'elle;
Dans six mois on n'en dira rien. »

Seul le duc de Longueville resta fidèle *quand même :* il doubla la pension. L'opinion publique avait raison, et l'œuvre péchait, en effet, par tous les endroits. Le plan est froidement conçu, et l'action, tout en gardant une certaine unité, se perd en descriptions, en incidents, en détails infinis. Mais le style, mais les vers sont sur-

tout répréhensibles, et ils justifient les sarcasmes de Boileau.

« Chapelain veut rimer, et c'est là sa folie.
Mais bien que ses durs vers, d'épithètes enflés,
Soient des moindres grimauds chez Ménage sifflés,
Lui-même il s'applaudit, et, d'un esprit tranquille,
Prend le pas au Parnasse au-dessus de Virgile.
Que ferait-il, hélas ! si quelque audacieux
Allait pour son malheur lui dessiller les yeux,
Lui faisant voir ces vers et sans force et sans grâce
Montés sur deux grands mots comme sur deux échasses,
Ces termes sans raison l'un de l'autre écartés,
Et ces froids ornements à la ligne plantés ?
Qu'il maudirait le jour où son âme insensée
Perdit l'heureuse erreur qui charmait sa pensée (1) ! »

Il ne serait pas difficile d'appuyer par de nombreuses citations les jugements du poète satirique et de trouver de ces vers où l'on voit un monosyllabe précédé et suivi de deux grands mots, qui remplissent presque seuls chaque hémistiche. Boileau lui-même donnait pour exemple :

De ce sourcilleux *roc* l'inébranlable cime,

où le mot *roc*, soulevé au milieu du vers, semble soutenu, comme sur deux échasses, par *sourcilleux* et par *inébranlable.* On pourrait aussi rappeler quelques-unes de ces comparaisons commençant par *ainsi*, *comme*, *tel* qui reviennent presque régulièrement comme « *de froids ornements à la ligne plantés.* » Surtout on rencontrerait en abondance de ces « *durs vers d'épithètes enflés* » assurément plus nombreux dans la *Pucelle* que dans aucun poème.

Roger, frère d'Agnès Sorel, expliquant à de saints évêques les tableaux de la galerie de Fontainebleau,

(1) Sat. IV, 1664.

fait le geste indiqué par ces deux vers d'une si étrange harmonie :

« Roger lève la canne et la voix à la fois :
L'œil s'attache à la canne et l'oreille à la voix. »

Ailleurs, Charles VII offre à Agnès Sorel un fruit dont elle doit être empoisonnée. C'était

« Une pomme incarnate, entre cent la plus belle,
Qu'en langage fruitier *Calleville* on appelle ; »

Il ne l'offre point toutefois à son état naturel,

« Mais de sucre en poussière un nuage y répand. »

C'est encore Chapelain qui a écrit ces vers, où il dit de Jeanne d'Arc :

« L'Anglais sur elle tonne, et tonne à grands éclats ;
Mais pour tonner sur elle, il ne l'étonne pas. »

Est-il bien surprenant que Boileau se soit donné le plaisir de composer l'épigramme suivante?

« Maudit soit l'auteur dur, dont l'âpre et rude verve,
Son cerveau tenaillant, rima malgré Minerve ;
Et, de son lourd marteau martelant le bon sens,
A fait de méchants vers douze fois douze cents (1) ! »

Dans Chapelain, l'homme valait mieux que le poète. Les contemporains ont généralement rendu témoignage de sa probité, de sa droiture, de la douceur de ses mœurs, et Boileau reconnaît toutes ces qualités :

« En blâmant ses écrits, ai-je d'un style affreux
Distillé sur sa vie un venin dangereux ?
Ma Muse en l'attaquant, charitable et discrète,
Sait de l'homme d'honneur distinguer le poète.
Qu'on vante en lui la foi, l'honneur, la probité ;
Qu'on prise sa candeur et sa civilité ;

(1) Cette épigramme est de 1677, vingt ans après la publication de la *Pucelle*.

Qu'il soit doux, complaisant, officieux, sincère :
On le veut, j'y souscris, et suis prêt de me taire. »

Il est vrai que cet hommage ressemble beaucoup à une concession oratoire ; car il est immédiatement suivi d'une nouvelle attaque :

« Mais que pour un modèle on montre ses écrits ;
Qu'il soit le mieux renté de tous les beaux esprits (1) ;
Comme roi des auteurs qu'on l'élève à l'empire :
Ma bile alors s'échauffe, et je brûle d'écrire ;
Et, s'il ne m'est permis de le dire au papier,
J'irai creuser la terre, et, comme ce barbier,
Faire dire aux roseaux par un nouvel organe :
« Midas, le roi Midas a des oreilles d'âne (2). »

Chapelain n'était pas sans défauts. Et Balzac, son ami, Balzac qui

En fait l'éloge en cent endroits divers.

l'appelait le « circonspectissime, » donnant à entendre qu'il ne savait pas prendre franchement son parti dans les occasions où il convient à un homme de cœur de se montrer. Sa vanité opiniâtre et incorrigible ressemblait assez à celle de Malherbe, avec cette différence que le succès ne la légitimait point. Lorsqu'en 1663, il fut chargé par Colbert de distribuer des pensions aux gens de lettres, il s'adjugea lui-même trois mille livres comme au « plus grand poète français qui ait jamais été et du plus solide jugement. » Après l'échec de la *Pucelle*, il travailla à une préface apologétique qui ne vit pas le jour. « Je ne prends pas moins, disait-il, que l'univers pour théâtre et l'éternité pour spectatrice. » Mais ni les petits calculs intéressés de Chapelain, ni sa vanité présomptueuse, n'égalaient son avarice.

(1) « Chapelain avait, de divers endroits, 8,000 livres de pension (note de Boileau). »
(2) Sat. IX, 1667.

Cette avarice était excessive, et elle a donné lieu aux contes les plus réjouissants. On pense bien que Tallemant, à l'affût de tous les ridicules, s'en est donné à cœur-joie sur le compte du pauvre Chapelain. Voici quelques-unes de ses méchancetés :

« Il fut introduit à l'hôtel de Rambouillet vers le siége de La Rochelle. Mme de Rambouillet m'a dit qu'il avait un habit comme on en portait il y avait dix ans. Il avait toujours les plus ridicules bottes du monde et les plus ridicules bas à ses bottes. Je pense qu'il n'a jamais rien eu de neuf..... Quelque vieille que soit sa perruque et son chapeau, il en a pourtant encore une plus vieille pour la chambre, et un chapeau encore plus vieux. On lui a vu un justaucorps de taffetas noir moucheté ; je pense que c'était d'un vieux cotillon de sa sœur avec qui il demeure. On meurt de froid dans sa chambre : il ne fait quasi point de feu. »

Aussi Ménage, retournant chez lui, après un commerce interrompu de douze ans, prétendit avoir reconnu dans la cheminée les mêmes tisons. Quoique malade et déjà vieux, il n'avait ni carrosse ni chaise. Il lui en coûta la vie. Un jour qu'il allait à l'Académie, il fut surpris par un orage : arrivé dans la rue Saint-Honoré, il trouve le ruisseau si large qu'il ne peut le traverser ; une planche s'offre pour lui servir de passage ; mais il faudrait payer ; Chapelain aime mieux attendre que l'eau soit écoulée. Cependant l'heure approche ; encore quelques minutes et le jeton de présence sera perdu. Chapelain se jette à l'eau et arrive tout mouillé à l'Académie, cachant soigneusement sa mésaventure. La fièvre le prend et il meurt quelques jours plus tard. Il laissait trois ou quatre cent mille livres !

Un poète qui n'a eu ni les éclatants succès ni les tristes revers de Chapelain, Godeau évêque de Grasse, puis évêque de Vence, fréquenta aussi le salon d'*Arthénice*. Il était né en 1605 d'une honnête famille de Dreux ; et enclin qu'il était à la poésie et aux plaisirs

de l'esprit, il vint à Paris et se fit admettre à l'hôtel de Rambouillet. Comme il était très-aimable, Mlle de Rambouillet lui marqua des préférences qui lui valurent avec sa petite taille un surnom qu'il a gardé dans l'histoire: on l'appelait le *Nain de Julie*. En 1636, il fit une paraphrase du cantique *Benedicite omnia opera Domini*, qui fut particulièrement goûtée de Richelieu. Le Cardinal en prit occasion de lui annoncer sa nomination à l'évêché de Grasse, par un de ces jeux de mots qui lui étaient familiers: « Monsieur l'abbé, dit-il à Godeau, qui venait de lui présenter sa pièce, vous me donnez *Benedicite* et moi je vous donne *Grasse*. » C'était le plus pauvre évêché de France, auquel bientôt après Richelieu joignit celui de Vence, un peu plus riche, afin que le nouvel évêque eût un revenu passable. Godeau fut plus tard forcé d'opter, et il choisit Vence. L'évêque de Vence fut un prélat mondain, ami du bel esprit, de la bonne compagnie et de la galanterie, d'ailleurs très-réglé dans ses mœurs. Aussitôt qu'il fut entré dans les ordres, il prit pour règle de ne plus composer de vers que sur des sujets religieux. Boileau ne s'est pas trompé sur son mérite: « M. Godeau, écrit-il à Maucroix, est un poète fort estimable. » Il était sans génie; le souffle, l'énergie et le travail lui manquaient, mais il avait de l'esprit, de l'élégance et de la douceur. Il est mort en 1672.

Le protestant Conrart, qui a eu l'honneur d'abriter dans sa maison l'Académie naissante, les deux Scudéry, la sœur Madeleine et le frère Georges, le savant Ménage, dont Mme de Sévigné fut l'élève, étaient encore des visiteurs de l'hôtel de Rambouillet. Corneille, malgré sa timidité et son amour de la retraite, y paraissait à de rares intervalles pour lire ses pièces. Le salon d'Arthénice fut charmé par le *Cid* et prit courageusement parti pour la pièce nouvelle contre Richelieu

tout-puissant. Mais il ne comprit pas *Polyeucte* et le condamna absolument. Voiture, chargé de signifier l'arrêt à Corneille, l'engagea à retirer sa pièce, en lui disant que le *christianisme surtout avait extrêmement déplu.* Par ce motif, le chef-d'œuvre des lettres chrétiennes en notre langue ne fut pas goûté de l'élite de la société française à cette époque. Le dix-huitième siècle transforma cette indifférence en mépris : le nôtre a été sur ce point plus clairvoyant et plus juste.

Enfin, pour compléter la liste de toutes les illustrations qui parurent chez la marquise de Rambouillet, ajoutons qu'en 1643 Bossuet lui fut conduit un soir et qu'on le fit prêcher, après une courte préparation sur un sujet choisi par l'auditoire. Il se tira de cette épreuve difficile aux applaudissements de tout le monde. Ce fut pour Voiture l'occasion d'un bon mot. Il allait être minuit lorsque le jeune orateur termina son discours : notre poète déclara, tout en le complimentant, que « jamais il n'avait entendu prêcher ni si tôt, ni si tard. »

III.

Toute cette société brillante et spirituelle dont les noms les plus marquants ont passé sous nos yeux se réunissait tous les soirs dans la fameuse *Chambre bleue*, ainsi appelée parce qu'elle était parée d'une tenture de velours bleu, rehaussée d'or et d'argent. Au milieu de cette grande chambre, il y en avait une autre beaucoup plus petite, et que l'on nommait alcôve. La marquise, souvent malade, recevait couchée sur un lit placé dans l'alcôve. Ce lit, relevé sur une estrade, faisait face aux fenêtres, le chevet adossé au mur, et laissait de chaque côté un espace libre, où se tenaient les habitués, et que l'on nommait ruelle. Une balustrade séparait le lit et son estrade du reste de la chambre. C'est sur ce modèle

que furent bientôt les nombreux salons de Paris et de la province qui se piquaient de bel-esprit, et ils eurent tous *alcôve* et *ruelle*. Ce dernier mot même devint synonyme de cercle, d'assemblée littéraire, d'académie : Boileau l'a employé avec cette signification.

On faisait un peu de tout dans les réunions quotidiennes de l'hôtel de Rambouillet, mais surtout l'on y continuait le travail de Balzac et de Malherbe. Les deux réformateurs avaient donné à notre idiôme, la force, la noblesse, l'harmonie ; les continuateurs ajoutèrent à ces précieuses qualités la souplesse, la douceur et la délicatesse. Cependant, la pureté de la langue augmentait : chaque expression était successivement passée au crible, et plus d'une fut rejetée. D'autres naissaient pour remplacer les anciennes, condamnées à périr. Ainsi Balzac créait le mot d'*urbanité*, et des mains inconnues mettaient pour la première fois en circulation ces alliances heureuses de mots qui n'ont point vieilli : « N'avoir que le masque de la vertu, » pour désigner l'hypocrisie ; et : « Sobre dans ses discours, » pour exprimer la réserve dans les paroles (1), Ainsi encore Voiture plaidait ingénieusement la cause de la conjonction *Car*, menacée de suppression, et la gagnait par une lettre agréable adressée à Mlle de Rambouillet.

« Mademoiselle, *Car* étant d'une si grande considération dans notre langue, j'approuve extrêmement le ressentiment que vous avez du tort qu'on lui veut faire ; et je ne puis bien espérer de l'Académie dont vous me parlez, voyant qu'elle se veut établir par une si grande violence. Je ne vois rien de si digne de pitié que de faire le procès à un mot qui s'est toujours montré bon Français. Pour moi, je ne sais pour quel intérêt ils tâchent d'ôter

(1) Il serait facile de multiplier les exemples. *Châtier son style. — Il a le sens droit. — Tour de visage. — Faire des avances. — Pousser les gens à bout. — Faire figure dans le monde.* — sont autant de formes naturelles, hardies et neuves qui datent de l'hôtel de Rambouillet.

à *Car* ce qui lui appartient, pour le donner à *Pour ce que*, ni pourquoi ils veulent dire avec trois mots ce qu'ils peuvent dire avec trois lettres. Ce qui est le plus à craindre, Mademoiselle, c'est qu'après cette injustice, on en entreprendra d'autres. On ne fera point de difficulté d'attaquer *Mais*, et je ne sais si *Si* demeurera en sûreté. De sorte qu'après nous avoir ôté toutes les paroles qui lient les autres, les beaux esprits voudront nous réduire à ne parler que par signes. Certes, j'avoue qu'il est vrai ce que vous dites, qu'on ne peut mieux connaître par aucun autre exemple l'incertitude des choses humaines. Qui m'eût dit, il y a quelques années, que j'eusse dû vivre plus longtemps que *Car*, j'eusse cru qu'il m'eût promis une vie plus longue que celle des patriarches. Cependant, il se trouve qu'après avoir vécu onze cents ans plein de force et de crédit, après avoir été employé dans les plus importants traités et avoir assisté toujours honorablement dans le conseil de nos rois, il tombe tout d'un coup en disgrâce et est menacé d'une fin violente. Je sais que si l'on consulte là-dessus un des plus beaux esprits de notre siècle, et que j'aime extrêmement, il dira qu'il faut condamner cette nouveauté ; qu'il faut user du *Car* de nos pères, aussi bien que de leur terre et de leur soleil ; et qu'on ne doit point chasser un mot qui a été dans la bouche de Charlemagne et de saint Louis. Mais c'est vous principalement, Mademoiselle, qui êtes obligée d'en prendre la protection. »

Ce soin extrême du langage dégénéra bientôt ; il se forma des partis pour et contre les mots. On cabalait pour introduire celui-ci ou pour exclure celui-là. L'usage, qui doit être une habitude prise sans contrainte et où l'on incline insensiblement, était devenu une sorte de caprice qui s'imposait du jour au lendemain, par le crédit d'une délibération féminine. Tel fut dans la langue l'excès qui donna naissance aux *Précieuses*.

Les *Précieuses* faisaient profession de parler plus purement que le commun des mortels et de n'employer jamais que des termes choisis, délicats, relevés. Elles se piquaient en même temps de penser et d'agir autrement que le vulgaire, par des motifs plus nobles, plus désintéressés et plus grands. Le *Cid*, et les sentiments héroïques qui y sont exprimés, était leur code

de morale et toutes visaient, du moins en paroles, à l'héroïsme de Chimène.

Les *Précieuses* devinrent *ridicules;* elles inventèrent tout un monde allégorique à leur usage, toute une classification et comme une généalogie des sentiments, des manières, des façons de parler, une langue à part. Leur nombre fut si considérable que l'énumération de celles qui figuraient dans les différents cercles remplit tout un gros volume, œuvre d'un écrivain nommé Somaize (1) et qui a pour titre le *Dictionnaire des Précieuses.* Mais le véritable hôtel de Rambouillet n'a déjà plus rien de commun avec tout ce monde qui marque sa décadence et sa fin. Molière, qui, par une charmante comédie, a immortalisé les fausses précieuses, prend bien soin de dire dans sa préface « que les plus excellentes choses sont sujettes à être copiées par de mauvais singes qui méritent d'être bernés.... et qu'ainsi les *véritables* précieuses auraient tort de se piquer lorsqu'on joue les *ridicules* qui les imitent si mal. » Faute d'avoir fait cette distinction entre le salon d'Arthénice et tous les cercles formés à son imitation, mais qui ne surent point aussi heureusement se garder du mauvais goût, La Bruyère a été trop sévère et même injuste.

« L'on a vu, il n'y a pas bien longtemps, dit-il, un cercle de personnes des deux sexes, liées ensemble par la conversation et par un commerce d'esprit : ils laissaient au vulgaire l'art de parler d'une manière intelligible; une chose dite entre eux peu clairement en entraînait une autre encore plus obscure, sur laquelle on enchérissait par de vraies énigmes, toujours suivies de longs applaudissements : par tout ce qu'ils appelaient délicatesse, sentiments, tour et finesse d'expression, ils étaient enfin parvenus à ne plus être entendus et à ne s'entendre pas eux-mêmes. Il ne fallait, pour fournir à ces entretiens, ni bon sens, ni jugement,

(1) Il ne faut pas confondre le Sómaize des *Précieuses* avec le Saumaise de Boileau qui était un commentateur très-érudit, également versé dans la théologie, la littérature et les sciences.

ni mémoire, ni la moindre capacité : il fallait de l'esprit, non pas du meilleur, mais de celui qui est faux, et où l'imagination a trop de part. »

C'est là, si l'on veut, la peinture fidèle de certains cercles de pédants et de dames plus spirituelles qu'aimables. On peut y reconnaître les *Samedis* de M[lle] de Scudéry, les *Mercredis* de Ménage, les réunions de *Mademoiselle*, où brilla l'abbé Cotin, mais ce n'est point l'hôtel de Rambouillet.

Il est un mérite capital de cette réunion fameuse qui doit lui concilier l'estime et la reconnaissance des honnêtes gens. La littérature qui en sortit fut sans doute légère, frivole même, et son éclat ne dura point. L'influence qu'elle a exercée sur la langue, généralement salutaire, n'a pas été sans quelques inconvénients, et une épuration trop systématique a menacé de conduire à un appauvrissement aussi dangereux que l'abondance mal acquise du siècle précédent. Mais le service rendu aux bonnes mœurs dans cette société d'élite restera tout entier. C'est là que naquit réellement la *Conversation*, cet art charmant dont les règles ne peuvent se dire, qui arriva alors à sa perfection et que les soucis tumultueux des affaires aussi bien que les préoccupations de la politique ont détruit de nos jours. N'est-ce point chose merveilleuse que jamais un mot qui pût blesser les mœurs n'ait été prononcé devant la marquise de Rambouillet? Par son influence autant que par son exemple, elle a rendu chastes, au moins en paroles, les écrivains qu'elle a reçus. Elle leur a appris à rechercher cette sage contrainte et ce respect de soi-même qui sont la plus sûre garantie de la sagesse; à fuir toute fausseté et toute perfidie; à ne point trahir l'amitié et à faire prédominer l'esprit sur les sens. En un mot elle leur a enseigné les règles du devoir et de l'honneur. A son école, s'est formée

la première génération du Grand Siècle, si ferme dans ses croyances, si grande dans ses sentiments, si généreuse dans toute la conduite de sa vie. Le sceptique Bayle appelle l'hôtel de Rambouillet « un véritable palais d'honneur. » Saint-Simon se départit pour le louer de la mesure qu'il sait toujours garder dans l'éloge : « Cette assemblée était le rendez-vous de tout ce qui était le plus distingué en condition et en mérite, un tribunal avec lequel il fallait compter, et dont la décision avait un grand poids dans le monde sur la conduite et sur la réputation des personnes de la cour et du grand monde. »

CHAPITRE QUATRIÈME.

Sociétés littéraires : l'Académie.

L'Académie est née dans la petite chambre de Malherbe. Personne ne peut mettre en doute que les entretiens du poète réformateur avec ses amis n'eussent pour unique sujet l'art d'écrire. Ils ne se bornaient pas à un vain échange de compliments ou à de fastueuses théories, mais les principes, délibérés et admis en commun, étaient sévèrement appliqués aux ouvrages de tous, même à ceux du maître. Ainsi se montrait déjà cet esprit de choix, de discipline et de règle, qui devait être la marque distinctive du génie français au dix-septième siècle et le trait caractéristique de l'Académie naissante. Malherbe mourut en 1628 : l'année suivante, en 1629, la petite réunion, qu'il présidait avec une autorité souveraine, se reforma chez Conrart.

Valentin Conrart naquit à Paris, en 1603, d'une honnête famille, originaire de Valenciennes. Quoique dans l'aisance, son père était un bourgeois austère, qui ne lui permettait pas de porter des jarretières, ni des roses de souliers, et qui lui faisait couper les cheveux au dessus de l'oreille. « Mais Valentin, dit Tallemant, avait des jarretières et des roses qu'il mettait et ôtait au coin

de la rue. Une fois qu'il s'ajustait ainsi, il rencontre son père tête pour tête ; il y eut bien du bruit au logis. Son père mort, il voulut récompenser le temps perdu. » Tallemant ajoute que ce brave père, destinant son fils à un modeste emploi de finances, ne jugea pas à propos de le faire étudier et que par suite Conrart ne sut jamais ni le latin ni le grec. Chose difficile à croire, du moins pour le latin, puisqu'il reste sous son nom des dissertations critiques sur certains textes de Cicéron et d'Horace.

Quoi qu'il en soit, Conrart aspira à la gloire littéraire. Tout ce que les autres faisaient par génie, assure Tallemant, il voulut le faire par imitation. « A-t-on fait des rondeaux et des énigmes ? il en a fait ; a-t-on fait des paraphrases ? en voilà aussitôt de sa façon ; du burlesque, des madrigaux, des satires même, quoiqu'il n'y ait chose au monde à laquelle il faille tant être né. » Il eut du moins la sage pensée de publier très-peu de chose, et le « *silence prudent* » qu'il garda sur ses propres œuvres et dont le loue Boileau, le sauva probablement d'une renommée semblable à celle de son ami Chapelain.

Le meilleur ouvrage de Conrart est la riche collection de pièces manuscrites de tout genre, surtout littéraires, qu'il avait rassemblées avec une ardeur infatigable et dont une assez grande partie est parvenue jusqu'à nous. Cette collection est conservée à Paris, à la bibliothèque de l'Arsenal. Elle ne forme pas moins de dix-huit volumes in-folio et de vingt-quatre in-4°. Comme il était en même temps pris de la passion des livres, et que la fortune dont il jouissait lui permettait de satisfaire son goût, il ramassa un fort grand nombre d'ouvrages bien choisis, tous français, espagnols ou italiens. Grâce à sa bibliothèque et à sa bourse également bien garnies et qu'il ouvrait facilement à ses amis, grâce à sa charmante

maison d'Athis, à quelques lieues de Paris, sur les bords de la Seine, où il se plaisait à recevoir les écrivains connus, Conrart devint un personnage important, très en renom dans le monde des lettres. Il fut le correspondant de Balzac, qui ne lui marchandait pas l'éloge. Godeau, dont il était quelque peu parent, et Mlle de Scudéry lui donnèrent toute leur confiance ; Chapelain ne dédaigna point de partager avec lui sa royauté littéraire. Par le caractère, Conrart ressemblait à l'auteur de la *Pucelle*, mais en beau : sans avoir son avarice et avec une vanité mieux réglée, il possédait au même degré toutes les vertus de société. Il mourut, en 1675, dans la religion Calviniste où il était né, malgré les efforts de l'évêque de Grasse qui s'employa vainement à le ramener dans le sein de l'Église catholique.

La réunion qui fut le berceau de l'Académie se composait d'un petit groupe d'écrivains ou d'amateurs de la belle littérature. On y voyait Conrart et Chapelain, dont la réputation commençait; Godeau, tout fraîchement arrivé de province et non encore ecclésiastique ; Gombauld et Malleville, les deux intrépides faiseurs de sonnets, dont parle Boileau. La maison de Conrart avait été choisie comme lieu des assemblées, parce qu'elle était la plus vaste et que, située dans la rue Saint-Martin, au cœur de Paris, elle se trouvait à distance égale du logis de chacun. Les habitués venaient dans l'après-midi, à cause du peu de sûreté des rues, abandonnées le soir aux ténèbres et aux voleurs. « Là, dit Pellisson, dans son *Histoire de l'Académie*, ils s'entretenaient familièrement, comme ils eussent fait en une visite ordinaire, et de toute sorte de choses, d'affaires, de nouvelles, de belles-lettres. Que si quelqu'un de la compagnie avait fait un ouvrage, comme il arrivait souvent, il le communiquait volontiers à tous les autres, qui lui en disaient librement leur avis ; et

leurs conférences étaient suivies tantôt d'une promenade tantôt d'une collation qu'ils faisaient ensemble. Ils continuèrent ainsi trois ou quatre ans, et comme j'ai ouï dire à plusieurs d'entre eux, c'était avec un plaisir extrême et un profit incroyable; de sorte que, quand ils parlent encore aujourd'hui de ce temps-là, et de ce premier âge de l'Académie, ils en parlent comme d'un *âge d'or*, durant lequel avec toute l'innocence et la liberté des premiers siècles, sans bruit et sans pompe, et sans autres lois que celles de l'amitié, ils goûtaient ensemble tout ce que la société des esprits et la vie raisonnable ont de plus doux et de plus charmant. »

Les hôtes de Conrart s'étaient promis le secret. Malleville fut le premier à y manquer. Il en parla au prosateur Faret, qui doit à la désinence de son nom, rime très-riche à *cabaret*, le renom immérité d'ivrognerie, dont l'a gratifié Boileau. Faret en parla à d'autres, parmi lesquels était le poète Boisrobert, grand favori de Richelieu et son grand amuseur. Un jour qu'il passait en revue les nouvelles de la cour et de la ville pour divertir son maître, il lui révéla l'assemblée de la rue Saint-Martin. Le Cardinal, qui pressentait le pouvoir que les gens de lettres allaient bientôt acquérir dans l'État, démêla aussitôt quel parti il pourrait tirer de la compagnie nouvelle. C'était une excellente occasion d'établir sa domination sur l'aristocratie lettrée, en même temps qu'il se soumettait l'aristocratie de naissance. Vers le commencement de l'année 1634, il chargea donc Boisrobert de demander à la petite société si elle ne consentirait pas à former un corps régulier, légalement institué, et honoré de sa protection toute-puissante.

Les offres du ministre furent accueillies sans enthousiasme, et, dit Pellisson, « à peine, y eut-il aucun de ces Messieurs qui n'en témoignât du déplaisir. » Pour-

tant ils n'osèrent refuser et, d'après l'avis du prudent et circonspect Chapelain, il fut arrêté, malgré toutes les répugnances, « que M. de Boisrobert serait prié de remercier très-humblement M. le cardinal de l'honneur qu'il leur faisait, et de l'assurer qu'encore qu'ils n'eussent jamais eu une si haute pensée, et qu'ils fussent fort surpris du dessein de Son Éminence, ils étaient tous résolus de suivre ses volontés. » M. le Cardinal, enchanté de cette docilité sur laquelle il avait compté, leur fit répondre, toujours par Boisrobert, « qu'ils s'assemblassent comme de coutume, et qu'augmentant leur compagnie, ainsi qu'ils le jugeraient à propos, ils avisassent entre eux quelles formes et quelles lois il serait bon de lui donner à l'avenir. »

L'Académie était fondée. Ses premiers membres s'occupèrent d'abord de grossir leur nombre. Ils n'eurent pas à chercher : on vint à eux. Tous ceux qui approchaient du Cardinal et qui étaient en réputation d'esprit, voulurent être admis dans une société dont il se déclarait le protecteur et le père. Pourtant le nombre de quarante auquel on s'était arrêté, ne fut rempli pour la première fois qu'en 1639. La raison en est que la Compagnie ne voulut point accepter tous ceux qui se présentaient à elle, mais choisir même entre les plus dignes. Et pour que personne ne pût jamais lui faire l'affront de décliner l'honneur de ce choix, elle prit la résolution de ne recevoir aucun écrivain qui ne l'eût demandé ; cette résolution passa en règle ; elle s'observe encore de nos jours. Balzac, par une exception qui a été unique, fut dispensé de cette démarche. Honneur singulier, qui s'explique par la réputation de Balzac et par son mérite éminent : des quarante premiers académiciens, il fut, en effet, le plus considérable.

Pour donner quelque ordre et quelque forme aux assemblées, on créa trois officiers ; un *directeur* président

et un *chancelier* garde-des-sceaux et chargé de sceller tous les actes de la société, tous deux désignés par le sort, pour trois mois seulement; un *secrétaire perpétuel* élu par les suffrages des membres, dont la fonction est de tenir les registres, de conserver les archives et d'expédier la correspondance. Conrart, d'un consentement unanime, fut nommé secrétaire perpétuel.

Restait à donner un nom à la compagnie ainsi organisée. Les flatteurs voulurent l'appeler *l'Académie Éminente,* par allusion à la dignité du fondateur. D'autres proposaient des dénominations fastueuses, telles qu'aimaient à les prendre les Académies d'Espagne et d'Italie. Richelieu eut le bon sens de rejeter l'hommage des uns et les prétentions des autres, pour faire prévaloir le titre d'*Académie française*, qui, au mérite d'exprimer un fait incontestable, joignait celui de la simplicité et de la modestie. L'Académie reçut, le 29 janvier 1635, les lettres patentes de sa fondation.

L'Académie française s'occupa aussitôt de déterminer précisément quelles seraient ses fonctions. Faret fut chargé de composer un discours qui renfermât comme le projet de l'institution nouvelle et servît de préface à ses statuts. Dans cette pièce admirable, l'Académie détermine ses fonctions par l'idée même qu'elle se fait de la langue française, « laquelle plus parfaite déjà que pas une des langues vivantes, pourrait bien enfin succéder à la latine, comme la latine à la grecque, si on prenait plus de soin qu'on n'avait fait jusqu'ici de l'élocution, qui n'était pas à la vérité toute l'éloquence, mais qui en faisait une fort bonne et fort considérable partie. » Quant aux fonctions, elles devaient se renfermer dans le perfectionnement de la langue; et, comme les Académiciens le disent avec une naïveté énergique, ils se donnaient charge « de nettoyer la langue des ordures qu'elle avait contractées, ou dans

la bouche du peuple, ou dans la foule du Palais et dans les impuretés de la chicane, ou par les mauvais usages des courtisans ignorants, ou par l'abus de ceux qui la corrompent en l'écrivant, etc., etc.... » L'Académie, comme but principal, se proposait donc de continuer et d'affermir l'œuvre de Malherbe et de Balzac.

Conrart fut ensuite chargé de rédiger les statuts. Ils étaient en cinquante articles. Richelieu, à qui ils furent soumis, effaça le cinquième, qui était une plate flatterie à son adresse. Il portait « que chacun des académiciens promettait de révérer les vertus et la mémoire de Monseigneur leur protecteur. » L'égalité des Académiciens fut posée en principe et inscrite en termes formels dans l'article quinzième. Les prélats, les ducs, les maréchaux, les ministres devaient, pour être de la Compagnie, affronter l'épreuve de l'élection et s'ils étaient reçus, ils siégeaient au même titre que les écrivains, sans qu'il leur fût accordé aucun privilége particulier, *aucun honneur distinctif*, aucune préséance. Grande nouveauté assurément en 1635, mais nouveauté préparée et déjà pratiquée par l'hôtel de Rambouillet.

Lorsqu'il s'agit de donner une existence légale à l'Académie, le ministre rencontra une résistance inusitée. Le Parlement n'enregistra les lettres-patentes de fondation que le 10 juillet 1637, après un délai de deux ans et demi, et avec cette clause qui marquait ses défiances : « A la charge que ceux de ladite Assemblée et Académie ne connaîtront que de l'*ornement*, *embellissement* et *augmentation* de la *langue française*, et des livres qui seront par eux faits et par autres personnes qui le désireront et voudront. »

L'Académie n'eut pas d'abord de résidence fixe, et le Cardinal mourut sans lui avoir donné l'habitation magnifique qu'il lui préparait, dit-on. Après Richelieu, elle se choisit pour protecteur le chancelier Séguier et

désormais elle se réunit à son hôtel. « Quand je considère, dit poétiquement Pellisson, les différentes retraites qu'eut cette compagnie durant près de dix ans, tantôt à une extrémité de la ville, tantôt à l'autre, jusqu'au temps de ce nouveau protecteur, il me semble que je vois cette île de Délos des poètes, errante et flottante, jusques à la naissance de son Apollon (1). » Apollon désigne ici Louis XIV qui, à la mort de Séguier, en 1672, devint le protecteur de l'Académie. Il la logea au Louvre même, dans l'appartement qu'elle a toujours occupé jusqu'à son transfert au palais actuel de l'Institut.

Le but déterminé de l'Académie était de perfectionner la langue : elle régla ses occupations en conséquence. Elle se décida à publier successivement un dictionnaire, une grammaire, une rhétorique et une poétique. On chargea du dictionnaire Chapelain et le grammairien Vaugelas.

Claude Vaugelas était un savant, plein de bonté, d'honnêteté, de douceur et tout entier occupé de beau langage. Gentilhomme ordinaire et plus tard chambellan du duc d'Orléans, il avait vécu quarante ans à la cour, non pour s'y mêler d'intrigues politiques, mais pour y être plus au centre du bien dire. Un travail précieux qu'il intitula modestement *Remarques sur la langue française*, où il notait la valeur et la force de tous les mots et une traduction de Quinte-Curce furent ses seuls ouvrages (2). Voiture, qui était fort de ses amis, raillait

(1) « Il ne se peut rien assurément de plus élégant, dit M. Sainte-Beuve, pour dire que les séances se tenaient, ça et là, tantôt chez M. Desmaretz, rue *Cloche-Perce*, tantôt chez Chapelain, rue des *Cinq-Diamants*, et encore ailleurs. »

(2) Cette traduction de Quinte-Curce fut trente ans sur le métier. Elle était enfin achevée lorsque parurent quelques traductions de M. d'Ablancourt. Vaugelas en goûta tellement le style et la méthode, qu'il recommença tout son travail. « L'Alexandre de Philippe, disait pompeusement Balzac, est invincible et celui de Vaugelas est inimitable. »

Vaugelas de ses scrupules de langage et de la lenteur avec laquelle il rédigeait ses remarques. Il le défiait de jamais achever. L'usage changeait, remarquait-il, dans le moment même que Vaugelas cherchait à le constater. Il le comparait à l'Eutrapelus de Martial, ce barbier qui rase si lentement Lupercus, que tandis qu'il passe le rasoir d'un côté, la barbe repousse de l'autre.

Eutrapelus tonsor, dum circuit ora Luperci
Expungitque genas, altera barba subit.

Voiture disait: Altera *lingua* subit.

Vaugelas était bien l'homme qui convenait au travail du dictionnaire. Malheureusement il était pauvre et il dut attendre longtemps une pension de deux mille livres. « Eh bien, Monsieur, dit le Cardinal, lorsqu'il la lui accorda enfin, vous n'oublierez pas du moins dans le dictionnaire le mot de *pension*. — Non, Monseigneur, répondit l'écrivain avec plus de délicatesse, et encore moins celui de *reconnaissance*. » Vaugelas se mit aussitôt à l'œuvre. Malheureusement il mourut, et tous ses manuscrits furent saisis par ses créanciers (1). Il fallut plaider deux ans pour en obtenir la restitution. L'historien Mézeray lui fut alors donné pour successeur: il travailla trente ans et ne put finir. Le dictionnaire ne parut qu'en 1694, à cette époque de splendeur littéraire, où tous les genres avaient été marqués par des chefs-d'œuvre. Cette lenteur dans la composition d'un ouvrage aussi important s'explique sans peine. C'était le premier travail semblable, et il a servi dans la suite de modèle et de règle à tous les dictionnaires. L'Académie, du reste, ne se dissimula pas les imperfections de son œuvre, puisqu'elle s'employa presqu'immédiatement

(1) Vaugelas, né en 1585 à Meximieux, en Savoie, mourut en 1649.

à la refaire et que, dès l'année 1700, elle préparait une nouvelle édition. Mais le dictionnaire de 1694 est manifestement le plus méritoire : il suffit de le parcourir pour être certain qu'il émane d'un corps savant, sérieux, et d'une assemblée chrétienne. Les éditions successives ont fait disparaître peut-être des fautes et comblé des lacunes ; mais elles ont surtout diminué de plus en plus le profond respect que les premiers auteurs avaient montré pour la Religion et pour l'Église catholiques (1).

Après le dictionnaire, l'Académie songea à la grammaire. L'ouvrage fut encore plus longtemps à voir le jour; il ne parut qu'en 1705. Le principal auteur était l'abbé Regnier Desmarais, secrétaire perpétuel d'alors. Son livre ne comprend que le détail des parties du discours; la syntaxe manque absolument et devait être traitée à part. Cette grammaire n'a jamais été complétée ni réimprimée, et de nos jours elle est tout-à-fait oubliée.

Quant à la rhétorique et à la poétique, elles ont toujours été sur le métier, mais jamais achevées. Un académicien des plus connus, Patru, s'occupa du premier de ces deux ouvrages, et déjà on ne parlait guère moins de cette rhétorique à venir que de *la Pucelle* inédite. On décernait d'avance à l'auteur, qui était homme de goût et excellent humaniste, le titre de Quintilien fran-

(1) Le dictionnaire a eu six éditions. La seconde a paru dès 1718. Les autres se sont succédé en 1740, en 1762, en 1813, jusqu'à la sixième, publiée en 1835 avec une préface de M. Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie.

A côté de ce dictionnaire de l'usage, l'Académie a entrepris un grand *Dictionnaire historique de la Langue française* qui doit donner les diverses phases subies par tous les mots, depuis leur formation jusqu'à notre temps. Après quinze ans de travail, la docte compagnie a mis au jour, en 1858, un premier fascicule. Il comprend une partie seulement de la lettre A et occupe 368 pages. On a pu calculer que l'ouvrage entier, continué sur ces bases, en demanderait 76,000. Il est permis de prédire qu'il ne sera jamais achevé.

çais (1). Mais le soin excessif que Patru apportait à la correction de ses ouvrages, et qui, au dire de d'Olivet, « lui donnait le temps de vieillir sur une période, » empêcha sa rhétorique de paraître. En revanche, Patru donna occasion à un usage de l'Académie, qui est encore suivi. A sa réception, en 1640, il prononça un remercîment dont tout le monde fut tellement satisfait, que l'habitude de remercier la Compagnie s'introduisit alors et passa en règle. Ce fut l'origine des discours de réception, qui, d'abord peu étendus, devinrent par la suite des pièces considérables d'éloquence où le nouveau venu ne se bornait plus au compliment ordinaire, mais appréciait le mérite et les œuvres de son prédécesseur (2).

Tels furent les commencements de l'Académie et nous avons dit l'essentiel sur son origine, sa constitution intérieure et ses premières occupations. Elle eut la bonne fortune de trouver bientôt un historien digne d'elle. Ce fut Pellisson. Né à Béziers, en 1624, dans le protestantisme, il l'abandonna à l'âge de quarante-six ans, après de très-sérieuses études, pour embrasser la religion

(1) Boileau se bornait à comparer Patru à Quintilius, l'ami d'Horace à qui le poète lisait ses vers, et qui n'en laissait passer aucun de faible ni de languissant. Patru fut en effet pour le satirique français un juge et un censeur inexorable : « Feu M. Patru, mon illustre ami, écrit Boileau à Brossette, était non-seulement un critique très-habile, mais un très-violent hypercritique, et en réputation de si grande rigidité, qu'il me souvient que lorsque M. Racine me faisait sur des endroits de mes ouvrages quelque observation un peu trop subtile, comme cela lui arrivait quelquefois, au lieu de lui dire le proverbe latin : *Ne sis patruus mihi, n'ayez point pour moi la sévérité d'un oncle*, je lui disais : *Ne sis Patru mihi, n'ayez point pour moi la sévérité de Patru.* » (Lettre du 2 août 1703.)

(2) Olivier Patru, né en 1604, mourut en 1681. Il avait toujours été assez libre de croyance et peu réglé dans sa conduite. Après une vie donnée au monde et au plaisir, il fit une fin édifiante et chrétienne. Un jésuite très-instruit et très-aimable, le Père Bouhours, l'assista à ses derniers moments. « Les malheurs d'autrui, a écrit le religieux, le touchaient plus que les siens propres, et sa charité envers les pauvres, qu'il ne pouvait voir sans les soulager, lors même qu'il n'était pas trop en état de le faire, lui a peut-être obtenu la grâce d'une longue maladie, pendant laquelle il s'est tourné tout-à-fait vers Dieu : car, après avoir vécu en honnête homme et un peu en philosophe, il est mort en bon chrétien dans la participation des Sacrements de l'Eglise et avec les sentiments d'une sincère pénitence. »

catholique et entrer dans les ordres. Il était venu de bonne heure à Paris, où Conrart, alors son coreligionnaire, le fit connaître aux premiers académiciens. En 1652, il composa une histoire de la Compagnie en forme de lettre adressée à un de ses parents. Les académiciens ayant entendu la lecture de son ouvrage, nommèrent d'avance Pellisson à la première place vacante, et l'autorisèrent dès lors à assister aux assemblées, mais en décidant que semblable faveur ne serait plus faite à personne. Pellisson fut, du reste, élu d'une manière définitive, l'année suivante. Fénelon qui lui succéda a fait son éloge dans son discours de réception :

Son chef-d'œuvre, dit-il, est l'*Histoire de l'Académie*. Il y montra son caractère, qui était la facilité, l'invention, l'élégance, l'insinuation, la justesse, le tour ingénieux. Il osait heureusement, pour parler comme Horace. Ses mains faisaient naître les fleurs de tous côtés ; tout ce qu'il touchait était embelli. Des plus viles herbes des champs, il savait faire des couronnes pour les héros ; et la règle si nécessaire aux autres, de ne toucher jamais que ce qu'on peut orner, ne semblait pas faite pour lui.

Le livre n'était pas au-dessous de ces louanges magnifiques. Il est resté l'une des productions remarquables du dix-septième siècle ; il a été continué dans le siècle suivant par un érudit, l'abbé d'Olivet, mais la continuation est loin de valoir l'ouvrage principal. Pellisson est mort en 1693 (1).

Tous les résultats immédiats de l'institution de l'Aca-

(1) Remarquons, avant d'abandonner l'Académie, que presque tous les grands écrivains du dix-septième siècle en furent membres. On ne peut guère compter que cinq exceptions : Pascal, Descartes, le *Grand Arnauld*, Molière et Bourdaloue.

Pascal est mort à trente-neuf ans, avant la publication et le plein achèvement des *Pensées*, et il n'avait de son vivant d'autre titre que les *Provinciales*. De notre temps, on trouvera que c'était bien assez. Mais est-il étonnant que les contemporains aient pensé autrement ?

Descartes vivait à l'étranger, dans une ville de Hollande, et il ne parut que rarement à Paris.

Le *Grand Arnauld* aurait été reçu, s'il en avait manifesté le désir et s'il n'eût tenu qu'aux Académiciens, mais on savait bien que le protecteur, c'est-à-dire

5.

démie ne furent pas également bons. Là, comme à l'hôtel de Rambouillet, il y eut excès et abus. De même que le *précieux* était né d'une recherche prétentieuse des sentiments, des pensées et des mots, le soin trop scrupuleux et trop minutieux de la forme engendra le *purisme*. Ce fut une maladie dangereuse sans doute, mais passagère qui n'atteignit qu'un petit nombre d'esprits lents et timides. Les écrivains d'un vrai talent n'en furent pas entravés dans leur marche et, pendant que certains académiciens pesaient encore les mots et discutaient sur la légitimité de leur emploi, Corneille et Pascal, maîtres de cette langue si laborieusement formée, la fixaient par des œuvres de génie.

Dans la plus jolie scène de sa *Comédie des Académistes*, publiée en 1650, Saint-Evremont, un esprit libre et délicat, se moque du soin excessif donné à la forme et de toutes ces misérables galanteries servilement imitées des Espagnols, et qui furent pour un temps, nous le verrons, le lieu-commun universel de la poésie. Il nous présente l'auteur de la *Pucelle*, tournant un madrigal, et sacrifiant à cette mode si agréablement décrite par Boileau :

Faudra-t-il, de sens froid et sans être amoureux,
Pour quelque Iris en l'air faire le langoureux,

Louis XIV, n'eût pas ratifié le choix. Arnauld était d'ailleurs plus savant qu'homme de goût et plus théologien qu'écrivain.

Molière ne pouvait pas être de l'Académie. Elle n'aurait jamais permis qu'un des siens s'exposât chaque soir aux sifflets, dans l'exercice d'une profession regardée alors, par l'opinion publique, comme infamante. Depuis, les choses ont bien changé et la Compagnie a regretté au dix-huitième siècle les scrupules de ses premiers membres. Elle a fait placer le buste de Molière dans la salle de ses séances avec ce vers :

Rien ne manque à sa gloire : il manquait à la nôtre.

Bourdaloue était jésuite et religieux. Aucun religieux n'a reçu la glorieuse distinction d'un titre académique, que réprouvent ses vœux d'humilité. Seul, de nos jours, le P. Lacordaire a fait exception.

Lui prodiguer les noms de soleil et d'aurore,
Et toujours bien mangeant mourir par métaphore (1).

Chapelain montre bien le « sens froid » dont parle le satirique. Le fond de ses vers ne le touche guère, mais l'expression absorbe toute son attention et tout son travail. Voïci la scène :

CHAPELAIN *seul, composant des vers avec un soin ridicule et peu de génie.*

Tandis que je suis seul il faut que je compose
Quelque ouvrage excellent, soit en vers, soit en prose.
La prose est trop facile, et son bas naturel
N'a rien qui puisse rendre un auteur immortel.
Je quitte donc la prose et la simple nature,
Pour composer des vers où règne la figure.

Qui vit jamais rien de si beau...
Il me faudra choisir pour la rime *flambeau.*
Que les beaux yeux de la comtesse...
Je voudrais bien aussi mettre en rime *déesse.*

Qui vit jamais rien de si beau
Que les beaux yeux de la comtesse ?
Je ne crois point qu'une déesse
Nous éclairât d'un tel flambeau.

Aussi peut-on trouver une âme
Qui ne ressente point la flamme
Qu'allume cet œil radieux ?

Radieux me plaît fort : un œil plein de lumière
Et qui fait sur nos cœurs l'impression première
D'où se forment enfin les tendresses d'amour.
Radieux ! j'en veux faire un terme de la cour.

Sa clarté qu'on voit sans seconde
Eclairant peu à peu le monde,
Luira même un jour pour les Dieux.

Je ne suis pas assez maître de mon génie.
J'ai fait sans y penser une cacophonie ·

(1) Sat. IX.

Qui me soupçonnerait d'avoir mis *peu à peu?*
Ce désordre me vient pour avoir trop de feu.

Aussi peut-on trouver une âme
Qui ne ressente point la flamme
Qu'allume cet œil radieux?
Sa clarté qu'on voit sans seconde
S'épand enfin sur tout le monde
Et luira bientôt pour les Dieux.

Voilà ce qui s'appelle écrire avec justesse !
Et, ce qui m'en plaît plus, tout est fait sans rudesse :
Car tout ouvrage fort a de la dureté,
Si par un art soigneux il n'est pas ajusté.

Chacun admire deux soleils
Qui luisent dans ce beau visage,
Et croit la nature peu sage
Que le ciel n'ait pas leurs pareils.

Que voilà de beaux vers, la belle poésie !
Phébus, éclaire encore un peu ma fantaisie !
Divin père du jour, grand œil de l'univers,
Donne-moi cet ardeur qui fait faire des vers !

Et Chapelain continue. La pièce finie, il s'applaudit lui-même de l'art qu'il a déployé :

Je n'ai fait que vingt vers, mais tous vers raisonnés,
Magnifiques, pompeux, justes et bien tournés.
Par un secret de l'art, d'une grande déesse
J'oppose les appas à ceux de ma comtesse ;
Et des charmes divins, dans l'opposition,
Je fais voir la confusion.

Quant à l'autre couplet, j'y reprends la nature,
Qui des corps azurés a formé la structure,
De n'avoir su placer à ce haut firmament
Qu'un *soleil* seulement.

La comtesse en a deux : c'est au *ciel* une honte
Qu'un *visage* ici-bas en soleils le surmonte.
J'achève heureusement : il me fallait finir,
Aussi bien nos auteurs commencent à venir (1).

(1) Act. II, sc. 1.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Port-Royal.

Port-Royal a été, de toutes les institutions qui ont influé sur la formation de la langue au dix-septième siècle, la moins puissante, la moins féconde, et cependant la plus célèbre et la plus louée. La puissance d'un corps littéraire se marque par les grands principes auxquels il donne jour, et sa fécondité apparaît dans les hommes formés à son école et dans les œuvres sorties de leurs mains. Port-Royal n'a rien ajouté au dépôt des traditions du siècle, formé par Malherbe et Balzac, enrichi par l'hôtel de Rambouillet et par l'Académie. A proprement parler, ce ne fut point une société, avec des doctrines et des règles propres, surtout avec un esprit général ; mais seulement une réunion d'esprits particuliers rassemblés pour un dessein qui touchait beaucoup plus aux choses de la Religion et à la conduite de l'État, qu'aux choses de l'esprit et à la perfection du langage. Joseph de Maistre, qui n'a jamais été plus original ni plus vrai que dans ses chapitres sur Port-Royal, a démêlé cette absence de tout lien littéraire.

« Quand on dit que Port-Royal a *produit* de grands talents, écrit l'auteur de l'*Église Gallicane*, on ne s'entend pas bien. Port-Royal n'était point une institution. C'était une espèce de club théologique, un lieu de rassemblement, *quatre murailles* enfin, et rien de plus. Lorsque je dis au contraire que l'ordre des Bénédictins, des Jésuites, des Oratoriens, etc., a *produit* de grands talents, de grandes vertus, je m'exprime avec exactitude, car je vois ici un instituteur, une institution, un ordre enfin, un esprit vital qui a *produit* le sujet ; mais le talent de Pascal, de Nicole, d'Arnauld, etc., n'appartient qu'à eux, et nullement à Port-Royal, qui ne les forma point ; ils portèrent leurs connaissances et leurs talents dans cette solitude. Ils y furent ce qu'ils étaient avant d'y entrer. Ils se touchent sans se pénétrer, ils ne forment point d'unité morale : je vois bien des *abeilles*, mais point de *ruche*. »

Il manque donc à Port-Royal une inspiration littéraire commune. Les hommes y furent féconds, trop féconds pour leur gloire ; le grand Arnauld a produit plus de cent volumes, parmi lesquels bien peu sont encore lus. Mais la maison même resta stérile en œuvres de premier mérite : on ne peut lui attribuer que le triste pamphlet des *Provinviales*, fruit malheureux du génie de Pascal qui, à vrai dire, n'était pas de Port-Royal.

Pourtant, il n'est point de société qui ait été l'objet de louanges aussi magnifiques et d'un enthousiasme aussi soutenu. La liste complète de ses admirateurs comprendrait, à quelques noms près, toutes les illustrations du temps. Il faudrait y inscrire Gaston d'Orléans, Mlle de Montpensier, le cardinal de Retz, la duchesse de Longueville et Fouquet. A côté de ces hauts personnages viendraient bon nombre d'autres, de condition moins élevée, mais qui ne sont pas moins illustres : la marquise de Sévigné, Madame de Lafayette, Saint-

Simon, La Bruyère, Bacine et Boileau lui-même, qu'emporte et aveugle sa passion pour les Arnauld.

Les principales causes de cette réputation usurpée ne furent pas littéraires. Il y eut des causes religieuses: Port-Royal détestait les Jésuites, n'obéissait pas au Saint-Siége et soutenait tout un ordre d'idées contraires à la foi : par là il gagna bien des alliés dans une nation à peine guérie de la Réforme et des guerres de religion. Il y eut des causes politiques : Port-Royal était toujours de l'opposition et tenait pour les mécontents, partisan de Gaston d'Orléans sous Richelieu, de la Fronde sous Mazarin. Ce fut un moyen de se faire des appuis à une époque où l'autorité monarchique se maintenait avec peine. Enfin, il y eut aussi des causes littéraires.

Tout d'abord, il serait injuste de ne pas noter le mérite des écrivains qui formèrent cette réunion. Puisque Pascal ne fut de Port-Royal que par accident, on n'y compte pas un seul homme de génie, mais une foule de moralistes, de grammairiens, de biographes, de traducteurs, de savants estimables. Voltaire, dans le *Siècle de Louis XIV*, a dit des hommes de Port-Royal que, « par le tour d'esprit *mâle*, *vigoureux* et *animé* qui faisait le caractère de leurs livres et de *leurs entretiens*, ils ne contribuèrent pas peu à répandre en France le bon goût et la véritable éloquence. » — « Je déclare sur mon honneur, répond de Maistre, n'avoir jamais parlé à ces messieurs, ainsi, je ne puis juger de ce qu'ils étaient *dans leurs entretiens*; mais j'ai beaucoup feuilleté leurs livres, et je déclare avec la même sincérité que non-seulement, il ne serait pas en mon pouvoir de citer une page de Port-Royal, Pascal excepté, écrite d'un style *mâle, vigoureux* et *animé*, mais que le style *mâle, vigoureux* et *animé* est ce qui m'a paru manquer constamment et éminemment aux écrivains de Port-Royal. » De Maistre a raison: Leur style n'a point



l'originalité, ni la vie de la langue des maîtres, mais au-dessous d'eux, et en seconde ligne, il ne fait pas mauvaise figure et se recommande par la précision, la clarté et la pureté.

Ces qualités remarquables, les écrivains de Port-Royal ont été les premiers à les montrer dans une littérature qui, à part Balzac et Descartes, leurs contemporains, n'avait pas eu de prosateurs. Après avoir devancé leur époque, ils se trouvèrent bientôt en arrière; cependant, grâce à la secte qui ne les abandonna point, et dont les héritiérs les soutiennent encore aujourd'hui, ils n'en conservèrent pas moins leur réputation. « Mais, dit J. de Maistre, rien n'augmenta leur puissance sur l'opinion publique, comme l'usage exclusif qu'ils firent de la langue française dans tous leurs écrits. » Ce fut la première fois qu'on vit écrire en français par des docteurs qui se prétendaient orthodoxes, des ouvrages de philosophie, de théologie et de polémique religieuse. L'Eglise put ne pas s'applaudir de cette nouveauté et y trouver une conformité de plus avec les Calvinistes ; la popularité des auteurs et la diffusion de la langue y gagnèrent.

La valeur réelle qu'eut Port-Royal et l'importance infiniment plus grande qui lui fut donnée obligent à s'arrêter avec quelques détails sur son histoire, sur ses membres et sur leurs principaux écrits.

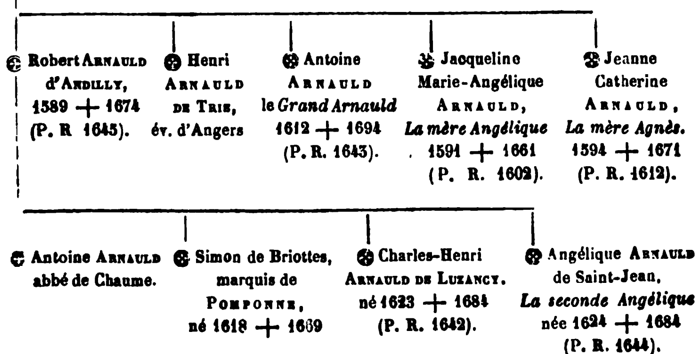
I.

L'abbaye de Port-Royal était située dans un vallon entouré de forêts, à six lieues de Paris, près du village de Chevreuse. Fondée au commencement du XIII[e] siècle, elle fut en 1602 donnée par Henri IV à Angélique Arnauld, fille d'un célèbre avocat, qui s'était fait un cer-

tain renom par des plaidoyers contre les Jésuites (1). La *Mère Angélique*, comme on l'appela plus tard, n'avait alors que onze ans, et, il y avait peu d'apparence qu'une fille faite abbesse à cet âge, eût été choisie de Dieu pour rétablir la règle dans une abbaye, tombée dans un grand relâchement. C'est le contraire qui arriva : Angélique réussit à faire adopter par ses filles toutes les austérités de la règle de saint Benoît, qu'elle pratiqua elle-même avec la dernière rigueur. Les religieuses affluèrent bientôt dans la maison ainsi renouvelée et, en 1626, on en comptait plus de quatre-vingts. La communauté se trouvant trop à l'étroit, fit l'acquisition d'une vaste maison du faubourg Saint-Jacques, qui prit le nom de Port-Royal de Paris. Toutes choses continuèrent à aller bien jusqu'à l'époque où Jean du Vergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, pénétra dans le monastère.

Saint-Cyran importa le jansénisme en France. Il avait

(1) Pour faciliter l'intelligence de ce chapitre, il est nécessaire de donner le tableau de la famille des Arnauld. Nous nous bornerons aux principaux membres, marquant de la parenthèse (P. R.) ceux qui furent de Port-Royal.



été le condisciple de Jansénius à l'université de Louvain et il avait étudié avec lui les matières de la grâce. Avide de prosélytisme, il chercha partout des partisans aux doctrines nouvelles que professait son ami; et comme il était ardent, opiniâtre et habile, ses efforts ne furent point sans succès. Il avait bien compris que son entreprise ne pouvait être durable qu'autant qu'il l'appuierait sur un corps religieux. Ce n'est que dans un institut, régulièrement organisé, qu'il peut y avoir tradition et perpétuité d'enseignement. Au lieu de fonder une congrégation nouvelle, Saint-Cyran crut qu'il valait mieux s'adresser aux sociétés déjà existantes. Il frappa à bien des portes. Saint Vincent de Paul, qu'il essaya de gagner, rompit avec lui, après avoir perdu tout espoir de le ramener, et lui ferma l'accès de la société de Saint-Lazare dont il était le fondateur. Le cardinal de Bérulle se laissa prendre et, malgré la résistance énergique du P. de Condren son successeur, la congrégation de l'Oratoire fut acquise au jansénisme. C'est par l'Oratoire que l'hérésie infectera les Pays-Bas; c'est dans les Pays-Bas que se réfugieront les écrivains exilés de France et qu'ils feront imprimer les livres du parti.

Saint-Cyran avait voulu faire de l'abbaye de Port-Royal, située dans la capitale, patronée par de puissants personnages et en grand renom de vertu et de sainteté, comme sa place d'armes et le centre de son action. Il y avait été introduit par la famille des Arnauld, par Arnauld d'Andilly surtout, et, à force d'intrigues, il était parvenu à se substituer, comme directeur spirituel, à l'évêque de Langres, Sébastien Zamet. En 1636, il avait gagné la confiance de la mère Angélique, de sa sœur, la mère Agnès, de toutes les religieuses, et il était maître absolu dans le monastère. Il eut alors un autre dessein. Il comptait sur l'influence de Port-Royal de

Paris et des pieuses filles qui l'habitaient, pour séduire les femmes du monde qui devaient ensuite porter la doctrine du parti dans les hautes classes et parmi les gens de cour ; il voulut restaurer Port-Royal-des-Champs et y créer une société de *Solitaires*, à la fois contemplative et militante, partagée entre la retraite et l'étude, qui aurait la difficile mission de convaincre les gens de lettres et les savants. Le premier solitaire fut l'avocat Antoine Le Maitre, neveu de la mère Angélique, qui, à l'âge de vingt-neuf ans, renonça au barreau et à tous les succès que son éloquence pouvait y prétendre. Il fut bientôt rejoint par Isaac Le Maitre de Saci, son frère. Antoine Le Maitre resta laïque ; Saci fut prêtre. Leur exemple y attira cinq ou six personnages moins connus ; et enfin, en 1643 et en 1645, Antoine Arnauld et Arnaul d'Andilly.

Les témoignages abondent sur la vie pieuse, recueillie, édifiante des solitaires. Voici l'un des plus singuliers ; il est tiré de mademoiselle de Montpensier, chaude admiratrice de Port-Royal. Elle s'y peint au naturel, c'est-à-dire avec sa promptitude à juger d'un coup et les hommes et les choses, et à prendre parti dans les questions, où elle est obligée de se reconnaître incompétente.

« Ces messieurs que j'ai nommés se retirèrent au dehors ; à leur exemple, beaucoup de personnes qui voulaient abandonner le monde y allèrent. Ils se mirent à écrire et firent des traductions admirables ; travaillaient à leurs jardins, assistaient les pauvres des environs ; enfin, menaient une vie qui n'est pas ordinaire. Dans leurs œuvres, ils portaient la pénitence plus loin pour les gens du monde que ne font d'ordinaire les *religieux, qui en ont plus affaire que ces messieurs-là, et qui par là ménagent quelquefois plus leurs intérêts que les consciences de leur prochain*. Cela déchaîna particulièrement les jésuites contre eux ; qui les nommèrent les *Jansénistes*, comme on dirait les *Calvinistes*, pour que ce nom, qui se rapporte à l'autre, effrayât d'eux et les fît passer pour hérétiques.

« Comme ce sont questions de théologie, et qu'il *n'appartient pas aux femmes d'en parler*, ni même à beaucoup d'hommes, c'est à ceux à qui Dieu a donné le pouvoir et le caractère d'en connaître, à les décider. Mais pour leurs mœurs, ce sont des gens admirables ; ils prêchent et ils écrivent avec la plus belle éloquence, font des ouvrages merveilleux à la gloire de l'Église et des Saints. Ils ont fait cette année une traduction de l'office que l'Église fait du Saint-Sacrement, qu'on dit qu'il n'y a rien qui doive plus convaincre les huguenots, et prouver par raisons fortes et évidentes les vérités de notre religion à ceux qui seraient assez malheureux pour manquer de foi. Leur dévotion est sincère ; retirés du commerce du monde, désintéressés des biens, des honneurs, charitables au dernier point. Si leur doctrine est mauvaise, il faut espérer qu'avec de si bonnes mœurs ils obtiendront par leurs prières les lumières nécessaires pour le connaître et pour la changer (1). »

« Ce Port-Royal, écrivait beaucoup plus tard Madame de Sévigné, est une Thébaïde, c'est un Paradis; c'est un désert où toute la dévotion du christianisme s'est rangée. »

Au moment même où renaissait Port-Royal-des-Champs, au mois de mai 1638, Saint-Cyran fut arrêté et conduit au château de Vincennes par ordre du roi, c'est-à-dire de Richelieu. On a longuement disputé des motifs réels de cet emprisonnement. La vérité est que le Cardinal avait deviné la nature de la secte nouvelle et pressenti les embarras qu'elle donnerait un jour au gouvernement Royal; il voulut l'étouffer dans son berceau : « Cet homme, disait-il en parlant de Saint-Cyran, est plus dangereux que dix armées; si l'on se fût également assuré de Luther et de Calvin, des torrents de sang n'eussent pas inondé la France et l'Allemagne durant cinquante ans. » Saint-Cyran continua à diriger de Vincennes le parti janséniste, que ces premières apparences de persécution grandissaient. Cependant, paraissait en 1640 le fameux *Augustinus*, où Jansénius pré-

(1) *Mémoires de Mlle de Montpensier*, année 1657.

tendait avoir résumé la doctrine de saint Augustin sur la grâce. L'auteur était mort avant la publication de l'ouvrage, qu'il avait soumis par testament au jugement de Rome. Saint-Cyran se fit le champion intrépide du livre. Il sortit de prison au mois de février 1643, deux mois après la mort de Richelieu, et presque immédiatement il reçut la bulle du Pape Urbain VIII, qui condamnait l'*Augustinus*. Après l'avoir lue, le sectaire, « ayant peine, raconte le janséniste Lancelot dans ses *Mémoires*, à digérer ce procédé de la Cour de Rome, *qu'il savait fort bien distinguer de l'Église Romaine,* ne put retenir son zèle pour la vérité et il dit, *par un certain mouvement intérieur, qui ne semblait venir que de Dieu :* Ils en font trop; il faudra leur montrer leur devoir. » Ainsi commençaient, dans la personne du chef de la secte, et ces « *distinctions,* » et ces « *mouvements intérieurs* » qui ont toujours aidé les jansénistes à éluder ou à combattre les volontés de l'Église. Cette fois le « *mouvement intérieur* » poussa Saint-Cyran à mettre dans les mains d'Antoine Arnauld une plume contre la décision du Souverain-Pontife. Cette même année il mourut. Il avait recommandé qu'on ne manquât pas de lui faire recevoir les Sacrements dès qu'il serait malade, de peur que ses ennemis ne l'accusassent d'être « mort en huguenot; » mais ses amis ne pouvaient rien contre la mort subite. Il fut frappé d'apoplexie; on se hâta d'appeler un prêtre : Saint-Cyran expira aux premières onctions.

Ce furent Arnauld d'Andilly et son frère Antoine Arnauld qui prirent alors le gouvernement de Port-Royal. Quelques jours avant la mort de Saint-Cyran, Antoine Arnauld avait publié le livre *De* (ou plutôt *Contre*) *la Fréquente Communion.* L'ouvrage était dirigé contre les Jésuites, coupables d'enseigner des doctrines opposées à l'*Augustinus* et aussi d'exercer une influence

que le parti janséniste n'eût pas été fâché de détourner à son profit. Son objet apparent était de montrer les abus de l'absolution facilement accordée aux pécheurs et des communions fréquentes. L'effet en fut désastreux, d'abord pour les religieuses de Port-Royal. Elles se montrèrent fidèles aux leçons d'Arnauld; la *grande* Angélique elle-même passa jusqu'à cinq mois sans communier, et une fois le jour de Pâques. La mère Agnès permettait à ses sœurs de rester quinze mois sans se confesser, déclarant qu'elle n'avait, en ce qui la concernait, *aucun sentiment de contrition ni d'humiliation de se voir privée des sacrements et qu'elle aurait bien passé sa vie comme cela sans s'en mettre en peine*. Mais le mal se répandit en dehors du monastère et produisit dans les classes élevées et chez les personnes pieuses, la tiédeur, le découragement et l'abandon des sacrements. C'est le résultat que saint Vincent de Paul constatait avec tristesse, dans une lettre adressée en 1643 à l'abbé D'Horgny et qui se termine par un passage où l'indignation, contenue longtemps, se fait jour et éclate :

· ... Et pour moi, je vous avoue franchement que, si je faisais autant d'état du livre de M. Arnauld que vous en faites, non seulement je renoncerais pour toujours à la Messe et à la communion par esprit d'humilité, mais même *j'aurais de l'horreur du Sacrement*, étant véritable qu'il le représente, à l'égard de ceux qui communient avec les dispositions ordinaires que l'Église approuve, comme un piége de Satan et comme un venin qui empoisonne les âmes, et qu'il ne traite rien moins ceux qui en approchent en cet état, que de chiens, de pourceaux et d'antechrists. Et quand on fermerait les yeux à toute autre considération, pour remarquer seulement ce qu'il dit en plusieurs endroits des dispositions admirables sans lesquelles il ne voudrait pas qu'on communie, se trouvera-t-il un homme sur la terre qui eût si bonne opinion de sa vertu, qu'il se crût en état de communier dignement? Cela n'appartient qu'à M. Arnauld qui, après avoir mis ces dispositions à un si haut point que saint Paul eût appréhendé de communier, ne laisse pas de se vanter par plusieurs fois dans son apologie qu'il dit la Messe tous les jours, en quoi son humilité

est d'autant admirable qu'on doit estimer sa charité et la bonne opinion qu'il a de tant de sages directeurs, tant séculiers que réguliers, et de tant de vertueux pénitents qui pratiquent la dévotion, dont les uns et les autres servent de sujet à ses invectives ordinaires. »

« Dans toute la correspondance du bon saint Vincent de Paul, dit M. l'abbé Maynard son nouvel historien, on ne retrouverait pas un autre exemple de cette vivacité, de ce mouvement ironique (1). »

Une femme de bon sens et d'esprit, Madame de Choisy, écrivait à propos de l'indifférence toute nouvelle que les gens de cour montraient pour les sacrements : « ....: Avant toutes ces questions-ci, quand Pâques arrivait, ils étaient étonnés comme des fondeurs de cloches, ne sachant où se fourrer, et ayant de grands scrupules ; présentement ils sont gaillards et ne songent plus à se confesser, disant : *Ce qui est écrit est écrit*. Voilà ce que les Jansénistes ont opéré à l'égard des mondains (2). » Il existe plusieurs lettres de Madame de Sévigné, où elle reproche ses communions multipliées à Madame de Grignan sa fille, et l'engage à ne pas se montrer « plus dévote que saint Louis, qui ne communiait que cinq fois l'année. » Il serait indis-

(1) M. Maynard est un littérateur distingué, très-versé dans les études d'histoire littéraire. Il a publié sur les commencements du dix-septième siècle trois ouvrages remarquables, auxquels nous avons beaucoup emprunté. Voici leurs titres : *Pascal, sa vie, son caractère, ses écrits et son génie ; — Les Provinciales et leur réfutation ; — Saint Vincent de Paul, sa vie, son temps, ses œuvres, son influence.*

(2) La lettre très-curieuse de Mme de Choisy a été pour la première fois tirée des manuscrits de Conrart et publiée en 1852 par M. Léon Aubineau. On y lit cet autre passage intéressant à l'adresse de Mme de Sablé, précieuse de haut rang, qui, après beaucoup d'aventures, s'était jetée dans la dévotion de Port-Royal.

« Elle trouve donc mauvais que j'aie prononcé une sentence de rigueur contre M. Arnauld. Qu'elle quitte sa passion comme je fais la mienne, et voyons s'il est juste qu'un particulier, sans ordre du roi, sans bref du Pape, sans caractère d'évêque ni de curé, se mêle d'écrire incessamment pour réformer la religion et exciter par ce procédé-là des embarras dans les esprits, qui ne font autre effet que celui de faire des libertins et des impies. »

cret de demander à l'aimable marquise par qui elle a été si bien mise au courant des habitudes pieuses de saint Louis ; probablement sa science émane de quelque libelle janséniste, fils de la *Fréquente Communion* (1). Plus tard, Bossuet fera écho aux paroles de saint Vincent de Paul en se plaignant « de ces nouvelles maximes qui ne font que resserrer les cœurs, troubler les bonnes consciences et aliéner de la communion ; » et, en écrivant à une religieuse de Jouarre, à propos de confesseurs qui éloignaient des sacrements les âmes les plus fidèles : « Je remédierai à ce désordre, et je ne permettrai pas qu'on établisse là-dessus de fausses et excessives rigueurs. Ceux qui ramassent avec tant de soins les sentences rigoureuses des Pères, seraient bien étonnés de voir celles où ils disent que la multiplicité des péchés, ce qui s'entend des véniels, loin d'être un obstacle à la communion, est une raison pour s'en approcher. »

A partir de la *Fréquente Communion*, l'histoire de Port-Royal se confond tellement avec l'histoire du jansénisme, qu'il est indispensable d'en rappeler les principales circonstances.

Au mois de juillet 1649, Nicolas Cornet, docteur de Navarre et maître de Bossuet, syndic de la Faculté de théologie, dénonça cinq propositions qu'il regardait comme le résumé de toutes les erreurs de l'*Augustinus*. Les cinq propositions furent déférées par l'assemblée du clergé de France au jugement du Saint-Siége. Rome examina la cause avec la lenteur, le sérieux et la sagesse qu'Elle apporte à toutes les affaires : Elle prononça le 9 juin 1653, par la bulle *Cum occasione*, où le

(1) Madame de Sévigné paraît avoir aimé beaucoup le livre de la *Fréquente Communion*. Elle le donnait à lire aux filles de Sainte-Marie, ses religieuses de prédilection. « Je leur ai fait prêter un livre dont elles sont charmées, écrit-elle à Madame de Grignan, c'est la *Fréquente ;* mais c'est le plus grand secret du monde. »

Pape Innocent X condamnait les propositions comme hérétiques. Cette même année 1653, les évêques de France, présidés par le cardinal Mazarin, adhérèrent à la censure pontificale.

Les jansénistes ne pouvaient plus, à moins de se constituer en dehors de l'Église, soutenir directement la doctrine des cinq propositions. Ils eurent recours alors à un subterfuge et inventèrent la fameuse distinction du *fait* et du *droit*. Les cinq propositions étaient bien légitimement condamnées et contenaient une doctrine hérétique, ils en convenaient; mais elles n'avaient pas été censurées dans le sens de Jansénius et ne se trouvaient pas dans son livre. Ils paraissaient ainsi respecter la bulle d'Innocent X, sans abandonner la doctrine de l'*Augustinus*. Car s'ils se croyaient obligés d'accepter les décisions pontificales sur un point de *droit* et de dogme, ils n'étaient pas tenus, disaient-ils, d'avoir la même soumission sur un point de *fait*, comme le sens d'un auteur et le contenu d'un livre.

« Sans doute, dit très-bien M. Maynard, l'Église n'est pas infaillible sur des faits purement profanes ou purement personnels; mais il en est autrement des faits *dogmatiques*, c'est-à-dire inséparablement liés à une question de foi. Admettez la faillibilité de l'Église en pareil cas, et aussitôt la foi et la tradition chrétiennes se trouveront compromises. Évidemment l'inspiration et l'autorité de l'Église deviendraient illusoires, si Elle ne pouvait condamner que des erreurs abstraites, sans avoir le droit de décider jamais que ces erreurs appartiennent à tel homme, à tel livre. Tous les hérétiques échapperaient à ses anathèmes, se moqueraient d'Elle et de ses décisions. » Telle était l'espérance du parti janséniste qui voulait, sous l'autorité nominale du Pape, vivre dans une entière indépendance et rester dans l'Église, tout en Lui désobéissant. De Maistre a défini ce

caractère exceptionnel de la secte : « L'Église, depuis son origine, dit-il, n'a jamais vu d'hérésie aussi extraordinaire que le jansénisme. Toutes en naissant se sont séparées de la communion universelle, et se glorifiaient même de ne plus appartenir à une Église dont elles rejetaient la doctrine comme erronée sur quelques points. Le jansénisme s'y est pris autrement ; il nie d'être séparé ; il composera même, si l'on veut, des livres sur l'unité dont il démontrera l'indispensable nécessité. Il soutient, sans rougir ni trembler, qu'il est membre de cette Église qui l'anathématise. Jusqu'à présent, pour savoir si un homme appartient à une société quelconque, on s'adresse à cette même société, c'est-à-dire à ses chefs, tout corps moral n'ayant de voix que par eux ; et dès qu'elle a dit : *Il ne m'appartient pas*, ou : *Il ne m'appartient plus*, tout est dit. Le jansénisme seul prétend échapper à cette loi éternelle ; *illi robur et æs triplex circa frontem*. Il a l'incroyable prétention d'être de l'Église catholique, malgré l'Église catholique. »

L'Église poursuivit les hérétiques sur le nouveau terrain où ils se plaçaient. Les évêques de France en 1654 et le successeur d'Innocent X, Alexandre VII, prononcèrent successivement que les cinq propositions avaient été condamnées dans le sens de Jansénius. Pour arrêter les progrès de l'erreur et rendre inutiles par avance tous les prétextes, les deux assemblées du clergé de France, en 1657 et 1661, proposèrent un *formulaire* de foi qui embrassait la question de droit et la question de fait. Toutes ces déclarations solennelles n'amenèrent pas les Jansénistes à se soumettre. Pendant qu'ils exploitaient le génie de Pascal pour déverser le ridicule sur les Jésuites, leurs adversaires les plus infatigables, les chefs du parti obtenaient des vicaires-généraux de Paris, administrateurs du diocèse pour le cardinal de Retz, exilé, un mandement dans lequel ils

insinuaient qu'un *silence respectueux* était suffisant pour la question de fait. Ce mandement fut condamné en Cour de Rome et Alexandre VII prescrivit, en 1665, un formulaire analogue à celui qui avait déjà été rédigé en France. Ce formulaire devait être signé par tout le clergé régulier et séculier du royaume, même par les religieuses. Tous les évêques souscrivirent purement et simplement au formulaire. Il n'y eut que quatre opposants : Pavillon, évêque d'Aleth; Caulet, évêque de Pamiers; Chouart de Buzenval, évêque de Beauvais, et Henri Arnauld, évêque d'Angers. Tous quatre déclaraient sur la question de fait s'en tenir au *silence respectueux*. Clément IX, successeur d'Alexandre VII, fut offensé de cette obstination, et voulut exiger des opposants la révocation de leurs mandements. On lui fit craindre une résistance qui pouvait conduire au schisme. L'excellent Pontife se contenta de lettres qui lui furent écrites, en 1669, et dans lesquelles les évêques professaient une soumission entière, tandis qu'en réalité ils faisaient ou plutôt renouvelaient leurs réserves. C'est ce qu'on appela en langage un peu emphatique la *paix de l'Eglise* ou la *paix de Clément IX*.

Port-Royal avait refusé de signer le formulaire. Les religieuses de Paris et celles qui, en 1648, étaient retournées dans la maison des Champs, agrandie et bientôt abandonnée par les Solitaires, montrèrent une obstination qui finit par attirer sur elles la colère de Louis XIV. De premières mesures sévères avaient été prises. On leur avait enlevé leurs pensionnaires, on leur avait défendu provisoirement de recevoir des novices, enfin on avait éloigné les confesseurs jansénistes, et en particulier M. Singlin, qui dirigeait les consciences depuis la mort de Saint-Cyran. Le successeur du cardinal de Retz, Hardouin de Péréfixe, résolut de triompher de l'opposition des religieuses. Il fit une première

visite dans le monastère de Paris et y montra une grande douceur, au témoignage de la Mère Agnès elle-même, se bornant à faire entendre qu'il serait obligé de traiter comme personnes présomptueuses et téméraires les sœurs qui résisteraient plus longtemps à l'autorité de l'Église. Sa démarche toute paternelle fut inutile et il fallut qu'il se résignât, bien qu'avec douleur, à faire acte d'autorité. Le 26 août 1664, l'archevêque revint à Port-Royal, accompagné d'un nombreux clergé et avec une escorte de soldats. Il assembla la Communauté et annonça qu'il avait résolu de disperser en différents monastères douze des principales religieuses. La Mère Angélique était morte en 1661; sa sœur, la Mère Agnès, âgée de soixante-onze ans et accablée d'infirmités, fut comprise au nombre des sœurs exilées, ainsi que trois filles d'Arnauld d'Andilly, parmi lesquelles se trouvait Angélique de Saint-Jean, la *Seconde Angélique*, alors abbesse. Pour les remplacer, le prélat avait fait venir six religieuses de la Visitation et il remit entre leurs mains le gouvernement de la maison. La principale était la Mère Louise-Eugénie de Fontaines, l'une des plus anciennes et des plus éclairées de son ordre. L'historien de la vie de cette sainte fille rapporte que le prélat parla aux religieuses de Port-Royal avec l'onction de Saint-François de Sales. Mais les sœurs rebelles ne furent pas touchées et elles se montrèrent « si prévenues, que rien n'est plus terrible que ce que l'on vit, et rien ne prouve tant que l'Esprit de Dieu ne les conduisait pas. On faisait des protestations, on appelait comme d'abus, on se récriait, on ne voulait pas recevoir la Mère Eugénie. » Ce ne furent point les seules scènes de désordre qui eurent lieu à Port-Royal. La reine Anne d'Autriche étant allée voir la Mère Eugénie, reçut les religieuses qui s'étaient rangées à leur devoir; mais elle ne voulait pas voir les désobéissantes :

« Il ne fut pas possible de les empêcher de se présenter devant elle, dit le biographe déjà cité ; elles se mirent dans un endroit où elle devait passer, criant si tumultueusement que la reine ne put se retenir de leur témoigner son sentiment. — Cela fait horreur, s'écria-t-elle, de voir des religieuses désobéir à leur évêque et même au Pape ! » La Mère Eugénie ne put réussir à ramener qu'un très-petit nombre des filles placées sous sa direction. En 1665, toutes les récalcitrantes furent laissées libres de se rendre à Port-Royal-des-Champs et il fut résolu que les deux maisons seraient désormais séparées. Cette séparation devint définitive en 1669, après la *paix de l'Église*, et les biens furent partagés. Le roi se réserva le droit de nommer lui-même l'abbesse du monastère de Paris, qui, complètement pacifié, échappa pour toujours à l'hérésie. Port-Royal-des-Champs persévéra dans sa révolte jusqu'au moment où Louis XIV en obtint la suppression du pape Clément IX. C'était en 1708, juste un siècle après la nomination de la Mère Angélique comme abbesse.

Les solitaires avaient été dispersés ou s'étaient dispersés de plein gré, quelques années avant la séparation des monastères. Leur longue retraite avait été marquée par de savants ouvrages et aussi par l'institution des *Petites Écoles*. Le but était de faire concurrence aux Jésuites, de leur disputer l'éducation de la jeunesse et de leur arracher, s'il était possible, les nouvelles générations.

Les *Petites Écoles* subirent des vicissitudes très-diverses. La première idée en vint à Saint-Cyran, qui mourut sans l'avoir réalisée. Il y eut aussitôt après sa mort des tentatives isolées à la Maison des Champs. Vers 1646, un premier établissement régulier fut fondé à Paris même, près de la maison de la Ville. Dispersé en 1650, après quelques années de prospérité, le col-



lége refleurit de 1653 à 1656, non plus à Paris, mais aux Champs et en trois endroits différents, les Granges, le Chesnai, et les Trous, châteaux voisins du monastère. En 1656, il y eut une nouvelle dispersion, point absolument complète encore. Elle laissa subsister un reste qui disparut à jamais dans l'année 1660. Les *Petites Écoles* avaient duré environ quinze ans.

Dans le cours de ces quinze années d'une existence toujours menacée et souvent interrompue, les *Petites Écoles* ne comptèrent jamais beaucoup d'élèves. Il serait impossible d'en fixer bien exactement le chiffre ; mais, en évaluant au plus haut, il est douteux que le nombre total des différents groupes, même au temps de la pleine prospérité, ait dépassé cinquante à la fois. Il est vrai que Port-Royal gagnait en qualité ce qu'il perdait du côté du nombre. Beaucoup des jeunes gens élevés par ses soins ont marqué plus tard dans le monde et quelques-uns ont fait le plus grand honneur à leurs maîtres. On citerait les deux messieurs Bignon, l'un conseiller d'État, l'autre, premier président du grand Conseil ; M. de Bagnols, aussi conseiller d'État, M. de Harlay, l'un des signataires de la paix de Ryswick; Du Fossé et Lenain de Tillemont qui furent solitaires de Port-Royal.

C'est du collége de Port-Royal, a dit quelque part La Harpe, que sont sortis et Pascal et Racine. — Pour Pascal, la chose est fausse ; il ne connut pas d'autre éducation que celle de la famille, et c'est tout à fait à l'âge d'homme, qu'il mit sa plume au service de la secte. Quant à Racine, il perfectionna ses études à Port-Royal et n'y resta qu'un très-petit nombre d'années, insuffisantes pour influer notablement sur la formation et le développement de son esprit. Et quand même Pascal et Racine auraient parcouru là tout le cercle de leurs études, on ne pourrait point encore prétendre, dans

le sens de La Harpe, qu'ils sont sortis de Port-Royal.

« Celui qui dirait, remarque de Maistre, que le grand Condé apprit chez les Jésuites à gagner la bataille de *Senef*, serait tout aussi philosophe que La Harpe l'est dans cette occasion. Le génie ne *sort* d'aucune école; il ne s'acquiert nulle part et se développe partout; comme il ne reconnaît point de maître, il ne doit remercier que la Providence. »

« Ceux qui présentent ces grands hommes comme des productions de Port-Royal, se doutent peu qu'ils lui font un tort mortel aux yeux des hommes clairvoyants: on ne lui cherche de grands noms que parce qu'il en manque. Quel ami des Jésuites a jamais imaginé de dire, pour exalter ces pères : C'est de leur école que sont sortis Descartes, Bossuet et le prince de Condé ? »

Bien des innovations précieuses dans la marche et la méthode des études datent de Port-Royal. Auparavant, on s'obstinait à faire épeler les enfants sur du latin, c'est-à-dire sur une langue qu'ils ne connaissaient aucunement. Les solitaires enseignèrent à lire sur du français, et, dans le français, sur les mots de l'usage le plus commun. Dans les colléges du temps, le latin prenait les élèves à l'*a b c d*, et ne les quittait plus; c'est en latin qu'étaient écrits tous les livres d'études, grammaire, prosodie, dictionnaire, poétique, etc. « Les malheureux enfants, dit M. Sainte-Beuve, avaient toujours affaire à l'inintelligible pour se diriger vers l'inconnu. » Aux *Petites Écoles*, on exerça d'abord les jeunes gens au français, qu'on leur faisait lire et parler beaucoup avant de les livrer au latin. Et ce latin même était enseigné dans la seule langue qui leur fut intelligible et familière, c'est-à-dire encore en français où, comme nous verrons, furent écrits les livres d'enseignement de Port-Royal. Enfin l'étude du grec était très-négligée au dé-

but du siècle, à peine effleurée dans les classes et encore à travers le latin. Messieurs de Port-Royal voulurent qu'on s'appliquât davantage à la langue d'Homère, de Démosthène et de saint Jean Chrysostôme. Un des leurs, Claude Lancelot, qui était un helléniste distingué, forma d'excellents élèves, parmi lesquels Racine. Lancelot mettait de bonne heure les élèves aux prises avec le grec, qu'il leur enseignait directement sans l'intermédiaire du latin qui en diffère beaucoup plus que le français (1).

II.

Les Arnauld furent le centre et l'âme de tout Port-Royal. Cette famille formait une véritable tribu. Le chef de la race, Antoine Arnauld, fut père de vingt enfants; son fils aîné, Arnauld d'Andilly, en eut quinze. La plupart, hommes et femmes, finirent par se retirer à la maison de Paris ou à la maison des Champs; ceux qui restèrent dans le monde se rattachèrent par leurs affections, par leurs démarches, par leurs intrigues à la secte que dirigeaient leurs parents. Mais tous, hommes de cour, solitaires ou religieuses, se distinguent par un orgueil opiniâtre et intraitable, qui est comme le patrimoine héréditaire de la famille. L'archevêque de Paris disait des religieuses rebelles : « Elles sont pures comme des anges, mais orgueilleuses comme

(1) Mademoiselle de Montpensier a parlé aussi des *Petites Écoles* pour les louer : «Il y avait à Port-Royal-des-Champs un petit collége où on recevait des pensionnaires qui étaient parfaitement bien élevés non-seulement à la crainte de Dieu et à l'étude, mais on leur apprenait mille sciences nécessaires au monde et à bien vivre ; de sorte que (au contraire) des écoliers qui, d'ordinaire, lorsqu'ils sortent des colléges, sont sots et pédants, et à qui il faut du temps premier que de parvenir à la société des honnêtes gens, ceux-là sortant de leurs études, avaient la même politesse que s'ils avaient été nourris dans la cour et le grand monde. On fit défense à ceux qui tenaient ce collége de plus recevoir d'enfants, et ces ordres furent portés par un exempt du roi, et en cette rencontre, on connut visiblement que les jésuites avaient agi. (Mémoires de Mlle de Montpensier, année 1657.)

des démons. » Le mot est vrai de tous les Arnauld, surtout dans sa seconde partie. Ils firent preuve de qualités peu communes d'esprit et de caractère, et ils surent commander aux passions grossières et triompher des piéges des sens ; mais l'orgueil vicia et tous ces talents et toutes ces vertus. L'orgueil des Arnauld se manifeste dans la vie ordinaire par une vanité qui appelle et qui souffre tous les éloges : « Surtout, disait Racine dans sa deuxième lettre à Nicole, louez vos Messieurs et ne les louez pas avec retenue. Vous les placez justement après David et Salomon. Ce n'est pas assez, mettez-les devant. Vous ferez un peu souffrir leur humilité; mais ne craignez rien ; ils sont accoutumés à bénir ceux qui les font souffrir. » Entre parents, ils ne se ménageaient point les compliments et s'accordaient volontiers tous les genres de mérites. Angélique de Saint-Jean ne pouvait s'empêcher de reconnaître la *facilité* qu'avaient les siens *de produire tout ce qu'ils faisaient, et à se donner des louanges*. Si le docteur Antoine Arnauld écrivait si bien, c'est, disait d'Andilly, *qu'il parlait simplement la langue de sa maison*, et le docteur, pour ne pas être en reste, répondait que *l'éloquence était à son frère un bien comme héréditaire*. Il faut aller chercher des preuves plus abondantes dans les *Mémoires* laissés par les chefs de la famille. Les matériaux de ce travail ont été rassemblés, il y a vingt ans, par M. Varin, savant honnête et impartial, et ils forment un livre curieux : *La Vérité sur les Arnauld*, que nous sommes heureux de prendre pour guide (1).

(1) M. Sainte-Beuve a publié sous le titre : *Port-Royal*, cinq gros volumes qui comptent plus de deux mille pages. Il y a là une longue apologie du jansénisme, avec toute sorte d'échappées sur l'histoire religieuse, politique et littéraire du dix-septième siècle. L'auteur qui est homme d'infiniment d'esprit et qui se plait aux occasions de le faire briller, révèle souvent, par malice, bien des misères à la charge de ses héros. Personne assurément ne trouvera mauvais que nous ayons quelquefois profité des aveux de M. Sainte-Beuve.

Arnauld d'Andilly fut après Saint-Cyran l'homme d'action du parti janséniste, comme son frère, le grand Arnauld, en a été le principal écrivain. Il montra un instant les goûts du monde et un certain attachement à ses plaisirs ; on le vit souvent à l'hôtel de Rambouillet, et la *Guirlande de Julie* compte un madrigal de sa composition. Mais bientôt l'ambition s'éveilla et il s'adonna tout entier aux affaires et au soin de sa fortune. Lui-même donne la mesure de l'étendue de ses désirs. Il avoue franchement dans ses *Mémoires* « que nulle autre fortune ne peut rendre un homme véritablement heureux selon le monde, que celle des souverains. » Et dans une lettre à madame de Sablé : « Vous me pardonnerez la pensée qui m'a toujours empêché de pouvoir comprendre qu'il y ait une autre condition fort souhaitable selon le monde, sinon celle de roi. » Ne pouvant être roi lui-même, Arnauld d'Andilly voulut former un roi ou tout au moins un prince. Ce fut le but de toute la première partie de sa vie. C'est pourquoi il fit à Gaston d'Orléans, longtemps héritier présomptif du trône, une cour qui fut si assidue. Malheureusement Gaston n'eut point de fils et il en naquit un à Louis XIII.

Aussitôt il se montra très-empressé auprès d'Anne d'Autriche qui lui avait promis, s'il faut l'en croire, de lui confier le Dauphin *pour l'élever comme il voudrait*. A la mort de sa femme, en 1637, il avait résolu de se retirer du monde. Six années s'écoulèrent sans qu'il se décidât à exécuter son dessein. Saint-Cyran mourut en 1643 et lui légua son cœur à la condition qu'il effectuerait enfin sa retraite à Port-Royal. Il attendit deux ans encore. Tout à coup, après la nomination d'Hardouin de Péréfixe comme précepteur du jeune Louis XIV, il se renferma à Port-Royal où il devint, disent ses biographes, surintendant des jardins. Mais le soin des fleurs

et des fruits ne l'absorba point tout entier. Du fond de sa solitude, il resta le grand négociateur de toutes les affaires. Né courtisan et avec un talent peu ordinaire pour l'intrigue, il flattait toutes les puissances, pour le plus grand intérêt de la famille et du parti. Ainsi il réussit d'abord à gagner au jansénisme le maréchal Fabert et il eut, quelque temps, toute la confiance de l'abbé Rancé, le vénérable réformateur de la Trappe. Mais Fabert et Rancé se refroidirent bientôt et lui échappèrent. Ainsi il se ménagea longtemps auprès d'Anne d'Autriche le crédit dont il n'avait pas pu user pour lui-même et qu'il espérait tourner au profit de son fils Pomponne, futur ministre. Du reste, il ne cherchait pas seulement l'amitié des grands, mais il avait pour principe de *se faire des amis de toutes conditions*, à la cour, à l'armée, au parlement, dans toutes les communantés religieuses, parmi les écrivains surtout. Il avait pour gagner ces derniers une méthode sûre peut-être, mais assurément originale : « Je me souviendrai toujours, dit le grand Arnauld, de ce que m'a dit autrefois M. d'Andilly, que quand on lui faisait présent de quelque livre, et qu'il craignait qu'il ne fût pas trop bon, il en faisait le remerciement dès qu'il l'avait reçu, avant que d'avoir eu le temps d'en pouvoir rien lire, afin de ne pas être obligé de dire ce qu'il en pensait... » Il est bien entendu qu'il ne montrait pareille condescendance que pour les seuls amis de Port-Royal; pour les autres il était intraitable, et il ne pardonnait à personne de ne point partager les erreurs et les passions jansénistes (1). « Je crois fermement, dit Mme de Choisy

(1) C'était la tactique du parti. Racine nous apprend qu'on mettait une petite condition à l'estime et aux éloges à distribuer aux savants, c'est qu'ils fussent partisans de l'*Augustinus*. « Ce n'était pas assez, pour être savant, d'avoir étudié toute sa vie, d'avoir lu tous les auteurs, il fallait avoir lu Jansénius et n'y avoir point lu les propositions. » Et cette complaisance n'était pas seulement littéraire : « Qu'une

dans sa lettre, que si M, d'Andilly savait que j'eusse l'audace de n'approuver pas les Jansénistes, il me donnerait un bon soufflet. » Et pourtant Mme de Choisy était l'une de ses plus vieilles amies et de ses plus chères dirigées.

Arnauld d'Andilly a laissé des *Mémoires*.

L'emportement et l'opiniâtreté d'Arnauld d'Andilly furent dépassés par son plus jeune frère, Antoine Arnauld, le docteur en Sorbonne, que son siècle s'est plu à nommer *le grand Arnauld*. D'Andilly se serait prêté quelquefois à des accommodements et aurait consenti à des concessions; le grand Arnauld fut toujours intraitable. La lutte était comme un besoin de sa nature; elle a rempli toute sa vie. A quatre-vingts ans, il ne voulait point consentir à prendre un repos nécessaire : *N'aurez-vous donc pas l'éternité pour vous reposer?* répondait-il à son ami Nicole, qui lui conseillait le calme et la retraite.

On peut distinguer trois périodes dans la vie d'Antoine Arnauld, toutes trois également militantes. La première va de la *Fréquente Communion* jusqu'à la *Paix de l'Eglise*. Le docteur commence à y mettre en pratique les derniers conseils de sa mère, qui, sur son lit de mort, l'avait engagé à *se donner tout entier à la défense de la vérité, quand il irait de la perte de mille vies*. C'est le temps du plus grand éclat de Port-Royal-des-Champs, où Antoine Arnauld s'était retiré en 1643. C'est le temps de ses *Lettres à un duc et pair* où il justifiait Jansénius, et qui le firent solennellement rayer de la liste des docteurs de Sorbonne; c'est enfin le temps des *Lettres Provinciales*, écrites sur son conseil et sous son inspiration.

femme fût dans le désordre, dit encore Racine, qu'un homme fût dans la débauche, s'ils se disaient de vos amis, vous espériez toujours de leur salut; s'ils vous étaient peu favorables, quelque vertueux qu'ils fussent, vous appréhendiez toujours le jugement de Dieu sur eux.

La deuxième période commence à la *paix de l'Eglise*, et elle dure à peine quelques années. Arnauld tourne contre les calvinistes l'ardeur impétueuse de sa controverse, et il publie son plus grand et son plus bel ouvrage : *La Perpétuité de la foi de l'Eglise catholique touchant l'Eucharistie.* Ce livre eut l'honneur d'être loué par un grand nombre d'évêques et approuvé successivement par les papes Clément IX, Clément X et Innocent XI. L'auteur, présenté à Louis XIV, fut comblé de marques de distinction. On songea sérieusement à lui donner le chapeau de cardinal, mais la tranquillité ne fut pas longue : Arnauld recommença ses publications jansénistes ; de là, nouvelle disgrâce. Cette fois, il fut obligé de s'enfuir dans les Pays-Bas. C'est alors, en 1679, que commence la troisième période, celle de l'exil.

Arnauld passa les quinze dernières années de sa vie, en terre étrangère, occupé tout à la fois et de la guerre qu'il continuait à faire aux calvinistes, et d'une polémique contre le philosophe Malebranche et surtout des libelles dont il ne cessa d'inonder la France. Il mourut, en 1694, à Bruxelles, plus entêté d'hérésie que jamais, et le cœur toujours emflammé de haine contre les Jésuites. Sentant approcher sa dernière heure, il aima mieux recevoir les sacrements de Quesnel, son disciple, que d'appeler un prêtre approuvé de l'Ordinaire. Rancé, qui avait été lié avec Antoine Arnauld et lui avait prodigué des éloges, annonce sa mort en ces termes : « Enfin, voilà M. Arnauld mort. Après avoir poussé sa carrière le plus loin qu'il a pu, il a fallu qu'elle se soit terminée. Quoi qu'on en dise, voilà bien des questions finies. Son érudition et son autorité étaient d'un grand poids pour le parti. Heureux qui n'en a point d'autre que celui de Jésus-Christ ! » C'est la réflexion qu'inspire naturellement à des esprits raisonnables et chrétiens, le spectacle d'une telle activité d'intelligence, d'une ardeur et d'une géné-

rosité si peu communes, de tant de qualités précieuses et du cœur et de l'esprit tournées à l'avantage de l'erreur et, pendant tout le cours d'une longue vie, dépensées avec si peu de profit pour la vérité.

Antoine Arnauld fut l'idole de son siècle. Racine, dans son *Histoire de Port-Royal*, a tracé de lui un portrait fort élogieux où bien des réserves seraient nécessaires et dont certains traits paraissent singuliers. Tel qu'il est, nous le reproduisons ; car, il exprime l'opinion générale des contemporains sur le grand Arnauld et il renferme des aveux instructifs.

« Tout le monde sait que c'était un génie admirable pour les lettres, et sans bornes dans l'étendue de ses connaissances : mais tout le monde ne sait pas, ce qui est pourtant très-véritable, que cet homme si merveilleux était aussi l'homme *le plus simple, le plus incapable de finesse et de dissimulation, et le moins propre,* en un mot, *à former ou à conduire un parti :* qu'il n'avait en vue que la vérité, et qu'il ne gardait sur cela aucunes mesures, prêt à contredire ses amis lorsqu'ils avaient tort, et à défendre ses ennemis s'il lui paraissait qu'ils eussent raison : qu'au reste jamais théologien n'eut des opinions si saines ni si pures sur la soumission qu'on doit au roi et aux puissances : que non-seulement il était persuadé, comme nous l'avons déjà dit, qu'un sujet, pour quelque occasion que ce soit, ne peut point s'élever contre son prince, mais qu'il ne croyait pas même que dans la persécution il pût murmurer.

« Toute la conduite de sa vie a bien fait voir qu'il était dans ces sentiments. En effet, pendant plus de quarante ans qu'on a abusé, pour le perdre, du nom et de l'autorité du roi, a-t-il manqué une occasion de faire éclater et son amour pour sa personne, et son admiration pour les grandes qualités qu'il reconnaissait en lui.....

« Oserai-je parler ici des épreuves extraordinaires où l'on a mis son amour inébranlable pour la vérité ? De grands cardinaux, très-instruits des intentions de la cour de Rome, n'ont point caché qu'il n'a tenu qu'à lui d'être revêtu de la pourpre de cardinal, et que, pour parvenir à une dignité qui aurait si glorieusement lavé tous les reproches d'hérésie que ses ennemis lui ont osé faire, il ne lui *aurait coûté que d'écrire contre les Propositions du clergé de France touchant l'autorité du Pape*. Bien loin d'accepter

ces offres, il écrivit contre un docteur flamand qui avait traité d'hérétiques ces Propositions. Un des ministres du roi, qui lut cet écrit, charmé de la force de ses raisonnements, proposa de le faire imprimer au Louvre. Mais la jalousie des ennemis de M. Arnauld l'emporta et sur la fidélité du ministre, et sur l'intérêt du roi même. Voilà quel était cet homme qu'on a toujours dépeint comme si dangereux pour l'État, et contre lequel les Jésuites, peu de temps avant sa mort, firent imprimer un livre avec cet infâme titre : *Antoine Arnauld fugitif pour se dérober à la justice du roi.* »

Racine écrit pour être lu de Louis XIV, et pour lui plaire. Il loue le grand Arnauld en courtisan. Mais, parmi les compliments du poète, il en est plus d'un que n'aurait pas accepté l'inflexible vieillard, trop opiniâtre dans ses idées pour en sacrifier la moindre chose à personne, pas même au roi (1).

Boileau professait pour Arnauld un véritable enthousiasme. Tout joyeux de voir sa dixième satire défendue contre Perrault par l'illustre docteur, il lui écrit une lettre de remerciement, dont plusieurs détails sont piquants :

« Il y a des Jésuites qui me font l'honneur de m'estimer, et que j'estime et honore beaucoup. Ils me viennent voir dans ma solitude d'Auteuil, et ils y séjournent même quelquefois. Je les reçois du mieux que je puis ; mais la première convention que je fais avec eux, c'est qu'il me sera permis dans nos entretiens de vous louer à outrance. J'abuse souvent de cette permission, et l'écho des murailles de mon jardin a retenti plus d'une fois de nos contestations sur votre sujet. La vérité est pourtant qu'ils tombent sans peine d'accord de la grandeur de votre génie et de l'étendue de vos connaissances ; mais je leur soutiens, moi, que ce sont là vos moindres qualités, et que ce qu'il y a de plus estimable en vous, c'est la droiture de votre esprit, la candeur de votre âme et la pureté de vos intentions. C'est alors que se font les grands cris ; car je ne démords point sur cet article, non plus que sur

(1) Dans l'affaire de la Régale, Arnauld avait soutenu intrépidement les droits de Rome contre les prétentions de la couronne. Au contraire, sur les *Quatre articles*, il tint, avec l'assemblée de 1682, contre le Saint-Siége.

celui des *Lettres au Provincial*, que, *sans examiner qui des deux partis au fond a droit ou tort*, je leur vante toujours comme le plus parfait ouvrage de prose qui soit en notre langue. Nous en venons quelquefois à des paroles assez aigres. A la fin, cependant, tout se tourne en plaisanterie : *Ridendo dicere verum quid vetat?* ou, quand je les vois trop fâchés, je me jette sur les louanges du Révérend Père de La Chaise, que je révère de bonne foi (1), etc., etc.... »

Boileau revient dans l'*Épitre à mes vers* sur la bonne fortune qui lui a donné Arnauld pour défenseur.

> Mais des heureux regards de mon astre étonnant
> Marquez bien cet effet encor plus surprenant,
> Qui dans mon souvenir aura toujours sa place :
> Que *de tant d'écrivains de l'école d'Ignace*
> *Étant, comme je suis, ami si déclaré*,
> Ce docteur toutefois si craint, si révéré,
> Qui contre eux de sa plume épuisa l'énergie,
> Arnauld, le grand Arnauld, fit mon apologie (2).

La présidente de Lamoignon avait envoyé au poète le portrait du P. Bourdaloue. Il l'en remercia par quelques vers où il déclarait :

> ... Enfin, après Arnauld, ce fut l'illustre en France
> Que j'admirai le plus et qui m'aima le mieux (3).

Enfin, Boileau voulut faire lui-même l'épitaphe d'Arnauld. C'était *peut-être* un acte de courage (4) ; mais ce

(1) Juin 1694. — « On remarquera, au milieu des louanges *à outrance* pour Arnauld, le très-habile mélange de jésuites qui y intervient, et la neutralité qui y est professée sur le fond des matières des *Provinciales*. Boileau se fait plus neutre qu'il ne l'est; mais sa lettre peut courir, et il est prudent. » (*Note de M. Sainte-Beuve.*)

(2) Ép. x, 1695. — « Toujours un mélange de jésuites, par manière de correctif à son jansénisme, » (*Sainte-Beuve.*)

(3) 1704.

(4) Nous disons *peut-être*, car Boileau tint l'épigraphe soigneusement en portefeuille. Brossette, après avoir mentionné dans son *Journal* le lieu de la sépulture d'Arnauld que Boileau lui a révélé sous le plus grand secret, ajoute : « M. Despréaux m'a dit avec plus de mystère encore, qu'il avait fait une épitaphe pour M. Arnauld, mais qu'elle était si forte, et si marquée, qu'il ne voulait point qu'elle parût avant sa mort, de peur que les Jésuites ne lui fissent des affaires fâcheuses à ce sujet. »

fut assurément une pièce longue, froide, et de tous points médiocre.

Au pied de cet autel, de structure grossière,
Gît, sans pompe, enfermé dans une vile bière,
Le plus savant mortel qui jamais ait écrit ;
Arnauld qui, sur la Grâce, instruit par Jésus-Christ,
Combattant pour l'Église, a, dans l'Église même,
Souffert plus d'un outrage et plus d'un anathème.
Plein du feu qu'en son cœur souffla l'Esprit divin,
Il terrassa Pélage, il foudroya Calvin,
De tous les faux docteurs confondit la morale.
Mais, pour prix de son zèle, on l'a vu rebuté,
En cent lieux opprimé par leur noire cabale;
Errant, pauvre, banni, proscrit, persécuté ;
Et même par sa mort leur fureur mal éteinte
N'aurait jamais laissé ses cendres en repos,
Si Dieu lui-même, ici, de son ouaille sainte
A ces loups dévorants n'avait caché les os (1).

Bossuet lui-même a approuvé plusieurs des livres du docteur; il a facilité l'introduction en France de ses écrits contre Malebranche et il regrettait que, dans les *Hommes illustres* de Perrault, sorte de galerie de tous les personnages célèbres du dix-septième siècle, on n'eût donné place ni à Antoine Arnauld, ni à Pascal.

Bourdaloue qui, du haut de la chaire, faisait aux hommes de son temps l'application des grandes vérités qu'il leur prêchait, a jeté dans son admirable sermon *sur la Sévérité Chrétienne* un tableau de la secte janséniste dont les traits principaux s'appliquent à Arnauld et le peignent au naturel. Sans doute le portrait n'est pas flatté, mais il est ressemblant. C'est comme la contre-partie de celui de Racine.

« On est sévère, mais en même temps on porte dans le fond de l'âme une aigreur que rien ne peut adoucir ; on y conserve un poison mortel, des haines implacables, des inimitiés dont on

(1) Racine aussi a fait l'épitaphe d'Arnauld, mais, au dire de Boileau, *il avait molli et elle ne disait rien.*

ne revient jamais : on est sévère, mais en même temps on entretient des partis contre ceux qu'on ne se croit pas favorables, on leur suscite des affaires, on les poursuit avec chaleur, on ne leur passe rien, et tout ce qui vient de leur part, on le rend odieux par les fausses interprétations ; on est sévère, mais en même temps on ne manque pas une occasion de déchirer le prochain et de déclamer contre lui. La loi de Dieu nous défend d'attaquer même la réputation d'un particulier, mais, par un secret que l'Évangile ne nous a point appris, on prétend, sans se départir de l'étroite morale qu'on professe, *avoir droit de s'élever contre des corps entiers, de leur imputer des intentions, des vues, des sentiments qu'ils n'ont jamais eus ; de les faire passer pour ce qu'ils ne sont point, et de ne vouloir jamais les connaître pour ce qu'ils sont*, de recueillir de toutes parts tout ce qu'il peut y avoir de mémoires scandaleux qui les déshonorent, et de les mettre sous les yeux du public avec des *altérations*, des *explications*, des *exagérations* qui changent tous les faits et les présentent sous d'affreuses images (1). On est sévère, mais en même temps on est délicat : car, sur le point d'honneur jusqu'à l'excès *on cherche l'éclat et l'ostentation dans les plus saintes œuvres* (2), et l'on y affecte une singularité qui distingue ; *on est possédé d'une ambition qui vise à tout*, et qui n'oublie rien pour y parvenir ; on est bizarre dans ses volontés, chagrin dans ses humeurs, piquant dans ses paroles, *impitoyable dans ses arrêts*, impérieux dans ses ordres, emporté dans ses colères, fâcheux et importun dans toute sa conduite. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'en cela souvent *on croit rendre service à Dieu et à son Eglise, comme si l'on était expressément envoyé dans les derniers siècles pour faire revivre les premiers*, pour corriger des abus imaginaires qui se sont glissés dans la direction des consciences, et pour séparer l'ivraie du bon grain (3). »

Les occupations d'une vie entière donnée à la polémique ne permirent pas au grand Arnauld d'écrire des *Mémoires* proprement dits, mais on a de lui neuf vo-

(1) Évidemment, il s'agit des *Provinciales*.

(2) *Peut-être*, dit M. Cousin en parlant de Port-Royal, le don céleste de l'humilité lui a-t-il *un peu* manqué, et a-t-il porté le courage jusqu'à l'opiniâtreté et la passion. » (Avant-propos de *Jacqueline Pascal*.)

(3) A mesure que Bourdaloue avance, l'application devient plus précise et plus particulière et les derniers traits évidemment conviennent au seul Antoine Arnauld.

lumes de lettres pleines de révélations sur sa famille et sur la secte janséniste.

A côté de ses deux frères, Henri Arnauld, évêque d'Angers, fait petite figure. C'était une âme plus faible et un esprit moins vigoureusement trempé. Aussi, quoi qu'en aient dit les panégyristes de Port-Royal qui ont essayé d'en faire un père de l'Église, l'existence de Henri ne fut qu'une existence secondaire, subordonnée à la direction d'Andilly et de l'illustre docteur. Madame de Sévigné, facilement enthousiaste et toujours suspecte lorsqu'il s'agit de son cher Port-Royal, a rendu hommage à ses vertus épiscopales :

« J'ai dîné avec ce saint prélat, écrivait-elle, sa sainteté et sa vigilance pastorale est une chose qui ne se peut comprendre ; c'est un homme de quatre-vingt-sept ans, qui n'est plus soutenu dans les fatigues continuelles qu'il prend que par amour de Dieu et du prochain. J'ai causé une heure en particulier avec lui ; j'ai trouvé dans sa conversation toute la vivacité et l'esprit de ses frères ; c'est un *prodige ;* je suis ravie de l'avoir vu de mes yeux (1).

Mais la première vertu d'un évêque est la soumission au Siége apostolique. L'évêque d'Angers resta le dernier des quatre opposants et il mourut sans s'être rétracté.

Henri Arnauld a laissé des *Mémoires.*

Les Arnauld de la seconde génération n'eurent pas l'éclat de leurs devanciers. L'aîné des fils de d'Andilly, le pauvre abbé Arnauld, était un esprit léger, inconstant, plus enclin au monde qu'à la vie religieuse et très-insouciant du jansénisme. Aussi, il fut déshérité de toutes les tendresses paternelles, et dut renoncer à sa part d'héritage en faveur de son frère Simon de Briottes, marquis de Pomponne. Pomponne, l'objet de toutes les prédilections d'Andilly, se préoccupa d'assurer sa fortune plutôt que de servir les intérêts de la secte. Il

(1) Lettre du 21 septembre 1684.

fut secrétaire d'État aux affaires étrangères, c'est-à-dire ministre; puis disgracié, enfin il rentra en faveur, et obtint pour son gendre, le marquis de Torcy, son ancien portefeuille. Luzancy fut, parmi les fils de d'Andilly, le seul véritable disciple de Port-Royal. A l'âge de dix-neuf ans, il se retira dans la solitude, pour n'en plus sortir. Trois fois chassé de cette maison des Champs, il y revint, alors qu'elle avait été pour toujours abandonnée de tous. Seul dé toute la famille, il fut humble dans son dévouement infatigable. Né avec des qualités d'esprit qui lui assignaient un autre rôle, il se borna aux fonctions les plus obscures, aux plus minimes détails de la vie matérielle. « Au milieu de toutes les gloires qui font l'auréole de Port-Royal, dit M. Varin, gloires de l'épée et de la plume, de la noblesse et du génie, près du duc de Luynes et de la duchesse de Longueville, près de Le Maître, de Saci, de Pascal et du grand Arnauld, Boileau et Racine le virent sans doute plus d'une fois tel que nous le représentent ses biographes, *faisant le ménage de tous ;* et le ménage intérieur accompli, montant un petit cheval pour aller veiller au ménage extérieur ; gourmandant les valets dans les champs, aidant les moissonneurs sous le soleil, et revenant vers le soir en récitant le long des chemins ses prières et son chapelet. »

L'abbé Arnauld et Pomponne ont laissé des *Mémoires*, Luzancy plus modeste n'a rien écrit.

Antoine Le Maître était fils de Catherine Arnauld, sœur de d'Andilly, qui mourut religieuse à Port-Royal. Il avait embrassé la profession d'avocat et promettait d'y réussir, lorsqu'en 1637, à peine âgé de trente ans, il renonça au barreau, se retira à Port-Royal et vécut dans la pénitence. « Il travaillait de ses mains, dit Tallemant, bêchait la terre, portait la hotte, en habit de bure, gros chapeau et gros souliers, et faisait aussi les

affaires de la maison. » Mais cette vie dure, presque grossière, n'était point sans de fréquents retours de vanité. Sous ce rapport, il était bien de la famille.

« On n'a pas ouï dire peut-être depuis un siècle, écrivait Le Maitre à Singlin, qu'un homme, au lieu et dans l'état où j'étais, dans la corruption du palais, dans la fleur de son âge, dans les avantages de la naissance et dans la vanité de l'éloquence, lorsque sa réputation était le mieux établie, son bien plus grand, sa profession plus honorable, sa fortune plus avancée et ses espérances plus légitimes, ait laissé tout d'un coup ces liens, et ait brisé toutes ces *chaînes* qui retiennent tous les hommes *enchaînés ;* qu'il se soit rendu pauvre, au lieu qu'il travaillait à acquérir des richesses ; qu'il soit entré dans les austérités de la pénitence, au lieu qu'il était dans les délices ; qu'il ait embrassé la solitude, au lieu qu'il était assiégé de personnes et d'affaires ;... qu'il se soit condamné à un silence perpétuel, au lieu qu'il parlait toujours avec assez d'applaudissements. Cependant, quoique ce miracle soit plus grand et plus rare que celui de rendre la vue aux aveugles et la parole aux muets,... notre siècle est si peu spirituel, qu'on a seulement considéré comme une chose extraordinaire ce qu'on devait révérer comme une chose sainte ; et l'on connaît si peu Dieu en ce temps que l'on n'a pas reconnu un de ses plus illustres ouvrages. »

« Après vingt ans de solitude, dit M. Maynard, Le Maître songea à publier ses plaidoyers. Quelques libraires en avaient donné une édition incorrecte. Tremblant alors que sa réputation n'arrivât tout estropiée avec son œuvre à la postérité, il mit une ardeur incroyable à prévenir cet immense malheur. Quelques personnes se scandalisaient de ce retour vers le monde et vers la gloire, et Singlin, son directeur, n'était pas loin de lancer son *veto* sur la publication. Désespéré de cette opposition, il tombe malade, et, pour le guérir, il faut enfin permettre que l'enfant chéri soit présenté à l'admiration de l'univers, paré par les mains de son père. »

Les plaidoyers de Le Maître, sans justifier la haute

estime des contemporains, dénotent un rare talent d'écrivain. Formé à l'école des anciens, qu'il cite hors de propos et sans mesure, il les imite souvent avec bonheur. Il reproduit l'ampleur majestueuse de leur période, l'opposition saisissante de leurs contrastes et tous les effets savamment calculés de leur style. Il y avait en lui du Balzac, mais le goût lui fait défaut plus encore qu'à Balzac. L'emphase, l'abus de l'antithèse, une érudition indigeste partout répandue, une véhémence sans vraie chaleur déparent ses meilleurs discours, même après la révision lente et attentive de la solitude (1).

La vraie gloire de la famille Arnauld est dans les femmes, la Mère Angélique, la Mère Agnès, la seconde Angélique, et d'autres moins connues. Elles souffrirent pour le nom de Jansénius avec toute l'obstination que nous savons; mais elles subissaient l'influence des Solitaires et la responsabilité de leur désobéissance remonte à ceux qui les ont conduites et trompées. En même temps, elles ont pratiqué les plus austères vertus, avec humilité d'abord, avec ostentation plus tard, mais toujours sans mélange d'espérances humaines ni calcul d'ambition. La Mère Angélique et la Mère Agnès avaient des dons tout différents. La première était une femme héroïque, portée aux résolutions extrêmes; elle

(1) Mais aucune qualité ne manque plus à Le Maître que l'accent chaleureux de la conviction personnelle, c'est-à-dire la sincérité. Il semble croire que l'avocat peut à son gré plaider le *pour* ou le *contre* d'une même cause et le recueil de ses discours en présente une preuve singulière. Après son premier plaidoyer *contre une fille déshéritée par son père*, on en trouve un second de la même main en faveur de la même fille et contre le testament. Là, *Damoiselle Magdelaine de Poissy* « a violé l'honnêteté publique, la révérence paternelle et la discipline de l'Église; elle a déshonoré sa maison, flétri la noblesse de sa naissance, et mérité l'exhérédation la plus rigoureuse. » Ici elle devient « une pauvre fille qu'on attaque avec d'autant plus de hardiesse qu'elle a moins de liberté de défense, et qui, bien qu'elle ait rendu à son père toutes sortes de respect, semble ne pouvoir parler aujourd'hui sans blesser cette vérité. »

avait toute la fougue et toute la promptitude du grand Arnauld. L'autre montra un courage plus prudent, des affections plus mesurées, des sentiments d'ordinaire contenus et réglés ; elle était capable d'admettre certains ménagements, et sur ce point elle ressemblait à Arnauld d'Andilly. Angélique de Saint-Jean, en qui brillèrent, mais affaiblies, les vertus des deux tantes, nous signale ces différences dans ses *Mémoires :* « Dans la Mère Angélique, dit-elle, il paraissait une charité ardente, vigoureuse et tendre, qui savait s'abaisser et s'élever à propos, qui se faisait aimer, qui avait le secret de tout renverser par sa force et de tout relever par sa bonté. Dans la Mère Agnès, au contraire, on voyait une égalité toujours uniforme, une sagesse toujours la même, une gravité accompagnée de douceur, qui inspirait la confiance et le respect et qui instruisait autant par son silence que par ses paroles. » Au fond, Angélique et Agnès avaient mêmes sentiments et elles ne différaient qu'à la surface. Deux traits achèveront de peindre ces deux grandes religieuses et aussi toute leur race. L'un est plaisant et regarde la Mère Angélique : c'est Racine qui le raconte dans ses deux lettres contre les Jansénistes. L'autre est sérieux et triste, et il prouve jusqu'où la Mère Agnès poussait la fermeté et la soumission presque stoïque à la volonté de Dieu.

« Un jour, dit Racine, deux Capucins arrivèrent à Port-Royal, et y demandèrent l'hospitalité. On les reçut d'abord assez froidement comme tous les religieux y étaient reçus. Mais enfin il était tard et l'on ne put pas s'empêcher de les recevoir. On les mit tous deux dans une chambre et on leur porta à souper. Comme ils étaient à table, le diable, qui ne voulait pas que ces bons Pères soupassent à leur aise, mit dans la tête de l'un de vos messieurs que l'un de ces Capucins était un certain Père Mulard (1) qui s'était

(1) Et non pas Maillard, comme on lit à tort dans toutes les éditions de Racine. Il est question de ce Père Mulard, dans les *Mémoires* du P. Rapin *sur le Jansénisme*. Je dois cette indication à M. Léon Aubineau, qui donne actuellement ses soins à la publication de l'ouvrage encore inédit du P. Rapin.

depuis peu signalé à Rome en sollicitant la bulle du Pape contre Jansénius. Ce bruit vint aux oreilles de la Mère Angélique. Elle accourt au parloir avec précipitation et demande qu'est-ce qu'on a servi aux Capucins, quel pain et quel vin on leur a donné ? La tourière lui répond qu'on leur a donné du pain blanc et du vin de ces messieurs. Cette supérieure zélée commande qu'on le leur ôte et que l'on mette devant eux du pain des valets et du cidre. L'ordre s'exécute. Ces bons Pères, qui avaient bu chacun un coup, sont bien étonnés de ce changement. Ils prennent pourtant la chose en patience, et se couchent, non sans admirer le soin que l'on prenait de leur faire faire pénitence. Le lendemain, ils demandèrent à dire la Messe, ce qu'on ne put leur refuser. Comme ils la disaient, M. de Bagnols entra dans l'église, et fut bien surpris de trouver le visage d'un Capucin de ses parents, dans celui que l'on prenait pour le Père Mulard. M. de Bagnols avertit la Mère Angélique de son erreur et l'assura que ce Père était un fort bon religieux et même dans le cœur assez ami de la vérité. Que fit la Mère Angélique ? Elle donna des ordres tout contraires à ceux du jour de devant. Les Capucins furent conduits avec honneur de l'église dans le réfectoire, où ils trouvèrent un bon déjeûner qui les attendait, et qu'ils mangèrent de bon cœur, bénissant Dieu qui ne leur avait point laissé manger leur pain blanc le premier. »

C'est bien là Port-Royal, où l'esprit de parti dicte tous les jugements, règle toutes les démarches et décide de toutes les amitiés. On aimerait seulement que d'Andilly ou Le Maître fussent les héros de l'aventure, plutôt que la Mère Angélique.

Voici le second fait. La mère des Arnauld entrée en religion sous la conduite de sa fille, était devenue sœur Catherine de Sainte-Félicité. En 1641, elle tomba gravement malade ; elle en vint bientôt à l'extrémité et le 28 février, sur le soir, toute la communauté avait été appelée pour assister à son agonie. Mais l'agonie se prolongeant, l'heure était venue d'aller aux matines. Agnès, comme abbesse, s'y rendit avec ses religieuses. Seulement elle pria celles qui veillaient, de frapper contre la voûte boisée du chœur, au-dessus duquel gisait

la mourante, pour la prévenir lorsque approcherait l'instant fatal. Bientôt le signal retentit. Agnès sortit seule, ferma les yeux de sa mère, et, avant la fin de l'office, elle était rentrée. La communauté croyait à une fausse alarme et elle y crut bien plus encore lorsqu'elle entendit l'abbesse réciter tout haut, comme à l'ordinaire, l'oraison dominicale. Mais après avoir prononcé ces paroles : *Que votre volonté soit faite,* soudain l'abbesse se tut, et la fille éclata en sanglots.

Les deux Angélique ont laissé des *Mémoires ;* il reste de la Mère Agnès des lettres toujours du meilleur style, et qui s'élèvent quelquefois à la plus grande éloquence (1).

III.

Il n'y a guère eu à Port-Royal que deux écrivains, le grand Arnauld et Nicole. Arnauld aurait probablement pu devenir un grand écrivain ; il est resté au second rang parce qu'il a usé sa plume dans les incessants labeurs d'une composition trop précipitée. Les négligences de la diction, le ton pesant et dogmatique nuisent souvent à la force de sa logique et dans les premières disputes qui le signalèrent, il eut besoin que Pascal fît valoir ses preuves par le charme de l'expression et par le piquant de la plaisanterie. Il lui a manqué un style : rien ne le prouve mieux que l'oubli où languissent ses livres, autrefois si vantés et de nos

(1) Combien de *Mémoires* ont été écrits à l'honneur de Port-Royal, par d'autres plumes que celles des Arnauld! Sur l'origine et le berceau, on a les *Mémoires touchant la vie de monsieur de Saint-Cyran* par Lancelot ; c'est un livre très-exact, composé par un témoin et un acteur. Pour la suite et le développement des faits, il nous reste les *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*, par du Fossé, qui fut élève des *Petites-Écoles*, et encore, sous le même titre, les *Mémoires* de Fontaine, l'un des solitaires, qui possédait à un degré peu ordinaire les qualités de l'écrivain et de l'historien.

jours si dédaignés, malgré toutes les raisons qu'on aurait de les mettre en lumière. « Grand homme de son vivant, dit M. Villemain, il n'est plus estimé que sur la foi de son siècle, parce que, dans la foule de ses compositions précipitées, il a négligé cet immortel talent qui produit l'intérêt par l'élégance, et met dans un ouvrage l'impérissable empreinte de l'imagination et du goût. Arnauld n'est plus un orateur pour la postérité, parce qu'il ne fut jamais un grand écrivain. »

Les principaux titres d'Arnauld aujourd'hui sont la *Grammaire générale* et la *Logique*.

La *Grammaire générale* n'est pas l'œuvre du seul Arnauld; plusieurs des solitaires de Port-Royal y travaillèrent, et en particulier Claude Lancelot qui la rédigea. Elle parut, en 1654, deux ans avant les *Provinciales*. Le but était de donner comme une théorie générale de l'*Art de parler*, et l'on avait d'abord choisi ce titre. Il s'agissait de poser les lois universelles du langage, de les rechercher dans une étude comparée des langues et d'en donner une exposition complète. Le plan était vaste, et il témoignait d'un esprit puissant. Des juges compétents ont pensé qu'il avait été rempli, malgré certaines lacunes et certaines hardiesses impossibles à éviter dans un livre qui créait, pour ainsi dire, une science nouvelle.

La *Logique* est aussi une œuvre commune de Port-Royal, mais l'honneur de l'inspiration, et en très-grande partie de l'exécution, revient à Arnauld et à Nicole (1). Elle ne parut qu'en 1662. On la composa pour le jeune duc de Chevreuse, élève de Port-Royal, et ce fut le premier modèle de ces ouvrages d'éducation qui, dans les mains de Bossuet et de Fénelon, allaient de-

(1) Arnauld eut l'idée de l'ouvrage et en composa la plus grande partie; la préface et les deux discours préliminaires sont de Nicole.

venir des chefs-d'œuvre de littérature. La *Logique* a été aussi nommée l'*Art de penser*. Elle se proposait, en effet, de donner les règles et les lois du raisonnement. Ici Arnauld avait eu des devanciers et des modèles. Il avait pu s'aider puissamment de la logique d'Aristote et des procédés de la Scolastique et tout le livre, à le regarder de près, était l'application usuelle et développée des règles provisoires que se pose Descartes dans le *Discours sur la Méthode*, publié depuis 1637.

Nicole, le confident et l'ami du fougueux Arnauld, montra un caractère tout opposé. M. Villemain loue sa douceur et l'appelle « le Mélanchton de cette *réforme orthodoxe*. » Passe pour la douceur qui était le fond de sa nature, passe encore pour le rôle de Mélanchton qui rappelle combien, par certains côtés, Arnauld ressemble à Luther, mais nous demandons à M. Villemain ce que peut être une *réforme orthodoxe* en dehors de l'Église et contre Elle. Les Jansénistes furent tout aussi peu *orthodoxes* que les Luthériens, les Calvinistes et tous les réformateurs des siècles précédents.

Pierre Nicole naquit à Chartres en 1625 et mourut en 1695. Après de très-fortes études, il entra en relation avec les Solitaires et, tout jeune, n'ayant pas encore vingt-cinq ans, il fut l'un des maîtres des *Petites Écoles*. Après leur dispersion, il se retira à la maison des Champs et dès-lors eut une grande part à tous les écrits d'Arnauld. Enveloppé dans les poursuites dont les Jansénistes furent l'objet, il fut obligé de sortir de France en 1679, vécut à Bruxelles et à Liége, et obtint par l'intermédiaire de M. de Harlay, archevêque de Paris, l'autorisation de revenir en France, d'où il ne sortit plus. Sans partager toutes les erreurs de la secte, Nicole la servit avec zèle et avec talent, pourtant sans passion. Tout en combattant pour la cause commune, il parlait sans cesse de paix et de repos. Les *Essais*

de Morale furent son œuvre capitale : ils commencèrent à paraître en 1671. C'est une suite de discours où les vérités morales sont établies sur les saints Évangiles et sur les écrits des Pères et des Docteurs. Mais le petit traité des *Moyens de conserver la paix avec les hommes* est de tous ses nombreux ouvrages, celui qui lui est le plus propre et porte davantage la marque de son caractère. C'est en même temps un excellent livre, généralement regardé comme un chef-d'œuvre. De Maistre lui-même le déclare et, quand il loue un janséniste, on peut l'en croire.

Madame de Sévigné a rempli toute sa correspondance de l'admiration que lui inspirait Nicole. Ses *Essais de Morale* étaient un des livres qu'elle lisait le plus, et c'est à ce sujet qu'elle écrivait : « Je poursuis cette morale de Nicole que je trouve *délicieuse.* » Le petit traité sur les *Moyens de conserver la paix avec les hommes* ne la charmait pas moins. Elle eût voulu en « faire un bouillon et l'avaler. » — « Lisez-le, je vous prie, avec attention, écrivait-elle à sa fille, et voyez comment il fait voir nettement le cœur humain, et comme chacun s'y trouve, et philosophes, et jansénistes, et molinistes, et tout le monde enfin. Ce qui s'appelle chercher dans le fond du cœur avec une lanterne, c'est ce qu'il fait. » Elle disait du même ouvrage : « Je lis M. Nicole avec *un plaisir qui m'enlève.* » Et une autre fois : « Ne vous avais-je pas dit que *c'était de la même étoffe que Pascal ?* Il y a de l'exagération et du parti pris dans l'enthousiasme de Mme de Sévigné. Nicole ne procure pas à ses lecteurs un *plaisir qui enlève,* et peu de gens trouveront qu'il soit jamais *délicieux*. Surtout l'*étoffe de Pascal* est d'un tissu plus serré et d'une plus vive couleur ! Nicole est un esprit très-sage, très-clairvoyant et très-juste ; on peut le suivre en toute sûreté dans les analyses les plus délicates des passions humaines aussi bien que dans la

recherche des vérités de l'ordre le plus élevé. Par surcroît, il a un certain don de persuasion qui naît d'un accent de conviction honnête, d'une modeste et tranquille douceur et d'une onction véritablement pénétrante. Il lui manque, autant qu'au grand Arnauld, l'attrait d'un style original. Sa langue, c'est la langue générale écrite avec une correction et une pureté qui étaient alors de précieuses nouveautés. Mais enfin, c'est un peu la langue de tout le monde au dix-septième siècle, et, si Nicole l'a employée un des premiers, elle n'est pas plus restée son bien propre que celui de Balzac, son prédécesseur.

Il y aurait encore à citer quelques noms et quelques ouvrages. Lancelot mériterait une place au-dessous de Nicole. Il enseigna la grammaire aux *Petites Écoles*, comme Nicole y enseignait les belles-lettres et la philosophie. On lui doit des grammaires grecque, latine, italienne, espagnole et le *Jardin des Racines grecques* (1). Les grammaires étaient écrites en français et c'était une très-heureuse innovation; les racines grecques avaient été ingénieusement distribuées en plus de deux mille vers de huit syllabes, dus à Saci. Ce même Saci aurait droit à une mention pour ses traductions de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament*. Cette dernière, à laquelle avaient collaboré Arnauld, Nicole et Antoine Le

(1) *Nouvelle méthode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue latine*, 1644. Cette méthode latine avait été dédiée au jeune roi Louis XIV et fut en effet mise entre les mains du royal enfant par son précepteur, Hardouin de Péréfixe.

Nouvelle méthode pour apprendre facilement la langue grecque, 1655.

Nouvelle méthode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue italienne, 1660.

Nouvelle méthode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue espagnole, 1660.

Les Solitaires, on le voit, ne dédaignaient point d'attirer les lecteurs par des titres chargés de promesses. — Le *Jardin des racines grecques* (titre bien riant encore pour une matière aride), est de 1657.

Maistre, fut condamnée, par le pape Clément IX. Enfin on devrait nommer un élève de Port-Royal, Le Nain de Tillemont, laborieux auteur d'ouvrages historiques importants (1) et dont l'on a surtout vanté l'exactitude. « C'est le mulet des Alpes, a dit l'anglais Gibbon, il pose le pied sûrement et ne bronche point. » Hélas! pour peu que les Papes soient en cause ou qu'il soit question de jansénisme, le mulet s'emporte et fait fausse route! Mais il faut nous borner et clore ici un chapitre déjà bien long. Les figures principales, celles qui ont formé et dirigé la secte, ressortiront suffisamment, et il importe peu que certains personnages secondaires restent dans l'ombre ou soient seulement indiqués.

Port-Royal est connu pour nous; il est démontré par son histoire qu'il s'est déclaré en révolte contre l'Église et a persévéré dans sa rébellion; par ses héros, qu'il n'a pas suivi, pour se développer et grandir, les voies droites et simples de la vérité et de l'humilité; enfin, par ses œuvres, qu'il ne faut lui rapporter ni un écrivain ni un livre de génie, mais seulement des travaux estimables, écrits dans la plus pure langue des honnêtes gens au dix-septième siècle.

(1) *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, 16 vol. in-4°, 1693.
Histoire des Empereurs, 6 vol. in-4°, 1690.
Vie de saint Louis.

LIVRE DEUXIÈME.

PREMIERS CHEFS-D'ŒUVRE

CHAPITRE PREMIER

Le Cid.

Les réformateurs et les institutions réformatrices remplissent le commencement du XVIIe siècle. Leur in-
luence fut promptement féconde, car aussitôt naissent
le grands écrivains : Corneille, Descartes, Pascal. A la
ériode de formation, succède une période de produc-
on et les premiers chefs-d'œuvre paraissent. C'est le
d, c'est *Polyeucte*, c'est le *Discours sur la méthode,* ce
nt les *Provinciales*.

Le *Cid* est le premier en date, il est de 1636. Postérieur de huit ans à la mort de Malherbe, il fut loué par Balzac, défendu contre ses détracteurs par l'hôtel de Rambouillet alors florissant, et jugé par l'Académie naissante. Corneille, son auteur, n'en était point à son coup d'essai, et il avait déjà composé bon nombre de pièces. Mais elles furent toutes dépassées par le *Cid*, d'autant qu'elles dépassaient elles-mêmes les productions restées inconnues des devanciers de Corneille. Avant eux il y avait eu en France un théâtre national et religieux, laissé justement dans l'oubli, puisque la langue et les poètes lui ont manqué, au-dessus cependant

du mépris qu'on lui a prodigué de nos jours, par ignorance ou par préjugé. Bien que cette première littérature dramatique appartienne au Moyen âge, il est utile de ne pas la passer ici complètement sous silence et d'indiquer quels furent ses principaux caractères. Nous glisserons ensuite sur les prédécesseurs immédiats et sur les premiers essais de Corneille, pour nous arrêter davantage à l'examen du *Cid.*

I.

Boileau établit ainsi les origines de la tragédie moderne :

> Chez nos dévots aïeux le théâtre abhorré
> Fut longtemps dans la France un plaisir ignoré.
> De pèlerins, dit-on, une troupe grossière
> En public à Paris y monta la première ;
> Et, sottement zélée en sa simplicité,
> Joua les Saints, la Vierge, et Dieu par piété.
> Le savoir, à la fin dissipant l'ignorance,
> Fit voir de ce projet la dévote imprudence.
> On chassa ces docteurs prêchant sans mission ;
> On vit renaître Hector, Andromaque, Ilion.

Le fond de cet historique est vrai; mais certain' détails sont inexacts et plusieurs opinions hasardées. Chez *nos dévots aïeux*, le théâtre n'avait été ni *ignoré*, ni *abhorré;* et longtemps avant cette *troupe grossière de pèlerins*, on avait vu des représentations scéniques. Même on peut dire que l'apparition des *pèlerins* marque la fin de tout un système dramatique. La religion chrétienne, en se substituant au paganisme, n'avait pas songé à extirper du cœur des peuples le goût des spectacles, mais à le tourner au profit de ses divins enseignements. Aussi, elle avait voulu que la liturgie devînt le plus imposant et le plus magnifique des spectacles et elle avait permis que, pour édifier les fidèles, on mît sous

forme de drame les faits principaux de l'Ancien, du Nouveau-Testament et les légendes des Saints. Ces pièces, appelées *mystères*, étaient comme un cours populaire d'histoire sainte où la foule, sans lettres, sans livres, s'instruisait par les yeux aussi sûrement que par des récits faits en chaire. La représentation des mystères était en quelque sorte un complément de la prière publique. Le drame tout entier n'était que la traduction vivante de ce que la peinture, la statuaire et l'architecture avaient retracé à l'envi aux portails et sur les vitraux des cathédrales. La Bible fournissait les sujets; les sacristies, leurs plus riches ornements, et lorsque l'action ne se déroulait point sous les voûtes mêmes des temples, le clergé avançait ou retardait l'heure des offices, pour qu'il fût possible au peuple de jouir également des cérémonies religieuses et des jeux de la scène. Ainsi les choses se passèrent pendant tout le Moyen âge et c'est seulement au XV[e] siècle, en 1402, que des bourgeois de Paris qui avaient distrait la folie de Charles VI, obtinrent du malheureux roi l'autorisation de se constituer en troupe régulière. Ce sont les *pèlerins* dont parle le poète; ils se donnèrent à eux-mêmes le nom pieux de *Confrères de la Passion*. Avec eux, le drame sort de l'enceinte de l'église et les laïques s'en emparent. Sécularisé déjà par le lieu de la scène et par le choix des acteurs, les sujets qu'il tire uniquement de l'histoire religieuse le rattachent et le soumettent encore à l'Église.

Boileau adresse de très-durs reproches aux *Confrères de la Passion*, qu'il accuse tout à la fois d'imprudence, de simplicité et de sottise. Mais des préférences trop exclusives pour l'antiquité païenne aveuglent et égarent le critique. Il n'ose croire que dans une société nouvelle où tout a changé, et les mœurs, et les habitudes, et les croyances, il soit possible de faire autre-



ment et mieux que dans les sociétés anciennes de la Grèce et de Rome. Il blâme les mystères par le même scrupule classique qui l'a conduit à proscrire le merveilleux chrétien (1). Les mystères étaient en somme une voie féconde ouverte à l'inspiration, et de ces essais informes, il n'était pas impossible d'arriver à un théâtre tout national. Qui empêchait que les Croisades devinssent pour nous ce que la guerre de Troie avait été pour les Grecs, une mine inépuisable de poésie dramatique ?

Un écrivain moderne, non moins épris que Boileau de la belle antiquité, M. Villemain, s'est montré plus clairvoyant, et, tout en avouant qu'il avait manqué aux *Confrères de la Passion* un homme de génie, il a reconnu que la matière sur laquelle ils travaillaient était admirable. « Concevez un théâtre qui serait, dans la foi des peuples, le supplément du culte même ; concevez la religion mise en scène, avec la sublimité de ses dogmes, devant des spectateurs convaincus ; puis, un poète d'une forte imagination pouvant user librement de toutes ces grandes choses, non pas réduit à nous dérober quelques pleurs pour de feintes aventures, mais frappant nos âmes avec l'autorité d'un apôtre et la magie passionnée d'un artiste, s'adressant à ce que nous croyons, à ce que nous sentons, et nous faisant verser de vraies larmes sur des sujets qui nous paraissent non-seulement vrais, mais divins. Certes, rien n'aurait été plus grand que cette poésie. Au lieu de cette curiosité à demi-indifférente qui, dans notre siècle, conduit au théâtre des spectateurs distraits par mille soins, supposez une assemblée attentive, ardente, pieusement émue par le sujet seul, indépendamment des inventions du poète ; mettez ces hommes en présence

(1) Ne serait-ce pas aussi chez Boileau un peu de cette rigidité janséniste qui proscrivait, dans les choses religieuses, la pompe, les cérémonies, les spectacles qui s'adressent trop à l'imagination et aux yeux ?

des plus grands souvenirs qui aient formé leurs croyances ; ayez un poète, surtout un poète

.... Cui mens divinior atque os
Magna sonaturum.

Faites-lui réciter, décrire, dialoguer ce drame sublime et tout fait de la Passion ; qu'il vous montre la persécution et les douleurs du Fils de Dieu ; la trahison du faux disciple, les hésitations de Pilate ; le juge qui se lave les mains du crime qu'il laisse commettre ; ces prêtres et ce peuple égaré qui se saisissent du criminel qu'on leur abandonne et l'achèvent ; toutes les tristesses de la Passion, le reniement de saint Pierre, les douleurs de la Mère au pied de la Croix : pouvait-il exister jamais tragédie plus déchirante (1) ? »

On ne peut mieux dire, ni réfuter plus fortement Boileau. Le judicieux auteur de l'*Art poétique* n'a donc pas compris la grande pensée qui a favorisé les mystères ; il n'a pas compris davantage la pensée malheureuse qui les a proscrits vers le milieu du seizième siècle. Quand la Réforme s'attaqua aux croyances catholiques et répandit partout l'esprit de doute, les mêmes pièces qui avaient excité le pieux enthousiasme de nos ancêtres, semblèrent une parodie de leur culte. Ainsi ce ne fut pas le *savoir*, mais l'hérésie qui dévoila l'*imprudence* d'un usage, longtemps suivi, sans périls, dans les siècles de foi. L'ordonnance qui interdisait la représentation des mystères parut en 1548, à la mort de François Ier et au début des guerres de religion.

Les *Confrères de la Passion* avaient eu libre carrière pendant un siècle et demi. Établis à Paris, ils jouirent d'une vogue extraordinaire, due uniquement au choix de sujets à la fois connus, vénérés et aimés des

(1) *Tableau de la littérature au Moyen-Age*, xxe leçon.



peuples. Leur mise en scène était des plus simples et tout-à-fait primitive. A l'extrêmité d'une vaste salle se dressait un immense théâtre divisé en trois compartiments : au-dessus était le ciel, le monde au milieu et au-dessous l'enfer. Dieu siégeait au ciel sur un trône, qu'entouraient les neuf chœurs des anges. L'enfer était fait en manière de grande gueule qui se fermait et s'ouvrait selon le besoin, pour laisser entrer et sortir les démons. L'action se déroulait dans le monde, dans le compartiment du milieu ; elle avait un dénouement au ciel ou dans l'enfer, dans l'un des deux compartiments extrêmes. Quant aux coulisses, il n'y en avait point : des banquettes placées à droite et à gauche de la scène recevaient tous les personnages, quand ils avaient fini ou suspendu leur rôle. Le dialogue n'était le plus souvent qu'une sorte de glose du texte sacré et n'avait de poétique que la rime. Voilà quels furent les modestes commencements de la tragédie française, et pourtant, grâce à l'attrait naturel des spectacles, grâce surtout à l'étroite union de l'Église et du théâtre, le zèle des spectateurs ne se lassait jamais. Le plus souvent, des journées entières ne suffisaient point à la représentation du mystère. La nuit venue, on coupait l'action, n'importe à quel endroit, et l'on se donnait rendez-vous au dimanche suivant. Nul ne manquait à l'heure dite, et l'on continuait quelquefois tout un mois, sans fatigue, sans lassitude.

La plus remarquable, la plus célèbre, la plus étendue des compositions de ce genre, est le *Mystère de la Passion*. Elle est l'œuvre des frères Gréban, revue et amplifiée par Jean Michel, qui fut, dit-on, évêque d'Angers. Pour des chrétiens convaincus, il n'était pas de sujet capable d'émouvoir davantage. Aussi il avait été traité sur de vastes proportions, renfermait les scènes principales de la vie de Jésus et ne comptait pas moins de

soixante mille vers. Plusieurs semaines et chaque jour, de bien longues séances étaient nécessaires pour conduire le spectateur de la Crèche au Calvaire.

La Mère du Sauveur était l'un des personnages les plus importants, celui que la pieuse imagination des auteurs s'était plû à embellir, à présenter dans tout l'éclat de ses merveilleuses prérogatives et de son incomparable pureté. La foi les avait heureusement inspirés et les passages du drame sacré qui méritent surtout de vivre sont en l'honneur de la sainte Vierge. N'est-ce pas, en effet, une forme originale d'éloge, que d'avoir placé dans la bouche de Satan, avec l'accent du désespoir et de la colère, ces louanges de Marie :

Elle est plus belle que Lucresse,
Plus que Sara dévote et saige,
C'est une Judic en couraige,
Une Hesther en humilité,
Et Rachel en honnesteté.
C'est la non-pareille qui soit,
Et suppose que Dieu pensoit
Racheter tout l'humain lignaige
Quand il la fist.

Est-il rien de plus vrai et de plus touchant que les paroles suivantes entre Marie encore enfant et un vieillard de ses parents ?

« Que voulez-vous ? — Vivre en simplesse. —
Et l'estat mondain ? — Je le laisse. —
Que souhaitez-vous ? — Dieu servir. —
Après ? — Sa grâce desservir (*mériter*). —
Voulez-vous pompeux habit ? — Non. —
Quelle parure ? — Bon renom. »

Enfin peut-on ne pas trouver d'une simplicité sublime le dialogue où la Vierge Marie, voyant que la mort de Jésus est inévitable, le supplie d'adoucir, au moins

pour les yeux d'une Mère, les horreurs de ce douloureux spectacle :

Au moins veuillez de vostre grace
Mourir de mort briefve et légère. —
Je mourrai de mort très-amère. —
Doncques bien loin, s'il est permis? —
Au milieu de tous mes amys. —
Soit doncques de nuyt, je vous pry. —
Mais en pleine heure de midy. —
Mourez donc comme les barons. —
Je mourray entre deux larrons. —
Que ce soit sur terre et sans voix. —
Ce sera hault pendu en croix. —
Attendez l'age de vieillesse. —
En la force de ma jeunesse. —
Ne soit vostre sang répandu. —
Je serai tiré et pendu,
Et me feront playes très-grandes. —
A mes maternelles demandes
Ne donnez que responses dures. —
Accomplir fault les Escriptures.

Les mystères donnèrent naissance à la tragédie. En même temps la comédie se préparait par des pièces d'une liberté voisine de la licence et qui tenaient beaucoup de la satire. Ces pièces, nommées *soties*, étaient jouées par une corporation de fils de famille, amis de l'esprit et du plaisir et très-justement nommés les *Enfants sans souci*. Le chef s'appelait le *Prince des sots* et il s'était arrogé droit de royauté sur le genre humain tout entier. Vie privée, vie publique, politique, religion même; rien n'était à l'abri des soties. Elles présentaient sous le voile d'allégories très-transparentes les personnages ridicules de l'époque. Le seigneur *Abus* était, selon le cas, prélat, prince, ministre et le roi lui-même. Nés sous Charles VI, les *Enfants sans souci* durent se taire sous Louis XI qui les menaça de la corde, eurent

pour protecteur Louis XII et furent condamnés par François I[er]. Clément Marot avait été de leur bande.

Enfin il existait une troisième espèce de pièces, intermédiaires entre les mystères et les soties, et que l'on appelait *moralités*. Le privilége de jouer les moralités appartenait exclusivement aux clercs du palais qui, comme toute profession au Moyen âge, formaient une corporation. Créée par Philippe-le-Bel vers l'an 1303, sous le nom de *Clercs de la Basoche*, elle avait de nombreuses prérogatives, un *roi* portant une toque pareille à celle du roi de France, toute une hiérarchie de chefs, un drapeau, des couleurs, des fêtes spéciales et enfin des représentations dramatiques. Les vices et les vertus dans les moralités recevaient une existence d'emprunt et s'y présentaient comme de véritables personnages qui parlent et qui agissent ; mais ils ne pouvaient paraître en scène que sous la forme allégorique. Aussi ces pièces furent tout d'abord atteintes de la froideur inhérente aux abstractions personnifiées. Elles purent satisfaire les classes élevées, mais le peuple n'y prit pas goût, trouvant un bien autre intérêt aux vivantes leçons des mystères ou aux malicieuses critiques des soties.

Pour donner une idée du genre, voici, d'après un critique, l'analyse d'une moralité qui est destinée à enseigner la sobriété : « Une troupe de joyeux com-
« pères qui ont pour noms *Mange-tout*, *la Soif*, *Bois-à-*
« *vous*, *Sans-Eau* sont invités un beau jour d'une façon
« fort civile par *Gros-Banquet*. Quelques dames sont
« de la partie, entre autres *Friandise*, *Gourmandise* et
« *Luxure*. On se met à table et tout est pour le mieux
« chez le meilleur des amphitryons ; mais voilà bien
« une autre fête : une troupe d'ennemis viennent enva-
« hir la salle : *la Colique*, *la Goutte*, *la Jaunisse*, *Esqui-*
« *nancie*, *Hydropisie*, vous saisissent les convives à la
« gorge, à la jambe ou ailleurs. Les uns restent sur le

« carreau ; les autres tout effrayés se jettent dans les « bras de *Sobriété*, qui appelle *Remède* à son secours. « *Gros-Banquet*, traduit en jugement devant *Expérience*, « est condamné à mort : La *Diète* est chargée des fonc- « tions de bourreau. » Cette pièce est du médecin Nicole de la Chesnaye et fut représentée en 1511.

Il n'y aurait rien à dire d'un quatrième genre, de la *farce* s'il n'avait produit un chef-d'œuvre. Il n'est resté de tout le théâtre avant Corneille qu'une pièce excellente : c'est *la farce* de *Maistre Pierre Pathelin*. La farce n'est autre chose qu'un conte badin mis en action. Elle naquit au quinzième siècle, probablement sous la plume des *Clercs de la basoche*, qui la firent gaie, spirituelle, mais trop souvent grossière et obscène.

Pathelin est une véritable comédie, naturelle, vivante, pleine d'observations fines, de traits de caractère et de situations plaisantes. Il est bon d'en donner une courte analyse, coupée de quelques citations.

La pièce débute par une conversation entre l'avocat Pathelin et Guillemette sa femme. Guillemette reproche à son mari de ne plus rien gagner. Pathelin se défend comme il peut et répond qu'il va aller à la foire et en rapporter un habit neuf.

Je m'en veux aller à la foire.
— A la foire ? — Par sainct Jean voire,
A la foire gentil' marchande ;
Vous desplait-il si je marchande
Du drap, ou quelque autre suffrage
Qui soit bon à nostre ménage ?
Nous n'avons robe qui rien vaille.
— Vous n'avez denier ni maille ;
Que ferez-vous? — Vous ne sçavez ;
Belle dame, si vous n'avez
De drap pour nous deux largement,
Si me desmentez hardiment.
Quel' couleur vous semble plus belle,
D'un gris vert ? d'un drap de Brucelle ?

Ou d'autre? Il me le faut savoir.
— Tel que vous le pourrez avoir;
Qui empruncte ne choisit mye.
— Pour vous deux aulnes et demye;
Et pour moi, trois, voire bien quatre,
Ce sont... — Vous comptez sans rabattre;
Qui diable vous les prestera?
— Que vous en chault qui ce sera?
On me les prestera vrayment
A rendre au jour du jugement.

Pathelin va donc trouver un marchand : c'est monsieur Guillaume, vrai badaud. Pour en venir au drap, il prend un détour; il lui fait mille contes, il lui parle de son père :

Ah! c'était un homme savant!
Je requiers Dieu qu'il en ait l'âme...
Il me semble encor par ma foi
Que c'est lui qu'en vous je revoi.
C'était un bon marchand et sage,
Vous lui ressemblez de visage.

Il lui rappelle sa tante :

... Que je la vis belle,
Et grande, et droite, et gracieuse!
Par la mère Dieu précieuse,
Vous lui ressemblez de corsage.

Monsieur Guillaume, gagné par des procédés si aimables, comble de politesses Pathelin qui arrive comme par hasard à toucher une pièce de drap. Le rusé compère ne peut s'empêcher d'en faire remarquer l'excellente qualité :

Que ce drap ici est bien fait!
Qu'il est souëf (1), doux et tractis (souple)!

Il avoue qu'il se laisse prendre et ne peut résister à la tentation de posséder une si belle étoffe :

Or, vrayment, j'en suis attrapé;
Car je n'avais intention

(1) *Suavis* en latin.

D'avoir drap, par la Passion
De Nostre Seigneur, quand je vins.
J'avais mis à part quatre-vingts
Escus, pour retraire une rente.
Mais vous en aurés vingt ou trente,
Je le voy bien, car la couleur
M'en plaist très-tant, que c'est douleur.

On marchande, on convient du prix, on mesure. L'avocat laisse à monsieur Guillaume le choix entre l'or ou la monnaie ; il l'invite, ou plutôt le contraint à venir chez lui chercher son paiement et son dîner :

Et si, mangerez de mon oie,
Par Dieu ! que ma femme rôtit.

Suit la scène où le drapier vient chercher son argent. Pathelin feint d'être malade et d'avoir le délire, parle à Guillaume comme à l'apothicaire, lui débite mille folies et le laisse ébahi. Ce n'est pas le seul malheur de l'infortuné marchand ; il va ce jour-là même à l'audience du juge pour avoir justice du berger Agnelet qui lui dérobe ses moutons. Agnelet a pris pour avocat Pathelin que Guillaume reconnaît au moment d'exposer sa plainte. La présence de ses deux voleurs lui trouble l'esprit et il mêle et confond dans son discours de la façon la plus plaisante et son étoffe et ses bêtes. Le juge a beau lui répéter le mot devenu proverbe : *Sus, revenons à nos moutons,* le marchand ne continue pas moins à s'embrouiller de plus en plus.

Sus, revenons à nos moutons :
Qu'en fut-il ? — Il en prit six aulnes
De neuf francs.

« Le juge, dit M. Villemain, représente un véritable « bailli de village du vieux temps. Il se creuse la tête « pour voir comment on peut tirer le drap des moutons, « et les moutons du drap. » A la fin il croit maître Guillaume fou et le renvoie hors de cause.

Vient la morale : c'est qu'un fripon, fût-il très-habile avocat, peut être fort bien trompé par le fripon qu'il a défendu. Pathelin a ordonné à son Agnelet de se défendre comme un mouton, de dire *bée* pour toute réponse et le stratagème n'a pas moins servi la cause du berger que le trouble de Guillaume. L'affaire jugée et le procès gagné, Pathelin félicite Agnelet de sa docilité et se vante lui-même de l'heureux succès de sa ruse.

Dis, Agnelet — Bée... — Viens ça, viens,
Ta besogne est-elle bien faite?
— Bée... — Ta partie est retraite (retirée) :
Ne dis plus Bée, il n'y a force,
Lui ai-je baillé belle entorse?
T'ai-je pas conseillé à point?
— Bée... — Il est temps que je m'en aille
Paye-moi — Bée...

Le dialogue se poursuit ainsi entre l'avocat qui demande, supplie, se fâche, et le client qui bêle. A la fin, Pathelin se voyant joué, jure qu'il va chercher les sergents; mais Agnelet ne les attend pas et retourne à ses moutons.

II.

Le retour du XVIe siècle vers l'antiquité ne pouvait manquer d'entraîner aussi le théâtre. Après les pièces religieuses et populaires, il y eut les pièces classiques et savantes. *On vit renaître Hector, Andromaque, Ilion.* Ronsard se croyait fermement tout à la fois l'Homère et le Pindare de la France; il voulut que Jodelle, son disciple et son ami, en devînt le Sophocle et le Térence. Jodelle imita ou plutôt traduisit, des anciens, et surtout des Grecs, bon nombre de tragédies et de comédies. A la vérité, il n'est sorti de sa plume rien de remarquable, et ce poète trop fécond fit preuve seulement

d'une facilité déplorable et d'une précipitation téméraire. Pourtant il eut, en 1552, un jour de grand triomphe. A vingt ans, Jodelle composa en quelques semaines une tragédie dans le goût des anciens, *Cléopâtre*, et une comédie licencieuse, la *Rencontre*. Henri II, toute la cour et les savants les plus illustres du temps honorèrent, de leur présence et de leurs applaudissements, la représentation donnée pendant le carnaval, en mémoire des fêtes de Bacchus. Le succès fut grand devant cet auditoire d'élite : l'auteur et ses amis en perdirent un peu la tête. Au sortir du théâtre, ils coururent à Arcueil célébrer leur triomphe dans un joyeux festin ; là ils amenèrent un bouc couronné de lierre et de fleurs, Ronsard improvisa un dithyrambe et ils firent, dit-on, un sacrifice à la mode des païens. La *Cléopâtre* ne méritait pas tous ces honneurs ni toutes ces folies : c'était un calque inanimé de la tragédie grecque. L'imitation extérieure et pour ainsi dire matérielle de l'art ancien y était complète, mais les caractères, l'expression, la vie manquaient. Toutes les pièces de Jodelle sont ainsi. « Que ce soit une *Cléopâtre*, une *Didon*, une *Médée*, un *Agamemnon*, un *César*, dit M. Sainte-Beuve, voici ce qu'on y remarque constamment : nulle invention dans les caractères, les situations et la conduite de la pièce ; une reproduction scrupuleuse, une contrefaçon parfaite des formes grecques. » A Jodelle succéda Garnier. Il continua cette imitation du théâtre antique, mais avec un goût prononcé pour Sénèque.

Les tragédies de Jodelle et de Garnier, bonnes pour les érudits, ne pouvaient satisfaire le peuple qui ne les comprenait point. Aussi elles furent vite remplacées par des pièces d'une intelligence plus facile. Aux premières années du XVII[e] siècle s'établit au Marais une troupe régulière, composée d'acteurs de profession auxquels un improvisateur infatigable fournissait, au

jour le jour, des compositions dramatiques. Cet écrivain, d'une fécondité incroyable, se nommait Alexandre Hardy : on lui attribue douze cents pièces applaudies en leur temps et dont pas une ligne ne mérite de vivre. Hardy rendit le service d'affranchir la tragédie de l'imitation servile de l'antiquité ; en revanche, il lui donna les défauts des théâtres espagnol et italien dont il s'inspira trop souvent. La complication des évènements multipliés à plaisir devint pour le poète et pour ses nombreux successeurs le principal mérite d'une action faite plus pour frapper et étonner les yeux que pour charmer l'esprit ou toucher les cœurs. On vit sur la scène un entassement ridicule d'aventures romanesques : combats, travestissements, enlèvements, reconnaissances, infidélités, rien n'était épargné pour étourdir le spectateur. Tout cela se présentait dans un style toujours négligé et quelquefois avec les plus ridicules exagérations de sentiments et de langage. Un des tragiques les plus en vogue après Hardy et avant Corneille fut Théophile. Il avait composé une *Pyrame et Thisbé* qui fut longtemps estimée. Thisbé y disait à Pyrame dans le monologue d'ouverture :

Il m'est ici permis de te nommer, Pyrame,
Il m'est ici permis de t'appeler mon âme.
Mon âme? qu'ai-je dit? c'est fort mal discourir :
Car l'âme nous fait vivre, et tu me fais mourir.
Il est vrai que la mort que ton amour me livre
Est aussi seulement ce que j'appelle vivre.....

Pyrame ne restait pas en arrière :

Ma maîtresse m'attend : afin de me complaire
L'autre soleil s'en va quand celui-ci m'éclaire.

Thisbé apercevant le poignard dont Pyrame vient de se percer s'écriait :

Ah! voici le poignard qui du sang de son maître
S'est souillé lâchement : il en rougit le traître !



Georges de Scudéry, autre tragique, de l'école de Hardy, et dont le *Lygdamon* n'était point accueilli moins favorablement que *Pyrame et Thisbé*, ne se lassait point d'exprimer l'admiration qu'il éprouvait pour la pièce de Théophile et il disait de cet incomparable chef-d'œuvre : « Il n'est mauvais qu'en ce qu'il est trop bon ; car excepté ceux qui n'ont point de mémoire, il ne se trouve personne qui ne le sache par cœur; de sorte que sa rareté empêche qu'il ne soit rare. »

Il faut ajouter que dans toutes les pièces de l'école de Hardy la morale n'était pas plus respectée que le bon goût, et l'une des plus grandes obligations que l'on ait à Corneille est d'avoir purifié le théâtre de toutes les trivialités de langage et de toutes les libertés indécentes que se permettaient ses prédécesseurs.

Pierre Corneille naquit à Rouen, en 1606. Son père, homme d'un caractère énergique et de mœurs pures, était avocat du roi à la Table de marbre de Normandie. Aîné de six frères, Pierre fut placé de bonne heure au collége des Jésuites de Rouen ; il y fit des progrès rapides et fixa l'attention de ses maîtres par des traductions en vers de Lucain qui resta son poète favori. On le destinait au barreau; il fut, en effet, inscrit dès 1624, sur le tableau des avocats de Rouen, mais il ne paraît pas avoir beaucoup exercé cette profession, et il donna bientôt tout son temps à la poésie dramatique.

La première pièce de Corneille fut une comédie, *Mélite*, que l'on représenta à Paris en 1629. Elle manifesta des mérites inconnus : un plus grand respect de toutes les convenances et une noblesse et une fermeté de style qui se rapprochait de la conversation la plus polie des honnêtes gens. C'était comme une première lueur de vérité, de bon sens et de bon goût.

Pourtant *Mélite* n'est point une comédie véritable; il

lui manque l'observation des mœurs et la peinture des caractères. En revanche, les traits d'esprit dans le goût répandu alors, y abondent. Pour en donner un exemple qui soit caractéristique, voici comment Eraste marque sa tendresse à Mélite :

« Regarde dans mes yeux et reconnais qu'en moi
On peut voir quelque chose aussi parfait que toi. —
C'est sans difficulté m'y voyant exprimée. —
Quitte ce vain orgueil dont ta vue est charmée.
Tu n'y vois que mon cœur, qui n'a plus un seul trait
Que ceux qu'il a reçus de ton charmant portrait,
Et qui tout aussitôt que tu t'es fait paraître
Afin de te mieux voir s'est mis à la fenêtre. —
Le trait n'est pas mauvais.

Mélite n'est pas difficile. Ce *cœur* qui *s'est mis à la fenêtre* est le comble du ridicule.

Corneille vint à Paris pour jouir du succès extraordinaire qu'eut *Mélite ;* et là, il apprit qu'on reprochait à sa pièce de n'être pas dans les vingt-quatre heures, de manquer de mouvement et d'être écrite d'un style trop familier et trop naturel. « Pour me justifier, dit-il, par une espèce de bravade, j'entrepris de faire une pièce régulière, c'est-à-dire dans les vingt-quatre heures, pleine d'incidents et d'un style plus élevé, mais qui ne vaudrait rien du tout. En quoi je réussis parfaitement. » Cette pièce, c'est *Clitandre* ou l'*Innocence délivrée*, dont l'intrigue ou plutôt les intrigues sont tellement embrouillées qu'une seule représentation ne suffisait pas, de l'aveu même de Corneille, pour faire comprendre l'enchaînement des faits. *Clitandre* est de 1632 et fut suivi de cinq comédies : la *Veuve,* la *Galerie du Palais*, la *Suivante*, la *Place Royale,* l'*Illusion comique*, et d'une tragédie, *Médée*, qui soutinrent Corneille à la hauteur où il s'était placé dès son début, mais sans l'élever davantage.

Enfin le *Cid* parut en 1636. L'admiration publique éclata aussitôt. Le plus célèbre acteur du temps, Mondory, écrivait à Balzac : « Je vous souhaiterais ici, pour y goûter, entre autres plaisirs, celui des belles comédies qu'on y représente, et particulièrement d'un *Cid* qui a charmé tout Paris... On a vu seoir en corps, aux bancs des loges du théâtre public, ceux qu'on ne voit d'ordinaire que dans la Chambre dorée et sur le siége des fleurs de lys (1). La foule a été si grande à nos portes, et notre lieu s'est trouvé si petit, que les recoins du théâtre qui servaient les autres fois comme de niche aux pages ont été des places de faveur pour les cordons bleus; et la scène y a été d'ordinaire parée de croix de chevaliers de l'ordre. » — « Il est malaisé, dit Pellisson, de s'imaginer avec quelle approbation cette pièce fut reçue de la cour et du public. On ne pouvait se lasser de la voir, on n'entendait autre chose dans les compagnies ; chacun en savait quelque partie par cœur, on la faisait apprendre aux enfants ; et en quelques parties de la France, il était passé en proverbe de dire : *Cela est beau comme le Cid.* »

III.

Le sujet historique du *Cid* est tiré de l'histoire d'Espagne, et la tragédie même de Corneille est un heureux emprunt fait au théâtre espagnol. Corneille visitait quelquefois un ancien secrétaire de Marie de Médicis, M. de Chalon, qui vivait retiré à Rouen. Il en reçut le conseil de lire une pièce encore récente de Guillem de Castro, intitulée *la Jeunesse du Cid*, et de la

(1) On appelait *Chambre dorée* la grande chambre du Parlement, à cause de son plafond doré. — *Être assis sur les fleurs de lys* se disait de ceux qui exerçaient quelque charge de judicature royale et surtout dans une cour supérieure, parce que leurs siéges étaient couverts de fleurs de lys.

mettre sur notre théâtre (1). L'ouvrage plut tellement au jeune poète, qu'il se mit aussitôt au travail, et produisit son premier chef-d'œuvre.

Voltaire, procédant avec sa légèreté habituelle, n'a pas craint d'avancer que ce n'est pas seulement Guillem de Castro, mais encore un nommé J.-B. Diamante, qui fut imité par Corneille. Cette assertion, répétée par la foule des éditeurs et des commentateurs, a longtemps fait autorité en histoire littéraire. Elle était d'autant plus compromettante pour l'honneur de notre grand tragique, que la pièce de Diamante reproduisait à peu près textuellement le *Cid*, et, par suite, qu'elle transformait le poète français en impudent plagiaire. Heureusement, il a été démontré dans ces dernières années que Diamante était de beaucoup postérieur à Corneille, et que la pièce où Voltaire avait découvert l'inspiration directe et principale du *Cid*, n'en était qu'une très-médiocre traduction (2).

Il est inutile de donner l'analyse détaillée du *Cid*, qui est dans toutes les mains. La pièce repose sur l'amour de Don Rodrigue ou le Cid et de Chimène. Cet amour est traversé par la querelle de Don Diègue, père de Rodrigue, et de Don Gomès, comte de Gormas, père de Chimène. Le comte de Gormas meurt dans un duel contre Rodrigue. La situation violente de Chimène, entre son amour et son devoir, et les péripéties qui en découlent remplissent et composent toute la pièce.

On ne peut nier que l'action ainsi présentée ne soit tragique, féconde en situations dramatiques et d'un intérêt qui se soutient et grandit sans cesse. Il y a là pour la première fois sur la scène française cette peinture

(1) On croit que la *Jeunesse du Cid* parut de 1615 à 1620.

(2) La pièce de Diamante a pour titre : *Le Vengeur de l'honneur de son père*. Il est certain qu'elle ne parut pas avant 1650.

morale de la lutte entre la passion et le devoir. Mais cette lutte n'est autre chose que la vie elle-même, et la ressemblance avec la vie est précisément ce qui charme le spectateur. Il se reconnaît dans le spectacle de ce combat où les plus parfaits eux-mêmes doivent acheter leur victoire par d'héroïques efforts. Il se retrouve, non sans un certain plaisir, même dans les incertitudes et les hésitations qui précèdent les résolutions les plus énergiques et les plus généreuses. C'est la mise en pratique de la règle prescrite au XVII[e] siècle pour tous les genres de poèmes :

Toutefois aux grands cœurs, donnez quelques faiblesses...
A ces petits défauts marqués dans la peinture
L'esprit avec plaisir reconnaît la nature.

La passion dont il s'agit ici est déjà celle qui remplit presque toutes les compositions dramatiques, celle qui les faisait juger essentiellement répréhensibles par Bourdaloue et par Bossuet, c'est l'amour. Le devoir, c'est le point d'honneur tel que l'entendait alors le préjugé commun. C'est la mission qui incombe aux enfants de poursuivre la vengeance de leurs parents, aux dépens de leur bonheur, de leur vie et par tous les moyens possibles, même par le duel (1).

On trouve dans le sujet moral du *Cid* ce mérite par-

(1) On trouvait dans le *Cid* une apologie exaltée de ces maximes du point d'honneur, qui, malgré les édits toujours plus sévères, multipliaient les duels dans une effrayante proportion. Elles étaient résumées dans le refus de Don Gormas de faire des réparations à Don Diègue :

Ces satisfactions n'apaisent point une âme :
Qui les reçoit n'a rien, qui les fait se diffame,
Et de pareils accords l'effet le plus commun
Est de perdre d'honneur deux hommes au lieu d'un. (Acte II, sc. 1).

Le Cardinal contraignit Corneille à retrancher ces vers, mais ils restèrent dans toutes les mémoires.

ticulier que les deux héros sont combattus par le même devoir et la même passion. Par là, Chimène et Rodrigue excitent tout à la fois l'admiration et la pitié : l'admiration, parce qu'ils sacrifient leur amour au soin de leur honneur ; la pitié, parce que si nobles, si purs, si dignes l'un de l'autre, ils sont séparés par une rigoureuse et impitoyable nécessité. Mais l'admiration et la pitié redoubleraient si le sacrifice héroïquement commencé se soutenait jusqu'à la fin et si le dénouement ne laissait prévoir l'union probable de Rodrigue et de Chimène. Or, cette union est impossible parce qu'elle est contraire à toutes les bienséances chrétiennes.

Le meurtre de Don Gormas par Rodrigue, rompt à jamais son mariage avec Chimène et rien au monde ne peut le renouer. Il n'y a aucune raison assez puissante pour autoriser une fille à donner sa main à l'homme qui a tué son père. L'instinct moral se soulève contre une pareille union : elle blesserait toutes les convenances, elle serait souverainement scandaleuse. Pour la rendre supportable, il faudrait que, dans la circonstance présente, on pût invoquer en faveur du mariage projeté, un devoir supérieur au respect filial. Mais ce devoir n'existe pas. La volonté du roi n'oblige pas Chimène en pareille matière et on sent qu'elle ne deviendra point coupable à lui désobéir.

C'est ce que l'Académie avait bien compris et elle avait condamné absolument le sujet du *Cid* :

« Nous disons que le sujet du *Cid* est défectueux en sa plus essentielle partie : car la bienséance des mœurs d'une fille introduite comme vertueuse, n'y est pas gardée par le poète, lorsqu'elle se résout à épouser celui qui a tué son père... Nous avouons bien que la vérité de cette aventure combat en faveur du poète, et le rend plus excusable que si c'était un sujet inventé. Mais nous maintenons que toutes les vérités ne sont pas bonnes pour le théâtre. »

Corneille avait compris et il découvre lui-même le faible de son sujet dans l'*Examen du Cid:*

« Il faut se contenter de tirer Rodrigue de péril, *sans le pousser jusqu'à son mariage avec Chimène.* Il est historique, et il a plû en son temps : *Mais bien sûrement il dépiairait au nôtre;* et j'ai peine à voir que Chimène y consente chez l'auteur Espagnol, bien qu'il donne plus de trois ans de durée à la comédie qu'il en a faite. Pour ne pas contredire l'histoire, j'ai cru ne me pouvoir dispenser d'en jeter *quelque idée,* mais avec *incertitude de l'effet;* et ce n'était que par là que je pouvais accorder la bienséance du théâtre avec la vérité de l'évènement. »

Le poète reconnait donc que, pour sauver les bienséances, il s'est borné à faire entendre que le mariage *pourrait* avoir lieu beaucoup plus tard. Mais ni pour le présent, ni pour l'avenir, ni jamais, ce mariage n'est possible.

Dans l'examen des caractères, ce qui frappe tout d'abord, c'est un air de grandeur extraordinaire. On sent que l'on n'a point affaire à des âmes vulgaires, retenues dans les entraves de l'intérêt, du plaisir, de l'ambition, mais à des âmes fières, élevées, héroïques. On pourrait leur reprocher d'être quelque peu glorieuses et de faire parade de leurs grands sentiments. Cela, du reste, n'est qu'une qualité et une vraisemblance de plus ; la couleur locale y gagne et l'on n'est pas fâché de voir tous les personnages affecter une certaine fanfaronnade castillane. L'orgueilleux Don Gormas s'écrie avec une forfanterie peu dissimulée :

Tout l'État périra, s'il faut que je périsse (1).

(1) Acte II, sc. 1.

Et Rodrigue généralement plus modeste répond au Comte :

> Je suis jeune, il est vrai ; mais aux âmes bien nées
> La valeur n'attend pas le nombre des années (1).

Don Diègue, l'Infante, Chimène se laissent aller à de semblables aveux de leur propre mérite.

Trois caractères sont dignes d'une attention spéciale : ceux de Rodrigue, de Chimène et de Don Diègue.

Rodrigue et Chimène se ressemblent en tous points : ils ont même tendresse, même générosité et mêmes malheurs. De cette parfaite conformité d'idées et de sentiments résulte une situation singulière. Séparés pendant toute l'action par le malheur de leur destinée, ils restent intimement unis de cœur. Aussi lorsqu'ils se causent l'un à l'autre les plus mortels déplaisirs, ils ne cessent point de s'encourager à demeurer fermes dans le devoir et de s'approuver mutuellement.

Chimène dit à Rodrigue qu'elle revoit teint du sang de son père :

> Tu n'as fait le devoir que d'un homme de bien
> Mais aussi, le faisant, tu m'as appris le mien (2).

Lorsqu'un moment d'oubli arrache à Chimène l'aveu de sa passion :

> Va, je ne te hais point.

Rodrigue lui répond :

> Tu le dois (3).

C'est là le trait vraiment original de ces deux person-

(1) Acte II, sc. 2.
(2) Acte III, sc. 4.
(3) Acte III, sc. 4.



nages. Il les élève bien au-dessus de toutes les préoccupations personnelles et égoïstes de l'amour tel qu'il est généralement entendu et représenté au théâtre.

Don Diègue est une des plus heureuses créations de Corneille. M. Saint-Marc Girardin, dans son *Cours de littérature dramatique,* a très-habilement fait ressortir toutes les beautés de ce caractère où l'amour paternel, si vif pourtant, est sacrifié au sentiment de l'honneur. « Don Diègue aime son fils; mais quand l'honneur de sa maison est compromis par l'insulte du comte, il n'hésite pas à risquer la vie de son fils, il n'hésite pas à lui dire ces terribles paroles : *Meurs ou tue !* » Caché tant que la vengeance n'a point lavé l'outrage, le père reparaît alors pour jouir à son aise de la victoire et laisser éclater librement tout son amour.

Appui de ma tendresse et comble de mon heur;
Touche ces cheveux blancs à qui tu rends l'honneur,
Viens baiser cette joue, et reconnais la place
Où fut jadis l'affront que ton courage efface (1).

Pour se faire une idée complète des mérites du *Cid*, à l'intérêt de l'action, à la grandeur et à l'originalité des caractères, il faut joindre la vérité du dialogue et la noblesse d'une langue toujours à la hauteur des pensées et des sentiments. Rien jusqu'alors n'avait donné l'idée de ces dialogues vifs et concis admirablement imités de la scène grecque et dans lesquels, au jugement

(1) Acte III, sc. 6. — Une romance espagnole exprime dans une scène pathétique le désespoir de Don Diègue avant la vengeance, et sa joie après. Depuis son affront, le vieillard n'a pas quitté sa maison; en larmes, toujours en larmes, il est assis devant une table, et il ne touche pas aux mets qui la couvrent. Rodrigue arrive silencieux et fier devant son père, tenant d'une main son épée et de l'autre la tête de son ennemi. Sa présence tire Don Diègue de son douloureux accablement; il croit rêver, mais enfin il comprend, sa joie éclate, il embrasse son fils, et le fait asseoir à la place d'honneur.

de Chateaubriand « la franchise de la répartie, la rapidité du tour et la hauteur des sentiments ne manquent jamais de ravir le spectateur ». Les exemples abondent: on pourrait citer l'entretien entre les deux pères malheureusement terminé par le soufflet à Don Diègue; les quelques paroles si brusques et si senties par lesquelles le vieillard outragé aborde son fils et l'excite à la vengeance; enfin le défi noble et fier de Rodrigue à Don Gormas.

M. Nisard relève très-justement les qualités du style de Corneille:

« Quelle nouveauté, dit-il, même après Malherbe, que ces vers si pleins, si nerveux, où la rime fortifie le sens, et cette propriété, cette force, au milieu de la fadeur romanesque des poésies du temps ! Quel plaisir profond dut faire à nos pères ce langage si bien approprié à la diversité des sentiments qu'il exprime, si haut et si fier dans les scènes d'explication et de défi, si naïf et si fin dans les scènes d'amour combattu, si poétique dans les épisodes ! »

Est-ce à dire que l'on ne trouve pas dans le *Cid* des traces fréquentes de mauvais goût, un abus de l'emphase Espagnole ou des traits d'esprit qui manquent de naturel et de mesure ?

L'Infante quitte sa suivante Léonor sur ce vers que l'Académie trouve beau et protège contre les critiques de Scudéry :

Ma plus douce espérance est de perdre l'espoir (1).

(1) Acte I, sc. 2. — Sur ce vers, je trouve, dans une édition classique, la note suivante qui est une bonne leçon de goût:

« Le point de départ de ces antithèses si fréquentes de l'espérance et du désespoir est dans Virgile :

Una salus victis nullam sperare salutem.

Vers admirable, parce que l'expression en est frappante et la pensée juste et naturelle. En effet, le désespoir donne des forces qui peuvent ramener la victoire. Le

Lorsque Chimène vient demander justice au roi contre Rodrigue, elle se laisse aller à des hyberpoles poétiques et à de froides répétitions, tout à fait déplacées en un pareil moment :

Sire, mon père est mort ; mes yeux ont vu son sang
Couler à gros bouillons de son généreux flanc ;
Ce sang qui tant de fois garantit vos murailles,
Ce sang qui tant de fois vous gagna des batailles,
Ce sang *qui tout sorti fume encore de courroux...*

Un peu plus loin, elle revient encore au sang de son père :

Son sang sur la poussière écrivait mon devoir (1).

Ces passages et d'autres encore sont empreints des défauts du temps, et il serait injuste de les reprocher trop sévèrement à Corneille. Ce qui lui est tout à fait propre, c'est la langue noble, hardie, animée, qu'il a trouvée et comme créée pour son œuvre.

Le *Cid* a été l'objet de bien des critiques. La Harpe a résumé celles qui lui paraissaient fondées : elles n'ont qu'une importance secondaire.

« On peut, dit-il, reprocher justement à Corneille :

« 1° Le rôle de l'Infante, qui a le double inconvénient d'être absolument inutile, et de venir se mêler mal à propos aux situations les plus intéressantes. »

La Harpe a raison : il y aurait du reste peu à faire pour supprimer l'Infante.

« 2° L'imprudence du roi de Castille, qui ne prend

vers de Corneille est subtil et maniéré, dans le goût italien. C'est comme un acheminement à la pointe d'Oronte :

Belle Philis on désespère
Alors qu'on espère toujours. »

(1) Acte II, sc. 9.

aucune mesure pour prévenir la descente des Maures, quoiqu'il en soit instruit à temps, et qui, par conséquent, joue un rôle peu digne de la royauté. »

Le critique aurait pu faire au roi un reproche général. Plus utile que l'Infante pour la conduite de l'action, il fait aussi petite figure et n'ennuie pas moins.

« 3° L'invraisemblance de la scène où Don Sanche apporte son épée à Chimène, qui se persuade que Rodrigue est mort, et persiste dans une méprise beaucoup trop prolongée, et dont un seul mot pouvait la tirer. »

C'est, en effet, un moyen de comédie transporté dans une pièce sérieuse et, s'il faut en croire le critique Geoffroy, la scène excitait de son temps les murmures du public.

« 4° La violation fréquente de cette règle essentielle qui défend de laisser jamais la scène vide, et que les acteurs entrent et sortent sans se parler et sans se voir. »

« 5° La monotonie qui se fait sentir dans toutes les scènes entre Chimène et Rodrigue, où ce dernier offre continuellement de mourir. »

Le *Cid* n'eut pas affaire seulement à des critiques ordinaires ; les envieux se déchaînèrent contre Corneille avec une violence d'autant plus grande qu'ils servaient la rancune de Richelieu, le ministre tout-puissant. Querelle mémorable et qui tient dans l'histoire de la tragédie française une place importante ; il est donc utile d'en esquisser rapidement les principaux traits.

Le Cardinal était passionné pour les plaisirs de la scène. Il réussit à établir dans son palais une sorte d'officine dramatique, où il faisait travailler à ses gages et sous sa direction les *cinq auteurs*. C'étaient le Normand Rotrou, honnête homme et auteur de la remarquable

pièce de *Venceslas ;* le joyeux Boisrobert, ecclésiastique peu édifiant et diseur de bons mots ; le misérable Colletet, père de cet autre misérable que Boileau nous représente *crotté jusqu'à l'échine* et mendiant *son pain de cuisine en cuisine ;* l'Estoile, resté inconnu, et enfin le grand Corneille, très-déplacé en pareille compagnie. Et non-seulement Richelieu taillait de la besogne à ses faiseurs, mais il mettait lui-même la main à l'œuvre et l'on a conservé les noms de trois ou quatre comédies auxquelles il ne fut point étranger. Il y eut entre autres une pièce des *Thuilleries* dont Son Éminence avait conçu le plan et qui fut pour le pauvre Corneille une source de déboires et de persécutions. Lui aussi y avait collaboré. Mais, plus docile à son génie qu'à son maître, il eut la malheureuse idée de changer quelque chose au plan du troisième acte, qui lui était échu : le Cardinal fut irrité. Il congédia le poète sur ces dures paroles : « Dans votre position, il faut avoir *un esprit de suite.* » Ceci se passait en 1635 : l'année suivante paraissait le *Cid.*

Richelieu ne sembla pas d'abord avoir conservé du ressentiment. Il alla même jusqu'à faire représenter deux fois le *Cid* au Palais-Cardinal. Mais la renommée toujours croissante de la pièce finit par exciter son dépit. Il ne put supporter qu'un auteur indépendant laissât si loin derrière lui tous les beaux esprits mercenaires dont il disposait. Aussi, raconte Tallemant, eut-il une *jolousie enragée* contre le *Cid.* Pour le contenter, Boisrobert, son amuseur en titre, fit jouer devant lui par des laquais et des marmitons une parodie grossière. En même temps il excita contre Corneille les auteurs dramatiques, blessés de son éclatant succès. Le plus animé de tous fut Georges Scudéry.

Scudéry était un poète tout à la fois orgueilleux, fécond et ridicule. Son orgueil consistait à vouloir passer

tout ensemble pour homme de plume et pour homme d'épée: « Ne pensant être que soldat, dit-il négligem« ment dans la préface de *Lygdamon*, je me suis encore « trouvé poète. » Sa fécondité a donné lieu aux deux vers de Boileau :

> Bienheureux Scudéry, dont la fertile plume
> Peut tous les mois sans peine enfanter un volume !

Mais il était soldat et écrivain de la façon la plus plaisante du monde. Soldat, il avait le titre de gouverneur du fort de Notre-Dame de la Garde près de Marseille,

> Gouvernement commode et beau,

disent Chapelle et Bachaumont dans leur *Voyage*,

> A qui suffit pour toute garde,
> Un suisse avec sa hallebarde,
> Peint sur la porte du château...

Écrivain, on l'accusait de signer les romans de sa sœur Madeleine. Les ouvrages sortis de son fond, *Alaric ou Rome vaincue*, poème héroïque de onze mille vers, et de nombreuses tragédies, trouvaient non sans peine

> Un marchand pour les vendre et des sots pour les lire.

C'est ce personnage ridicule qui lança sous le voile de l'anonyme des *Observations sur le Cid*.

« Il est de certaines pièces, disait-il au début de son factum, comme de certains animaux qui sont en la nature, qui de loin semblent des étoiles, et qui de près ne sont que des vermisseaux. Tout ce qui brille n'est pas toujours précieux : on voit des beautés d'illusion, comme des beautés effectives, et souvent l'apparence du bien se fait prendre pour le bien même. Aussi



ne m'étonné-je pas beaucoup que le peuple, qui porte le jugement dans les yeux, se laisse tromper par celui de tous les sens le plus facile à décevoir : mais que cette vapeur grossière qui se forme dans le parterre, ait pu s'élever jusqu'aux galeries, et qu'un fantôme ait abusé le savoir comme l'ignorance, et la cour aussi bien que le bourgeois ; j'avoue que ce prodige m'étonne, que ce n'est qu'en ce bizarre évènement que je trouve le *Cid* merveilleux.

Un peu plus loin, Scudéry parlant en vrai matamore ajoutait :

« J'attaque le *Cid* et non pas son auteur ; j'en veux à son ouvrage et non point à sa personne, et, comme les combats et la civilité ne sont point incompatibles, je veux baiser le fleuret dont je prétends lui porter une botte franche. Je ne fais ni une satire, ni un libelle diffamatoire, mais de simples observations ; et hors les paroles qui seront de l'essence de mon sujet, il ne m'en échappera pas une où l'on remarque de l'aigreur. Je le prie d'en user avec la même retenue, s'il me répond, parce que je ne saurais dire ni souffrir d'injures. Je prétends donc prouver contre cette pièce du *Cid :*

Que le sujet n'en vaut rien du tout ;
Qu'il choque les principales règles du poème dramatique ;
Qu'il manque de jugement en sa conduite ;
Qu'il a beaucoup de méchants vers ;
Que presque tout ce qu'il a de beautés sont dérobées ;
Et qu'ainsi l'estime qu'on en fait est injuste. »

Scudéry avait donné le signal ; il y eut aussitôt pour et contre une grêle de pamphlets semés de vilaines injures et de grossières personnalités. Le Cardinal interposa enfin son autorité et déféra le jugement du procès à l'Académie.

De toute cette guerre d'avant-garde, un seul souvenir mérite d'être cité. C'est une lettre de Balzac à Scudéry, pleine de délicatesse et de goût. Répondant à l'envoi des *Observations*, Balzac, après avoir acheté par

force compliments le droit de faire entendre la vérité, disait :

« Considérez, néanmoins, Monsieur, que toute la France est en cause avec lui, et qu'il n'y a pas un des juges, dont le bruit est que vous êtes convenus ensemble, qui n'ait loué ce que vous désirez qu'il condamne. De sorte que, quand vos arguments seraient invincibles et que votre adversaire même y acquiescerait, il aurait de quoi se consoler glorieusement de la perte de ses procès, et vous pourrait dire que d'avoir satisfait tout un royaume est quelque chose de plus grand et de meilleur que d'avoir fait une pièce régulière..... L'art de plaire ne vaut pas tant que savoir plaire sans art... Vous dites qu'il a ébloui les yeux du monde, et vous l'accusez de charme et d'enchantement. Je connais beaucoup de gens qui feraient vanité d'une telle accusation. Cela étant, Monsieur, je ne doute point que Messieurs de l'Académie ne se trouvent bien empêchés dans le jugement de votre procès... »

Bien empêchés en effet se trouvaient *Messieurs de l'Académie*. D'un côté, Richelieu provoquait un jugement, c'est-à-dire une condamnation ; d'autre part, la compagnie redoutait l'odieux d'un blâme infligé à un homme et à une œuvre de génie. Après bien des tergiversations inutiles, il fallut néanmoins se mettre à l'œuvre et Chapelain fut chargé de la rédaction. Il en sortit sous le titre de *Sentiments de l'Académie française sur le Cid* un travail de critique, sans doute peu favorable à Corneille, mais qui, tout en jugeant les choses à un point de vue un peu étroit, ne manquait pourtant ni de modération, ni de justesse. « Le *Cid*, dit La Bruyère, est l'un des plus beaux poèmes que l'on puisse faire ; et l'une des meilleures critiques qui ait été faite sur aucun sujet, est celle du *Cid*. »

Voici quelles étaient les conclusions de l'Académie :

« Nous concluons qu'encore que le sujet du *Cid* ne soit pas bon, qu'il pèche dans son dénouement, qu'il soit chargé d'épisodes inutiles, que la bienséance y manque en beaucoup de lieux, aussi

bien que la bonne disposition du théâtre, et qu'il y ait beaucoup de vers bas et de façons de parler impures ; néanmoins, la naïveté et la véhémence de ses passions, la force et la délicatesse de plusieurs de ses pensées, et cet agrément *inexplicable* qui se mêle dans tous ses défauts, lui ont acquis un rang considérable entre les poèmes français de ce genre. Si son auteur ne doit pas toute sa réputation à son mérite, il ne la doit pas toute à son bonheur ; et la nature lui a été assez libérale pour excuser la fortune, si elle lui a été prodigue. »

Ces conclusions n'étaient point d'une sévérité excessive. Elles faisaient la part trop petite à l'éloge et Corneille avait assurément le droit d'exprimer l'espoir que l'arrêt de ses juges serait cassé par le public : « Toute la faveur que peut espérer le sentiment de l'Académie, disait-il fièrement, est d'aller aussi loin que ma pièce ; je ne crains pas qu'il me surpasse. » Le public a donné pleinement raison au poète ; il s'est rangé à l'avis de Boileau :

En vain contre le *Cid* un ministre se ligue,
Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue,
L'Académie en corps a beau le censurer,
Le public révolté s'obstine à l'admirer.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Horace, Cinna, Polyeucte.

I.

Scudéry avait dit du *Cid que presque tout ce qu'il avait de beautés* étaient *dérobées,* reprochant par là à Corneille d'avoir transporté sur la scène française un sujet déjà traité au théâtre espagnol. Notre poète voulut prouver qu'il s'avait s'affranchir de l'imitation étrangère, et d'une page de *Tite-Live* il fit *Horace,* d'une page de Sénèque il fit *Cinna.* Ainsi,

> Au *Cid* persécuté *Cinna* doit sa naissance.

Horace parut en 1639. Cette tragédie a pour sujet historique la victoire de Rome sur Albe, obtenue par le fameux combat des Horaces contre les Curiaces. Le sujet moral est le triomphe de l'amour de la patrie sur les affections de famille et sur l'amour.

Pour ajouter aux données de l'histoire la lutte des passions et arriver à une leçon morale, voici comment le poète a imaginé et combiné son drame. Il suppose les Horaces et les Curiaces déjà alliés. L'aîné des Horaces a épousé Sabine, sœur des Curiaces, et l'un des Curiaces aime Camille, sœur des Horaces. Au début de la pièce, Rome et Albe sont depuis longtemps en guerre. Sabine et Camille en se communiquant leurs craintes



servent à mettre le spectateur au courant de la situation. Curiace annonce que les chefs des deux nations ont résolu, pour épargner le sang, de finir la guerre par un combat de trois contre trois. Les deux femmes rassurées penchent vers l'espérance. On n'ira pas choisir, entre un si grand nombre de guerriers, l'époux ou le fiancé qu'elles aiment. Hélas ! toutes les chances mauvaises se réunissent contre elles. Les trois Horaces sont d'abord désignés pour défendre la cause de Rome et les trois Curiaces ensuite, pour soutenir celle d'Albe. Cette péripétie inattendue met en opposition les passions les plus diverses dans le cœur de tous les personnages, victimes du dévouement à la patrie. Il faut que le père des Horaces fasse à Rome le sacrifice de ses trois fils. Il faut que deux amis, déjà alliés et tout-à-l'heure frères, portent les armes l'un contre l'autre. Sabine doit nécessairement perdre ou son mari ou son frère, Camille, ou ses frères ou son fiancé. Enfin Horace, grâce à un stratagème connu, triomphe par la mort de ses trois adversaires. Il semble que la pièce soit terminée avec la victoire de Rome. Mais la tragédie ne se borne pas à ce fait capital qui remplit les trois premiers actes ; elle comprend encore deux faits secondaires, l'un le meurtre de Camille par son frère. et l'autre, le procès du meurtrier qui, défendu par son père, sort vainqueur de cette nouvelle épreuve.

Horace, a-t-on dit, pèche contre l'unité d'action, parce que l'assassinat de la fille et le jugement du fils ne se rattachent pas au sujet premièrement indiqué et forment une seconde tragédie à la suite de la première. Le poète lui-même, dans l'*Examen* de sa pièce, admet le reproche et passe condamnation. Quelques-uns de ses admirateurs ont été de moins bonne composition et ils ont essayé de répondre que la critique serait fondée, si Horace le jeune était le héros principal. Mais, le hé-

ros principal est le vieil Horace. Le péril de ses enfants, la mort de sa fille, le déshonneur de son fils, ne sont que trois moyens de nous faire contempler cette vieille figure romaine, qui, restant toujours la même à travers ces diverses péripéties, concentre en elle l'intérêt, et donne l'unité au drame.

Quoi qu'il en soit, le caractère du vieil Horace domine et efface tous les autres. C'est un Romain des vieux temps qui n'hésite point à sacrifier ses enfants à cette ville qu'il aime plus que sa famille, et dont la gloire future l'occupe et le console, pendant que ses fils risquent leur vie.

> Un jour, un jour viendra que, par toute la terre,
> Rome se fera craindre à l'égal du tonnerre.
> Et que, tout l'univers tremblant dessous ses lois,
> Ce grand nom deviendra l'ambition des rois (1).

Il est tellement Romain, qu'apprenant la mort glorieuse de ses deux enfants et la fuite du troisième, il se réjouit de l'heureuse destinée des premiers.

> Deux jouissent d'un sort dont leur père est jaloux.
> Que des plus nobles fleurs leur tombe soit couverte;
> La gloire de leur mort m'a payé de leur perte.

Et il accable l'autre de reproches, il n'hésite pas à le condamner et jure qu'il le punira :

> Il est de tout son sang comptable à sa patrie;
> Chaque goutte épargnée a sa gloire flétrie;
> Chaque instant de sa vie, après ce lâche tour,
> Met d'autant plus ma honte avec la sienne au jour.
> J'en romprai bien le cours...
> J'atteste des grands dieux les suprêmes puissances
> Qu'avant le jour fini, ces mains, ces propres mains,
> Laveront dans son sang la honte des Romains (2).

(1) Acte III, sc. 5.
(2) Acte III, sc. 6.

Voilà bien le père de famille de l'antique Rome : citoyen avant d'être homme, maître et roi à la maison bien plus que mari et père, et, le cas échéant, justicier sévère et impitoyable (1).

Pourtant, le vieil Horace est un homme complet ; par un effort de patriotisme, il fait à Rome le sacrifice de ses fils, mais il ressent toute l'amertume de son sacrifice. Tandis que le jeune Horace s'irrite contre *l'amour importun* de Sabine et de Camille, et leur laisse pour tout adieu cette recommandation à son père :

> Mon père, retenez des femmes qui s'emportent,

le vieillard, moins insensible que son fils, ne peut maîtriser plus longtemps son émotion, et laisse échapper ces mots touchants :

> Moi-même en cet adieu j'ai les larmes aux yeux (2).

Mais, dit très-bien M. de Saint-Marc Girardin, « l'amour paternel éclate surtout quand, d'accord avec le devoir, il n'a plus à se contraindre. Voyez cette scène où il sait enfin que son fils a fait triompher Rome, et qu'il est vainqueur et vivant :

> O mon fils ! ô ma joie ! ô l'honneur de nos jours !
> O d'un État penchant l'inespéré secours !
> Vertu digne de Rome et sang digne d'Horace !
> Appui de ton pays et gloire de ta race !
> Quand pourrai-je étouffer dans tes embrassements
> L'erreur dont j'ai formé de si faux sentiments ?

(1) A propos du vieil Horace, M. Saint-Marc Girardin définit la paternité d'après les lois et les mœurs de Rome :

« Le Romain avait droit de vie et de mort sur ses enfants ; il pouvait les vendre jusqu'à trois fois, selon la loi des Douze-Tables. Le fils avait beau se marier et avoir des enfants, il n'en appartenait pas moins à son père avec sa femme et ses enfants. Le consulat même n'affranchissait pas le fils des liens de l'autorité paternelle, et la loi politique s'inclinait devant la loi civile. Le sentiment de cette toute-puissance devait donner à l'amour paternel, chez les Romains, un caractère particulier de dignité. Le père se sentait magistrat. »

(2) Acte II, sc. 8.

Quand pourra mon amour baigner avec tendresse
Ton front victorieux de larmes d'allégresse (1) ?

« Il pleure alors sans plus vouloir se cacher, le vieux Romain qui, au départ de son fils, s'accusait d'avoir les larmes aux yeux; il pleure, et ses larmes de joie nous touchent plus vivement encore que ses larmes d'inquiétude, parce qu'elles nous découvrent le fond de cet amour paternel qui, jusque-là, se dérobait à nos yeux avec une sorte de pudeur. »

Le vieil Horace se montre tout à la fois Romain et père, dans sa sublime réponse à Julie qui lui annonce la fuite de son fils :

JULIE.

Que vouliez-vous qu'il fît contre trois?

LE VIEIL HORACE.

Qu'il mourût !
Ou qu'un beau désespoir alors le secourût (2) !

Le premier mot *Qu'il mourût!* est le cri de l'honneur, et comme la sentence du patriotisme; le second : *Ou qu'un beau désespoir le secourût!* est un élan du cœur paternel qui se plaît à espérer contre toute espérance. En ces deux vers, se résume tout entier le caractère du vieil Horace.

Au-dessous, et moins en relief, paraissent le jeune Horace, Curiace, Sabine et Camille.

Horace et Curiace sont tous deux des héros, mais le Romain n'a que du courage et point de cœur, tandis que chez l'Albain, la sensibilité tempère l'héroïsme. Cette opposition se dessine nettement dans le dialogue :

HORACE.

Albe vous a nommé, je ne vous connais plus.

(1) Acte IV, sc. 2.
(2) Acte III, sc. 6.

CURIACE.

Je vous connais encore, et c'est ce qui me tue (1).

Il y a une différence à peu près semblable entre Camille et Sabine. Camille représente la lutte de l'amour contre l'amour de la patrie, et le poète lui a donné une sorte d'énergie virile et presque sauvage, qui éclate dans la fameuse imprécation :

Rome, l'unique objet de mon ressentiment !
Rome, à qui vient ton bras d'immoler mon amant !
Rome, qui t'a vu naître et que ton cœur adore !
Rome enfin que je hais parce qu'elle t'honore !
Puissent tous ses voisins, ensemble conjurés,
Saper ses fondements encor mal assurés :
Et si ce n'est assez de toute l'Italie,
Que l'Orient contre elle à l'Occident s'allie :
Que cent peuples unis, des bouts de l'univers,
Passent pour la détruire et les monts et les mers !
Qu'elle-même sur soi renverse ses murailles
Et de ses propres mains déchire ses entrailles !
Que le courroux du ciel, allumé par mes vœux,
Fasse pleuvoir sur elle un déluge de feux !
Puissé-je de mes yeux y voir tomber la foudre,
Voir ses maisons en cendres et tes lauriers en poudre,
Voir le dernier Romain à son dernier soupir :
Moi seule en être cause, et mourir de plaisir (2) !

Sabine, en qui se combattent l'affection de la terre natale et le dévouement à la patrie adoptive, l'amour fraternel et l'amour conjugal, est un cœur bien plus sensible et bien plus tendre. Elle se montre vraiment femme. Son apostrophe à la ville d'Albe où elle est née, ensuite à Rome où elle a pris un époux, contraste par un pathétique doux avec la rage et la fureur de l'apostrophe de Camille :

Albe, où j'ai commencé de respirer le jour ;
Albe, mon cher pays et mon premier amour !

(1) Acte II, sc. 3.
(2) Acte IV, sc. 5.

Lorsque entre nous et toi je vois la guerre ouverte,
Je crains notre victoire autant que notre perte.
Rome, si tu te plains que c'est là te trahir,
Fais-toi des ennemis que je puisse haïr.
Quand je vois de tes murs leur armée et la nôtre,
Mes trois frères dans l'une et mon époux dans l'autre,
Puis-je former des vœux, et sans impiété,
Importuner le ciel pour ta félicité (1) ?

Cinna est de l'année 1639 comme *Horace*. Le sujet historique est la conspiration de Cinna, petit-fils de Pompée, contre Auguste, et le pardon accordé par le prince. Le sujet moral est le triomphe de la clémence sur la colère, dans l'âme d'un tout-puissant empereur.

Dans cette nouvelle tragédie, Corneille a su féconder un passage de Sénèque, non moins heureusement qu'il avait fécondé un passage de Tite-Live dans la précédente. Une jeune fille, Émilie, élevée dans le palais impérial, aspire à venger la mort de son père Toranius, immolé par Auguste, alors qu'il était encore Octave. Elle a promis sa main à Cinna, mais à la condition qu'il la servira dans sa haine. Au moment où il rend compte à Émilie de la conjuration ourdie pour lui plaire, il est mandé par l'empereur avec Maxime, son principal complice. Le prince, las des embarras du trône, veut abdiquer, mais auparavant il leur demande conseil. Maxime l'engage à quitter le pouvoir; Cinna insiste pour qu'il le conserve. Auguste se rend à ce dernier avis. Bientôt après, il apprend l'existence du complot par Maxime lui-même qui, amoureux aussi d'Émilie, veut perdre son rival. Tant de perfidie de la part de Cinna qu'il a honoré de sa confiance et de son amitié, étonne l'empereur ; il ne sait que résoudre. Enfin , il appelle le coupable, et pardonne, non-seulement à lui, mais à Émilie, désarmée par ce dernier trait de grandeur d'âme.

Cinna passe assez généralement pour le chef-d'œuvre

(1) Acte I, sc. 1.



de Corneille. Il est vrai que rien ne surpasse le tableau de la conjuration, la grande scène où Auguste délibère s'il doit renoncer à l'empire ou le conserver, et enfin le pardon héroïque accordé aux conspirateurs ; mais ces beautés d'un ordre supérieur laissent subsister le peu d'unité des caractères et l'inconsistance de l'intérêt qui s'attache d'abord aux conjurés, pour passer brusquement à l'empereur.

Comme l'a fait remarquer La Harpe, le personnage de Cinna manque tout à la fois et d'unité et de vraisemblance morale. Au premier acte, c'est un fier républicain, armé contre un usurpateur et un tyran, par le plus pur et le plus vif amour de la liberté. Au deuxième acte, ce patriote si ardent et si désintéressé n'est plus qu'un traître de bas étage qui donne perfidement à Auguste le conseil de garder l'empire, pour être bien certain de pouvoir l'assassiner. Or, rien n'explique cet excès de bassesse. On conçoit encore que Cinna soit amoureux d'Émilie au point d'acheter sa main au prix qu'elle y met elle-même, c'est-à-dire par le sang d'Auguste. Mais qui l'obligeait à se jeter aux genoux de l'empereur pour le déterminer à ne pas abandonner le pouvoir ? Cette hypocrisie inutile déshonore et dégrade un personnage auquel le poète semblait n'avoir pas refusé la droiture et la générosité.

Le caractère d'Émilie répugne à nos mœurs. Il est invraisemblable qu'une jeune fille poursuive aussi obstinément la mort d'un homme qui l'a comblée de bienfaits, même lorsque cet homme est le meurtrier de son père. Il est encore plus invraisemblable qu'elle exprime sa haine avec un luxe de cruauté déplacé dans le cœur et sur les lèvres d'une femme.

Elle dit à Cinna au début de la pièce :

Sa perte, que je veux, me deviendrait amère,
Si quelqu'un l'immolait à d'autres qu'à mon père ;

Et tu verrais mes pleurs couler pour son trépas,
Qui, le faisant périr, ne me vengerait pas.

Et encore, en rappelant toutes les faveurs qu'elle doit à Auguste, qui l'aime comme sa fille :

...... Des mêmes présents qu'il verse dans mes mains,
J'achète contre lui les esprits des Romains ;
Je recevrais de lui la place de Livie,
Comme un moyen plus sûr d'attenter à sa vie.
Pour qui venge son père il n'est point de forfaits (1) !

Émilie est tout entière dans ce mot que Cinna, troublé et hésitant, ose lui adresser avant de commettre son crime :

Vous faites des vertus au gré de votre haine (2).

Maxime est un caractère sacrifié, avili au-delà de la mesure que supporte la scène. Il est traître envers Cinna qu'il accuse auprès d'Auguste. Il est traitre envers Émilie qu'il tente vainement d'enlever. Rendu odieux par cette double perfidie, le faux bruit de sa mort dans les eaux du Tibre et sa réapparition imprévue le rendent ridicule et le font descendre au niveau d'un personnage de comédie.

Auguste a le beau rôle; sur la fin de la pièce, il se montre grand, généreux, et c'est avec un orgueil légitime qu'il peut s'écrier :

Je suis maître de moi comme de l'univers.

Il satisfait le sentiment public, lorsqu'on l'entend écraser Cinna de son mépris mérité :

Ta fortune est bien haute, tu peux ce que tu veux,

(1) Acte I, sc. 2.
(2) Acte III, sc. 4.



Mais tu ferais pitié même à ceux qu'elle irrite,
Si je t'abandonnais à ton peu de mérite (1).

Enfin il emporte l'admiration lorsque tendant la main à son assassin, il lui dit:

Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en convie (2).

C'est là le mot qui arrachait des larmes au jeune duc d'Enghien, à la première représentation de la pièce.

Balzac reçut de Corneille un exemplaire de *Cinna* : il l'en remercie par une lettre de très-haut style où se retrouvent les mérites et les défauts du *grand Épistolier*. Le début est tout entier sur le ton de l'emphase, mais on rencontre ensuite, non sans plaisir, une appréciation vraie des beautés principales, et même une critique du caractère d'Émilie, habilement déguisée sous les plus pompeux éloges.

« Monsieur, j'ai senti un notable soulagement depuis l'arrivée de votre paquet, et je crie miracle dès le commencement de ma lettre. Votre *Cinna* guérit les malades ; il fait que les paralytiques battent des mains : il rend la parole à un muet, ce serait trop peu de dire à un enrhumé. En effet, j'avais perdu la parole avec la voix ; et, puisque je les recouvre l'une et l'autre par votre moyen, il est bien juste que je les emploie toutes deux à votre gloire, et à dire sans cesse : *Ah ! la belle chose*..........

« Vous nous faites voir Rome tout ce qu'elle peut être à Paris, et vous ne l'avez point brisée en la remuant. Ce n'est point une Rome de Cassiodore, et aussi déchirée qu'elle l'était au siècle des Théodorics ; c'est une Rome de Tite-Live, et aussi pompeuse qu'elle était au temps des premiers Césars. Vous avez même

(1) « Ces vers, dit Voltaire, occasionnèrent un jour une saillie singulière. Le dernier maréchal de la Feuillade, étant sur le théâtre, dit tout haut à Auguste : « Ah tu me gâtes le *Soyons amis, Cinna*. » Le vieux comédien qui jouait Auguste se déconcerta, et crut avoir mal joué. Le maréchal, après la pièce, lui dit : « Ce n'est pas vous qui m'avez déplu, c'est Auguste qui dit à Cinna qu'il n'a aucun mérite, qu'il n'est propre à rien, qu'il fait pitié, et qui ensuite lui dit : *Soyons amis*. Si le roi m'en disait autant, je le remercierais de son amitié. » Il y a un grand sens et beaucoup de finesse dans cette plaisanterie. »

(2) Acte V, sc. 1.

trouvé ce qu'elle avait perdu dans les ruines de la République, cette noble et magnanime fierté, et il se voit bien quelques passages traducteurs de ses paroles et de ses locutions, mais vous êtes le vrai, le fidèle interprète de son esprit et de son courage. Je dis plus, Monsieur, vous êtes souvent son pédagogue, et l'avertissez de la bienséance quand elle ne s'en souvient pas. Vous êtes le réformateur du vieux temps, s'il a besoin d'embellissement ou d'appui. Aux endroits où Rome est de brique, vous la rebâtissez de marbre; quand vous trouvez du vide, vous le remplissez d'un chef-d'œuvre; et je prends garde que ce que vous prêtez à l'histoire est toujours meilleur que ce que vous empruntez d'elle....

« J'ai fait admirer votre pièce à tous les habiles de notre province : nos orateurs et nos poètes en disent merveilles : mais un docteur de nos voisins, qui se met d'ordinaire sur le haut style, en parle certes d'une étrange sorte, et il n'y a point de mal que vous sachiez jusqu'où vous avez porté son esprit. Il se contentait de dire que votre Émilie était la rivale de Caton et de Brutus dans la passion de la liberté. A cette heure, il va bien plus loin : tantôt il la nomme la *possédée du démon de la république* et quelquefois la belle, la raisonnable, la sainte, l'*adorable furie*. »

II.

Corneille avait peint dans le *Cid* l'héroïsme et la fierté des Espagnols, dans *Horace* les vertus naïves et rudes de Rome à son berceau, et dans *Cinna* les vices brillants de Rome parvenue au comble de la puissance et déjà sur son déclin. *Polyeucte* allait offrir un tout autre spectacle, le tableau de la vie chrétienne des premiers âges, couronnée par le martyre. Ici, le cercle des idées du poète s'agrandissait et la morale ne se contentait plus de vertus naturelles et humaines, mais s'appuyant sur la foi, s'élevait aux sacrifices que l'homme n'accomplit pas seul et sans le secours de Dieu.

La tragédie de *Polyeucte* fut la plus sublime forme du drame chrétien tel que l'avait conçu et essayé le Moyen Age. C'est un *Mystère* écrit dans une langue déjà ad-

mirablement formée par un homme de génie, qui était un chrétien convaincu et fidèle. Mais *Polyeucte* parut sur un théâtre « dont le paganisme était tellement en possession, dit M. Guizot, qu'on n'osait y prononcer le mot de *Dieu* qu'au pluriel » ; et l'auditoire qui se pressait aux représentations des mystères sous les voûtes des vieilles cathédrales, lui manqua absolument. Il fut joué devant des spectateurs nourris des poètes classiques et engoués de la belle antiquité. L'hôtel de Rambouillet était une assemblée trop polie et trop lettrée pour goûter *Polyeucte ;* il lui préféra toujours la pièce héroïque du *Cid*, ou la pièce romaine de *Cinna.*

Le sujet historique est le martyre de saint Polyeucte, condamné à mort pour avoir brisé les idoles dans un sacrifice solennel et avoir fait profession publique de christianisme. Le sujet moral est le triomphe de la foi religieuse sur l'amour conjugal.

Félix, sénateur romain et gouverneur de l'Arménie, a marié depuis peu sa fille Pauline à Polyeucte, descendant d'une noble famille, et dont le mérite égale la noblesse. Éclairé par les conseils de Néarque, son ami, Polyeucte, au début de la pièce, se décide à aller recevoir le baptême. Pendant son absence, Pauline avoue à sa confidente l'amour qu'elle a ressenti autrefois pour un chevalier romain nommé Sévère, mais son père lui a donné Polyeucte pour époux; elle l'aime par devoir et ce n'est pas sans de mortelles craintes qu'elle l'a vu en songe, menacé à la fois par Sévère, par Félix et par les chrétiens. En ce moment, arrive ce Sévère qu'elle croyait mort. Devenu le favori de l'empereur Dèce, il accourt pour la revoir et pour l'épouser. Il la voit, en effet, dans une entrevue qui doit être la dernière, et où ils luttent tous deux de tendresse et de générosité. Cependant Polyeucte, fortifié par la grâce du baptême et rempli d'une sainte ardeur, est entré dans le temple

des faux dieux, a troublé le sacrifice et brisé les idoles. Il a été arrêté et on le menace de mort, s'il n'abjure son erreur. Ni la vue du supplice de Néarque, ni les conseils de Félix, ni les larmes de Pauline ne peuvent ébranler le généreux confesseur. Il se prépare à mourir, et pour régler les affaires de la terre avant de se donner tout entier au ciel, il fait appeler Sévère et lui déclare qu'en mourant, il lui remet Pauline. Mais cette sublime épouse n'accepte pas le sacrifice, ou plutôt elle l'égale par la victoire que l'amour conjugal remporte en son cœur; elle conjure Sévère de sauver Polyeucte, et Sévère s'y engage. Il aurait tenu parole sans la basse politique de Félix qui se rend à la prison du martyr, employe pour le fléchir les caresses et les menaces, et furieux de ne point réussir, donne l'ordre de le mettre à mort. L'ordre est exécuté; Pauline, rachetée par le sang de son époux, ouvre les yeux à la lumière et se fait chrétienne; Félix lui-même, touché de la grâce, abjure les faux dieux.

L'action ainsi conduite, est claire, grande, intéressante. Elle repose d'ailleurs sur les trois caractères de Polyeucte, de Pauline et de Sévère, qui sont d'une beauté parfaite.

Polyeucte présente le tableau des miracles qu'opère dans un cœur bien préparé, la grâce sacramentelle. Avant le baptême, il conserve de nombreuses faiblesses: il est irrésolu, il hésite, il tremble; les larmes de Pauline troublent et ébranlent son cœur. C'est encore un homme et un époux. Après le baptême, l'homme et l'époux disparaissent pour ne plus laisser que le chrétien. Dès que l'eau sainte a touché son front, il se sent embrasé d'un nouvel amour plus vif et plus pur que tous les amours de la terre. Plein d'une céleste ardeur, il court au martyre avec un empressement qui étonne le



zèle même du vieux chrétien Néarque. Et la transformation se continue et se complète jusqu'au dernier instant, par le renoncement à toute affection humaine, aux richesses, aux honneurs, à la vie, à l'amour de Pauline.

Pauline n'est point indigne d'un semblable époux. C'est le type de la femme chrétienne, inébranlablement attachée au devoir. Elle n'est point insensible ; elle a aimé Sévère avant d'avoir Polyeucte pour époux, et elle sent qu'elle est bien près de l'aimer encore. Mais, cet amour, elle ne veut s'en souvenir que pour le combattre, et l'aveu sincère qu'elle en fait renferme l'assurance de n'y point céder.

Une femme d'honneur peut avouer sans honte
Ces surprises des sens que la raison surmonte ;
Ce n'est qu'en ces assauts qu'éclate la vertu,
Et l'on doute d'un cœur qui n'a point combattu (1).

La femme qui s'exprime avec ce courage et cette fermeté, montrera une fidélité conjugale à toute épreuve. Après avoir voulu fuir le danger et ne point revoir Sévère, elle se résigne à une entrevue que son père désire. Quel langage elle y tient alors à cet homme, aimé si tendrement autrefois et qui ne lui est point encore indifférent ! Car elle ne cache pas

Qu'un je ne sais quel charme encor vers lui l'emporte ;

Mais elle n'avoue ce charme que pour le vaincre, et oblige Sévère à lui promettre de ne plus chercher

..... ces tristes entretiens
Qui ne font qu'irriter vos tourments et les miens (2).

Pauline, assurée que ses larmes ne pourront rien

(1) Acte I, sc. 3.
(2) Acte II, sc. 2.

pour ébranler Polyeucte, s'adresse, pour le sauver, à Sévère son rival, à celui qui lui est encore cher et dont elle se sait aimée ; à celui à qui son époux lui-même, en chrétien élevé au-dessus de tous les objets terrestres, vient de la résigner en se préparant à mourir.

Vous êtes généreux, soyez-le jusqu'au bout.
Mon père est en état de vous accorder tout.
Il vous craint et j'avance encor cette parole,
Que s'il perd mon époux, c'est à vous qu'il l'immole.
Sauvez ce malheureux, employez-vous pour lui,
Faites-vous un effort pour nous servir d'appui,
Je sais que c'est beaucoup que ce que je demande :
Mais plus l'effort est grand, plus la gloire en est grande....
Adieu, résolvez seul ce que vous voulez faire ;
Si vous n'êtes pas tel que je l'ose espérer,
Pour vous priser encor, je le veux ignorer (1).

« Le personnage de Sévère, au jugement du critique Geoffroy, l'un des appréciateurs les plus délicats de Corneille, est au moins aussi beau et aussi intéressant que Polyeucte ; c'est un grand trait de génie d'avoir placé à côté de l'héroïsme surnaturel qu'inspire une religion divine, ce que la nature et l'humanité ont de plus parfait et de plus sublime. »

Le caractère de Félix laisse à désirer. En général, les personnages de Corneille sont d'une seule pièce, ou tout bons ou tout mauvais. Celui-ci est trop mauvais. Comme Maxime, il s'avilit trop et sans aucune vraisemblance. Il se met en tête que les démarches de Sévère en faveur de Polyeucte ne sont qu'une feinte, et qu'on lui tend un piège, pour le perdre ensuite dans l'esprit de l'empereur. Sur cette imagination, sans prendre le temps ni la peine d'aucun éclaircissement, en dépit des conseils de son confident Albin et des prières de sa fille, il envoie en toute hâte son gendre à la mort. Aussi la

(1) Acte IV, sc. 5.

conversion de Félix a paru peu justifiée. Outre qu'il ne faut pas multiplier coup sur coup les miracles, ce misérable n'avait rien fait qui pût, aux yeux des hommes, lui mériter une telle faveur. Car si Félix devient un élu à la fin de la pièce, il faut convenir que, jusqu'au dénouement, il a bien conservé la physionomie d'un réprouvé.

L'art du dialogue, où Corneille excelle, est porté dans *Polyeucte* à son plus haut point. Les exemples abondent : on pourrait citer la scène entre Polyeucte et Néarque, qui essaie de modérer le zèle trop ardent du nouveau baptisé, la scène entre Félix et Pauline, quand elle lui demande la grâce de son époux ; mais ces deux admirables passages sont dépassés par le dernier entretien de Polyeucte et de Pauline :

POLYEUCTE.

.... Seigneur, de vos bontés il faut que je l'obtienne,
Elle a trop de vertus pour n'être pas chrétienne.

PAULINE.

Que dis-tu, malheureux ! qu'oses-tu souhaiter?

POLYEUCTE.

Ce que de tout mon sang je voudrais acheter.

PAULINE.

Que plutôt !...

POLYEUCTE.

C'est en vain qu'on se met en défense ;
Ce Dieu touche les cœurs lorsque moins on y pense.
Ce bienheureux moment n'est pas encore venu,
Il viendra ; mais le temps ne m'en est pas connu.

PAULINE.

Quittez cette chimère, et m'aimez.

POLYEUCTE.

Je vous aime
Beaucoup moins que mon Dieu, mais bien plus que moi-même.

PAULINE.

Au nom de cet amour, ne m'abandonnez pas.

POLYEUCTE.

Au nom de cet amour, daignez suivre mes pas.

PAULINE.

C'est peu de me quitter, tu veux donc me séduire ?

POLYEUCTE.

C'est peu d'aller au ciel, je veux vous y conduire.

PAULINE,

Imaginations !

POLYEUCTE.

Célestes vérités !

PAULINE.

Étrange aveuglement !

POLYEUCTE.

Éternelles clartés !

PAULINE.

Tu préfères la mort à l'amour de Pauline !

POLYEUCTE.

Vous préférez le monde à la bonté divine (1) ! etc., etc.

« Que Polyeucte est sublime dans cette scène, dit Châteaubriand ! Quelle grandeur d'âme, quel divin en-

(1) Acte IV, sc. 3.

thousiasme, quelle dignité ! La gravité et la noblesse du caractère chrétien sont marquées jusque dans ces *vous* opposés aux *tu* de la fille de Félix : cela seul met déjà tout un monde entre le martyr Polyeucte et la païenne Pauline. »

Enfin, dans un autre dialogue non moins célèbre, la passion chrétienne, désireuse de tout souffrir pour son Dieu, éclate sur les lèvres du martyr en face de la colère qui déborde dans les menaces et les insultes du persécuteur :

FÉLIX.

Enfin ma bonté cède à ma juste fureur :
Adore-les ou meurs.

POLYEUCTE.

Je suis chrétien.

FÉLIX.

Impie !
Adore-les, te dis-je, ou renonce à la vie.

POLYEUCTE.

Je suis chrétien.

FÉLIX.

Tu l'es ? O cœur trop obstiné !
Soldats, exécutez l'ordre que j'ai donné.

PAULINE.

Où le conduisez-vous ?

FÉLIX.

A la mort.

POLYEUCTE.

A la gloire (1) !

(1) Acte V, sc. 5.

III.

La *Mort de Pompée* suivit *Polyeucte* et fut représentée en 1641. « Je me contenterai d'avertir, dit l'auteur dans sa préface, que celui dont je me suis le plus servi a été le poète Lucain, dont la lecture m'a rendu si amoureux de la force de ses pensées et de la majesté de son raisonnement, qu'afin d'en enrichir notre langue j'ai fait cet effort pour réduire en poème dramatique ce qu'il a traité en épique. » Cet enthousiasme de Corneille pour Lucain datait, comme nous savons, de la première jeunesse, et Boileau y fait allusion dans ces vers de l'*Art poétique :*

Tel s'est fait par ses vers distinguer dans la ville,
Qui jamais de Lucain n'a distingué Virgile.

La *Mort de Pompée* a beaucoup des défauts que l'on reproche à la *Pharsale;* la plupart des personnages parlent sur le ton de l'enflure et de la déclamation. L'action est double, car au péril de Pompée assassiné au commencement du second acte, succède le péril de César menacé par une conspiration du roi d'Égypte Ptolémée. Pourtant la pièce rachète ces taches par de grandes beautés de détails. On ne peut commencer une tragédie d'une manière plus imposante à la fois et plus attachante, et les connaisseurs ont donné d'unanimes éloges à la scène d'exposition, où Ptolémée délibère avec ses ministres sur l'accueil qu'il doit faire à Pompée fugitif. De plus le rôle de Cornélie, veuve de Pompée, qui, fidèle au souvenir de son époux, emploie sa vie à le venger, est une création originale. C'est une femme aux sentiments nobles et élevés, pleine d'un courage viril et tout-à-fait de la famille des héroïnes de Corneille.

Plus généreuse qu'Émilie, elle ne veut point atteindre par tous les moyens le but qu'elle poursuit avec autant de persévérance. Elle vient avertir César des complots formés contre lui par Ptolémée et, tout en restant son ennemie, le force à l'admiration et au respect.

En 1644 parut *Rodogune*. Cette tragédie est très au-dessous de sa réputation et ne méritait pas la prédilection que Corneille avoue avoir ressentie pour elle (1). Le dénouement en est, il est vrai, dramatique, mais il révolte les sentiments les plus naturels et les plus respectables. C'est un fils, l'honnête homme de la pièce, Antiochus, qui force une mère coupable, Cléopâtre, à boire le poison qu'elle avait préparé pour lui.

Ce fut après *Rodogune* que Corneille fut élu académicien. Il s'était déjà présenté deux fois, et sous prétexte qu'il ne résidait point habituellement à Paris, on lui avait préféré d'autres concurrents. Enfin, il fut reçu en 1647, parce que, suivant Pellisson, il fit dire à la Compagnie qu'il avait disposé ses affaires de telle sorte qu'il pourrait passer une partie de l'année à Paris. Son discours de réception, tout laconique qu'il est, abonde en traits du plus mauvais goût. Il y parle des *admirables chefs-d'œuvre* de ses nouveaux confrères, et célèbre ce *grand génie qui n'a fait que des miracles, feu M. le cardinal de Richelieu, qui, de la même main dont il sapait les fondements de la monarchie d'Espagne, a jeté ceux de l'établissement de l'Académie*. En même temps, il se félicite de l'honneur dont on l'a jugé digne, et pour peindre sa joie il parle de l'*épanouissement de son cœur*, de la *liquéfaction*

(1) Voici la déclaration expresse de Corneille tirée de l'*Examen de Rodogune* : « On m'a souvent fait une question à la Cour : Quel était celui de mes poèmes que j'estimais le plus ; et j'ai trouvé tous ceux qui me l'ont faite si prévenus en faveur de *Cinna* ou du *Cid*, que je n'ai jamais osé déclarer toute la tendresse que j'ai toujours eue pour celui-ci, à qui j'aurais volontiers donné mon suffrage, si je n'avais craint de manquer, en quelque sorte, au respect que je devais à ceux que je voyais pencher d'un autre côté. »

intérieure qui relâche toutes les puissances de son âme et se déclare *un indigne mignon de la fortune!*

Le nouvel académicien donna coup sur coup, de 1647 à 1653, *Héraclius* (1), dont l'intrigue multiple et embarrassée rappelle la comédie de *Clitandre; Andromède*, pièce à grand spectacle et à machines; *Don Sanche d'Aragon*, espèce de comédie héroïque; *Nicomède* et *Pertharite*.

La tragédie de *Nicomède* mérite une mention spéciale. Elle est peut-être l'œuvre la plus remarquable de Corneille, après ses quatre grands chefs-d'œuvre. Le poète n'écrit plus ici en l'honneur de Rome, mais contre son ambition effrénée, contre son égoïsme sans frein, contre cette passion de tout conquérir et de tout dominer, qui ne devait avoir de bornes que les bornes du monde connu. La scène se passe à la cour du vieux roi Prusias. Il y a là, face à face, deux frères, Nicomède et Attale, mais deux frères qui ne se ressemblent pas. Ils ne sont pas fils de la même mère et, de plus, le premier est l'élève d'Annibal et le second est l'élève du sénat romain, auquel il a été donné pour ôtage.

Nicomède est un caractère vraiment cornélien, toujours au-dessus de la fortune et, par une grandeur soutenue, toujours assuré d'exciter l'admiration. C'est plaisir d'entendre le fils d'un petit roi de Bithynie, rabattre avec une fière ironie l'orgueil de Flaminius, ambassadeur de Rome:

... J'ignore sur ce point les volontés du roi;
Mais peut-être qu'un jour je dépendrai de moi,

(1) On croit que Boileau avait en vue *Héraclius* au troisième chant de l'*Art poétique* :

Je me ris d'un auteur qui, lent à s'exprimer,
De ce qu'il veut, d'abord, ne sait pas m'informer
Et qui, débrouillant mal une pénible intrigue,
D'un divertissement me fait une fatigue.



Et nous verrons alors l'effet de ces menaces.
Vous pouvez cependant faire munir ces places,
Préparer un obstacle à mes nouveaux desseins,
Disposer de bonne heure un secours de Romains ;
Et si Flaminius en est le capitaine,
Nous pourrons lui trouver un lac de Trasimène (1).

Nicomède, qui a méprisé les menaces de l'ambassadeur romain, ne cède point aux conseils pusillanimes de son père :

Grâces aux Immortels, l'effort de mon courage
Et ma grandeur future ont mis Rome en ombrage :
Vous pouvez l'en guérir, Seigneur, et promptement :
Mais n'exigez d'un fils aucun consentement !
Le maître qui prit soin d'instruire ma jeunesse
Ne m'a jamais appris à faire une bassesse (2).

Mais il donne lui-même des conseils autrement nobles et désintéressés à Prusias qui hésite entre la crainte de le mécontenter, et le désir de plaire à sa femme, la reine Arsinoé.

PRUSIAS.

..... Je veux mettre d'accord l'amour et la nature
Être père et mari dans cette conjoncture...

NICOMÈDE.

Seigneur, voulez-vous bien vous en fier à moi ?
Ne soyez l'un ni l'autre.

PRUSIAS.

Et que dois-je être ?

NICOMÈDE.

Roi.
Reprenez hautement ce noble caractère.
Un véritable roi n'est ni mari ni père ;

(1) Acte II, sc. 3.
(2) Acte II, sc. 3.

Il regarde son trône et rien de plus. Régnez :
Rome vous craindra plus que vous ne la craignez (1).

La chûte de *Pertharite* fut pour l'amour-propre de Corneille une cruelle blessure. Il passa dans la retraite six années, qu'il employa à une traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, où l'on ne retrouve pas toujours la simplicité et l'onction du texte original. Ce fut aussi pendant ces six années que Corneille prépara ses trois *discours* sur la *Poésie dramatique*, et les *Examens* de ses pièces : « Témoignage honorable, dit M. Guizot, de la bonne foi d'un homme assez sincère avec lui-même pour s'avouer ses défauts, et avec les autres pour parler sans détour de ses talents. »

L'adieu de Corneille à la tragédie n'était pas sans un certain espoir de retour. « Je sens, s'écriait-il dans une épitre à Fouquet :

Je sens le même feu, je sens la même audace,
Qui fit plaindre le *Cid*, qui condamna Horace :
Et je me trouve encor la main qui crayonna
L'âme du grand Pompée et l'esprit de Cinna.

Les libéralités du surintendant le ramenèrent au théâtre, et il composa de nouvelles pièces en grand nombre. Les principales furent *Œdipe*, où le poète français gâta par de froides galanteries le plus beau sujet de la tragédie grecque ; *Sertorius*, où sont peints, avec une vigueur et une vérité extraordinaires, Pompée et Sertorius, tous deux grands hommes d'État et grands hommes de guerre ; *Othon* dont l'exposition est un chef-d'œuvre, digne en tout du génie de Corneille. Il ne faut pas parler des œuvres qui suivirent, ni d'*Agé-*

(1) Acte IV, sc. 3.

silas et d'*Attila* qui méritent trop bien l'épigramme de Boileau (1); ni de *Bérénice*, où notre poète fut mis, à son insu, aux prises avec Racine; ni de *Pulchérie* et de *Suréna*. Après ces dernières productions très-imparfaites, en 1674, le vieux Corneille comprit enfin qu'il devait céder la place à un jeune rival déjà dans la pleine maturité de son génie, et pendant dix ans qu'il vécut encore, il n'écrivit plus pour la scène.

Corneille montra toute sa vie, pour ses devoirs de chrétien, une inviolable soumission :

« A beaucoup de probité naturelle, dit Pellisson, il a joint dans tous les temps de sa vie beaucoup de religion, et plus de piété que le commerce du monde n'en permet ordinairement. Il a eu souvent besoin d'être rassuré par des casuistes sur ses pièces de théâtre, et ils lui ont toujours fait grâce en faveur de la pureté qu'il avait établie sur la scène, des nobles sentiments qui règnent dans ses ouvrages, et de la vertu qu'il a mise jusque dans l'amour. »

Après le malheureux sort de *Pertharite*, il avait formé le dessein de ne plus consacrer ses veilles qu'à des ouvrages de piété. Il manifeste cette résolution dans la dédicace placée en tête de la traduction de l'*Imitation* et adressée au pape Alexandre VII :

« .... Je considérai que ce n'était pas assez d'avoir si heureusement réduit mon talent à purger notre théâtre des ordures que les premiers siècles y avaient comme incorporées et des licences que les derniers y avaient comme souffertes, qu'il ne devait pas suffire d'y avoir fait régner en leur place les vertus morales et politiques, et quelques-unes même des chrétiennes : qu'il fallait

(1) Après l'Agésilas
Hélas !
Mais après l'Attila
Holà !

L'épigramme est de 1667. Corneille, dit-on, prenait pour un éloge le *holà* équivoque de Boileau.

porter ma reconnaissance plus loin, et appliquer toute l'ardeur de mon génie à quelque nouvel essai de mes forces qui n'eût point d'autre but que le service de ce grand Maître et l'utilité du prochain. C'est ce qui m'a fait choisir la traduction de cette sainte morale, qui, par la simplicité de son style, ferme la porte aux plus beaux ornements de la poésie, et bien loin d'augmenter ma réputation, semble sacrifier à la gloire du souverain Auteur tout ce que j'ai pu acquérir en ce genre d'écrire. »

Corneille exerça longtemps avec zèle les fonctions de trésorier de l'église Saint-Sauveur à Rouen. On a retrouvé de sa main, de cette main qui écrivit *Polyeucte*, l'état détaillé des recettes et des dépenses de la paroisse, pendant l'exercice de sa charge. Enfin, ses biographes nous assurent qu'il avait l'usage des Sacrements, et qu'il récita tous les jours le Bréviaire romain, pendant les trente dernières années de son existence.

La vie privée de Corneille ne fut marquée par aucun événement. Il la passa presque entière à Rouen, dans la plus obscure retraite, au sein de sa double famille. Il s'était marié avec Marie de Lampérière, dont Thomas, son plus jeune frère, avait épousé la sœur, Marguerite. Les deux frères habitaient deux maisons contiguës, où ils avaient reçu le jour, où ils avaient fermé les yeux de leurs parents, et telle était leur intimité et leur confiance, qu'ils ne songèrent jamais à partager les modiques successions échues à leurs femmes. Ils s'aidaient dans leurs travaux, et, si l'on en croit une anecdote fort répandue, quand l'auteur du *Cid*, qui versifiait difficilement, avait peine à achever un vers, il levait une trappe communiquant à la maison voisine, et criait à Thomas : « Sans-Souci, une rime ! » Une sœur des deux Corneille, Marthe, qui fut la mère du bel-esprit Fontenelle, ajoutait un charme de plus à cet intérieur si honnête et si paisible : elle avait un goût marqué pour la poésie, et lorsque Pierre avait

écrit quelques vers, c'était à elle qu'il s'empressait tout d'abord de les lire.

Corneille eut six enfants. Il en donna deux à l'Église, Thomas, qui fut abbé d'Aiguevive, et Marguerite, qui fut religieuse dominicaine. Deux fils portèrent l'épée avec distinction, un autre mourut prématurément; enfin Marie, l'aînée des six enfants, eut pour arrière-petite-fille la fameuse Charlotte Corday.

Corneille était dépourvu de tous les avantages extérieurs : il avait l'air fort simple, presque commun, la démarche embarrassée, la conversation pesante et incorrecte. Il ne savait point faire valoir ses vers qu'il lisait, au dire de Fontenelle, « avec force, mais sans grâce. » Lui-même en fait l'aveu dans un billet à Pellisson :

> Et l'on peut rarement m'écouter sans ennui,
> *Que quand* je me produis par la bouche d'autrui.

C'est Corneille que La Bruyère avait en vue dans les lignes suivantes :

> « Un autre est simple, timide, d'une ennuyeuse conversation; il prend un mot pour un autre, et *il ne juge de la bonté de sa pièce que par l'argent qui lui en revient*; il ne sait pas la réciter, ni lire son écriture. Laissez-le s'élever par la composition : il n'est pas au-dessous d'*Auguste*, de *Pompée*, de *Nicomède*, d'*Héraclius* : il est roi, et un grand roi; il est politique, il est philosophe; il entreprend de faire parler des héros, de les faire agir; il peint les Romains : ils sont plus grands et plus Romains dans ses vers que dans leur histoire. »

Il y a dans le portrait de La Bruyère une ligne que l'on regrette. Corneille n'était point intéressé et ne courait point après l'argent. Mais ses revenus étaient minces et ses charges lourdes. En 1647, il avait perdu son père, qui lui avait laissé une mémoire honorée, et peu de bien. Il fallait donc travailler pour nourrir

sa mère, ses frères, ses sœurs. Marié en 1639 avec Marie de Lampérière, qui lui apportait un nom connu, mais un petit patrimoine, l'éducation et l'établissement de ses six enfants entraînèrent de grosses dépenses et épuisèrent plus d'une fois les ressources de la famille. Corneille devait faire face à tous ces besoins par les labeurs incessants et peu lucratifs de son métier de poète dramatique.

Sans doute, ses tragédies étaient bien accueillies ; mais elles ne faisaient point sa fortune. En ce temps, les auteurs vendaient leurs pièces aux acteurs, pour une somme une fois payée. Avant Corneille, on avait une comédie en cinq actes pour trois écus, et bien que les brillants succès de notre poète eussent mis ses ouvrages à plus haut prix, le *Cid* et *Polyeucte* furent loin de rapporter autant que les plus misérables drames de nos jours. Aussi, lorsque Boileau félicitait Corneille de sa renommée, il répondait : « Oui, je suis saoul de gloire et affamé d'argent (1). » Cette soif d'argent suffirait à expliquer les étonnantes dédicaces des pièces de Corneille, si d'ailleurs ces sortes d'apologies de protecteurs puissants, par les poètes leurs protégés, n'eussent pas été dans les habitudes et dans le goût du temps (2).

(1) Boileau, a-t-on dit, a relevé le mot dans son *Art Poétique* :

..... Je ne puis souffrir ces auteurs renommés
Qui, dégoûtés de gloire et d'argent affamés,
Mettent leur Apollon aux gages d'un libraire
Et font d'un art divin un métier mercenaire.

Le trait, appliqué à Corneille, est injuste et cruel. Boileau était trop honnête homme et trop généreux pour se le permettre.

(2) Les dédicaces de Corneille sont en général des morceaux oratoires très-travaillés et composés dans le goût de Balzac. Elles ont pour objet de célébrer le personnage puissant qui a acheté par quelque gratification importante l'honneur de patroner la pièce nouvelle. Le *Cid* fut imprimé avec une dédicace à la nièce de Richelieu, Mme de Combalet, depuis duchesse d'Aiguillon. *Horace* fut dédié à Richelieu lui-même ; c'est là que Corneille se glorifie d'appartenir au Cardinal ; « Et

Assurément, Corneille a eu part aux libéralités de Richelieu, de Mazarin, de Montauron, de Fouquet et d'autres illustres personnages, mais il n'est pas possible de déterminer quelle fut l'importance de leurs dons. En 1662, il fut porté pour deux mille livres sur la liste des faveurs accordées par Colbert aux gens de lettres. Cette pension, inférieure à celle dont jouissait Chapelain et insuffisante pour les modestes besoins du poète, fut supprimée en 1679, on ne sait pourquoi. Corneille, alors âgé de soixante-dix ans, se trouva dans une pénurie extrême. Un habitant de Rouen, qui le visita à cette époque, écrivait :

« J'ai vu hier M. Corneille, notre parent et ami ; il se porte assez bien pour son âge. Il m'a prié de vous faire ses amitiés. Nous sommes sortis ensemble après le dîner, et, en passant par la rue de la Parcheminerie, il est entré dans une boutique pour faire raccommoder sa chaussure qui était décousue. Il s'est assis sur une planche et moi auprès de lui ; et lorsque l'ouvrier eut refait, il lui a donné trois pièces qu'il avait dans sa poche. Lorsque nous fûmes rentrés, je lui ai offert ma bourse ; mais il n'a point voulu la recevoir ni la partager. J'ai pleuré qu'un si grand génie fût réduit à ces excès de misère. »

Corneille resta ainsi oublié pendant plus de quatre ans. Enfin, Boileau apprit la cruelle position du vieillard. Il courut chez le Roi et offrit le sacrifice de sa propre pension, disant qu'il ne pouvait sans honte la toucher, tandis que, sur la fin de sa vie, Corneille man-

certes, Monseigneur, ce changement visible qu'on remarque en mes ouvrages depuis que *j'ai l'honneur d'être à votre Éminence*, qu'est-ce autre chose qu'un effet des grandes idées qu'elle m'inspire etc... » *Cinna* parut précédé d'une dédicace que M. de Montauron trésorier de l'épargne avait payée deux cents pistoles. Le financier eut de l'encens pour son argent : le poète ne craignit point de le comparer à l'empereur Auguste. *Polyeucte* fut publié sous les auspices d'Anne d'Autriche, mais la reine n'était pas riche ; elle ne put se montrer aussi généreuse que Montauron. Corneille ne fut pas plus heureux avec Mazarin qui eut le patronage de la *Mort de Pompée*. *Rodogune* fut dédiée au prince de Condé, *Héraclius* au chancelier Séguier ; *Nicomède* parut sans dédicace.

quait du nécessaire. Louis XIV envoya aussitôt deux cents louis. Le secours arriva trop tard ; deux jours après, l'auteur de *Polyeucte* rendait le dernier soupir. Il mourut le premier octobre 1684, âgé de plus de soixante-dix-huit ans. Racine, directeur désigné de l'Académie, disputa à l'abbé de Lavau, dont les fonctions expiraient au moment même de la mort de Corneille, l'honneur de faire célébrer le service funèbre. L'Académie décida contre lui, et le bel-esprit Benserade, qui ne perdait jamais l'occasion d'un bon mot, dit à Racine : « Nul autre que vous ne pouvait prétendre à enterrer Corneille ; cependant vous n'avez pu y parvenir. »

Tous les grands esprits du XVIIe siècle ont goûté Corneille.

Madame de Sévigné l'aima et l'admira beaucoup. C'était une admiration de jeunesse, qui lui avait été probablement inspirée à l'hôtel de Rambouillet. Les héros de Corneille, plus espagnols encore que romains, ses héroïnes, si fières et si résolues, si occupées de conspirations et de politique, qui ressemblaient tant aux grandes dames de la Fronde, devaient paraître les vrais et uniques types du beau à Mme de Sévigné, comme à Mlle de Montpensier ou à la duchesse de Longueville. Pour toute la première génération du grand siècle, éprise du grand et de l'héroïque et nourrie des romans de Mlle de Scudéry, Corneille devait être le poète privilégié. « Vive notre vieil ami Corneille ! s'écriait Mme de Sévigné : pardonnons-lui de méchants vers, en faveur des divines et sublimes beautés qui nous transportent : ce sont des traits de maître qui sont inimitables.. » « Croyez, dit-elle encore ailleurs, que jamais rien n'approchera, je ne dis pas surpassera, je dis n'approchera de son divin génie. »

Boileau était trop le contemporain et l'ami de Racine pour préférer un autre poète, en même temps que la délicatesse de son goût et le prix qu'il attachait à la perfection d'un ouvrage le rendaient sévère pour les inégalités ou les défaillances du génie de Corneille. Il sentait néanmoins très-vivement les beautés de *Polyeucte*, et l'on a vu en quels termes il a parlé du *Cid*. Un passage de la *Septième réflexion critique* résume bien toute la pensée de Boileau sur Corneille, en laissant entendre qu'il le place au-dessous de Racine.

« Corneille est celui de tous nos poètes qui a fait le plus d'éclat en notre temps; on ne croyait pas qu'il pût jamais y avoir en France digne de lui être égalé. Il n'y en a point en effet qui ait plus d'élévation de génie, ni qui ait plus composé. Tout son mérite pourtant, à l'heure qu'il est, ayant été mis par le temps comme dans un creuset, se réduit à huit ou neuf pièces de théâtre qu'on admire, et qui font, s'il faut parler ainsi, comme le midi de sa poésie, dont l'orient et l'occident n'ont rien valu. Encore dans ce petit nombre de bonnes pièces, outre les fautes de langue qui y sont assez fréquentes, on commence à s'apercevoir de beaucoup d'endroits de déclamation qu'on n'y voyait point autrefois. Aussi, non-seulement on ne trouve point mauvais qu'on lui compare aujourd'hui M. Racine, *mais il se trouve quantité de gens qui le lui préfèrent.* »

La Bruyère rendit hommage à l'esprit créateur et aux sublimes conceptions de Corneille dans le parallèle avec Racine, qu'il sera nécessaire de citer et de discuter plus tard. Enfin, chargé de répondre au discours de réception de Thomas Corneille, Racine lui-même saisit l'occasion de rendre au génie et au caractère de Pierre, un témoignage solennel :

La scène retentit encore, disait-il le 2 janvier 1685, des acclamations qu'excitèrent à leur naissance *le Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Pompée* (1), tous ces chefs-d'œuvre représentés depuis sur tant de

(1) Et *Polyeucte?* N'est-il pas surprenant que Racine omette cette pièce dans l'énumération des chefs-d'œuvre de Corneille?

théâtres, traduits en tant de langues, et qui vivront à jamais dans la bouche des hommes. A dire le vrai, où trouvera-t-on un poète qui ait possédé à la fois tant de grands talents, tant d'excellentes parties, l'art, la force, le jugement, l'esprit? Quelle noblesse, quelle économie dans les sujets! Quelle véhémence dans les passions! Quelle gravité dans les sentiments! Quelle dignité et en même temps quelle prodigieuse variété dans les caractères! Combien de rois, de princes, de héros de toutes nations nous a-t-il représentés, toujours tels qu'ils doivent être, toujours uniformes avec eux-mêmes, et jamais ne se ressemblant les uns aux autres! Parmi tout cela une magnificence d'expression proportionnée aux maîtres du monde qu'il fait souvent parler, capable néanmoins de s'abaisser quand il veut, et de descendre jusqu'aux plus simples naïvetés du comique, où il est encore inimitable : enfin, ce qui lui est surtout particulier, une certaine force, une certaine élévation qui surprend, qui enlève, et qui rend jusqu'à ses défauts, si on lui en peut reprocher quelques-uns, plus estimables que les vertus des autres : personnage véritablement né pour la gloire de son pays : comparable, je ne dis pas à ce que l'ancienne Rome a eu d'excellents tragiques, puisqu'elle confesse elle-même qu'en ce genre elle n'a pas été fort heureuse; mais aux Eschyle, aux Sophocle, aux Euripide, dont la fameuse Athènes ne s'honore pas moins que des Thémistocle, des Périclès, des Alcibiade qui vivaient en même temps qu'eux. »

Fontenelle, dans sa *Vie* de Pierre Corneille, son oncle, a dit : « Pour juger de la beauté d'un ouvrage, il suffit de le considérer en lui-même ; mais pour juger du mérite d'un auteur, il faut le comparer à son siècle. » Il aurait dû ajouter : Et à ses devanciers. Pour juger du mérite d'un génie créateur, il faut le comparer au chaos d'où il a fait sortir ses créations. « A ce point de vue, affirme M. Nisard, il n'y a pas de plus grand nom dans l'histoire de notre littérature que le nom de Pierre Corneille. »

CHAPITRE TROISIÈME.

Le Discours sur la Méthode.

La littérature du dix-septième siècle compte presque en même temps des ouvrages éminents en vers et en prose. Le premier chef-d'œuvre en vers porte la date de 1636 : c'est le *Cid* de Corneille. Le premier chef-d'œuvre en prose porte la date de 1637 : c'est le *Discours sur la Méthode* par Descartes.

Réné Descartes naquit, en 1596, à la Haie, petite ville de la Touraine. Il n'était encore âgé que de huit ans, lorsque son père, gentilhomme et conseiller au Parlement de Rennes, l'envoya au collége de La Flèche que le roi Henri IV avait donné, cette année même, aux Jésuites. L'enfant, quoique d'une santé délicate, se voua avec ardeur aux études. Malade, il consacrait des heures entières à méditer ce qu'il avait appris ou entendu. Le développement précoce de la raison n'avait point arrêté en lui l'essor de l'imagination. Il cultiva de bonne heure la poésie et ne l'abandonna jamais. Toutefois, arrivé à la fin de ses humanités, il concentra toutes les forces de son intelligence sur les mathématiques et la philosophie. Une communauté de goûts et un amour égal pour la science, l'unirent dès-lors d'une tendre et inviolable amitié avec Martin Mersenne, qui entra dans l'ordre des Minimes, et fut un savant du premier ordre en même temps qu'un parfait religieux.

Descartes demeura huit ans et demi sous la conduite des Jésuites, pour lesquels il professa toute sa vie une respectueuse reconnaissance. Consulté plus tard par un de ses amis qui voulait envoyer son fils terminer ses études près de lui, en Hollande, il lui répondait en l'engageant à le mettre de préférence au collége de La Flèche.

« Vous voulez savoir mon opinion sur l'éducation de monsieur votre fils... Je ne vous conseille point de l'envoyer dans nos parages pour y étudier la philosophie, comme vous en avez la pensée. La philosophie ne s'enseigne ici que très-mal. Les professeurs n'y font que discourir une heure le jour, environ la moitié de l'année, sans dicter jamais aucun écrit, ni achever le cours en aucun temps déterminé.... Or, quoique mon opinion ne soit pas que toutes les choses qu'on enseigne en philosophie soient aussi vraies que l'Évangile, cependant parce que la philosophie est la clef des autres sciences, je crois qu'il est très-utile d'en avoïr étudié le cours entier, comme il s'enseigne dans l'école des Jésuites, avant qu'on entreprenne d'élever son esprit au-dessus de la pédanterie, pour se faire savant de la bonne sorte. Et je *dois rendre cet honneur à mes maîtres de dire qu'il n'y a aucun lieu au monde où je juge qu'elle s'enseigne mieux qu'à La Flèche. Outre que* c'est, ce me semble, un grand changement pour la première sortie de la maison, de passer tout d'un coup dans un pays différent de langage, de façon de vivre et de religion, *au lieu que* l'air de La Fèche y est voisin du vôtre, *et parce qu*'il y va quantité de jeunes gens de tous les quartiers de la France, ils y font un certain mélange d'humeurs, par la conversation les uns des autres, qui leur apprend presque la même chose que s'ils voyageaient, et *enfin que* l'égalité que les Jésuites mettent entre eux, en ne traitant guère d'une autre manière ceux qui sont les plus distingués que ceux qui le sont le moins, est une invention extrêmement bonne pour leur ôter la délicatesse et les autres défauts qu'ils peuvent avoir acquis par la coutume d'être bien traités dans les maisons de leurs parents. »

Le style n'est point encore celui du dix-septième siècle, pas même celui de Descartes en ses bons endroits; en revanche cette apologie de l'enseignement philosophique de jésuites par le père et le créateur de

la philosophie séparée est curieuse et mérite d'être remarquée.

Au sortir de La Flèche, Descartes fut longtemps à chercher sa voie. Après plusieurs années passées à Rennes et à Paris, il embrassa l'état militaire et prit part, sous le prince Maurice de Nassau et sous Tilly, aux dernières luttes de la guerre de trente ans. Fatigué de la vie des camps, il abandonna la carrière des armes pour voyager en Italie, en France, en Hollande. C'est dans ce dernier pays qu'il se fixa. Au mois de mars 1629, dans la pleine maturité de l'âge, il quitta tout à coup la France, où il ne fit plus que de très-courtes et très-rares apparitions. Il vécut vingt ans dans la plus complète solitude et en parfaite tranquillité. Sur la fin de sa vie, il fut en butte aux calomnies de théologiens protestants d'Utrecht. L'un d'eux, Guillaume Voetius, accusa ouvertement Descartes d'athéisme et l'obligea, pour fuir la persécution, à quitter sa chère Hollande. En 1649, le philosophe se retira à Stockolm auprès de la reine Christine. Cette femme extraordinaire, « qui dès l'âge de dix-huit ans, au rapport de Balzac, lisait Polybe et Thucydide en leur langue, et les expliquait admirablement dans la nôtre » ; reçut le fugitif avec des distinctions singulières et, pour lui prouver toute son estime, voulut qu'il vînt l'entretenir de sciences tous les jours, à cinq heures du matin, dans sa bibliothèque. Descartes ne jouit pas longtemps de la faveur royale ; il mourut l'année suivante, victime, a-t-on dit, des rigueurs du climat. Sur les recommandations de l'ambassadeur de France, ses restes furent transportés à Paris en 1667 : ils ont été déposés dans l'église de Saint-Étienne-du-Mont.

Le caractère de Descartes est à l'abri de tout reproche. Il fut sobre, tempérant, généreux envers ses amis, sans fiel pour ses ennemis. *Quand on me fait une offense,*

disait-il, *je tâche d'élever mon cœur si haut que l'offense ne parvienne pas jusqu'à lui*. L'ambition et la vanité n'eurent pas prise sur cette âme paisible et indépendante. Il écrivait : « Je suis ennemi de toutes les louanges, non que j'y sois insensible, mais parce que j'estime que c'est un plus grand bien de jouir de la tranquillité de la vie et d'un honnête loisir, que d'acquérir beaucoup de renommée, et que j'ai bien de la peine à me persuader que, dans l'état où nous sommes et de la manière dont on vit, on puisse posséder ces deux biens ensemble. » *Je mets ma liberté à si haut prix*, disait-il encore, *que tous les rois du monde ne pourraient me l'acheter*. Au fond, les traits distinctifs de Descartes paraissent avoir été l'amour de la retraite et la passion pour l'étude. Il régla toute sa vie d'après sa maxime favorite : *Bene vixit, bene qui latuit*. Un de ses biographes, l'érudit Baillet, en donne des preuves qui sont remarquables. Il rapporte que le départ du philosophe en Hollande ressembla à une fuite. Il n'en laissa rien savoir à ses parents, pour éviter leurs observations et leurs reproches, et ne se confia qu'à son ami, le Père Mersenne, auquel il avait fait promettre le secret. Une fois établi dans la solitude, il s'y imposa un régime de vie accommodé à ses travaux, et qui tint son âme dans la moindre dépendance possible du corps. Il mangeait fort peu, à des heures réglées, sans jamais dépasser la quantité qu'il s'était prescrite, et il préférait aux viandes les racines et les fruits.

M. Émery, le respectable supérieur de Saint-Sulpice, qui a écrit la *Vie religieuse* de Descartes, donne des détails qui le montrent fidèle à tous ses devoirs de chrétien. Si l'on en croit le pieux écrivain, il fit à pied dans sa jeunesse un pèlerinage au sanctuaire de Notre-Dame de Lorette et lorsqu'il établit sa résidence en Hollande, il choisit le bourg d'Egmont, parce qu'il était possible d'y

professer ouvertement la religion catholique. Les méditations de philosophie et les recherches scientifiques ne l'absorbaient point tellement qu'il négligeât l'étude de la théologie ; saint Thomas était son docteur favori, il le lisait souvent et la *Somme* ainsi que la *Bible* l'accompagnaient partout. C'est même à ce goût prononcé pour l'étude de la religion que l'on doit les six méditations sur l'existence de Dieu et sur l'immortalité de l'âme. Descartes était en relation avec grand nombre de prêtres et de religieux. Le cardinal de Bérulle, supérieur de l'Oratoire, était son directeur spirituel. M. Émery ajoute que la foi de Descartes était pratique, qu'il assistait à la messe presque tous les jours et qu'il s'approchait régulièrement des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Il les avait reçus le jour même où se déclara la maladie dont il mourut, le 2 février 1650, fête de la Purification. Enfin sa mort ne fut pas moins chrétienne que sa vie ; il édifia tous les assistants et en particulier l'ambassadeur de France en Suède, par ses sentiments de résignation, de repentir et d'espérance.

Les principaux ouvrages philosophiques de Descartes sont le *Discours sur la Méthode,* écrit d'abord en français en 1637 ; les *Méditations Métaphysiques*, publiées en latin, en 1641, et traduites par le duc de Luynes, dont Descartes retoucha, compléta et adopta la traduction ; les *Passions de l'âme,* qui parurent en français en 1649.

Il n'entre pas dans notre plan d'analyser ces divers traités. Dans le *Discours sur la Méthode,* que Descartes voulait d'abord appeler *Histoire de mon esprit*, il indique les moyens suivis par lui pour arriver à la vérité. Là est exposé le système célèbre de son doute méthodique. Descartes veut qu'une fois dans sa vie, non pas chaque individu, mais les esprits d'élite, révoquent momentanément en doute toutes les vérités acquises par le rai-

sonnement ou reçues d'autorité. Il excepte formellement de tout doute, non-seulement les premiers principes universellement admis, et qu'il croyait innés dans l'homme, mais toutes les vérités de la foi divine et de l'ordre surnaturel. La conséquence du doute méthodique était une sorte d'indépendance et d'affranchissement absolus de l'esprit humain, appelé par un libre examen à se former ses propres croyances. Jamais les témoignages humains ni les preuves d'autorité n'interviennent dans le raisonnement de Descartes ; il ne veut et n'admet pour preuves que des raisons pures. C'était établir de premiers principes qui, mal compris ou mal appliqués, conduisaient à la liberté illimitée de juger, et préparaient le triomphe du rationalisme contemporain.

Les *Méditations* sont surtout connues, parce qu'elles renferment la démonstration de l'existence de Dieu par l'idée même que l'on a de Dieu. Les *Passions de l'âme* sont plus le livre d'un savant que d'un philosophe, et Descartes n'y parle guère des passions qu'en physicien. Son dessein était de chercher si la physique ne pourrait pas lui servir à déterminer les lois précises de la morale.

Le *Discours sur la Méthode* est regardé à juste titre comme une œuvre littéraire considérable et, sous ce rapport, il est le chef-d'œuvre de son auteur comme le premier fruit de la maturité de l'esprit français et de la langue au XVII[e] siècle. On ne pourrait pas en détacher une page exceptionnellement belle, qui emporte l'admiration de tous, comme il serait facile pour Pascal ou pour Bossuet. Toutes les pages ont les mêmes mérites de précision, de simplicité, de clarté. Cependant, pour donner une idée du style, nous citerons les principaux passages de la première partie :

« J'ai été nourri aux lettres dès mon enfance, et, pour ce qu'on



me persuadait que par leur moyen on pouvait acquérir une connaissance claire et assurée de tout ce qui est utile à la vie, j'avais un plaisir extrême de les apprendre. Mais sitôt que j'eus achevé tout ce cours d'étude, au bout duquel on a coutume d'être reçu au rang des doctes, je changeai entièrement d'opinion. Car je me trouvais embarrassé de tant de doutes et d'erreurs, qu'il me semblait n'avoir fait aucun profit, en tâchant de m'instruire, sinon que j'avais découvert de plus en plus mon ignorance. Et néanmoins, j'etais en l'une des plus célèbres écoles de l'Europe, où je pensais qu'il devait y avoir de savants hommes, s'il y en avait en aucun endroit de la terre. J'y avais appris tout ce que les autres y apprenaient; et même, ne m'étant pas contenté des sciences qu'on nous enseignait, j'avais parcouru tous les livres traitant de celles qu'on estime les plus curieuses et les plus rares, qui avaient pu tomber entre mes mains. Avec cela, je savais les jugements que les autres faisaient de moi, et je ne voyais point qu'on m'estimât inférieur à mes condisciples, bien qu'il y en eût déjà entre eux quelques-uns qu'on destinait à remplir les places de nos maîtres. Et enfin notre siècle me semblait aussi florissant et aussi fertile en bons esprits qu'ait été aucun des précédents; ce qui me faisait prendre la liberté de juger par moi de tous les autres, et de penser qu'il n'y avait aucune doctrine dans le monde qui fût telle qu'on m'avait auparavant fait espérer.

« Je ne laissais pas toutefois d'estimer les exercices auxquels on s'occupe dans les écoles. Je savais que les langues que l'on y apprend sont nécessaires pour l'intelligence des livres anciens; que la gentillesse des fables réveille l'esprit; que les actions mémorables des histoires le relèvent, et qu'étant lues avec discrétion elles aident à former le jugement; que la lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens des siècles passés, qui en ont été les auteurs, et même une conversation étudiée, en laquelle ils ne nous découvrent que le meilleur de leurs pensées; que l'éloquence a des forces et des beautés incomparables; que la poésie a des délicatesses et des douceurs très-ravissantes; que les mathématiques ont des inventions très-subtiles, et qui peuvent beaucoup servir tant à contenter les curieux qu'à faciliter tous les arts et diminuer le travail des hommes; que les écrits qui traitent des mœurs contiennent plusieurs enseignements et plusieurs exhortations à la vertu qui tous sont fort utiles; que la théologie enseigne à gagner le ciel; que la philosophie donne moyen de parler vraisemblablement de toutes choses et de se faire admirer des moins savants; que la jurisprudence, la médecine et les autres sciences apportent des

honneurs et des richesses à ceux qui les cultivent ; et enfin qu'il est bon de les avoir toutes examinées, même les plus superstitieuses et les plus fausses, afin de connaître leur juste valeur et se garder d'être trompé. »

Par cet extrait on peut juger la manière d'écrire de Descartes. Tout son procédé consiste à voir clairement la pensée, et à la représenter telle qu'il la voit. Il emploie les mots dans leur sens naturel ; il ne connaît pas les figures. Son langage est simple, sévère, mâle et d'une clarté toujours sans nuage ; mais en cherchant avant tout la clarté, il a trouvé par surcroît la grandeur. Ce n'est plus. comme chez Balzac, la forme extérieure et vide de l'éloquence : ici la parole reprend son rôle naturel, elle n'est que le vêtement modeste et décent de la pensée.

Descartes est d'ordinaire élevé à une certaine hauteur de style, et rarement il s'abaisse jusqu'au langage familier. Pourtant dans les rares occasions où il s'abandonne, il ne manque ni d'enjouement, ni de charme. Il suffit d'en donner pour preuve une lettre à Balzac. On ne saurait badiner d'une façon plus agréable :

« J'ai porté ma main contre mes yeux pour voir si je ne dormais point, lorsque j'ai lu dans votre lettre que vous aviez dessein de venir ici, et maintenant encore, je n'ose me réjouir autrement de cette nouvelle que comme si je l'avais seulement songée. Cependant je ne trouve pas fort étrange qu'un esprit grand et généreux comme le vôtre ne puisse s'accommoder de ces contraintes serviles auxquelles on est obligé à la cour, et puisque vous m'assurez que Dieu vous a inspiré de quitter le monde, je croirais pécher contre le Saint-Esprit si je tâchais de vous détourner d'une semblable résolution : vous devez même pardonner à mon zèle, si je vous invite à choisir Amsterdam pour votre retraite, et à la préférer, je ne dirai pas seulement à tous les couvents des Capucins et des Chartreux, où beaucoup d'honnêtes gens se retirent, mais encore à toutes les plus belles demeures de France et d'Italie, et même à ce célèbre hermitage que vous habitiez l'année passée. Quelqu'accomplie que puisse être une maison des champs,



il y manque toujours une infinité des commodités qui ne se trouvent que dans les villes; et la solitude même qu'on y espère ne s'y rencontre jamais parfaitement. Je veux bien que vous y trouviez un canal qui fasse rêver les plus grands parleurs, une vallée si solitaire qu'elle puisse leur inspirer du transport et de la joie : mais malaisément peut-il se faire que vous n'ayez aussi quantité de petits voisins qui vous vont quelquefois importuner, et dont les visites sont plus incommodes que celles que vous recevez à Paris; au lieu qu'en cette grande ville où je suis, n'y ayant aucun homme, excepté moi, qui n'exerce le négoce, chacun y est tellement attentif à son profit, que je pourrais y demeurer toute ma vie sans être jamais vu de personne. Je vais me promener tous les jours au milieu d'un grand peuple, avec autant de liberté et de repos que vous en auriez dans vos allées, et je n'y considère pas autrement les hommes que j'y vois, que je ferais des arbres qui se rencontrent dans vos forêts, ou des animaux qui y paissent. Le bruit même de leur tracas n'interrompt pas plus mes rêveries que ferait celui de quelque ruisseau. Si je fais quelques réflexions sur leurs actions, j'en reçois le même plaisir que vous auriez de voir les paysans qui cultivent vos campagnes : car je vois que tout leur travail sert à embellir le lieu de ma demeure et à faire que je n'y manque d'aucune chose. S'il y a du plaisir à voir croître les fruits dans vos vergers et à y être dans l'abondance jusqu'aux yeux, pensez-vous qu'il n'y en ait pas bien autant à voir venir ici des vaisseaux, qui vous apportent abondamment tout ce que produisent les Indes, et tout ce qu'il y a de rare en Europe? Quel autre lieu pourrait-on choisir dans le reste du monde, où toutes les commodités de la vie soient si faciles à trouver que dans celui-ci? Quel autre pays où l'on puisse jouir d'une liberté aussi entière, où l'on puisse dormir avec moins d'inquiétude, où il y ait toujours des armées sur pied, exprès pour vous garder, où les empoisonnements, les trahisons, les calomnies soient moins connus, et où il soit demeuré plus de restes de l'innocence de nos aïeux? »

Cette lettre est du 15 mai 1631, et il ne serait pas facile de trouver à cette date un grand nombre de pages écrites dans une langue aussi ferme, aussi pure, aussi véritablement française.

Pourtant, il ne faut point exagérer le mérite littéraire de Descartes et son talent d'écrivain. Il a su établir une juste proportion et une rigoureuse harmonie entre la

pensée et l'expression, et par là il a créé le langage philosophique, la langue de la raison. Mais cette langue est la seule qu'il sache parler, et il n'a pour ainsi dire qu'un style. « Descartes, dit avec justesse M. Maynard, n'est pas l'écrivain complet, le grand écrivain français qui demande tribut et inspiration à toutes les facultés de l'âme, la raison, l'imagination, le cœur, compose de toutes ces richesses un tout harmonieux où pas un élément ne prédomine aux dépens des autres, où tout concourt à la même fin, le beau suprême, le beau de tous les temps, de tout homme et de tous les hommes. » Même dans cette prose abstraite, raisonneuse et insensible qui lui est propre, beaucoup de petites qualités manquent. Le tour français est encore souvent d'une sévérité pesante, et l'on sent la forme latine sous cette longue phrase don chaque membre tourne d'une manière invariable sur des conjonctions ou des particules.

La réputation de Descartes fut très-grande en son temps. Le roi Charles Ier fit tous ses efforts pour l'attirer en Angleterre, et Mazarin, qui ne prodiguait point les faveurs aux savants, lui accorda une pension de trois mille livres. Partout il fut célébré comme l'oracle de la raison ressuscitée. Balzac rappelant le vers connu des *Géorgiques*,

Felix qui potuit rerum cognoscere causas

le lui appliquait ainsi : « Vous êtes cet heureux, ou il ne se trouve point dans le monde ; et la conquête de la vérité, à laquelle vous travaillez avec tant de force et de courage, me semble bien quelque chose de plus noble que tout ce qui se fait avec tant de bruit et de tumulte en Allemagne et en Italie. » — « On avait philosophé trois mille ans sur divers principes, dit Nicole dans les

Essais de morale, et il s'élève dans un coin de la terre, un homme qui change toute la face de la philosophie, et qui prétend faire voir que tous ceux qui sont venus avant lui n'ont rien entendu dans les principes de la nature. Et ce ne sont pas seulement de vaines promesses; car il faut avouer que ce nouveau-venu donne plus de lumière sur la connaissance des choses naturelles, que tous les autres ensemble n'en avaient donné. »

Descartes ne jouit pas seulement en son temps d'une renommée universelle; il eut sur ses contemporains une influence manifeste. Cette influence ne ressemble en rien à l'imitation d'un maître par des disciples formés à son école. Elle fut simplement une communauté de doctrines et d'opinions entre le philosophe et les grands écrivains qui suivirent, et dont le génie fut plus puissant et plus fécond. Ainsi dans Pascal le mépris de l'antiquité comme autorité scientifique, la souveraineté de la raison dans tout ce qui n'est pas du domaine de la foi, sont du plus pur cartésianisme. La méthode exacte et la vigueur de déduction de la *Logique de Port-Royal* sont encore des traditions cartésiennes. Bossuet et Fénelon ne se séparent point de la philosophie de Descartes dans leurs beaux traités de la *Connaissance de Dieu et de soi-même* et de l'*Existence de Dieu*. Les poètes eux-mêmes subissent la domination de Descartes. Elle se fait sentir dans Racine, dans Molière, dans La Fontaine; elle est manifeste chez Boileau, qui, même dans les fictions de la poésie et dans les jeux de l'imagination, voulait que tout fût avoué par la raison. *Aimez donc la raison!*

Les grands seigneurs et les femmes elles-mêmes prenaient parti pour Descartes. Madame de Grignan était une de ses plus ferventes adeptes. Au contraire, madame de Sévigné le goûtait peu. Quoiqu'elle écoutât

avec intérêt les discussions philosophiques, elle aimait mieux confier à sa foi religieuse la solution des plus hautes questions ; elle ne pouvait d'ailleurs se résoudre à adopter un système qui refusait une âme aux bêtes, et qui prétendait prouver, par exemple, que sa chienne *Marphise* n'était qu'une pure machine. Grief partagé aussi par La Fontaine, qui n'en a pas moins terminé son admirable plaidoyer en faveur de l'âme des bêtes, par cette enthousiaste profession de foi :

Descartes, ce mortel dont on eût fait un Dieu
Chez les païens, et qui tient le milieu
Entre l'âme et l'esprit...................

L'influence de Descartes ne parut pas sans danger, même au dix-septième siècle. Elle inspira des craintes à Bossuet, qui écrivait le 21 mai 1687 :

« Pour ne rien dissimuler, je vois non-seulement en ce point de la nature et de la grâce, mais encore en beaucoup d'autres articles très-importants de la religion, un grand combat se préparer contre l'Église, sous le nom de la philosophie cartésienne. Je vois naître de son sein et de ses principes, à mon avis mal entendus, plus d'une hérésie, et je prévois que les conséquences qu'on en tire contre les dogmes que nos pères ont tenus, la vont rendre odieuse et feront perdre à l'Église tout le fruit qu'elle en pouvait espérer, pour établir dans l'esprit des philosophes la divinité et l'immortalité de l'âme. »

Si l'on en croit Mgr Maret, admirateur trop déclaré de Descartes pour que son témoignage puisse être suspect, la prophétie de Bossuet s'est accomplie. La preuve en est dans l'ardeur avec laquelle les ennemis de la foi célèbrent son nom et ce qu'ils appellent ses services. Mgr Maret constate leur enthousiasme. « Descartes, « disent-ils, est le véritable émancipateur de la pensée « moderne. C'est lui qui, en proclamant tous les droits

« de la raison, a rompu avec le passé et brisé le joug « de l'autorité. Descartes a opéré dans le monde phi« losophique une révolution analogue à celle de Luther « dans le monde religieux. L'une a proclamé l'indé« pendance de la conscience ; l'autre, celle de la pensée. « Par l'affranchissement philosophique, il a préparé « l'affranchissement politique. Descartes est le plus « profond et le plus fécond des révolutionnaires. »

Le jugement de l'Église avait précédé de vingt ans les craintes de Bossuet. Si l'on ouvre le recueil des décisions de la Congrégation de l'Index au XVII[e] siècle on y trouve proscrits, à la date du 20 novembre 1663, les ouvrages suivants de Descartes : 1° *Méditations sur la première philosophie ;* 2° *Notes sur un programme publié en Belgique en* 1647, *avec ce titre :* Explication de l'âme humaine ou de l'âme raisonnable ; 3° la *Lettre au P. Dinet, provincial des Jésuites ;* 4° la *Lettre à Gilbert Voetius ;* 5° les *Passions de l'âme ;* 6° les *Œuvres philosophiques,* en général. Ces livres, renfermant toute la philosophie de Descartes, sont condamnés avec la clause *donec corrigantur.*

« J'en conclus, ajoute le R. P. Dom Guéranger, après avoir rapporté la sentence du Siége apostolique, j'en conclus que les ouvrages de Descartes renferment tous des choses répréhensibles, ou tout au moins suspectes. Je me rappelle l'extrême prudence avec laquelle Rome procède toujours dans la proscription des livres, la réserve qu'elle garde plus particulièrement encore lorsqu'il s'agit d'œuvres philosophiques publiées par un auteur qui appartient à l'Église catholique ; enfin j'observe la date du décret, 20 novembre 1663, c'est-à-dire, vingt-deux ans après la publication des *Méditations*, et je me dis qu'il est impossible à un catholique qui se fait un devoir d'être conséquent avec lui-même, de ne pas concevoir à l'égard de la philosophie de Descartes

certaines préventions, d'autant plus irrésistibles, que les ouvrages condamnés par le décret de 1663, avec la clause *donec corrigantur*, n'ont pas été corrigés par l'auteur, qui était mort dès 1650 (1). »

(1) Descartes se serait très-probablement soumis à la sentence de l'Index, s'il l'avait connue. Il écrivait au P. Mersenne en 1633 :

« Je ne voudrais pour rien au monde soutenir mon opinion contre l'autorité de l'Église. Je sais bien qu'on pourrait dire que tout ce que les inquisiteurs de Rome ont décidé n'est pas incontinent article de foi pour cela, et qu'il faut, premièrement, que le concile y ait passé : mais je ne suis pas si amoureux de mes pensées, que de vouloir me servir de telles exceptions pour les maintenir. »

CHAPITRE QUATRIÈME.

Les Provinciales.

I.

Blaise Pascal naquit à Clermont, en Auvergne, le 19 juin 1623. Il était fils d'un président de la cour des aides, Étienne Pascal, homme d'un vaste savoir et d'une grande piété. Deux sœurs de Pascal sont restées célèbres. L'une, son aînée, Gilberte, fut mariée à Florin Périer, conseiller en la cour des aides de Clermont ; elle avait un esprit sérieux, des connaissances étendues et savait bien le latin. L'autre, sa cadette, Jacqueline, s'adonnait volontiers aux plaisirs de la conversation et du bel esprit ; à vingt-six ans, elle abandonna le monde, et se fit religieuse à Port-Royal, sous le nom de sœur Sainte-Euphémie. Elle y vécut dix ans, tout entière aux doctrines jansénistes et l'une des têtes du parti dans le monastère. Sa passion l'emportait à ce point, qu'elle mourut de douleur et de remords, trois mois après avoir, comme elle disait, trahi la vérité en signant le formulaire.

La vie de Pascal a été écrite, au dix-septième siècle, par Mme Périer, sœur tout-à-fait digne de son frère. Personne ne vécut avec lui dans des rapports plus intimes de pensées et de sentiments ; personne ne pou-

vait donner de lui une idée plus vraie et plus vive. Le récit de Mme Périer, bien que altéré et mutilé par Messieurs de Port-Royal, reste un monument qu'il faudra toujours étudier pour connaître Pascal.

Pascal n'eut pas d'autre éducation que celle de la famille. Il était à peine âgé de cinq ans, lorsqu'il eut le malheur de perdre sa mère. Le président vendit alors sa charge et vint s'établir à Paris, en 1631, afin de s'y consacrer entièrement à l'instruction de ses enfants et de poursuivre, pour son propre compte, les recherches scientifiques qu'il avait commencées. Il se lia avec les principaux savants de l'époque, qui se réunissaient dès lors en conférences régulières, pour traiter de hautes questions de physique et de mathématiques. Ces réunions, qui se tenaient à l'origine chez l'ami de Descartes, le P. Mersenne, et auxquelles le jeune Pascal assista souvent, furent le berceau de l'Académie des sciences, définitivement établie en 1666, comme les réunions de chez Conrart avaient été le berceau de l'Académie française.

Pascal se fit remarquer par une intelligence plus précoce encore que celle de Descartes. « Dès que mon frère fut en âge qu'on lui pût parler, dit Mme Périer, il donna des marques d'un esprit extraordinaire par les petites reparties qu'il faisait fort à propos ; mais encore plus par les questions qu'il faisait sur la nature des choses, qui surprenaient tout le monde. » Lorsque son père se refusait à lui dire la raison de ce qu'il voyait, ou essayait de le payer de mots, il ne se contentait pas, mais s'efforçait à trouver tout seul, et ne cessait ses recherches qu'après avoir découvert la vérité. « Une fois, dit encore Mme Périer, quelqu'un ayant frappé à table un plat de faïence avec un couteau, il prit garde que cela rendait un grand son, mais qu'aussitôt qu'on eut mis la main dessus, cela l'arrêta.

Il voulut en même temps en savoir la cause, et cette expérience le porta à en faire beaucoup d'autres sur les sons. Il y remarqua tant de choses, qu'il en fit un traité *à l'âge de douze ans*, qui fut trouvé tout-à-fait bien raisonné. »

A douze ans, Pascal étudia et pour ainsi dire inventa la géométrie, que la prudence paternelle avait voulu soustraire pour un temps à son avide curiosité. Chateaubriand, dans le *Génie du Christianisme*, a écrit sur ce trait de magnifiques paroles (1) qui ne permettraient pas de le laisser dans l'oubli, s'il n'était d'ailleurs caractéristique et propre à donner la mesure de l'étonnant génie de Pascal. Voici en quels termes la chose est rapportée par madame Périer, bien informée et fort compétente : car son père, outre le latin, l'histoire et la philosophie, lui avait encore appris les mathématiques. La citation est longue, d'un style parfois incorrect et embarrassé; mais elle est intéressante pour le fond, et le ton de l'historien est empreint d'une bonhomie et d'une candeur qui garantissent sa véracité.

« Mon père était homme savant dans les mathématiques, et

(1) Nous reproduisons dès maintenant et en son entier la page de Chateaubriand : « Il y avait un homme qui, à douze ans, avec des *barres* et des *ronds*, avait créé les mathématiques : qui, à seize, avait fait le plus savant traité des coniques qu'on eût vu depuis l'antiquité ; qui, à dix-neuf, réduisit en machine une science qui existe tout entière dans l'entendement ; qui, à vingt-trois, démontra les phénomènes de la pesanteur de l'air et détruisit une des grandes erreurs de l'ancienne physique ; qui, à cet âge où les autres hommes commencent à peine de naître, ayant achevé de parcourir le cercle des sciences humaines, s'aperçut de leur néant et tourna toutes ses pensées vers la Religion ; qui, depuis ce moment jusqu'à sa mort, arrivée dans sa trente-neuvième année, toujours infirme et souffrant, fixa la langue qu'ont parlée Bossuet et Racine, donna le *modèle de la plus parfaite plaisanterie, comme du raisonnement le plus fort ;* enfin qui, dans le court intervalle de ses maux, résolut, en se privant de tous les secours, un des plus beaux problèmes de la géométrie, et jeta au hasard sur le papier, des pensées qui tiennent autant de Dieu que de l'homme. Cet effrayant génie se nommait Blaise Pascal. »

Dans ses *Études historiques* Chateaubriand porte des Provinciales un jugement plus sévère et plus vrai : « Pascal, dit-il, n'est qu'un calomniateur de génie ; il nous a laissé un mensonge immortel. »

avait habitude par là avec tous les habiles gens en cette science, qui étaient souvent chez lui ; mais comme il avait dessein d'instruire mon frère dans les langues, et qu'il savait que la mathématique est une science qui remplit et satisfait beaucoup l'esprit, il ne voulut point que mon frère en eût aucune connaissance de peur que cela ne le rendit négligent pour la langue latine et les autres langues dans lesquelles il voulait le perfectionner. Par cette raison il avait serré tous les livres qui en traitent, et il s'abstenait d'en parler avec ses amis en sa présence ; mais cette précaution n'empêchait pas que la curiosité de cet enfant ne fût excitée, de sorte qu'il priait souvent mon père de lui apprendre la mathématique ; mais il le lui refusait, lui promettant cela comme une récompense. Il lui promettait qu'aussitôt qu'il saurait le latin et le grec, il la lui apprendrait. Mon frère, voyant cette résistance, lui demanda un jour ce que c'était que cette science, et de quoi on y traitait ; mon père lui dit en général que c'était le moyen de faire des figures justes et de trouver les proportions qu'elles avaient entre elles, et en même temps lui défendit d'en parler davantage et d'y penser jamais. Mais cet esprit qui ne pouvait demeurer dans ces bornes, dès qu'il eut cette simple ouverture, que la mathématique donnait des moyens de faire des figures infailliblement justes, il se mit lui-même à rêver sur cela à ses heures de récréation ; et étant seul dans une salle où il avait accoutumé de se divertir, il prenait du charbon et faisait des figures sur des carreaux, cherchant des moyens de faire, par exemple, un cercle parfaitement rond, un triangle dont les côtés et les angles fussent égaux, et autres choses semblables. Il trouvait tout cela lui seul ; ensuite il cherchait les proportions des figures entre elles. Mais comme le soin de mon père avait été si grand de lui cacher toutes ces choses, il n'en savait pas même les noms. Il fut contraint de se faire à lui-même des définitions ; il appelait un cercle un *rond*, une ligne une *barre*, et ainsi des autres.

Après ces définitions, il se fit des axiômes, et enfin il fit des démonstrations parfaites ; et comme l'on va de l'un à l'autre dans ces choses, il poussa les recherches si avant, qu'il en vint jusqu'à la trente-deuxième proposition du premier livre d'Euclide (1). Comme il en était là-dessus, mon père entra dans ce lieu où il était, sans que mon frère l'entendit : *il* le trouva si fort appliqué, qu'*il* fut longtemps sans s'apercevoir de sa venue. On ne peut

(1) Cette proposition est celle-ci : L'angle extérieur d'un triangle est égal à la somme des deux angles intérieurs opposés et la somme des angles d'un triangle est égale à deux droits.

dire lequel fut le plus surpris, ou le fils de voir son père, à cause de la défense expresse qu'il lui en avait faite, ou le père de voir son fils au milieu de toutes ces choses. Mais la surprise du père fut bien plus grande, lorsque, lui ayant demandé ce qu'il faisait, il lui dit qu'il cherchait telle chose, qui était la trente-deuxième proposition du premier livre d'Euclide. Mon père lui demanda ce qui l'avait fait penser à chercher cela : il dit que c'était qu'il avait trouvé cette autre chose : et sur cela lui ayant encore fait la même question, il lui dit encore quelques démonstrations qu'il avait faites ; et enfin, en rétrogradant et s'expliquant toujours par les noms de *rond* et de *barre*, il en vint à ses définitions et à ses axiômes. »

« Mon père fut si épouvanté de la grandeur et de la puissance de ce génie, que, sans lui dire mot, il le quitta et alla chez M. Le Pailleur qui était son ami intime, et qui était aussi fort savant : lorsqu'il fut arrivé là, il demeura immobile comme un homme transporté. M. Le Pailleur voyant cela et voyant même qu'il versait quelques larmes, fut épouvanté à son tour, et le pria de ne lui pas céler plus longtemps la cause de son déplaisir. Mon père lui répondit : « Je ne pleure pas d'affliction, mais de joie. Vous savez les soins que j'ai pris pour ôter à mon fils la connaissance de la géométrie, de peur de le détourner de ses autres études : cependant voici ce qu'il a fait. » Sur cela il lui montra ce qu'il avait trouvé, par où l'on pouvait dire en quelque façon qu'il avait inventé les mathématiques. M. Le Pailleur ne fut pas moins surpris que mon père l'avait été, et lui dit qu'il ne trouvait pas juste de captiver plus longtemps cet esprit, et de lui cacher encore cette connaissance ; qu'il fallait lui laisser voir les livres, sans le retenir davantage. Mon père ayant trouvé cela à propos, lui donna les éléments d'Euclide pour les lire à ses heures de récréation. Il les vit et les entendit tout seul, sans avoir jamais eu besoin d'aucune explication. »

Les progrès de Pascal dans les sciences allèrent toujours croissants. A seize ans, il composa un petit traité très-remarquable des *Sections coniques*. A dix-neuf ans, il inventa sa *Machine arithmétique*, destinée à abréger les opérations du calcul. L'exécution et la mise en train de cette machine lui coûtèrent beaucoup. Il lui fallut trouver, dresser des ouvriers capables de le seconder et, comme il méditait sans cesse de nouveaux perfec-

tionnements pour son œuvre, il eut la patience d'en faire plus de cinquante modèles, tous différents, d'ébène, d'ivoire, de cuivre, avant de s'arrêter au définitif. Enfin, à vingt-trois ans, il fit sur la pesanteur de l'air les expériences qui ont servi à déterminer les lois de l'équilibre des liquides. Ces expériences seulement soupçonnées par Galilée et son disciple Toricelli sont une des plus précieuses découvertes qui aient enrichi les sciences physiques dans les siècles derniers.

Jusqu'en 1646, Pascal ne fut absorbé que par les pensées de la science. Mais là n'était pas sa véritable vocation. Un malheur, arrivé dans sa famille, vint imprimer à son génie une direction nouvelle. Son père s'étant démis la cuisse à Rouen, où Richelieu l'avait envoyé comme intendant, reçut les soins de deux gentilshommes du voisinage qui professaient le jansénisme. Voulant convertir à leurs doctrines et le père et les enfants, ils leur prêtèrent les livres de Saint-Cyran, la *Fréquente Communion* d'Arnauld et un petit discours de Jansénius intitulé : *De la Réformation de l'homme intérieur*. Le premier touché fut Pascal. Dès lors, « il renonça à toutes les autres connaissances pour s'appliquer uniquement à l'unique chose que Jésus-Christ appelle nécessaire. » Il voulut faire partager à toute sa famille les sentiments dont il était pénétré. Il porta sa jeune sœur Jacqueline, recherchée en mariage par un conseiller au parlement de Rouen, à renoncer au monde. Tous deux décidèrent leur père à embrasser une vie plus chrétienne encore, et madame Périer elle-même, étant venue à Rouen, vers la fin de cette année 1646 et trouvant tous les siens parfaitement à Dieu, se jeta à leur exemple dans la voie de la perfection.

Telle fut ce que les écrivains jansénistes ont coutume d'appeler improprement la première conversion de

Pascal. Mais il n'avait pas à se convertir. Sa vie avait été chrétienne dès le berceau, sa foi toujours vivante et ses mœurs toujours pures. « Il avait été préservé, par une protection de Dieu particulière, de tous les vices de la jeunesse; et ce qui est encore plus étrange à un esprit de cette trempe et de ce caractère, il ne s'était jamais porté au *libertinage* pour ce qui regarde la religion, ayant toujours borné sa curiosité aux choses naturelles. » Le vrai sens du changement qui s'opéra alors dans l'âme de Pascal fut marqué par l'abandon des sciences profanes au profit des sciences sacrées, en même temps que par un premier pas vers les doctrines jansénistes.

Ce ne fut vraiment qu'un premier pas, suivi en 1649 d'un mouvement en arrière, que l'on appela relâchement à Port-Royal. L'application trop opiniâtre à l'étude avait depuis longtemps altéré la santé de Pascal. Il disait lui-même que, depuis l'âge de dix-huit ans, il n'avait pas passé un jour sans douleur. Vers l'époque de sa prétendue conversion, ses souffrances redoublèrent. Il fut saisi d'une sorte de paralysie des membres inférieurs, et ne put pendant quelque temps marcher qu'avec des béquilles. Ses jambes et ses pieds étaient froids comme marbre, et pour les réchauffer, on lui mettait des chaussons trempés dans l'eau-de-vie. Il ne pouvait avaler de boisson que chaude et goutte à goutte, à grand'peine. Avec cela, il ressentait des douleurs insupportables de tête, et le feu consumait ses entrailles. Les médecins lui interdirent tout travail d'esprit, et il se remit au monde pour se distraire. Mais il n'y eut pas plus d'incrédulité ni de dérèglement qu'avant son premier retour.

Étienne Pascal mourut en 1651, dans de très-grands sentiments de piété. Jacqueline, quelques mois plus tard, entra à Port-Royal. S'il faut en croire des récits

jansénistes, un accident effrayant joint aux impressions salutaires de la mort de son père et de la retraite de sa sœur aurait pour toujours détourné Pascal du monde, et aurait déterminé sa *Seconde conversion*. Un jour de fête qu'il était allé, selon sa coutume, se promener à Neuilly, dans un carrosse à quatre ou six chevaux, les deux chevaux de volée s'emportèrent à l'endroit du pont où il n'y avait point de garde-fou, et se précipitèrent dans la Seine. Par bonheur, les traits rompirent et le carrosse demeura au bord du fleuve, où il allait infailliblement s'engloutir. Épouvanté de cet évènement terrible, Pascal prit l'engagement de ne plus vivre que pour Dieu. Quoi qu'il en soit de ce fait, dont il est assez singulier, que ni madame Périer dans sa *Vie*, ni Jacqueline Pascal dans ses lettres n'aient dit un seul mot, Pascal se mit sous la direction de M. Singlin et finit bientôt, vers 1655, par se retirer à Port-Royal où il fut accueilli à bras ouverts par les solitaires qui, l'année suivante, lui mirent la plume en main pour écrire les *Provinciales*.

II.

Un démêlé, insignifiant en lui-même, donna occasion aux *Provinciales*. Le duc de Liancourt, grand seigneur ami de Port-Royal, se confessait à un prêtre de Saint-Sulpice, nommé Picoté, qui, ne le voyant pas disposé à rompre ses relations avec les jansénistes, le renvoya sans lui donner l'absolution. Ce fut une grande rumeur dans tout le camp de Port-Royal. Arnauld, toujours prêt à la lutte, écrivit successivement sur cette affaire, deux pamphlets en forme de lettres (1) ; deux propositions en furent extraites et déférées en Sorbonne. Malgré l'opposition de soixante-et-onze docteurs attachés à la

(1) *Première Lettre à une personne de condition. — Seconde lettre à un duc et pair.*

secte, elles y furent censurées, grâce à une majorité qui comptait cent vingt-quatre voix.

Pendant qu'on travaillait au procès, les amis d'Arnauld le pressaient d'écrire pour sa défense. « Vous laisserez-vous, lui disaient-ils, condamner comme un enfant, sans rien dire? » A cet égard, Arnauld n'avait pas besoin d'être beaucoup pressé. Il écrivit donc, et lut sa réponse à ses amis. Mais il était fatigué de tous ces longs combats, et l'écrit s'en ressentait. Ces Messieurs, tout bien disposés qu'ils étaient, n'y donnèrent aucun applaudissement. « Je vois que vous ne trouvez pas cette réponse bonne, reprit Arnauld, et je crois que vous avez raison. Mais vous qui êtes *jeune* et *curieux*, ajouta-t-il en se tournant vers Pascal, vous devriez faire quelque chose. » Pascal n'avait encore écrit que sur les sciences. Il consentit cependant à s'engager dans la polémique, mais par déférence à l'avis d'Arnauld, sans espoir de mieux réussir. Quelques jours plus tard, il apportait la première *Provinciale*. Elle fut reçue par des exclamations et des louanges, et il n'y eut qu'une voix pour applaudir. « Cela est excellent, cela sera goûté, il faut le faire imprimer. » Et cette première lettre fut imprimée aussitôt : dix-sept autres suivirent.

Parmi les *Provinciales*, il n'y en a que cinq qui se rapportent à la question de Sorbonne et du jansénisme proprement dit : les trois premières, la dix-septième et la dix-huitième. Les treize autres, depuis la quatrième qui fait transition, tournent contre les Jésuites (1).

(1) Les *Provinciales* parurent sous ce titre : « *Lettres écrites par Louis de Montalte à un provincial de ses amis, et aux RR. PP. Jésuites sur la morale et la politique de ces Pères.* »

Les quatre premières se succédèrent rapidement, du 23 janvier au 25 février 1656, c'est-à-dire en l'espace d'un mois. Mais, à partir de ce moment, la composition devient plus lente et Pascal ne laisse plus ainsi courir sa plume et son esprit. La cinquième lettre est du 20 mars seulement, et la dernière du 24 mars 1657.

Les jansénistes avaient hérité de la haine que tous les hérétiques et les calvinistes en particulier portaient aux Jésuites. Jansénius, qui avait étudié au collége des Jésuites de Louvain, avait voulu entrer dans la société; mais on n'avait pas jugé à propos de l'admettre, et il en garda toujours rancune. Son *Augustinus* était dirigé contre le jésuite espagnol Molina, dans lequel il personnifiait toute la Compagnie. Saint-Cyran avait voulu enlever aux Jésuites le monopole de la direction des consciences qu'ils tenaient de la confiance publique et de l'éducation de la jeunesse où ils n'ont pas cessé d'exceller. D'autre part, les Jésuites, les premiers sur la brêche lorsque l'Église est en péril, avaient énergiquement combattu les doctrines de Port-Royal; ils étaient devenus le principal obstacle à son influence et à son triomphe. On comprend maintenant pourquoi Pascal abandonne les docteurs de Sorbonne pour s'attaquer aux seuls Jésuites. Nicole prétend que l'auteur des *Provinciales*, « à la fin de sa quatrième lettre, ayant mis, *je ne sais par quel mouvement*, qu'il pourrait parler dans la suivante de la morale des Jésuites, il se trouva engagé à le faire. » Ce *je ne sais quel mouvement* fut un dessein très-prémédité, un calcul inspiré par la haine des Jésuites.

L'accusation des jésuites : voilà le principal et, à vrai dire, le seul sujet des *Provinciales*. Pascal a recherché dans les nombreux in-folio sortis de leur plume, quelques propositions inconsidérées émises par des casuis-

C'est que le sujet et le but avaient changé. Il ne s'agissait plus de recueillir les propos et les disputes de Sorbonne pour s'en faire l'écho passionné et railleur. Il fallait découvrir dans es écrivains innombrables d'une Compagnie savante des textes hasardés, puis en tirer contre la Compagnie tout le parti possible. Cela demandait bien des recherches et beaucoup d'art. Aussi Pascal, au dire de Nicole, « était souvent vingt jours entiers sur une seule lettre. Il en recommençait même quelques-unes jusqu'à sept ou huit fois, afin de les mettre au degré de perfection où nous les voyons. »

tes inconnus et sur ces propositions il a fait le procès de la compagnie entière. Pour y réussir et représenter des erreurs exceptionnelles comme la morale de la société, Pascal donne à l'approbation à laquelle les livres de ses membres sont soumis, une valeur et une signification exagérées (1). D'abord, cette approbation est imposée communément à tous les ordres religieux. Ensuite, ce n'est pas le général qui lit les ouvrages destinés à l'impression; il faudrait pour cela qu'il ne fût général que pour lire des livres; mais le provincial aidé de deux ou trois examinateurs qui se conforment dans leur jugement aux opinions généralement admises dans la province. Ce jugement ne peut donc pas être considéré comme la doctrine universelle de la Compagnie.

La vérité est que les Jésuites n'ont pas de doctrine propre. Nulle société religieuse n'est restée toujours plus fermement attachée aux décisions de l'Église. Dans les opinions libres, les Jésuites ont toujours penché vers le sentiment le plus probable, et qui comptait en sa faveur les plus imposantes autorités. C'est ce que reconnaît Voltaire, que l'on n'accusera pas d'être trop favorable à la Compagnie de Jésus et de la défendre de parti pris. Le passage est curieux et mérite d'être cité (2) :

« Les Jésuites ont eu, comme les autres religieux, des casuistes qui ont traité le pour et le contre des questions aujourd'hui

(1) C'est ce qui est exposé dans la neuvième *Provinciale*, comme un point de la dernière importance, « Et ne savez-vous pas, dit le jésuite qu'on y fait parler, que notre société *répond de tous les livres de nos Pères ?* Il faut vous apprendre cela ; il est bon que vous le sachiez. Il y a un ordre dans notre société par lequel il est défendu à toutes sortes d'imprimeurs et de libraires de vendre aucun ouvrage de nos Pères sans approbation des théologiens de notre Compagnie et sans la permission de nos supérieurs... de sorte que *tout notre corps est responsable* des livres de *chacun* de nos Pères. Et de là vient qu'il ne sort aucun ouvrage de chez nous, qui n'ait l'esprit de la société. Voilà ce qu'il était à propos de vous apprendre. »

(2) Lettre au P. Latour, du 7 février 1746.

éclaircies ou mises en oubli ; mais de bonne foi, est-ce par la satire ingénieuse des *Lettres provinciales* qu'on doit jnger leur morale ? C'est assurément par le P. Bourdaloue, le P. Cheminais, par leurs autres prédicateurs, et par leurs missionnaires. Qu'on mette en parallèle les *Lettres provinciales* et les sermons de Bourdaloue : on apprendra par les premières l'art de la raillerie, celui de présenter les choses indifférentes sous des faces criminelles, celui d'insulter avec éloquence. On apprendra avec le P. Bourdaloue à être sévère pour soi-même, indulgent pour les autres..... Il n'y a rien de plus inique, de plus contradictoire, de plus honteux que d'accuser de morale relâchée les hommes qui mènent en Europe la vie la plus dure, et qui vont chercher la mort au bout de l'Asie et de l'Amérique. »

Le même Voltaire se prononce ailleurs avec plus de force encore, contre le dessein et le but des *Provinciales* :

« Tout le livre portait sur un fondement faux. On attribuait adroitement à toute la Société les opinions extravagantes de plusieurs Jésuites espagnols et flamands. On les aurait déterrés aussi bien chez des casuistes Dominicains et Franciscains ; mais c'était aux seuls Jésuites qu'on en voulait. On tâchait dans ces lettres de prouver qu'il y avait un dessein formé de corrompre les mœurs des hommes ; dessein qu'aucune secte, aucune société n'a jamais eu et ne peut avoir. Mais il ne s'agissait pas d'avoir raison, il s'agissait de divertir (1). »

Et Voltaire ajoute : « Les Jésuites, qui n'avaient alors aucun bon écrivain, ne purent effacer l'opprobre dont les couvrit le livre le mieux écrit qui eût encore paru en France. » Forts de leur droit, de la justice de leur cause, ils essayèrent néanmoins de rétablir la vérité. Le P. Nouet répondit à chaque lettre à mesure qu'elle paraissait, relevant les impostures dont Pascal s'était rendu coupable soit par falsification des textes, soit par ignorance des questions théologiques. Malheureusement le P. Nouet n'était pas un écrivain, et le public ne lut pas ses réponses. Un autre jésuite, très-connu comme

(1) *Siècle de Louis XIV*, chapitre xxxvii.

historien, le P. Daniel, eut la bonne pensée de reprendre et de mettre sous une forme plus littéraire les excellentes réfutations de son confrère. Mais le P. Daniel publia son livre en 1694, et le mal était déjà depuis longtemps sans remède. Il y relève, lui aussi, avec une chaleur éloquente, l'injustice flagrante qui fait le fondement du livre de Pascal :

« On voit quelques jésuites, à la cour, en crédit, en réputation, respectés, applaudis, honorés de la bienveillance ou de la confiance des princes, tandis qu'un très-grand nombre meurent de froid et de faim dans les forêts du Canada; d'autres vont ruiner de gaieté de cœur, leur santé pour le reste de leur vie dans les îles de l'Amérique méridionale, où, de trente qui y passeront, il ne s'en trouvera pas deux qui ne succombent avec le temps à la malignité de l'air; sans parler des gibets de l'Angleterre, des feux et des fosses du Japon, qui ont été le partage de leurs missionnaires. Car on dit nettement ou on imprime publiquement, que les Jésuites qui sont en ces pays-là ne valent pas mieux que ceux qui sont en France. Qu'on dise tant qu'on voudra, qu'ils trafiquent et qu'ils s'enrichissent dans ces pays éloignés; ce serait mettre un peu trop au commerce; et je ne sache guère de marchands qui voulussent l'être à ce prix. Ces bons Pères iront donc se faire rôtir et se faire manger tout vivants par les Iroquois, passer les hivers dans les bois avec les sauvages, sans autre retraite qu'une cabane d écorce, où la fumée aveugle et étouffe ceux qui s'y mettent à l'abri du froid; et cela pour avoir l'honneur d'établir partout la morale relâchée, d'étendre la gloire de leur société, et pour donner lieu aux prédicateurs qu'on prie quelquefois de prêcher le jour de Saint-Ignace, de faire compliment aux Jésuites de Paris sur leur zèle, sur leurs fonctions et sur leurs travaux apostoliques? Si cela est, je ne désespère pas qu'on ne voie naître un jour quelque société de brigands qui, s'unissant tous dans le dessein de voler, de piller, de tuer, conviendront ensemble que quelques-uns d'entre eux jouiront paisiblement du butin et du fruit des fatigues des autres, sans jamais s'exposer à aucun péril; et que ceux-ci, après avoir bien volé, et bien pillé, sans tirer nul profit de leur peine, se feront pendre et rompre tout vifs sur les échafauds, uniquement pour l'intérêt et pour la sûreté de leurs compagnons (1). »

(1) Le livre du P. Daniel a pour titre : *Entretiens de Cléanthe et d'Eudoxe.* Le passage cité est extrait du 2e entretien.

Un critique consciencieux et éclairé, M. l'abbé Maynard, a publié de nos jours une édition excellente des *Provinciales,* et il a essayé de lier la réfutation au texte lui-même. Dans ce but, l'éditeur a placé au bas des pages de nombreuses notes, où sont rétablies les citations, sur lesquelles Pascal appuie ses attaques. C'est la partie irréfragable de la réfutation. Il est impossible, en la lisant, de ne pas être indigné des falsifications et de l'effronterie de Pascal. Tantôt il détourne les textes de leur sens véritable, tantôt il les coupe au milieu d'une phrase dont la fin va apporter une restriction à la pensée énoncée d'abord; d'autres fois, il rapproche deux passages éloignés de manière à leur donner une signification différente; enfin, il n'a pas honte souvent d'attribuer aux auteurs qu'il bafoue, les sentiments qu'ils rapportent seulement pour les condamner. Pour justifier l'auteur des *Provinciales,* on a, il est vrai, rejeté tous les torts sur Arnauld et Nicole, en disant qu'ils fournissaient les textes que Pascal mettait en œuvre. En tout cas, les fournisseurs de textes ne suaient pas à la peine : ils compilaient les pamphlets protestants et se contentaient de choisir, parmi les citations faites par Calvin et les autres, celles qui étaient attribuées aux écrivains de la Compagnie de Jésus. Mais que deviennent, après cela, les assurances répétées de Pascal, qu'il n'a rien cité sans avoir lu et vérifié lui-même?

« On me demande si j'ai lu moi-même tous les livres que je cite. Je réponds que non. Certainement il aurait fallu que j'eusse passé ma vie à lire de très-mauvais livres ; mais j'ai lu deux fois *Escobar* tout entier ; et pour les autres, je les ai fai lire par un de mes amis; mais je n'en ai pas employé un seul passage *sans l'avoir lu moi-même dans le livre cité,* et sans avoir examiné la matière sur laquelle il est avancé, et sans avoir lu ce qui précède et ce qui suit, pour ne point hasarder de citer une objection pour une réponse, ce qui aurait été reprochable et injuste (1). »

(1) Extrait des *Pensées.*

Les *Provinciales*, à leur date, sont bien certainement l'ouvrage le plus parfait qui eût été écrit en prose française, et elles élèvent Pascal au-dessus de Descartes. Voltaire a dit : « Le premier livre de génie qu'on vit en prose, fut le recueil des *Lettres provinciales* en 1654 (1). Toutes sortes d'éloquence y sont renfermées. Il n'y a pas un seul mot qui, depuis cent ans, se soit ressenti du changement qui altère souvent les langues vivantes. Il faut rapporter à cet ouvrage l'époque de la fixation du langage (2). » Ce jugement, tant de fois reproduit, a force de loi.

Ceux qui n'ont pas lu les *Provinciales* y attachent généralement l'idée d'un livre très-amusant, fécond en situations et en traits comiques. Mais, lorsqu'ils en viennent à la lecture, leur attente est déçue. Il n'y a guère dans tout l'ouvrage qu'une seule invention qui prête au rire. Pascal imagine, de la quatrième à la onzième lettre, toute une suite de petits entretiens avec un casuiste de la Compagnie de Jésus, si plein de la morale de la société, qu'il accepte la responsabilité de tout ce que Pascal en dénonce, et qu'il lui révèle d'abondance ce que celui-ci feint d'ignorer.

« La vivacité du dialogue, dit M. Nisard, entre deux interlocuteurs dont l'un joue l'autre, la malice de Pascal et la naïveté du Père, l'inattendu des incidents, un art infini pour les varier, font de ces six lettres comme les actes d'une petite pièce qu'on suit avec l'intérêt qui s'attache à un ouvrage de théâtre. Voici comment Pascal introduit le Père sur la scène. C'est, dit-il, une de ses anciennes connaissances, qu'il a voulu renouveler exprès. Il va le consulter, et tout d'abord, après quelques caresses qui le disposent bien, il le met sur l'article du jeûne, qu'il a, lui dit-il, de la peine à supporter. Le

(1) C'est en 1656; mais Voltaire n'y regarde pas de si près.
(2) *Siècle de Louis XIV.*

Père l'exhorte d'abord à se faire violence; mais Pascal, continuant à ne pas se trouver la force nécessaire, le Père, après y avoir songé, lui demande s'il n'a pas quelque difficulté à dormir sans souper. « Oui, dit Pascal. — J'en suis bien aise, dit le Père; allez, vous n'êtes point obligé de jeûner. » Et il le mène à la bibliothèque où il lui fait lire le cas de dispense dans Escobar. »

C'est ce bon Père qui, dans la neuvième *Provinciale*, expose, pour en faire honneur à sa Compagnie, la fameuse doctrine des équivoques et des restrictions mentales :

« Je veux maintenant vous parler des facilités que nous avons apportées pour faire éviter les péchés dans les conversations et dans les intrigues du monde. Une chose des plus embarrassantes qui s'y trouve est d'éviter le mensonge et surtout quand on voudrait bien faire accroire une chose fausse. C'est à quoi sert admirablement notre doctrine des équivoques, par laquelle « il est permis d'user de termes ambigus, en les faisant entendre en un autre sens qu'on ne les entend soi-même, » comme dit Sanchez. — Je sais cela, mon père, lui dis-je. — Nous l'avons tant publié, continua-t-il, qu'à la fin tout le monde en est instruit. Mais savez-vous bien comment il faut faire quand on ne trouve point de mots équivoques? — Non, mon père. — Je m'en doutais bien, dit-il; cela est nouveau : c'est la doctrine des restrictions mentales.

Sanchez la donne au même lieu : « On peut jurer, dit-il, qu'on n'a pas fait une chose, quoiqu'on l'ait faite effectivement, en entendant en soi-même qu'on ne l'a pas faite un certain jour, ou avant qu'on fût né, ou en sous-entendant quelque circonstance pareille, sans que les paroles dont on se sert aient aucun sens qui le puisse faire connaître. Et cela est fort commode en beaucoup de rencontres, et est toujours très-juste quand cela est nécessaire ou utile pour la santé, l'honneur ou le bien. »

« Comment, mon père! et n'est-ce pas là un mensonge, et même un parjure? — Non dit le père · Sanchez le prouve au même lieu, et notre père Filucius aussi, par ce, dit-il, que « c'est l'intention qui règle la qualité de l'action. » Et il y donne encore un autre moyen plus sûr d'éviter le mensonge. C'est qu'après avoir dit tout haut, *je jure que je n'ai point fait cela*, on ajoute

tous bas, *aujourd'hui* ; ou qu'après avoir dit tout haut, *je jure*, on dise tout bas, *que je dis* ; et que l'on continue ensuite tout haut, *que je n'ai point fait cela.* Vous voyez que c'est dire la vérité. »

De la onzième à la seizième *Provinciale*, Pascal change de ton et d'allures. Il ne plaisante plus qu'à de rares intervalles, mais il s'engage dans une polémique presque toujours sérieuse et dont la véhémence va quelquefois jusqu'à la colère et à l'insulte. Alors, reprenant tous les griefs dont il s'est joué dans les premières lettres, il s'étudie à en montrer tout l'odieux. Les Jésuites sont successivement convaincus, sur des lambeaux de textes tronqués ou dénaturés, d'autoriser la simonie, la banqueroute, l'homicide, la calomnie. En même temps qu'on les charge de toutes les infamies et de tous les crimes, on justifie et on exalte Port-Royal. C'est l'objet de la seizième lettre où l'éloquence de Pascal prend un caractère particulier de dédain, de violence et presque de fureur. Les religieuses de Port-Royal avaient été accusées de pratiquer les principes de la *Fréquente Communion* et de ne recevoir que très-rarement le sacrement de l'Eucharistie. Voici avec quelle vivacité il les venge de ces reproches malheureusement trop fondés.

« Cruels et lâches persécuteurs, faut-il donc que les cloîtres les plus retirés ne soient pas des asiles contre vos calomnies? Pendant que ces saintes vierges adorent nuit et jour Jésus-Christ au Saint-Sacrement, selon leur institution, vous ne cessez nuit et jour de publier qu'elles ne croient pas qu'il soit ni dans l'Eucharistie, ni même à la droite de son Père ; et vous les retranchez publiquement de l'Église, pendant qu'elles prient dans le secret pour vous et pour toute l'Église. Vous calomniez celles qui n'ont point d'oreilles pour vous ouïr, ni de bouche pour vous répondre. Mais Jésus-Christ, en qui elles sont cachées pour ne paraître qu'un jour avec lui, vous écoute et répond pour elles. On l'entend aujourd'hui cette voix sainte et terrible, qui étonne la nature et qui

console l'Église (1). Et je crains, mes pères, que ceux qui endurcissent leurs cœurs, et qui refusent avec opiniâtreté de l'ouïr quand il parle en Dieu, ne soient forcés de l'ouïr avec effroi quand il leur parlera en Juge. »

Un grand défaut des *Provinciales*, c'est la monotonie du plan. Point de mise en scène ou plutôt une mise en scène qui ne change pas. Toujours ce jésuite simple et crédule au-delà de toute vraisemblance, en face d'un auditeur qui abuse ouvertement contre lui de toutes ses paroles ! Ce contraste présenté une fois devait paraître plaisant ; constamment reproduit, il fatigue et lasse même les plus aveugles admirateurs. Aussi on ne connaît plus guère les *Provinciales ;* elles vivent aujourd'hui sur leur réputation et l'on en parle beaucoup plus qu'on ne les lit. Pourtant elles sont immortelles! L'esprit de passion qui les a dictées à leur auteur, rajeunit et renouvelle sans cesse leur réputation. « Si les *Provinciales*, avec le même mérite littéraire, a dit J. de Maistre, avaient été écrites contre les PP. Capucins, il y a longtemps qu'on n'en parlerait plus (2). »

Au dix-septième siècle, les *Provinciales* ont reçu bien des éloges. Les beaux-esprits étaient tous par quelque côté amis de Port-Royal : là est la raison de leur enthousiasme. Madame de Sévigné, un peu janséniste, comme l'on sait, traitait les *Provinciales* de « divines lettres ». C'était une de ses lectures favorites. Elle grondait doucement madame de Grignan de ne point les goûter et d'oser dire, après les avoir parcourues : *C'est toujours la même chose.*

« Quelquefois pour nous divertir, nous lisons les *Petites Lettres.*

(1) Allusion au prétendu miracle de la Sainte-Épine. Marguerite Périer, nièce de Pascal, âgée d'environ douze ans, pensionnaire à Port-Royal de Paris, venait, disait-on, d'y être miraculeusement guérie d'une fistule à l'œil gauche, par l'application d'un reliquaire dans lequel était enchâssée une épine de la sainte Couronne.

(2) *De l'Église gallicane*, liv. x, ch. ix.

Bon Dieu, quel charme! et comme mon fils les lit! Je songe toujours à ma fille, et combien cet excès de justesse de raisonnement serait digne d'elle : mais votre frère dit que vous trouvez que c'est *toujours la même chose* ; ah ! mon Dieu ! tant mieux : peut-on avoir un style plus parfait, une raillerie plus fine, plus naturelle, plus délicate, plus digne fille de ces dialogues de Platon, qui sont si beaux? Et lorsqu'après les dix premières lettres, il s'adresse aux révérends Pères, quel sérieux! quelle solidité! quelle force! quelle éloquence! quel amour pour Dieu et pour la vérité! quelle manière de la soutenir et de la faire entendre! C'est tout cela qu'on trouve dans les huit dernières lettres, qui sont sur un ton tout différent. Je suis assuré que vous ne les avez jamais lues qu'en courant, grapillant les endroits plaisants; mais ce c'est point cela quand on les lit à loisir. (1).»

Boileau partageait l'admiration de Madame de Sévigné. Elle en fournit elle-même la preuve dans le récit piquant qu'elle fait d'un dîner chez Lamoignon, auquel assistaient Boileau, Bourdaloue et un autre jésuite.

« A propos de Corbinelli, il m'écrivit l'autre jour un fort joli billet; il me rendait compte d'une conversation et d'un dîner chez monsieur de Lamoignon : les acteurs étaient les maîtres du logis, M. de Troyes, M. de Toulon, le père Bourdaloue, son compagnon, Despréaux et Corbinelli. On parla des ouvrages des anciens et des modernes; Despréaux soutint les anciens, à la réserve d'un seul moderne, qui surpassait, à son goût, et les vieux et les nouveaux. Le compagnon de Bourdaloue, qui faisait l'entendu, et qui s'était attaché à Despréaux et à Corbinelli, lui demanda *quel* était donc ce livre si distingué dans son esprit ? Despréaux ne voulut pas le nommer. Corbinelli lui dit. « Monsieur, je vous conjure de me le dire, afin que je le lise toute la nuit, » Despréaux lui répondit en riant : « Ah ! Monsieur, vous l'avez lu plus d'une fois, j'en suis assuré. » Le jésuite reprend d'un air dédaigneux, et presse Despréaux de nommer cet auteur si merveilleux. Despréaux lui dit : « Mon père, ne me pressez point. » Le père continue. Enfin, Despréaux le prend par le bras, et le serrant bien fort, lui dit ; « Mon père, vous le voulez : eh bien! morbleu, c'est Pascal. — Pascal, dit le Père tout rouge, tout étonné ; Pascal est beau autant que le faux peut l'être. — Le faux,

(1) Lettre du 21 décembre 1689.

reprend Despréaux, le faux ! sachez qu'il est aussi vrai qu'il est inimitable : on vient de le traduire en trois langues. Le père répond : « Il n'en est pas plus vrai. » — Despréaux s'échauffe, et criant comme un fou : « Quoi, mon père ! direz-vous qu'un des vôtres n'ait pas fait imprimer dans un de ses livres, qu'un chrétien n'est pas obligé d'aimer Dieu ? Oserez-vous dire que cela est faux ? — Monsieur, dit le père en fureur, il faut distinguer. — Distinguer, dit Despréaux, distinguer, morbleu, distinguer ! Distinguer si nous sommes obligés d'aimer Dieu ! » Et prenant Corbinelli par le bras, il s'enfuit au bout de la chambre ; puis, revenant, et courant comme un forcené, il ne voulut jamais se rapprocher du Père, s'en alla rejoindre la compagnie, qui était demeurée dans la salle où l'on mange : ici finit l'histoire, le rideau tombe (1). »

Les *Provinciales* jugées si favorablement par madame de Sévigné et par Boileau, furent condamnées par l'Église et mises à l'index en 1657. Pascal avait écrit dans sa dix-septième lettre : « Je vous déclare que je n'ai d'attache sur la terre qu'à la seule Église catholique, apostolique et romaine, dans laquelle je veux vivre et mourir, et dans la communion avec le Pape son souverain Chef, hors de laquelle je suis très-persuadé qu'il n'y a point de salut. » C'était une profession de foi, nette, accentuée, précise. Mais les *petites Lettres* n'avaient pas été encore condamnées ; elles furent déférées au tribunal de l'Inquisition romaine. Aussitôt le chrétien humble et soumis disparut pour faire place au sectaire orgueilleux et rebelle. « Si mes lettres sont condamnées à Rome, disait-il sans plus se soucier du Pape ni de la communion avec le Chef de l'Église, ce que j'y condamne est condamné dans le ciel : *Ad tuum, Domine Jesu, tribunal appello.* » Et il ajoute, après la sentence. « ... J'ai craint que je n'eusse mal écrit, me voyant condamné, mais l'exemple de tant de *pieux écrits* (2) me fait croire le contraire. Il n'est plus per-

(1) Lettre du 15 janvier 1690.

(2) « Pascal, dit Joseph de Maistre, aurait bien dû nommer *un* de ces *pieux*

mis de bien écrire, tant l'Inquisition est corrompue ou ignorante !... il est meilleur d'obéir à Dieu qu'aux hommes (1). »

Les conséquences des *Provinciales* furent désastreuses pour la religion. Les Jésuites eurent en apparence tous les coups; en réalité, la foi fut frappée avec eux. Les haines et les passions irréligieuses n'avaient eu jusqu'alors pour s'assouvir que les pamphlets protestants écrits en latin ou dans un français barbare ; Pascal leur donna un aliment accessible à tout le monde. Il forgea pour le doute et pour l'impiété des armes terribles. Elles furent employées de son temps, et dès lors produisirent leurs effets meurtriers. Les hommes de la seconde génération du XVII[e] siècle ne montrèrent plus cette foi humble et forte qui avait distingué et honoré leurs pères. Dans son *Oraison funèbre d'Anne de Gonzague*, Bossuet s'élevait, non sans raison, contre les progrès de l'incrédulité déjà envahissante, et, même au milieu de la contrainte et des réserves que la piété sévère de Louis XIV converti imposait au libertinage, La Bruyère écrivait son chapitre des *Esprits forts*.

Mais les traits des *Provinciales* causèrent leurs plus cruelles blessures dans le siècle suivant. Sans doute, ils percèrent d'abord les Jésuites, bannis alors de toutes les nations catholiques, mais ils frappèrent aussi l'Église et la Religion elle-même. On l'a dit sans aucune exagération, les moqueries de Pascal frayèrent la voie aux philosophes, aux sceptiques et aux athées et, des ruines qu'elles amoncelèrent, s'éleva le trône où régna Voltaire.

écrits condamnés en si grand nombre par l'autorité légitime. Les sectaires sont plaisants ! Ils appellent *pieux écrits* les écrits de leur parti ; puis ils se plaignent des condamnations lancées contre les *pieux écrits*. »

(1) Ce passage et le précédent sont extraits des *Pensées*.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Les Pensées.

I.

Les *Provinciales* ne donnent que très-imparfaitement l'idée du génie de Pascal. Dans ce pamphlet malheureux, où la plus mauvaise des causes est habilement servie par un art perfide, l'invention manque. Le mérite unique est un mérite de forme, et les *Petites Lettres* n'ont vécu que par la mise en œuvre des matériaux empruntés aux écrits jansénistes. Les *Pensées*, au contraire, donnent Pascal tout entier; elles révèlent le philosophe, elles découvrent le moraliste. C'est un livre dont les conceptions sont neuves, élevées et grandes. A la supériorité du fond se joint la supériorité de la forme. Les *Pensées* ont tout le mérite des *Provinciales*, esprit, verve, ironie, formes dramatiques, et en plus, un accent irrésistible de conviction, de chaleur et de foi qui échauffe et satisfait le cœur!

Pendant la première partie de sa vie, Pascal n'écrivait jamais que des pages achevées, parfaites déjà en son esprit avant de passer sur le papier. Une mémoire prodigieuse qui ne perdait rien de ce qui lui avait été une fois confié, lui donnait le temps d'élaborer par la méditation les idées qu'il avait conçues. Mais, dans ses

13.

cinq dernières années, il ne fut plus capable d'effort de mémoire, et pour fixer ses pensées au moment où elles se produisaient, il les déposa sur de petits morceaux de papier qui ont été retrouvés après sa mort, enfilés à la suite les uns des autres, sans aucun ordre. Telle a été l'origine de ce que l'on nomme les *Pensées*.

Il est hors de doute que ces fragments étaient les premiers jalons d'une apologie très-haute du christianisme entreprise aussitôt la publication des *Provinciales*, et interrompue par la mort. Madame Périer l'affirme, et non-seulement elle, mais son fils Étienne Périer, qui mit une préface à la première édition des *Pensées*. Cette première édition, qu'on peut appeler l'édition de Port-Royal, ne parut que plus de sept ans après la mort de Pascal. Nicole et Arnauld y donnèrent leurs soins, et des soins malheureux. Avec aussi mauvais goût que bonne intention, ils travaillèrent à corriger l'œuvre de leur ami, au double point de vue de l'orthodoxie et de la grammaire. De là des altérations graves dans l'idée, des altérations plus nombreuses dans les mots. Les éditeurs ont été impitoyables pour le style. Ils ont refait Pascal avec une patience obstinée qui n'a reculé devant aucune mutilation. Il n'y a pas une page qui ne porte la trace de leurs corrections, et dans bien des pages, elles défigurent toutes les phrases. C'est seulement de nos jours qu'a reparu le texte authentique et primitif. Il a fallu près de deux siècles pour que ces fameuses *Pensées* fussent enfin livrées au public telles qu'elles sont sorties de la plume de leur auteur! L'édition de Port-Royal est de 1670. En 1844, M. Prosper Faugère a, pour la première fois, reproduit fidèlement le manuscrit de Pascal, déposé à la Bibliothèque Impériale (1).

(1) Pour être juste envers tout le monde, il faut dire que M. Cousin avait donné l'éveil à M. Faugère et lui avait ouvert la voie par des articles publiés en 1842 dans le *Journal des Savants*, où il signalait les altérations dont s'étaient rendus coupables messieurs de Port-Royal, et les lacunes qu'ils avaient volontairement laissées.

Ce n'était pas tout d'être fixé sur la lettre des *Pensées*. On a fait effort pour découvrir le plan de l'ouvrage auquel ces fragments se rapportaient et, s'il n'a pas été possible de reconstituer l'œuvre entière dans ses détails, on est arrivé du moins à se faire une idée générale de l'ensemble. Toute la suite du livre devait reposer sur deux ordres de preuves, dont les unes étaient tirées de l'observation psychologique, et les autres s'appuyaient sur le témoignage de l'histoire. La chute de l'homme prouvée par l'examen des éléments qui constituent sa nature et des contrariétés qui en dérivent, première vérité ; la réparation de la nature déchue, prouvée par l'autorité des Écritures dans la considération du peuple juif, qui attend un libérateur, et dans celle de la personne de Jésus-Christ, qui a tous les caractères du Rédempteur promis, deuxième vérité qui vient confirmer la première. Voilà quel était le plan de l'apologiste, et c'est selon cette conception merveilleuse dans sa grandeur et sa simplicité, qu'il conviendrait de disposer les *Pensées* (1).

Le livre des *Pensées*, même incomplet et imparfait, était un monument trop considérable en faveur de la religion chrétienne pour qu'on ne tentât pas de le lui ravir. Ce fut la tâche que se donnèrent au dix-huitième siècle Condorcet et Voltaire. En 1776, Condorcet publia une édition des *Pensées*, précédée d'un *Éloge*. Port Royal avait supprimé tout ce qui pouvait être pour le lecteur orthodoxe une pierre d'achoppement : Condorcet retrancha tout ce qui respirait la piété et le spiritualisme chrétien. En même temps, dans des notes perfides, il avait soin de présenter Pascal comme victime d'une

(1) Ce plan indiqué dans la préface d'Étienne Périer a été parfaitement mis en lumière par M. Maynard dans son beau livre : *Pascal, sa vie, son caractère, ses écrits et son génie*. Un seul des derniers éditeurs des *Pensées*, M. Frantin s'est conformé au plan de Pascal.

superstition grossière et livré à des bizarreries de dévotion ridicule. Ce travail du philosophe Condorcet mérita tous les éloges du philosophe Voltaire : il trouva pourtant que quelque chose restait à faire, et, deux ans plus tard, en 1778, il reproduisit lui-même et annota l'édition de Condorcet (1). Ce n'est pas pour Pascal un médiocre honneur que les ennemis les plus déclarés de la foi, au dix-huitième siècle, pour accomplir leurs desseins d'impiété, aient cru devoir s'attaquer à lui, comme au plus vaillant défenseur du christianisme (2).

Voltaire et les siens avaient apporté le commentaire de l'incrédulité dominante au siècle dernier; dans notre siècle, M. Cousin donna le commentaire du rationalisme cartésien. M. Cousin s'est beaucoup occupé de Pascal. Il a composé sur les *Pensées* un gros volume, sans compter un autre gros volume consacré à *Jacqueline Pascal*, et où la sœur n'absorbe pas tellement son biographe qu'il ne soit souvent question du frère. Dans la première édition du premier de ces deux ouvrages, M. Cousin osa prétendre que Pascal, si longtemps regardé comme le champion de la foi catholique, n'était, à bien considérer les choses, qu'un sceptique. « *Le fond même de l'âme* de Pascal est un *scepticisme universel*, contre lequel il ne trouve d'asile que dans une foi *volontairement aveugle.* » C'était enlever à la religion catholique l'autorité qu'elle reçoit humainement de l'adhésion d'un grand cœur et d'un grand génie.

La vie même de Pascal et l'ensemble de ses écrits,

(1) Les notes de Voltaire allaient à démontrer tout bonnement que Pascal était fou. A chaque page il répète : *Hélas ! encore ! Hélas ! Pascal, on voit bien que vous êtes malade ! — O éloquence fanatique ! — Vrai discours de malade ! — O profondeur d'absurdités !*

(2) D'une phrase restée célèbre, Chateaubriand a flétri la tentative inutile des deux éditeurs philosophes des *Pensées :* « On croit voir, dit-il, les ruines de Palmyre, restes superbes du génie et du temps, au pied desquelles l'Arabe du désert a bâti sa misérable hutte. » *Génie du Christianisme,* (troisième partie, l. 2, ch. VI).

fournissent à cette accusation une réponse décisive. Depuis sa première jeunesse, signalée par d'éclatants succès dans les sciences, jusqu'au jour où, convaincu du vide de la science humaine, il s'abandonne sans réserve à Jésus-Christ, il n'est peut-être aucune de ces années si courtes qu'il n'ait marquée de quelque témoignage de sa foi parfaite. Étrange sceptique, qui écrit, à vingt-quatre ans, cette admirable prière pour demander le bon usage des maladies :

« J'ai mal usé de ma santé, et vous m'en avez justement puni. Ne souffrez pas que j'use mal de votre punition. Et puisque la corruption de ma nature est telle qu'elle me rend vos faveurs pernicieuses, faites, ô mon Dieu ! que votre grâce toute puissante me rende vos châtiments salutaires. Si j'ai eu le cœur plein de l'affection du monde pendant qu'il a eu quelque vigueur, anéantissez cette vigueur pour mon salut, et rendez-moi incapable de jouir du monde, soit par faiblesse de corps, soit par zèle de charité, pour ne jouir que de vous seul (1). »

Étrange sceptique qui, à vingt-sept ans, écrivait à sa sœur aînée, au sujet de la mort de leur père :

« Dans sa mort, il s'est totalement détaché des péchés, et c'est en ce moment qu'il a été reçu de Dieu... Il a fait ce qu'il avait voué ; il a achevé l'œuvre que Dieu lui avait donnée à faire. Il a accompli la seule chose pour laquelle il était créé. La volonté de Dieu est accomplie en lui, et sa volonté est absorbée en Dieu. Que notre volonté ne sépare donc pas ce que Dieu a uni, et étouffons ou modérons par l'intelligence de la vérité les sentiments de la nature corrompue et déçue qui n'a que les fausses images, et qui trouble par ses illusions la sainteté des sentiments que la vérité et l'Évangile nous doivent donner (2). »

Étrange sceptique qui, à trente-un ans, attache à la doublure de son habit, pour ne la plus quitter, cette *amulette*, scandale des philosophes :

« L'an de grâce 1654. — Lundi 23 novembre, jour de saint Clément, pape et martyr, et autres au martyrologe. — Veille de

(1) Cette prière a été composée vers 1648.
(2) Cette lettre est datée du 17 octobre 1651.

saint Chrysogone, martyr, et autres.—Depuis environ dix heures et demie du soir jusque environ minuit et demi. — Feu. — Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob. — Non des philosophes et des savants. — Certitude, certitude. Sentiment. Joie, paix. — Dieu de Jésus-Christ, etc., etc. — Grandeur de l'âme humaine.— Père juste, le monde ne t'a point connu, mais je t'ai connu. — Joie, joie, joie, pleurs de joie, etc., etc. (1). »

Étrange sceptique qui médite une apologie de la religion chrétienne, et qui donne à ce travail, œuvre de foi s'il en fut jamais, toutes les heures de ses dernières années !

« Mais, reprend M. Cousin dans la deuxième édition de son livre, je n'ai pu dire que Pascal fût sceptique en religion ; c'eût été vraiment une absurdité un peu trop forte; bien loin de là, Pascal croyait au christianisme de toutes les puissances de son âme..... Il faut poser nettement et ne pas laisser chanceler le point précis de la question: c'est en *philosophie* que Pascal est *sceptique*, et non pas en *religion*. » Réduite à ces termes, la proposition de M. Cousin peut renfermer bien du vrai.

(1) L'écrit dont nous reproduisons la plus grande partie a été retrouvé sur Pascal à sa mort. Depuis huit ans, il ne s'en était pas séparé. Il tenait à garder, toujours placée sur son cœur, cette expression d'une foi que la grâce y avait imprimée.

On compeend quelles dérisions a excitées le parchemin de Pascal dans le camp de la libre-pensée. Cette joie a été universelle au siècle dernier et même de nos jours elle a trouvé des échos. Un savant, M. le docteur Lélut, a lu à ce sujet, en 1844, un long mémoire à l'Académie des sciences morales. Le mémoire est ensuite devenu tout un volume. Il a pour titre: *De l'Amulette de Pascal, étude sur les rapports de la santé de ce grand homme à son génie*. Au titre, on voit que l'auteur est médecin, et l'on devine qu'il veut démontrer que Pascal est un cerveau troublé par une sorte de vision ou d'extase qui a déterminé sa conversion et dont le souvenir est resté dans l'*Amulette*. Telle est, en effet, la pensée du livre. Que si l'on veut avoir une idée du style du grave écrivain qui reproche à Pascal les écarts de son imagination, en voici un échantillon :

« On était à la fin du mois de novembre, à cette époque de l'année *où les premières tristesses de la nature se communiquent si facilement à l'âme* et la disposent aux tristes pensées.... La nuit est venue depuis longtemps. Partagé entre les remords d'un monde où il a failli s'attacher, et les nouveaux élans d'une piété qu'a ranimée sa terreur d'une mort éternelle. Pascal ne *l'a* pas aperçue... C'est alors que sa raison se trouble et fléchit, et que son imagination déchaînée *la* domine de ses fantômes, etc., etc... »

Pascal ne croyait pas à la toute-puissance de la raison en matière religieuse et morale. Il déniait à la philosophie les droits absolus que réclament en son nom M. Cousin et son école et il a insisté à plaisir sur cette impuissance de la raison séparée et de la philosophie qui en découle.

Pascal avait vu Descartes inaugurer ce mouvement rationaliste qui, sage et contenu dans le maître, devait éclater dans les disciples et devenir révolte ouverte. Afin d'empêcher ce malheur qu'il prévoyait, il conjura la raison de rester humble pour rester raisonnable ; il lui montra combien elle est faible, bornée, sujette à se tromper ; il fit comprendre à tous les philosophes orgueilleux que si Dieu peut se passer de l'homme, l'homme ne peut se passer de Dieu. De tout ce qu'il a écrit résulte que la philosophie en dehors de la religion n'est pas possible, et qu'il n'y a de vraie philosophie qu'avec et par le christianisme. Où trouver place pour le scepticisme dans une pareille démonstration (1)?

Par suite du plan que Pascal avait adopté, la pein-

(1) Un critique autorisé, qui incline volontiers aux opinions de M. Cousin, M. de Sacy, refuse formellement de croire au scepticisme que l'on a prêté à Pascal. « Par un renversement étrange du langage, ce que l'on qualifie de scepticisme dans Pascal, c'est sa foi même, cette foi dont la lumière obscurcissait à ses yeux tous les autres moyens de connaître la vérité morale et religieuse. Si nous appelons scepticisme la foi de Pascal, que dirons-nous donc de nos demi-certitudes et de nos oui qui sont si voisins du non ? Il y a des esprits que les à-peu-près ne satisfont en rien ; il leur faut des certitudes entières et des vérités complètes. Pascal était du nombre de ces esprits. Toutes ces apparences et ces probabilités dont le bon sens se contente, et qui suffisent au commun des hommes, ne le contentaient pas. Qu'on se rappelle ces mots écrits sur l'*Amulette* qu'on lui a tant reprochés ! Certitude ! Cette certitude, dont son âme ardente était avide, il ne l'avait trouvée que dans la foi. Ce que nous concevons avec bien de la peine et très-imparfaitement par l'esprit, à force de déductions et de raisonnements toujours susceptibles de réfutations, Pascal l'avait vu, il l'avait senti par le cœur. Il y avait eu un moment dans sa vie, et ce moment il en a fixé lui-même la date précise, où le voile était tombé de ses yeux, où il s'était senti inondé de cette lumière qui terrassait saint Paul sur le chemin de Damas. Les deux grands dogmes du christianisme, le péché originel et la rédemption, lui étaient apparus avec une clarté plus brillante que celle du soleil. L'énigme du monde avait cessé pour lui. » (*Journal des Débats* du 25 août 1852).

ture de la misère et de la grandeur de l'homme revient sans cesse sous sa plume. Comme c'est à ses yeux le fond de la religion, il ne se lasse pas de présenter le contraste entre l'homme abandonné aux lumières confuses de sa faible raison, et l'homme éclairé des purs rayons de la grâce.

« Quelle chimère est-ce donc que l'homme ? Quelle nouveauté, quel monstre, quel chaos, quel sujet de contradiction, quel prodige ! Juge de toutes choses, imbécile ver de terre, dépositaire du vrai, cloaque d'incertitude et d'erreur, gloire et rebut de l'univers (1). »

Telle est l'antithèse passionnée qui se reproduit à toutes les pages, et finalement aboutit à cette conclusion :

« Il est dangereux de faire voir à l'homme combien il est égal aux bêtes sans lui montrer sa grandeur. Il est encore dangereux de lui trop faire voir sa grandeur sans sa bassesse. Il est encore plus dangereux de lui laisser ignorer l'un et l'autre. Mais il est très-avantageux de lui représenter l'un et l'autre (2). »

II.

Selon l'ordre des temps, Pascal est, dans la prose, le premier grand écrivain du dix-septième siècle. Son style d'une originalité saisissante, vraiment *créé* et tout de génie, présente le signe caractéristique auquel on reconnaît infailliblement le style des maîtres : il ne

(1) *Pensées*. Art. VIII, 1.

Comme l'ordre des *Pensées* varie suivant les éditions, il est utile d'indiquer que nous avons suivi celle de M. Havet, publiée après toutes les autres et généralement répandue dans les classes. M. Havet a fait précéder son texte d'une étude curieuse sur le caractère et le génie de Pascal, et il l'a accompagné d'un commentaire savant, ingénieux et assez souvent juste. Malheureusement il est tombé dans une erreur capitale. Convaincu qu'il est impossible de retrouver trace du plan primitif des *Pensées*, il a adopté l'une des classifications arbitraires qui s'étaient produites avant lui.

(2) Art. I, 7.

prête ni à l'imitation ni à la contrefaçon. Sur ses derniers jours, Boileau, que les Jésuites de Trévoux empêchaient de dormir, eut envie de ramasser tout ce que l'on pouvait dire contre ces religieux et d'imiter le style de Pascal, pour faire une lettre à la manière des *Provinciales*. « Pour cet effet, il disait, raconte Brossette, que, quoique les deux lettres à M. de Vivonne qu'il a composées dans le style de Balzac et de Voiture aient été fort applaudies, il ne méritait pas beaucoup de gloire pour cela parce qu'il est facile d'imiter les styles *maniérés*, comme le sont ceux de ces deux auteurs; mais qu'il n'en était pas de même du style de Pascal, et qu'il en voulait essayer. » Il essaya, mais ne réussit point, et dut abandonner l'entreprise.

Que s'il fallait résumer en deux mots les qualités fondamentales et maîtresses de ce style inimitable, nous dirions qu'il est tout feu et tout raisonnement. Logique et passion, voilà tout l'esprit de Pascal, voilà aussi toute son éloquence. Nul ne sacrifie moins aux vaines pompes du langage et au luxe inutile de la phrase. Point de fausses beautés, rien de convention et pour l'art. Tous les mots sont pour l'idée qu'il tourne et qu'il presse jusqu'à ce qu'elle se dégage, sans nuage, entière et pure. Mais aussi quelle force dans cette sobriété, quelle énergie irrésistible et quelle chaleur brûlante dans ce petit nombre de paroles dont chacune porte coup ! Pascal n'a pas la richesse, l'abondance, la plénitude de Bossuet ; mais il ne lui cède ni pour la poésie des images, ni pour la vivacité des sentiments. « Bossuet, dit M. Havet, est comme un général qui déploie son armée dans la plaine pour une grande bataille ; tout est mouvement, tout est bruit ; Pascal livre un combat singulier, rapide et silencieux, mais furieux et terrible. Tous deux ont des attendrissements et des larmes, mais il semble que celles de Bossuet rafraî-

chissent le cœur et que celles de Pascal le brûlent. La foule est plus aisément touchée par Bossuet, comme plus aisément convaincue ; mais certaines âmes d'une trempe plus dure sont moins pénétrées par ses discours : ceux de Pascal mordent sur les plus âpres. »

Par un don heureux et tout spécial, tous les styles se rencontrent dans le style de Pascal. « Je ferais toucher du doigt dans les *Pensées*, remarque M. Nisard, des passages qu'on dirait de Bossuet pour la magnificence solide et l'audace toujours sensée, ou de Bourdaloue, pour la suite d'un discours sévère à la fois et passionné, ou de la Bruyère pour l'éclat des couleurs et de vivacité des contrastes, ou de Voltaire pour la facilité et l'enjouement. »

Parmi les *Pensées*, il en est qui doivent leur force singulière à un trait rapide, vrai, puissant, qui est devenu le principe de tout un développement admirable. Telle est celle du *Roseau pensant :*

« L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature, mais c'est un *roseau pensant*. Il ne faut pas que l'univers entier s'arme pour l'écraser. Une vapeur, une goutte d'eau suffit pour le tuer. Mais quand l'univers l'écraserait l'*homme* serait encore *plus noble que ce qui le tue, parce qu'il sait qu'il meurt*, et l'avantage que l'univers a sur lui. L'univers n'en sait rien.

Toute notre dignité consiste donc en la *pensée*. C'est *de là* qu'il faut nous *relever*, non de l'espace et de la durée, que nous ne saurions remplir. Travaillons donc à bien penser : voilà le principe de la morale (1). »

Pascal n'a rien écrit de plus beau ni de plus grand. La part est faite entre la matière et l'esprit, entre l'univers et l'homme. L'homme *plus noble que ce qui le tue, parce qu'il sait qu'il meurt,* ne doit *relever* que de la *pensée,* comme de son unique maître et de son unique seigneur. N'est-ce pas le cri de l'âme de Pascal, tou-

(1) Art. I, 6.

jours malade, mais se sentant mourir, *sachant qu'il meurt*, et fier de la supériorité que lui donne, sur le monde des corps, sa *pensée* dont il a conscience ?

Ce passage, d'une beauté merveilleuse, en rappelle d'autres qui, moins parfaits et dans un ordre d'idées moins élevé, tirent aussi leur prix d'un mot inattendu et d'une simplicité presque familière. Ce sont, par exemple, les fragments célèbres du *Nez de Cléopâtre* ou du *Grain de sable*. Tous deux vont à prouver la vanité de l'homme.

Là, le moraliste se joue du caprice des affections humaines :

« Qui voudra connaître à plein la vanité de l'homme n'a qu'à considérer les causes et les effets de l'amour. La cause en est « *un je ne sais quoi* » (*Corneille*) ; et les effets sont effroyables. Ce *je ne sais quoi*, si peu de chose qu'on ne peut le reconnaître, remue toute la terre, les princes, les armées, le monde entier. Le *nez de Cléopatre*, s'il eût été plus court, toute la face de la terre aurait changé (1). »

Ici, il se donne le plaisir de railler la chute de la plus haute fortune mise à néant par le plus imprévu et le plus mince des accidents :

« Cromwel allait ravager toute la chrétienté : la famille royale était perdue, et la sienne à jamais puissante, sans un petit *grain de sable* qui se mit dans son uretère. Rome même allait trembler sous lui ; mais ce petit gravier s'étant mis là, il est mort, sa famille abaissée, tout en paix, et le roi rétabli (2). »

La phrase marche d'abord majestueuse et rapide, comme la puissance de Cromwell, puis tombe devant le *grain de sable* et se brise avec elle !

Les images abondent chez Pascal : comme tout son

(1) Art. VI, 43.
(2) Art. III, 7.

style, elles sont véritablement siennes. Il les a créées d'un effort de génie, telles qu'il les voulait pour peindre à l'esprit des autres l'idée qui fermentait dans son cerveau. Le plus souvent elles ne ressemblent à aucune des formes de langage déjà employées par les poètes et par les orateurs, et cependant elles sont d'une vérité et d'une justesse qui emportent l'admiration. Mais ce sont les images sombres et terribles qui sont les plus fréquentes.

Est-il un tableau plus effrayant que cette peinture de la destinée humaine, qui aboutit inévitablement à la mort?

« Qu'on s'imagine un grand nombre d'hommes dans les chaînes, et tous condamnés à mort, dont les uns étant chaque jour égorgés à la vue des autres, ceux qui restent voient leur propre condition dans celle de leurs semblables, et, se regardant les uns les autres avec douleur et sans espérance, attendent leur tour : c'est l'image de la condition des hommes (1). »

On a souvent comparé la vie humaine à un drame, mais jamais d'une manière aussi saisissante :

« Le dernier acte est sanglant, quelque belle que soit la comédie en tout le reste. *On jette enfin de la terre sur la tête*, et en voilà pour jamais (2). »

Quel contraste entre la grandeur de l'idée et la simplicité de l'expression ! Pascal, sans doute, a rapporté cette pensée du cimetière : le bruit des pelletées de terre tombant sur un cercueil lui était resté au cœur.

L'ironie tient une large place dans les *Pensées*. L'homme en fait d'ordinaire les frais : c'est perpétuellement une des mille formes de sa vanité, qui est découverte et mise sous un jour ridicule. Ainsi, pour

(1) Art. IV, 4.
(2) Art. XXIV, 58.

mettre en opposition la faiblesse de l'homme et ses prétentions, Pascal dira :

« L'esprit de ce souverain juge du monde n'est pas si indépendant, qu'il ne soit sujet à être troublé par le premier tintamarre qui se fait autour de lui. Il ne faut que le bruit d'un canon pour empêcher ses pensées : il ne faut que le bruit d'une girouette ou d'une poulie. Ne vous étonnez pas s'il ne raisonne pas bien à présent ; une mouche bourdonne à ses oreilles : c'en est assez pour le rendre incapable de bon conseil. Si vous voulez qu'il puisse trouver la vérité, chassez cet animal qui *tient sa raison en échec*, et trouble cette puissante intelligence qui gouverne les villes et les royaumes. *Le plaisant Dieu que voilà* (1) ! »

Ailleurs, il se moquera des hommages rendus à la richesse insolente et orgueilleuse :

« Cela est admirable : on ne veut pas que j'honore un homme vêtu de brocatelle, et suivi de sept ou huit laquais ! Eh quoi ! il me fera donner les étrivières, si je ne le salue. Cet habit, c'est une force (2). »

Il n'y a pas dans les *Provinciales* beaucoup de passages où la plaisanterie soit plus légère, la raillerie plus fine, le contraste plus piquant, que la pensée suivante qui est tout une scène de comédie :

« Ne diriez-vous pas que ce magistrat, dont la vieillesse vénérable impose le respect à tout un peuple, se gouverne par une raison pure et sublime, et qu'il juge des choses par leur nature sans s'arrêter à ces vaines circonstances qui ne blessent que l'imagination des faibles ? Voyez-le entrer dans un sermon où il apporte un zèle tout dévot, renforçant la solidité de la raison par l'ardeur de la charité. Le voilà prêt à l'ouïr avec un respect exemplaire ! Que le prédicateur vienne à paraître : si la nature lui a donné une voix enrouée et un tour de visage bizarre, que son barbier l'ait mal rasé, si le hasard l'a encore barbouillé de

(1) Art. v. 13.
(2) Art. III. 9.

surcroît, quelque grandes vérités qu'il annonce, je parie la perte de la gravité de notre sénateur (1). »

Il ne serait pas impossible de recueillir dans les *Pensées* un certain nombre de principes littéraires, qui réunis donneraient comme une rhétorique de Pascal. Deux grands principes y paraîtraient dominer et résumer les autres, le respect des règles et l'amour du naturel.

L'amour de la règle est un caractère commun à tous les grands écrivains du siècle. Pascal, sous ce rapport, fut de l'école de Boileau.

« Ceux qui jugent d'un ouvrage par règle sont, à l'égard des autres, comme ceux qui ont une montre à l'égard des autres. L'un dit : Il y a deux heures ; l'autre dit : Il n'y a que trois quarts d'heure. Je regarde ma montre ; je dis à l'un : Vous vous ennuyez ; et à l'autre : Le temps ne vous dure guère : car il y a une heure et demie, et je me moque de ceux qui disent que le temps me dure à moi, et que j'en juge par fantaisie, ils ne saven pas que je juge par ma montre (2). »

(1) Art. III, 3. M. Havet, commente ainsi cette pensée:

« Les éditeurs de Port-Royal ont craint que tout ce passage ne fût une occasion de scandale: ils ont substitué au sermon une audience, et au prédicateur un avocat: mais il n'y a rien de bien extraordinaire à rire à l'audience, et un juge ne se contient pas beaucoup pour cela. Voyez, au contraire, que de circonstances Pascal rassemble, qui font au magistrat un devoir et comme une nécessité d'être grave. C'est un *sermon*, il y apporte *un zèle tout dévot*, il a *une raison solide, renforcée* encore par *une charité ardente*. Il se dispose à écouter *avec un respect exemplaire*, et le prédicateur annonce *les plus grandes vérités*. S'il rit après tout cela, s'il rit pour une voix enrouée ou une barbe mal faite, quelle force est-ce donc que celle de l'imagination ? La supposition de Port-Royal ne prouve pas assez : mais Port-Royal a cru que celle de Pascal prouvait trop, et a été effrayé de cette verve d'ironie, s'exerçant même sur les choses saintes. Ils l'avaient goûtée dans les *Provinciales*, parce qu'elle flattait leurs passions; maintenant ils la redoutent, mais c'est la même. »

(2) Art. VII, 5. — Pascal cependant n'était point puriste. Qu'on en juge par cette pensée :

« Quand, dans un discours, se *trouvent* des mots répétés, et qu'essayant de les corriger, on les *trouve* si propres qu'on gâterait le discours; il les faut laisser, c'en est la marque, et c'est là la part de l'envie qui est aveugle, et qui ne sait pas que cette répétition n'est pas faute en cet endroit; car il n'y a point de règle générale. » (Art. VII, 21.) Pascal donne ici l'exemple dans la règle.

Pascal aima et rechercha la vérité partout ; mais la vérité dans le style se nomme précisément le naturel. C'est lui qui a dit dans le petit opuscule de l'*Art de persuader :* « Les meilleurs livres sont ceux *que* ceux *qui* les lisent croient *qu'*ils auraient pu faire. La nature, qui seule est bonne, est toute familière et commune. » C'est lui encore qui a écrit cette *pensée :*

« Quand on voit le style naturel, on est tout étonné et ravi ; car on s'attendait de voir un auteur, et on trouve un homme (1). »

Par goût pour la simplicité et le naturel, il proscrit la recherche, l'enflure et l'éloquence hors de propos dans une courte *pensée* qui a bien l'air d'un trait à l'adresse de Balzac.

« L'éloquence continue ennuie.
Les princes et les rois jouent quelquefois. Ils ne sont pas toujours sur leurs trônes : ils s'y ennuient. La grandeur a besoin d'être quittée pour être sentie. La continuité dégoûte en tout. Le froid est agréable pour se chauffer (2). »

A plus forte raison condamne-t-il les antithèses et les figures symétriques :

« Ceux qui font des antithèses en forçant les mots sont comme ceux qui font de fausses fenêtres pour la symétrie. Leur règle n'est pas de parler juste, mais de faire des figures justes (3). »

Pascal ne veut des périphrases que lorsqu'elles ajoutent à la pensée ou à l'expression. Mais il les rejette absolument lorsqu'elles affaiblissent l'idée, déparent le style et refroidissent l'esprit. C'est ainsi qu'il faut entendre cette *pensée* spirituelle, encore à l'état d'ébauche :

« Masquer la nature et la déguiser. Plus de roi, de pape, d'évêques, mais *auguste Monarque*, etc.; point de Paris : *capitale du*

(1) Art. VII, 28.
(2) Art. VI, 46.
(3) Art. VII, 22.

royaume. Il y a des lieux où il faut appeler Paris Paris; et d'autres où il le faut appeler capitale du royaume (1). »

De ce petit nombre de remarques littéraires détachées des *Pensées*, que conclure sinon que Pascal, qui excellait par la raison, l'imagination et le cœur, joignait à toutes ces qualités précieuses, celle qui double leur valeur, c'est-à-dire le goût. Vraiment maître en l'art de bien dire, pour avoir laissé non point seulement d'admirables modèles d'une langue poussée à sa perfection, mais encore quelques préceptes dont il a enrichi le code éternel du bon sens.

Pascal arriva à la fin de sa vie par des douleurs et des tristesses. Après la publication des *Provinciales* et pendant ses cinq dernières années, il ne cessa de souffrir et, en même temps, il ne cessa de rechercher et d'aimer les souffrances. Au plus fort de la douleur, il avait coutume de dire à ses amis affligés : « Ne me plaignez point; la *maladie est l'état naturel des chrétiens*. » On reconnaît le caractère d'austérité que revêtait souvent la piété janséniste. Par un zèle outré et qui dépassait le but, Pascal s'imposa des habitudes de privation et de mortification plus singulières que méritoires. Dans la crainte de prendre plaisir à quelque chose, il ne voulait pas trouver bon ce qu'il mangeait ; il s'interdisait les assaisonnements, quoiqu'il les aimât; « il avait pris garde, dès le commencement de sa retraite, dit madame Périer, à ce qu'il fallait pour son estomac; et depuis cela il avait réglé tout ce qu'il devait manger; en sorte que, quelque appétit qu'il eût, il ne passait jamais cela ; et, quelque dégoût qu'il eût, il fallait qu'il le mangeât. » Ce n'est rien encore, mais voici l'excès manifeste, qu'aurait assurément condamné saint Fran-

(1) Art. VII, 20.

çois de Sales. « Il prenait une ceinture de fer pleine de pointes; il la mettait à nu sur sa chair, et lorsqu'il lui venait quelque pensée de vanité, ou qu'il prenait plaisir au lieu où il était, ou quelque chose semblable, il se donnait des coups de coude pour redoubler la violence des piqûres et se faisait ainsi souvenir lui-même de son devoir. Cette pratique lui parut si utile, qu'il la conserva jusqu'à la mort, et *même dans les derniers temps de sa vie*, où *il était dans des douleurs continuelles*. »

D'un cœur naturellement aimant, il était plein d'affection pour les siens, mais il avait fini par se reprocher comme une faute de leur montrer la moindre tendresse. A la mort de Jacqueline, la personne du monde qu'il aimait le plus, il affecta de ne point paraître ému, et se contenta de dire : « Dieu nous fasse la grâce d'aussi bien mourir! » Enfin, il alla jusqu'à répondre exprès par des rebuts aux soins de son autre sœur, afin de la dégoûter de l'aimer. Il ne permettait pas aux autres les marques d'affection qu'il s'interdisait à lui-même, mais il les tenait en garde contre les amitiés les plus innocentes et les plus légitimes. Les baisers d'une mère lui étaient suspects : « Il ne pouvait souffrir, rapporte madame Périer, les caresses que je recevais de mes enfants, et il me disait qu'il fallait les en désaccoutumer, et que cela ne pouvait que leur nuire. » Malheureuse et regrettable illusion! Le jansénisme a posé sa main glacée sur l'âme ardente de Pascal, et il a étouffé les battements de ce noble cœur!

Deux mois environ avant sa mort, la maladie redoubla et ne désempara plus. Le 29 juin 1662, il quitta sa maison pour aller dans celle de sa sœur, et cela par une cause touchante : il avait recueilli une pauvre famille, père, mère, enfants, et l'un des fils prit la petite vérole; il craignit que madame Périer, qui venait chaque jour, ne portât la maladie à ses propres enfants, et, pour ne

pas déplacer ses hôtes, il trouva tout simple de se déranger lui-même.

Pascal rendit le dernier soupir le 19 août 1662, âgé de trente-neuf ans et deux mois.

Le sceptique Bayle, un protestant converti, retourné au protestantisme pour tomber définitivement dans l'incrédulité, a rendu aux vertus de Pascal un hommage aussi désintéressé que mérité.

« Cent volumes de sermons ne valent pas cette vie-là, et sont beaucoup moins capables de désarmer les impies...Ils ne peuvent plus nous dire qu'il n'y a que de petits esprits qui aient de la piété, car on leur en fait voir de la mieux poussée dans l'un des plus grands géomètres, l'un des plus subtils métaphysiciens et des plus pénétrants esprits qui aient jamais été au monde..... On fait bien de publier l'exemple d'une si grande vertu *pour empêcher la prescription de l'esprit du monde contre l'esprit de l'Evangile* (1). »

(1) *Nouvelles de la république des lettres*, décembre 1684.

LIVRE TROISIÈME.

GRANDS CHEFS-D'ŒUVRE DE POÉSIE

CHAPITRE PREMIER.

Andromaque.

Il s'est produit de nos jours une opinion qui, bien que nouvelle, a pris rapidement un certain crédit. On a dit que le temps de Richelieu et de Mazarin était la plus belle époque du dix-septième siècle et qu'avec le gouvernement personnel de Louis XIV, avait commencé la décadence (1). Cette décadence a été insensible d'abord et couverte d'un grand éclat ; pourtant elle fut réelle. Le roi a mis l'empreinte malheureuse de son génie, dans la politique, dans les mœurs, dans la religion, dans la poésie et dans l'éloquence. Il a substitué en tout genre la noblesse à la grandeur ; et, pour se borner aux lettres, il a substitué l'école de la forme pure, de Racine et de Boileau, à la grande école de Corneille, de Descartes et de Pascal : ainsi, l'élégance a remplacé la force, et le goût le génie.

Les faits viennent démentir cette thèse, qui semble

(1) Cette opinion est répandue partout dans les huit volumes d'*Études sur la Société et les femmes illustres du XVIIe siècle* que M. Cousin a publiés dans ces dernières années. Mais elle est principalement exposée à l'Avant-propos et au chapitre deuxième de la *Jeunesse de madame de Longueville*. — La thèse de M. Cousin se comprend de la part d'un fervent admirateur de Richelieu, de Port-Royal, et des belles dames du règne de Louis XIII et de la Fronde.

imaginée à plaisir. Il est vrai que Louis XIV n'a pas eu l'honneur de voir naître les grands écrivains qui l'ont rendu fameux et que la plupart étaient ses aînés de plusieurs années (1). Mais jusqu'au moment où ce prince prit les rènes de l'État, il n'était sorti de ces écrivains aucun ouvrage durable. Plus tard nous prouverons que, sans créer leur talent, il leur ouvrit la carrière; il suffit maintenant de constater que l'aurore de son règne coïncide avec le plein épanouissement de tous ces heureux génies. Les dernières années de la jeunesse de Louis XIV et sa maturité marquent une période unique dans notre histoire, temps de fêtes splendides, de victoires décisives, de conquêtes légitimes, de prospérité sans mélange de revers, et d'incomparable splendeur littéraire. La reconnaissance populaire a attaché à cette brillante époque le nom du prince qui était le centre et le principal ressort de ce noble mouvement et avant comme depuis la mort du grand roi, on l'a toujours appelée le *Siècle de Louis XIV*. Cette époque, qui s'étend de 1660 à 1680, est l'apogée du dix-septième siècle; elle n'est point le commencement de son déclin. Elle a été illustrée au dehors, par la conquête de la Flandre, le passage du Rhin, la prise de la Franche-Comté, la réunion de l'Alsace et par les deux paix glorieuses d'Aix-la-Chapelle et de Nimègue. Au-dedans, c'est le moment des grands chefs-d'œuvre de poésie et d'éloquence : *Andromaque* et *Britannicus*, les *Femmes savantes* et le *Misanthrope*, les *Fables*, l'*Art poétique*, les *Oraisons funèbres*, le *Discours sur l'histoire*

(1) En 1661 Mazarin meurt et alors commence le vrai règne de Louis XIV. Malherbe, Descartes, Balzac n'étaient plus : Corneille avait donné tous ses chefs-d'œuvre ; Pascal allait mourir; La Fontaine et Molière avaient quarante ans, Madame de Sévigné trente-sept, Bossuet trente-six. — Mais, La Fontaine n'avait rien publié, Molière en était aux *Précieuses ridicules*, Madame de Sévigné avait peu écrit, et Bossuet commençait à prêcher. Racine, Boileau, Bourdaloue, Fénelon étaient tout jeunes et inconnus.

universelle, les *Sermons* de Bossuet et de Bourdaloue, les *Lettres* de Mme de Sévigné. Qui oserait sérieusement prétendre que ces monuments impérissables du génie français sont au-dessous des premiers chefs-d'œuvre du siècle? A qui fera-t-on croire que l'on y découvre les premiers signes d'un affaiblissement prochain? Non, les écrivains immortels qui ont donné ces livres sont vraiment des maîtres et les plus grands maîtres. Trempés dans la mâle vigueur des contemporains de Richelieu, ils ont reçu comme une perfection nouvelle et dernière de la politesse, de la dignité et du goût des contemporains de Louis XIV.

Nous aborderons le siècle proprement dit de Louis XIV, par la poésie ; si l'on excepte le poème épique, elle offre des modèles en tous les genres, avant la prose. L'ordre des temps appellerait Molière ; nous lui préférerons Racine, afin de le rapprocher le plus possible de Corneille, son devancier et son rival.

I.

Jean Racine, né le 21 décembre 1639, à la Ferté-Milon, appartenait à une famille récemment anoblie par des emplois de finance qu'elle occupait depuis plusieurs générations. Il connut à peine ses parents ; sa mère, Jeanne Sconin, mourut en 1641, et son père, Claude-Jean Racine, en 1643. Orphelin à l'âge de cinq ans, il passa sous la tutelle de son aïeul maternel qui dirigea son éducation. Ce fut à Beauvais, ville peu distante de la Ferté-Milon, que Racine commença ses études. Il y demeura cinq années, puis fut envoyé à Port-Royal-des-Champs (1). Les progrès du jeune homme

(1) Il y avait alors à Port-Royal des Champs une tante de Racine, qui, depuis l'âge de neuf ans, habitait le monastère dont elle fut l'une des plus habiles supérieures. Cette religieuse se nommait Agnès de Sainte-Thècle Racine. Elle sut inspirer à son neveu beaucoup d'affection et de respect.

furent surprenants. Il s'appliqua aux langues anciennes, surtout au grec, qu'il étudia dans Platon, dans Homère, dans tous les modèles, et plus spécialement dans Sophocle et Euripide, ses poètes favoris. Chez lui, de très-heureuses dispositions naturelles étaient secondées par une merveilleuse mémoire, dont Louis Racine, son fils et son biographe, rapporte une preuve bien connue. « Il trouva par hasard le roman grec des *Amours de Théagène et de Chariclée*. Il le dévorait, lorsque le sacristain Claude Lancelot, qui le surprit dans cette lecture, lui arracha le livre et le jeta au feu. Il trouva le moyen d'en avoir un autre exemplaire qui eut le même sort, ce qui l'engagea à en acheter un troisième ; et, pour n'en plus craindre la proscription, il l'apprit par cœur et le passa au sacristain, en lui disant : Vous pouvez encore brûler celui-ci comme les autres (1). »

Antoine Le Maistre prit Racine en grande affection. Lui trouvant une aptitude singulière à tout apprendre, il voulut conduire ses études, dans l'intention de faire un jour de lui un avocat, c'est-à-dire ce qui lui semblait le plus beau au monde, quand on n'était pas solitaire (2).

(1) *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Jean Racine*, par Louis Racine. Ces Mémoires sont intéressants et bien écrits. On a contesté leur exactitude que l'on a trouvée en défaut sur de petits détails. Louis Racine, a-t-on ajouté, était tout enfant à la mort de son père et il n'a rien vu par lui-même. Sans doute, mais il vécut encore longtemps avec sa mère, avec son frère aîné ; il dut recueillir la tradition domestique, et, s'il s'est mépris sur quelques points de médiocre importance, le fond est certainement vrai.

(2) On a conservé un billet que Antoine Le Maistre, exilé pour un temps de Port-Royal, adressa au *petit Racine*. Le solitaire y paraît partagé entre deux sentiments également vifs, la tendresse pour son élève et son attachement pour les livres.

De Bourg-Fontaine, le 21 de mars 1656.

« Mon *fils*, je vous prie de m'envoyer au plus tôt l'*Apologie des Saints Pères* qui est à moi et qui est de la première impression ; elle est reliée en veau marbré, in-4°. J'ai reçu les cinq volumes de mes *Conciles*, *que vous avez fort bien empaquetés ;* je vous en remercie. Mandez-moi si tous mes livres sont au château, *bien arrangés sur des tablettes*, et *si tous mes onze* volumes de saint Chrysostôme y sont, et voyez-les de temps en temps pour les nettoyer. *Il faudrait mettre de l'eau dans des écuelles de terre, où ils sont, afin que les souris ne les rongent pas.*

Mais l'élève échappa à son maître, et montra de bonne heure des goûts qui l'entraînaient bien loin du barreau. Ses premiers vers datent de Port-Royal. Il composa sept odes sur les beautés champêtres de la solitude, sur les bâtiments du monastère, sur les prairies, les bois, l'étang, etc... Ces débuts sont de véritables compositions d'écolier.

Racine alla de Port-Royal au collége d'Harcourt, pour y faire sa philosophie. En 1660, ses études terminées, n'ayant encore que vingt-et-un ans, il composa une ode à l'occasion du mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse. La pièce a pour titre : *La Nymphe de la Seine*, et ne dépasse pas le médiocre. Présentée à Chapelain, elle obtint un accueil favorable, même flatteur (1). Le tout-puissant critique ne se borna pas à de stériles louanges; il recommanda chaudement le débutant à Colbert, et lui obtint d'abord une gratification de cent louis, puis une pension de six cents livres. Ce n'était pas assez pour vivre, et Racine eut la pensée de chercher dans une profession moins incertaine que celle de poète, la fortune que sa famille ne lui avait pas laissée. Il occupa d'abord quelque emploi subalterne dans la maison de Chevreuse. L'insuffisance de cette ressource le décida à quitter Paris en 1661, pour aller au fond du

Faites mes recommandations à madame Racine, et à votre bonne tante, et suivez leurs conseils en tout. La jeunesse doit toujours se laisser conduire, et tâcher de ne point s'émanciper. Peut-être que Dieu nous fera revenir où vous êtes. Cependant il faut tâcher de profiter de cette persécution, et de faire qu'elle nous serve à nous détacher du monde, qui nous paraît si ennemi de la piété. *Bonjour, mon cher fils ; aimez toujours votre papa comme il vous aime.* Ecrivez-moi de temps en temps. Envoyez-moi aussi mon Tacite in-folio. »

L'adresse : « Pour le *petit Racine*, à Port-Royal. »

(1) Chapelain indiqua quelques corrections que le docile auteur s'empressa de faire. L'une d'elles cependant le mit de très-mauvaise humeur, par l'obligation de changer toute une stance. Nourri des fictions mythologiques, Racine avait convié les Tritons à rendre leurs hommages à la jeune reine, mais, sans respect pour les habitudes de ces dieux qui ne quittent jamais le sein des mers, il les avait introduits dans les eaux de la Seine. Grand sujet d'émoi pour le docte Chapelain !

Languedoc, auprès de son oncle, chanoine de Sainte-Geneviève et grand vicaire d'Uzès, le P. Sconin, qui s'engageait à lui résigner tous ses bénéfices, dont le revenu atteignait 25,000 livres. Mais il reconnut bientôt qu'il n'avait pas la vocation ecclésiastique ; il s'ennuya de la vie de province, et, au bout d'un peu plus d'un an, revint à Paris.

Racine y retrouva La Fontaine qu'il connaissait déjà. Malgré l'inégalité de l'âge, une même inclination pour la poésie les avait liés d'amitié. Il étaient d'ailleurs compatriotes, car Château-Thierry n'est pas loin de la Ferté-Milon, et de plus, Marie Héricart, femme de La Fontaine, était de cette dernière ville. Aussi, tout le temps du séjour à Uzès, il y eut échange de lettres entre les deux poètes. La Fontaine conduisit son jeune ami à Molière déjà célèbre. Ce fut alors, dit-on, que Racine soumit à l'auteur des *Précieuses ridicules* une tragédie de *Théagène et Chariclée,* empruntée à ce roman pour lequel il s'était passionné à Port-Royal. Molière l'engagea à prendre de préférence ses sujets dans le théâtre grec, source bien autrement féconde en puissants effets dramatiques. Il indiqua même le sujet de la *Thébaïde.*

Peu après, une nouvelle ode de Racine, la *Renommée aux Muses,* lui valut encore une gratification du roi et, ce qui était plus précieux, les conseils et l'amitié de Boileau. Racine avait adressé sa pièce à un ami d'enfance, l'abbé Le Vasseur, pour qu'il lui en dît son avis. L'abbé, à son tour, montra la pièce à Boileau, qui, lui aussi, débutait dans la carrière des vers. Le satirique ne ménagea point les critiques, mais il les fit si justes que l'auteur, sans les adopter toutes, en témoigna sa satisfaction. « Je suis fort obligé, écrivit-il à M. Le Vasseur, à l'auteur des *Remarques,* et je l'estime infiniment. Je ne sais s'il ne me sera point permis quelque jour de le

connaître. » L'abbé Le Vasseur se chargea de réaliser ce désir et, sous ses auspices, Racine et Boileau se rencontrèrent. A partir de ce moment, leurs relations devinrent si intimes, que leurs deux vies se confondent en quelque sorte. Boileau, par la fermeté de ses convictions, par l'autorité de son caractère si honnête, si bon, malgré sa brusquerie, si dévoué et si sûr, prit un grand ascendant sur l'esprit et sur le cœur de son ami. La sensibilité excessive de Racine, sa riche imagination, ses désirs inquiets et facilement poussés à l'extrême trouvèrent dans le goût presque infaillible et dans la droite raison de Boileau un tempérament et une règle.

En 1663, les quatre grands poètes du siècle de Louis XIV se connaissaient donc et étaient en relations. Ces relations devinrent bientôt un commerce intime et de tous les jours que La Fontaine a décrit lui-même au début des *Amours de Psyché.*

« Quatre amis, dont la connaissance avait commencé par le Parnasse, tinrent une espèce de société que j'appellerais Académie si leur nombre eût été plus grand et qu'ils eussent autant regardé les Muses que le plaisir. La première chose qu'ils firent, ce fut de bannir entre eux les conversations réglées, et tout ce qui sent la conférence académique. Quand ils se trouvaient ensemble et qu'ils avaient bien parlé de leurs divertissements, si le hasard les faisait tomber sur quelque point de sciences ou de belles-lettres, ils profitaient de l'occasion : c'était, toutefois, sans s'arrêter trop longtemps à une même matière, voltigeant de propos en autre, comme des abeilles qui rencontreraient en leur chemin diverses sortes de fleurs. L'envie, la malignité, ni la cabale n'avaient de voix parmi eux. Ils adoraient les ouvrages des anciens, ne refusaient point à ceux des modernes les louanges qui leur sont dues, parlaient des leurs avec modestie, et se donnaient des avis sincères, lorsque quelqu'un d'entre eux tombait dans la maladie du siècle, et faisait un livre, ce qui arrivait rarement. »

Ces quatre amis sont désignés sous des noms allégoriques. Molière est *Gelaste*, Boileau *Ariste*, Racine *Acanthe*

et La Fontaine *Polyphile*. Leurs caractères sont parfaitement indiqués :

« *Acanthe* aimait extrêmement les jardins, les fleurs, les ombrages. *Polyphile* lui ressemblait en cela. Mais on peut dire que celui-ci aimait toutes choses.... Ils penchaient tous deux vers le lyrique, avec cette différence qu'Acanthe avait quelque chose de plus touchant, Polyphile de plus fleuri. Des deux autres amis, que j'appellerai *Ariste* et *Gelaste*, le premier était sérieux sans être incommode ; l'autre était fort gai. »

Ils admettaient quelquefois à leur société le joyeux Chapelle (1), épicurien insouciant, spirituel, bientôt décrié pour ses mauvaises mœurs. Boileau loua, pendant quelque temps, un petit appartement au faubourg Saint-Germain, dans la rue du Vieux-Colombier, où les amis se réunissaient deux ou trois fois la semaine pour souper et causer ensemble. Il y avait une punition pour les fautes de table : c'était de lire la *Pucelle* de Chapelain. La peine capitale était une page entière.

Sur ces réunions intimes entre les grands poètes du siècle, il est resté plus d'un trait amusant qui nous ont été conservés par Louis Racine et par D'Olivet. Les distractions et la bonhomie de La Fontaine ou les boutades de Chapelle faisaient d'ordinaire les frais de la plaisanterie.

Rabelais était un des auteurs favoris de La Fontaine, qui l'admirait follement. Dans une réunion qui eut lieu chez Boileau, et où se trouvaient Racine et un frère de

(1) Chapelle naquit en 1626. Il fit ses humanités chez les Jésuites et sa philosophie sous Gassendi où il eut Molière pour condisciple. Une certaine aisance lui permit de mener une vie de désœuvrement et de plaisir. Comme il était homme d'esprit et de goût, il se lia facilement avec les plus distingués d'entre les écrivains ; mais un goût prononcé pour le libertinage et la débauche l'éloigna bientôt de la bonne société. Chapelle a été illustré par son fameux *Voyage* de Paris aux Pyrénées qu'il entreprit et raconta de concert avec un de ses amis, Le Coigneux de Bachaumont. Ce récit, moitié prose, moitié vers, ne manque pas de gaieté, d'esprit et de naturel : il est de 1656, l'année des *Provinciales*. Chapelle mourut en 1686.

Boileau, docteur en Sorbonne, on parlait fort de saint Augustin, et on le louait beaucoup. La Fontaine, plongé dans ses rêveries habituelles, écoutait sans entendre ; enfin il se réveilla comme d'un profond sommeil. Voulant prouver qu'il avait bien saisi le sujet de la conversation, il demanda d'un grand sérieux au docteur s'il croyait que saint Augustin eût plus d'esprit que Rabelais. Le docteur, surpris, le regarda de la tête aux pieds, et pour toute réponse : « Prenez garde, lui dit-il, monsieur de La Fontaine, vous avez mis un de vos bas à l'envers. » Ce qui était vrai.

Un autre jour, pendant un souper, nos quatre amis discutaient sur l'usage des *à parte* au théâtre. Molière et Boileau les approuvaient : La Fontaine les condamnait. « Rien, disait-il, n'est plus contraire au bon sens. Quoi ! le parterre entendra ce qu'un acteur n'entend pas, bien qu'il soit tout près de celui qui parle ! » Comme il s'échauffait en soutenant son sentiment, Boileau s'écriait : « Il faut que La Fontaine soit un grand coquin, un grand maraud ! » Mais La Fontaine n'entendait pas, tant il était animé, et Boileau répétait les mêmes injures. Enfin l'on éclata de rire, sur quoi La Fontaine : « De quoi riez-vous donc ? » — « Comment, lui dit Boileau, je m'épuise à vous injurier fort haut, vous ne m'entendez point, quoique je sois à vos côtés, et vous êtes surpris qu'un acteur sur la scène n'entende point un *à parte ?* »

Molière rassemblait quelquefois ses amis dans une petite maison qu'il avait louée à Auteuil. Là eut lieu le célèbre souper dont le dénouement aurait pu devenir tragique. En voici le récit par Louis Racine :

« Mon père heureusement n'en était pas ; le sage Boileau, qui en était, y perdit la raison comme les autres. Le vin ayant jeté tous les convives dans la morale la plus sérieuse, leurs réflexions sur les misères de la vie, et sur cette maxime des anciens, « que

le premier bonheur est de ne point naître, et le second de mourir promptement, » leur fit prendre l'héroïque résolution d'aller sur le champ se jeter dans la rivière. Ils y allaient, et elle n'était pas loin. Molière leur représenta qu'une si belle action ne devait pas être ensevelie dans les ténèbres de la nuit, et qu'elle méritait d'être faite en plein jour. Ils s'arrêtèrent, et se dirent en se regardant les uns les autres : « Il a raison »; à quoi Chapelle ajouta : « Oui, messieurs, ne nous noyons que demain matin, et en attendant, allons boire le vin qui nous reste. » Le jour suivant changea leurs idées; et ils jugèrent à propos de supporter encore les misères de la vie. »

Chapelle hantait le cabaret beaucoup plus que de raison. Ses amis lui faisaient de continuelles réprimandes sur son amour du vin. Boileau, le rencontrant un jour dans la rue, lui en voulut parler. « Vous avez raison, dit Chapelle, et il faut me corriger; mais entrons ici, nous causerons plus à l'aise. » Ils entrèrent tous deux dans un cabaret et Chapelle demanda une bouteille qui fut suivie d'une autre, puis d'une troisième. Tout en écoutant avec attention et d'un air contrit, il remplissait le verre de Boileau, qui, s'animant dans son discours, buvait sans s'en apercevoir, jusqu'à ce que enfin le prédicateur et le nouveau converti s'enivrèrent.

Les réunions de la rue du Vieux-Colombier ne furent pas seulement de joyeux soupers et d'agréables parties de plaisir. Il y eut entre les amis un échange de sentiments et d'idées qui influa sur leurs ouvrages et sur leur génie. Ils se donnèrent mutuellement l'impulsion. Tous étaient à leur début, à l'exception de Molière, dont la réputation était déjà établie. C'est précisément de 1663 à 1665 que parurent la *Thébaïde* et l'*Alexandre* de Racine, les premiers *Contes* de La Fontaine, quelques *Satires* de Boileau et le *Voyage* de Chapelle. Mais surtout ils s'entendirent sur les conditions et les règles de l'art, qu'ils voulurent difficile, conforme aux traditions de la poétique ancienne et à la discipline formulée par Mal-

herbe. La ferme raison et le goût pur de Boileau lui assuraient en pareille matière voix prépondérante, et le surnom même d'Ariste atteste que l'on aimait à se ranger de son avis. L'*Art Poétique* a été ainsi préparé entre Molière, Racine, La Fontaine et Boileau, mais il est juste de croire que celui-là dut le plus souvent trouver les règles, qui eut la gloire de les si bien exprimer.

En 1665, les quatre amis commencèrent à se séparer. Racine désobligea Molière en donnant sa pièce d'*Alexandre* à l'Hôtel de Bourgogne et cela les brouilla (1). Boileau était trop honnête homme pour ne pas rompre avec La Fontaine qui pratiquait déjà la morale de ses *Contes*. Chapelle s'abandonna aux derniers excès. Pourtant, si les relations cessèrent, l'amitié ne s'éteignit point; en diverses circonstances, elle se ralluma aussi vive qu'aux plus beaux jours de la jeunesse.

II.

Les débuts de Racine au théâtre furent la *Thébaïde* en 1663 et *Alexandre* en 1665. On y sent partout l'imitation de Corneille; la recherche de la force et de la grandeur, et le mélange de l'héroïsme et de la galanterie. Seulement l'influence des romans de Mlle de Scudéry et des pièces de Quinault alors en vogue donnent à cette galanterie des formes doucereuses et des raffinements subtils qu'elle n'eut jamais dans Corneille.

(1) *Alexandre* fut joué d'abord par la troupe de Molière, le 4 décembre 1665. « Mais, dit Louis Racine, l'auteur, mécontent des acteurs, leur retira sa pièce et la donna aux comédiens de l'Hôtel-de-Bourgogne ; il fut cause en même temps que la meilleure actrice du théâtre de Molière le quitta pour passer sur le théâtre de Bourgogne, ce qui mortifia Molière et causa entre eux un refroidissement qui dura toujours. »

Le sujet de la *Thébaïde* est connu. C'est la fameuse et sanglante querelle des frères ennemis, d'Étéocle et de Polynice, les deux infortunés fils d'Œdipe (1). Racine s'est vanté d'avoir dressé le plan de sa tragédie sur les *Phéniciennes* d'Euripide. Le fait est qu'il n'a presque rien pris à la pièce grecque et que jamais modèle ne fut plus défiguré. Les deux frères sont deux bêtes farouches, ivres de sang, à peine dignes de pitié. Créon, leur oncle, est un déplorable tyran, chargé de vices, qui, tout en méditant les plus noirs projets contre ses deux neveux, se montre bien tranquillement et bien froidement amoureux de la princesse Antigone. Son fils Hémon, son rival et son rival préféré, joue un rôle tout-à-fait effacé. En fin de compte, tous les personnages, au dénoûment, meurent ou se tuent. Créon seul demeure : encore finit-il par déclarer qu'il *va chercher du repos aux enfers*.

Le sujet d'*Alexandre* était tiré du huitième livre de Quinte Curce. Le conquérant vainqueur et maître de l'empire des Perses a entrepris la conquête des Indes. Les rois du pays, Taxile en tête, se hâtent de faire leur soumission. Un seul résiste, c'est Porus ; et, vaincu, il ne plie point, mais obtient de la générosité d'Alexandre qu'il sera traité en roi. Voilà les données de l'histoire et le fond que le poète a compliqué d'un triple amour ; amour d'Alexandre pour Cléofile, reine des Indes, amour de Porus pour une autre princesse nommée Axiane, amour de Taxile pour cette même Axiane.

(1) A propos de cette tragédie, il y a dans le Grand Nécrologe de Port-Royal, une très-jolie méprise :

« La solitude qu'il y trouva (Racine à Port-Royal-des-Champs), lui fit produire la Thébaïde, qui lui acquit une très-grande réputation dans un âge peu avancé. »

Le bon rédacteur ne soupçonne pas qu'il y ait au monde d'autre Thébaïde que la Thébaïde sainte, et il substitue dans sa pensée les pieux anachorètes aux terribles fils d'Œdipe.

C'est là une faute choquante contre la vérité des caractères, contre la vraisemblance, contre la raison. Est-ce bien l'Alexandre de l'histoire qui dit à Cléofile :

Que vous connaissez mal les violents désirs
D'un amour qui vers vous porte tous mes *soupirs !*
J'avouerai qu'autrefois, au milieu d'une armée,
Mon cœur ne *soupirait* que pour la renommée......
Mais hélas ! que vos *yeux*, ces *aimables tyrans*
Ont produit sur mon cœur des effets différents !
Ce grand nom de vainqueur n'est plus ce qu'il souhaite :
Il vient avec plaisir avouer sa défaite (1).

« Il y a des hommes, observe La Harpe, qu'il ne faut jamais faire *soupirer* sur la scène, et Alexandre est de ces hommes-là. »

Boileau avertit lui-même son ami du vice capital de son œuvre, lorsqu'il fait dire à son campagnard dans la satire du festin :

Je ne sais pas pourquoi l'on vante l'Alexandre :
Ce n'est qu'un glorieux qui ne dit rien de tendre (2).

La Harpe n'a pas compris la fine ironie de ces vers et les a blâmés. « L'amitié sans doute aveuglait Despréaux, quand il met dans la bouche d'un campagnard ces vers en forme de reproche, et dont il veut faire une louange. »

Puisque Alexandre était le héros de la pièce, il fallait le mettre au premier rang et ne point élever Porus au-dessus de son vainqueur. Au jugement de Saint-Evremond, dans une curieuse *Dissertation sur Alexandre*,

(1) Acte III, sc. 6.
(2) Sat. III, en 1665.

c'est la faute qu'a commise Racine : « Il a fait de son Alexandre un prince si médiocre que cent autres le pourraient emporter sur lui comme Porus. Ce n'est pas qu'Ephestion n'en donne une belle idée : que Taxile, que Porus même ne parlent avantageusement de sa grandeur ; mais, quand il paraît lui-même, il n'a pas la force de la soutenir... A parler sérieusement, je ne connais ici d'Alexandre que le seul nom ; son génie, son humeur, ses qualités ne me paraissent en aucun endroit. Je cherche dans un héros impétueux des mouvements extraordinaires qui me passionnent, et je trouve un prince si peu animé qu'il me laisse tout le sang froid où je puisse être. »

Porus dépasse donc Alexandre. C'est un caractère fortement trempé, un véritable héros Cornélien, qui aime mieux la gloire que la vie. Il agit et parle en roi. Ephestion veut lui énumérer les exploits de son maître ; il répond :

Eh ! que pourrais-je apprendre.
Qui m'abaisse si fort au-dessous d'Alexandre ?
Serait-ce sans effort les Persans subjugués,
Et vos bras tant de fois de meurtres fatigués ?
Quelle gloire, en effet, d'accabler la faiblesse
D'un roi déjà vaincu par sa propre mollesse ;
D'un peuple sans vigueur et presque inanimé,
Qui gémissait sous l'or dont il était armé.
Et qui, tombant en foule au lieu de se défendre,
N'opposait que des morts au grand cœur d'Alexandre ?...
Mais nous, qui d'un autre œil jugeons les conquérants,
Nous savons que les dieux ne sont pas des tyrans ;
Et de quelque façon qu'un esclave le nomme,
Le fils de Jupiter passe ici pour un homme.
Nous n'allons point de fleurs parfumer son chemin ;
Il nous trouve partout les armes à la main ;
Il voit à chaque pas s'arrêter ses conquêtes,
Un seul rocher ici lui coûte plus de têtes,

Plus de soins, plus d'assauts, et presque plus de temps,
Que n'en coûte à son bras l'empire des Persans (1).

La tragédie d'*Alexandre* excita des attaques nombreuses et passionnées. Le poète, dans une première préface, les signale avec une vivacité amère qui trahit son dépit. Après s'être félicité du succès de la pièce et « des illustres approbations des premières personnes de la terre et des Alexandres du siècle, qui se sont hautement déclarés pour lui ; » il affecte de s'enorgueillir des manœuvres de ses censeurs : « J'avoue, que, quelque défiance que j'eusse de moi-même, je n'ai pu m'empêcher de concevoir quelque opinion de ma tragédie, quand j'ai vu la peine que se sont donnée certaines gens pour la décrier ; on ne fait point tant de brigues contre un ouvrage qu'on n'estime pas ; on se contente de ne plus le voir quand on l'a vu une fois, et on le laisse tomber lui même, sans daigner seulement contribuer à sa chute. Cependant j'ai eu le plaisir de voir plus de six fois de suite à ma pièce le visage de mes censeurs ; etc., etc...... » Un peu plus loin, Racine relève avec arrogance les reproches qui lui avaient été adressés d'avoir travesti l'histoire : « Je ne représente pas à ces critiques le goût de l'antiquité ; je vois bien qu'ils la *connaissent médiocrement*. » Et sur ce trait dur et blessant, il passe outre et ne répond pas. Tel est le ton de toute cette préface, assez semblable à bien d'autres protestations du poète contre la critique. Elle prouve combien Racine était sensible au blâme, et les efforts qu'il dut faire pour accepter et suivre les conseils de Boileau.

Racine se révéla pour la première fois dans *Andromaque,* qui est de 1667. Le sujet historique est tiré de

(1) Acte II, sc. 2.

quelques vers du troisième livre de l'Enéide. Le sujet moral est la lutte de l'amour conjugal et de l'amour maternel dans le cœur d'Andromaque.

Il y a trois amours dans *Andromaque* : celui de Pyrrhus, fils d'Achille, pour Andromaque, veuve d'Hector; celui d'Hermione, fille de Ménélas, pour Pyrrhus, à qui elle est fiancée; celui d'Oreste, fils d'Agamemnon, pour Hermione. Mais le sort de ces trois amours dépend uniquement de la résolution que prendra Andromaque : c'est elle qui, par l'influence souveraine qu'elle exerce sur les autres personnages, donne l'impulsion et l'unité à toute la pièce.

La scène se passe à la cour de Pyrrhus où se trouvent en présence Andromaque et son fils Astyanax prisonniers; Hermione, toujours leurrée du vain espoir d'un mariage toujours différé; Oreste, venu pour réclamer au nom de la Grèce le fils d'Hector qui porte ombrage aux vainqueurs. Les prétentions des Grecs sont fièrement repoussées par Pyrrhus. En échange de la liberté et de la vie d'Astyanax il demande à sa captive d'agréer son amour. Le souvenir d'Hector et l'amour d'Astyanax se combattent longtemps dans le cœur d'Andromaque. Enfin, sur le tombeau d'Hector, elle prend le parti d'accepter la main de Pyrrhus afin d'assurer à son fils un protecteur et de se tuer elle-même au sortir du temple, pour ne pas trahir la mémoire de l'époux qu'elle pleure. Cette nouvelle transporte Pyrrhus de joie et désole Hermione qui, blessée dans sa passion et dans son orgueil, exige d'Oreste qu'il poignardera le fils d'Achille : à ce prix, elle lui promet sa reconnaissance, sa foi, son amour. Oreste accomplit sa terrible mission et lorsque, tout couvert du sang de Pyrrhus, il revient demander le salaire de son crime, Hermione l'accueille par de terribles imprécations et se tue de désespoir.

Il n'est peut-être pas au théâtre de rôle mieux conçu

et plus parfaitement réussi que celui d'Andromaque. Racine en fait le caractère *principal*, puisque tous les autres ont un développement subordonné au sien et il en a fait un caractère *original*, puisqu'il offre pour la première fois la peinture la plus morale et la plus belle de la lutte entre deux grands sentiments, qui d'ordinaire s'unissent et se fortifient plutôt qu'ils ne se séparent et ne se combattent. Les autres personnages, par la violence même de leur passion, ont encore quelque chose des héros de Corneille. Andromaque est une véritable nouveauté. Tout ce qu'il y a de dévouement dans l'épouse, de tendresse dans la mère, le poète en a doué cette princesse.

Elle est fidèle à son Hector au-delà du tombeau ; elle le retrouve dans Astyanax :

... Cent fois le nom d'Hector est sorti de sa bouche
Vainement à son fils j'assurais mon secours :
« C'est Hector, disait-elle, en l'embrassant toujours,
Voilà ses yeux, sa bouche, et déjà son audace ;
C'est lui-même : c'est toi, cher époux, que j'embrasse (1). »

Elle aime Astyanax, jusqu'à venir trouver Hermione, jusqu'à s'humilier devant l'orgueilleuse fille d'Hélène, jusqu'à la supplier avec larmes de sauver son fils.

Mais il me reste un fils : vous saurez quelque jour,
Madame, pour un fils jusqu'où va votre amour......
Laissez-moi le cacher dans quelqu'île déserte.
Sur les soins de sa mère on peut s'en assurer,
Et mon fils avec moi n'apprendra qu'à pleurer (2).

Entre ces deux affections qu'elle regarde comme deux devoirs également sacrés, elle demeure indécise, et le

(1) Acte II, sc. 5. — Sic oculos, sic ille manus, sic ora ferebat. — (Virg. Æn. III).

(2) Acte III, sc. 4.

combat ne cesse pas au moment même où elle semble sacrifier la fidélité de l'épouse à la tendresse de la mère. Voici le moment venu de se résoudre, elle s'adresse à sa confidente Céphise :

Allons trouver Pyrrhus, mais non, chère Céphise,
Va le trouver pour moi. . . . .

CÉPHISE.

Que faut-il que je dise?

ANDROMAQUE.

Dis-lui que de mon fils l'amour est assez fort......
Crois-tu que dans son cœur il ait juré sa mort ?...
Eh bien ! va l'assurer. . . . .

CÉPHISE.

De quoi, de votre foi ?

ANDROMAQUE.

Hélas ! pour la promettre est-elle encore à moi?
O cendres d'un époux ! O Troyens ! O mon père !
O mon fils ! que tes jours coûtent cher à ta mère !
Allons.

CÉPHISE.

Où donc, Madame? et que résolvez-vous?

ANDROMAQUE.

Allons sur son tombeau consulter mon époux (1). »

Assurément l'Andromaque de Racine n'est ni celle d'Homère, uniquement préoccupée des exploits de son époux, ni celle d'Euripide, que rien ne rattache plus

(1) Acte III, sc. 8.

aux grands souvenirs de Troie, ni celle de Virgile, trois fois mariée, mais qui garde pourtant la mémoire d'Hector. C'est une femme de la société moderne, telle que l'a faite le christianisme. Deux grands écrivains, deux maîtres, M. Saint-Marc-Girardin et Chateaubriant, ont fait admirablement ressortir cette différence essentielle, toute à l'honneur de Racine. Mais l'un a insisté davantage sur les changements qui découlent de la diversité des temps et des mœurs, l'autre, sur ceux qui découlent de la diversité des religions.

« La différence entre l'Andromaque antique et l'Andromaque moderne, dit M. Saint-Marc-Girardin, tient à la différence même des mœurs et de la société. L'Andromaque d'Euripide représente fidèlement la destinée des captives dans l'antiquité. Hier reine, aujourd'hui esclave, sa grandeur passée ne la protége pas contre les humiliations et les travaux de la servitude : elle file la toile sous les ordres d'une maîtresse, elle va chercher de l'eau aux fontaines publiques; elle a soin de la maison, elle est esclave, enfin. Comme esclave, elle est entrée dans le lit du vainqueur :

Stirpis Achillæ fastus juvenemque superbum,
Servitio enixæ, luimus. . . . .

dit Andromaque elle-même dans Virgile; et quand Pyrrhus l'a laissée pour épouser Hermione, alors il l'a mariée à un de ses esclaves, à Hélénus, un des captifs de Troie et le frère même d'Hector.

Me famulo famulamque Heleno transmisit habendem.

« Voilà, dans l'antiquité, la condition de la femme esclave, et, au siècle même de Virgile, aux plus beaux jours de la civilisation romaine, personne n'était étonné

ni choqué d'entendre Andromaque raconter elle-même cette humiliation.

« L'Andromaque de Racine ne ressemble guère à ce modèle : elle est prisonnière, mais elle est honorée et respectée ; elle a une confidente, tandis que l'Andromaque antique n'a qu'une compagne d'esclavage; elle est reine à la cour de Pyrrhus, comme Jacques était roi à Saint-Germain, parce que, dans les idées modernes, les rois même détrônés gardent leur rang ; Pyrrhus, enfin, malgré la violence de son amour, est un maître discret et respectueux, qui adore sa captive, mais qui croirait s'avilir, s'il usait contre elle des droits de l'esclavage antique. Andromaque, de son côté, trouve ce respect tout naturel. L'esclave antique avoue, en baissant les yeux, qu'elle a subi l'amour de son maître ; l'Andromaque moderne s'offense à l'idée de ne pas rester fidèle à la mémoire d'Hector, et elle refuse la main de Pyrrhus ; scrupules délicats qui témoignent de la pureté de son âme, mais qui témoignent aussi de la liberté qu'elle tient des mœurs de la société moderne, et du respect que le Christianisme et la chevalerie ont pour la femme. »

« L'Andromaque de Racine, écrit Chateaubriant, est plus sensible, plus intéressante que l'Andromaque antique. Ce vers si simple et si aimable :

Je ne l'ai point encore embrassé aujourd'hui,

est le mot d'une femme chrétienne : cela n'est point dans le goût des Grecs et encore moins des Romains. L'Andromaque d'Homère gémit sur les malheurs futurs d'Astyanax, mais elle songe à peine à lui dans le présent ; la mère, sous notre culte plus tendre, sans être moins prévoyante, oublie quelquefois ses chagrins en donnant un baiser à son fils......

« Lorsque la veuve d'Hector dit à Céphise, dans Racine :

> Qu'il ait de ses aïeux un souvenir modeste ;
> Il est du sang d'Hector, mais il en est le reste ;

qui ne reconnaît la chrétienne ? C'est le *deposuit potentes de sede.*

« L'antiquité ne parle pas de la sorte; car elle n'imite que les sentiments naturels : or, les sentiments exprimés dans ces vers de Racine ne sont point dans la nature, ils contredisent au contraire la voix du cœur. Hector ne conseille point à son fils d'avoir de ses aïeux un souvenir modeste : en élevant Astyanax vers le ciel, il s'écrie :

« O Jupiter, et vous tous, dieux de l'Olympe, que mon fils règne, comme moi, sur Ilion; faites qu'il obtienne l'empire entre les guerriers; qu'en le voyant revenir chargé des dépouilles de l'ennemi, on s'écrie : Celui-ci est encore plus vaillant que son père ! »

« Énée dit à Ascagne :

> *Et te, animo repetentem exempla tuorum.*
> *Et pater Æneas, et avunculus excitet Hector.*

« A la vérité, l'Andromaque moderne s'exprime à peu près comme Virgile, sur les aïeux d'Astyanax. Mais après ce vers :

> Dis-lui par quels exploits leurs noms ont éclaté,

elle ajoute :

> Plutôt ce qu'ils ont fait que ce qu'ils ont été.

« Or, de tels préceptes sont directement opposés au cri de l'orgueil : on y voit la nature corrigée, la nature plus belle, la nature évangélique. Cette humilité que le

Christianisme a répandue dans les sentiments, et qui a changé pour nous le rapport des passions, perce à travers tout le rôle de la moderne Andromaque (1). »

Hermione présente, à côté de l'épouse chrétienne, l'idéal et le type de la femme païenne. Son amour est emporté, mais il est légitime. Elle a reçu la foi de Pyrrhus, elle réclame ses droits, et, dans les mœurs antiques, la vengeance lui est permise et son crime est excusé. Orgueil et passion, tels sont les deux traits de cette figure qui contraste si fortement avec le calme, la douceur et l'humilité d'Andromaque. Que Pyrrhus, poussé à bout par les refus de sa captive, revienne à Hermione, elle éclate en transports de joie :

Pyrrhus revient à nous? Eh bien ! chère Cléone,
Conçois tu les transports de l'heureuse Hermione?
Sais-tu quel est Pyrrhus ? T'es-tu fait raconter
Le nombre des exploits.... Mais qui les peut conter?
Intrépide, et partout suivi de la victoire,
Charmant, fidèle enfin, rien ne manque à sa gloire (2)! »

Que Pyrrhus s'éloigne pour retourner à Andromaque, les transports de joie se changent en transports de haine. Elle le désigne aux coups d'Oreste et, malgré les protestations de ce malheureux, qu'elle tient en son absolu pouvoir, elle doute de sa fidélité à accomplir sa promesse.

Pyrrhus n'est pas coupable à ses yeux comme aux *miens*,
Et je tiendrais *mes* coups bien plus sûrs que les siens.
Quel plaisir de venger *moi-même* mon injure,
De retirer *mon* bras teint du sang du parjure,

(1) « Bien peu d'années avant que ce passage fût écrit, La Harpe s'écriait dans son cours de littérature : *Quel modèle que ce rôle d'Andromaque! Comme il est grec ! Comme il est antique!* Oui, sans doute, par la perfection du goût et du langage, par le naturel et la vérité ; mais, quant à la nature des sentiments, qui ne lui confirmerait cette qualification de *moderne* que lui a donnée l'auteur du *Génie du Christianisme*. » (M. Patin, *Études sur les tragiques grecs*).

(2) Acte III, sc. 3.

Et, pour rendre sa peine et *mes* plaisirs plus grands,
De cacher ma rivale à ses regards mourants !
Ah ! si du moins Oreste, en punissant son crime,
Lui laissait le regret de mourir ma victime !
Va le trouver : dis lui qu'il apprenne à l'ingrat,
Qu'on l'immole à ma haine, et non pas à l'État.
Chère Cléone, cours, ma vengeance est perdue,
S'il ignore en mourant que c'est moi qui le tue (1).

Mais son amour n'est point étouffé dans son cœur ; il reparaît, au moment même où elle revoit Oreste, après la mort de Pyrrhus. Quel moment que celui où cette femme égarée et furieuse demande compte au ministre de sa vengeance, du sang qu'il a versé par son ordre ?

Mais parle : de son sort qui t'a rendu l'arbitre?
Pourquoi l'assassiner ? qu'a-t-il fait ? à quel titre ?
Qui te l'a dit (2) ?

Pyrrhus aime Andromaque avec toute la fougue et toute l'ardeur de la jeunesse. Ce caractère a été critiqué, il a été rapproché de celui d'Alexandre et blâmé pour des motifs analogues. Le poète, a-t-on dit, a sacrifié la vraisemblance historique à une froide galanterie, contraire aux mœurs traditionnelles de l'époque et du personnage. Il est en effet permis de croire que le véritable fils d'Achille, tel que le représentent les poètes anciens et tel qu'Andromaque elle-même l'a vu pour la première fois,

.... Les yeux étincelants
Entrant à la lueur de nos palais brûlants.
Sur tous mes frères morts se faisant un passage
Et, de sang tout couvert, échauffant le carnage (3) ;

n'aurait pas eu toutes les délicatesses du Pyrrhus mo-

(1) Acte IV, sc. 4. Ce sont les sentiments et presque les expressions de l'Émilie de Corneille.

(2) Acte V, sc. 3.

(3) Acte III, sc. 5

derne, un peu trop taillé sur le modèle des seigneurs les plus polis de la brillante cour du jeune roi Louis XIV. Cependant quelle distance entre lui et Alexandre ! Il ne s'arrête pas au milieu d'une conquête à de fades compliments ou à d'inutiles soupirs pour une princesse inconnue. Mais tout couvert encore des dépouilles de Troie que son bras a renversée, il se fait un plaisir et une gloire de la relever pour que le fils d'Hector y reçoive la couronne de ses mains, des mains du fils d'Achille.

Oreste ne touche pas beaucoup les spectateurs modernes. C'est un caractère trop loin de nos mœurs chrétiennes. Il est tracé sur l'idée qu'a laissée de lui la fable antique et rappelle par beaucoup d'endroits l'*Oreste* d'Euripide. Malheureuse victime de la fatalité, il a été poussé comme invinciblement à venger sur Clytemnestre sa mère, le meurtre de son père Agamemnon. Depuis il erre de rivage en rivage, tourmenté par le remords, poursuivi d'une passion malheureuse qui lui prépare de nouveaux crimes. Son amitié pour Pylade si bon, si fidèle, si dévoué, répand seule un peu d'intérêt sur ce personnage forcément sacrifié à la tradition païenne.

Et cependant cet Oreste un peu secondaire et un peu effacé dans le cours de la pièce la termine par des vers sublimes, alors que, apprenant de Pylade la mort d'Hermione, il tombe dans le désespoir et le délire.

.... Grâce aux Dieux, mon malheur passe mon espérance !
Oui, je te loue, ô Ciel, de ta persévérance :
Appliqué sans relâche au soin de me punir,
Au comble des douleurs tu m'as fait parvenir ;
Ta haine a pris plaisir à former ma misère ;
J'étais né pour servir d'exemple à ta colère,
Pour être du malheur un modèle accompli :
Eh bien ! je meurs content et mon sort est rempli.....
Mais quelle épaisse nuit tout-à-coup m'environne ?

De quel côté sortir? D'où vient que je frissonne?
Quelle horreur me saisit? Grâce au ciel, j'entrevois....
Dieux! quels ruisseaux de sang coulent autour de moi!

PYLADE.

Ah! Seigneur!

ORESTE.

Quoi! Pyrrhus, je te rencontre encore
Trouverai-je partout un rival que j'abhorre?
Percé de tant de coups, comment t'es-tu sauvé?
Tiens, tiens, voilà le coup que je t'ai réservé.
Mais que vois-je? A mes yeux Hermione l'embrasse,
Elle vient l'arracher au coup qui le menace!
Dieux! quels affreux regards elle jette sur moi!
Quels démons, quels serpents traîne-t-elle après soi?
Eh bien! Filles d'enfer, vos mains sont-elles prêtes!
Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes?
A qui destinez-vous l'appareil qui vous suit?
Venez-vous m'enlever dans l'éternelle nuit?
Venez, à vos fureurs Oreste s'abandonne (1)......

Le succès d'*Andromaque* fut très-grand: elle fit autant de bruit que le *Cid*. Pourtant elle eut ses censeurs. Saint-Evremont, admirateur trop déclaré de Corneille, pour être tout-à-fait juste à l'égard du premier chef-d'œuvre de Racine, la loua, mais avec des réserves qui transformaient l'éloge en critique. Un bel esprit, nommé Subligny, parodia *Andromaque* dans une comédie en trois actes et en prose, intitulée: *la Folle querelle* et représentée sur le théâtre du Palais-Royal, par la troupe de Molière. L'intrigue de cette petite pièce est très-peu de chose; ce n'est qu'un prétexte à des situations qui permettent de blâmer et le plan, et les caractères et le style de la tragédie. Cette dernière partie de la critique de Subligny est la moins contestable: elle a rendu Racine plus sévère pour lui-même. Quoique les vers d'*Andromaque* eussent déjà une facilité et un naturel plein de douceur et de grâce, et quel-

(1) Acte V, sc. 5.

quefois une élévation et une énergie saisissantes, on y sentait encore la jeunesse par quelques faiblesses, par quelques expressions plus brillantes que justes (1). Sans

(1) Les romans de Mlle de Scudéry et les précieuses du second âge, celles qui étaient venues après l'hôtel de Rambouillet, avaient mis à la mode toutes sortes de raffinements et de subtilités de langage. Il s'en trouve encore bien des traces dans *Andromaque*.

Oreste dit à Pylade en parlant d'Hermione :

L'amour me fait ici chercher une *inhumaine*. (Acte I, sc. I)

Et plus loin :

Heureux si je pouvais, dans l'ardeur qui me presse,
Au lieu d'Astyanax, lui (à Pyrrhus) ravir ma princesse. (Acte I. sc. I).

Les *yeux* d'Andromaque et les *yeux* d'Hermione jouent un grand rôle dans la pièce et souvent ce rôle est presque ridicule.

Dans la première édition de la tragédie, Oreste demandait à Pylade :

Mais dis-moi de quels yeux Hermione peut voir
Ses attraits offensés, et ses yeux sans pouvoir. (Acte I, sc. I).

« De *quels yeux* une personne peut *voir ses yeux*, voilà, observait Subligny, une étrange justesse d'expression ! » La critique était fondée : Racine se soumit, et on lut dans la deuxième édition :

Mais dis-moi de quel œil Hermione peut voir
Son hymen différé, ses charmes sans pouvoir.

C'était bien. Malheureusement le poète ne s'est point corrigé partout. Il laissé, dans la bouche d'Oreste, à propos des mêmes *yeux* d'Hermione :

.... Ses yeux cruels à pleurer condamnés
Me rendent tous les noms que je leur ai donnés. (Acte III, sc. I).

Est-il besoin de faire remarquer que des *yeux ne rendent pas de noms ?*

On a justement blâmé l'antithèse hyperbolique et fausse du vers fameux, par lequel Pyrrhus veut exprimer la violence de sa passion pour Andromaque.

Brûlé de plus de feux que je n'en allumai (Acte I, sc. IV).

L'amour de Pyrrhus, si vif qu'il soit, n'a ni rapport ni proportion avec l'incendie de Troie. Ce vers de très-mauvais goût, est un trait emprunté au roman de *Théagène et Chariclée*. Pour exprimer la douleur d'un père près du bûcher qui doit consumer sa fille, on y lisait :

« Brûlé lui-même d'un feu plus grand dans son cœur. »

Il serait facile de multiplier les exemples de précieux, tirés de cette tragédie d'*Andromaque* pourtant si belle. Ils prouvent quelle était encore en 1667 l'influence de ce mauvais goût et combien était légitime et nécessaire la guerre qui lui fut faite par les *Précieuses ridicules*, les *Femmes savantes* et surtout par les *Satires*.

rien perdre de sa richesse et de sa poésie, le style de Racine aura désormais une précision et une rigueur capables de défier l'examen le plus attentif. Sous ce rapport, la *Folle querelle* n'a pas été inutile et Subligny a rendu service à notre poète. Boileau, qui était de cet avis, l'a exprimé plus tard en deux vers restés célèbres :

> Et peut-être ta plume aux censeurs de Pyrrhus
> Doit les plus nobles traits dont tu peignis Burrhus (1).

(1) Ep. vii en 1677.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Britannicus, Iphigénie, Phèdre,

I.

Personne n'a jamais mieux parlé des pièces de Racine que La Harpe, et personne ne les a plus complètement analysées selon la pensée de leur auteur. Aussi, c'est à La Harpe qu'il faut recourir pour avoir la pleine intelligence de la tragédie française telle que Racine l'a conçue et portée à la perfection. *Le Cours de Littérature* sera donc forcément cité bien des fois dans ce chapitre qui en présentera comme le résumé et la substance, avec quelques aperçus plus nouveaux, plus larges et moins exclusivement littéraires que ceux auxquels s'arrête la vue de La Harpe, toujours un peu courte et limitée à d'étroits horizons (1).

« Les ennemis de Racine, dit La Harpe, pour se consoler du succès d'*Andromaque*, avaient dit qu'il savait

(1) La Harpe passe rapidement sur les littératures anciennes qu'il connaît peu, en particulier sur la littérature grecque qu'il a seulement entrevue dans les traductions de son temps dont le mérite principal n'était pas la fidélité. Le Moyen Age et la Renaissance même sont pour lui lettre morte, et il sait du XVIe siècle, seulement ce que Boileau lui en a appris. Mais pour le XVIIe siècle il est un guide plus éclairé et plus sûr. Le volume sur Racine est de tout le *Cours de Littérature* a partie principale et à tous égards supérieure.

en effet traiter l'amour, mais que c'était là tout son talent; que d'ailleurs il ne saurait jamais dessiner des caractères avec la vigueur de Corneille, ni traiter comme lui la politique des cours.» Pour détromper ses ennemis et avoir raison de leurs critiques, Racine composa *Britannicus*, en 1669, deux ans après *Andromaque*.

Le sujet historique, emprunté au treizième livre des Annales de Tacite, est la mort de Britannicus, frère de Néron et son rival préféré dans l'amour de Junie. Le sujet moral est le premier triomphe du mal dans l'esprit d'un jeune empereur, dont les penchants mauvais, un moment contenus, font tout d'un coup irruption et éclatent sous l'impulsion d'une passion mauvaise.

La pièce entière repose sur le développement des caractères, en particulier du caractère de Néron. Racine lui-même, dans la seconde préface de sa pièce (1), a expliqué avec détails ce qu'il avait voulu faire de ce prince. « Il est ici dans les premières années de son règne, qui ont été heureuses, comme l'on sait. Ainsi, il ne m'a pas été permis de le représenter aussi méchant qu'il a été depuis. Je ne le représente pas non plus comme un homme vertueux; car il ne l'a jamais été. Il n'a pas encore tué sa mère, sa femme, ses gouverneurs; mais il a en lui les semences de tous les crimes... En un mot, c'est ici un *monstre naissant*, qui n'ose encore se déclarer et qui cherche des couleurs à ses méchantes actions. »

Ce caractère de Néron, marchant au crime par degrés, est une des productions les plus frappantes et les

(1) Racine a fait deux préfaces à *Britannicus*. La première fut imprimée avec la pièce. C'est la plus amère de toutes les protestations du poète; on y remarque des attaques regrettables contre Corneille dont les partisans avaient fait à la nouvelle tragédie le même accueil malveillant et injuste qu'à *Andromaque*. La seconde est de 1676 ; elle vient après *Bérénice*, *Bajazet*, *Mithridate*, *Iphigénie*. Le ton en est plus modéré et toute allusion blessante à l'auteur de *Polyeucte* a été retranchée.

plus originales du génie de Racine. Néron aperçoit Junie qui aime Britannicus. Il la fait enlever, et dès lors la mort de Britannicus est résolue dans son cœur; mais entre sa résolution et l'accomplissement du crime, il y a un intervalle où le poète rend le fratricide tout à la fois plus vraisemblable et plus odieux. Ainsi Junie est forcée de déclarer elle-même à Britannicus qu'il doit la quitter et renoncer à elle, et cela sous les yeux invisibles du tyran, qui se cache pour contraindre les sentiments et le langage de la jeune fille et l'obliger à désespérer celui qu'elle aime. C'est là, selon Fontenelle, « un ressort ridicule, digne de la comédie ». Le critique se trompe; la situation n'excite pas le rire, mais la pitié et l'indignation; elle nous intéresse au sort des deux jeunes gens; elle fait haïr leur persécuteur. Et Néron lui-même trouve dans sa bassesse, qui l'avilit à ses propres yeux, une raison de plus d'avancer dans la voie criminelle où il entre. Aussi il fait immédiatement arrêter son frère et si, à la suite d'une entrevue avec sa mère, Agrippine, il consent à une réconciliation, c'est pour endormir son rival dans une fausse sécurité dont le réveil sera la mort. L'empereur lui-même ose froidement le déclarer à Burrhus, son précepteur et son ministre :

J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer (1).

Pourtant Néron hésite encore, et ses hésitations donnent lieu à deux admirables scènes, d'une vérité saisissante, où le jeune prince reçoit successivement les conseils de Burrhus et de l'affranchi Narcisse. Burrhus est l'avocat du bien; il plaide la cause du devoir avec une éloquence d'honnête homme, entraînante, chaleureuse, nourrie de grands et généreux sentiments.

(1) Acte IV, sc. 2.

Narcisse est l'avocat du mal ; il pousse au crime par tous les motifs d'intérêt personnel et au nom de toutes les mauvaises passions. C'est une véritable scène de tentation. L'empereur vient d'annoncer qu'*on le réconcilie* avec son frère.

NARCISSE.

Je me garderai bien de vous en détourner,
Seigneur ; mais il s'est vu tantôt emprisonner.
Cette offense en son cœur sera longtemps nouvelle.
Il n'est point de secrets que le temps ne révèle.
Il saura que ma main lui devait présenter
Un poison que votre ordre avait fait apprêter.
Les dieux de ce dessein puissent-ils le distraire !
Mais peut-être *il fera ce que vous n'osez faire.*

NÉRON.

On répond de son cœur, et je vaincrai le mien.

Après avoir attaqué Néron par la crainte, Narcisse se retourne et l'attaque par l'amour.

Et l'hymen de Junie en est-il le lien ?
Seigneur, lui faites-vous encor ce sacrifice.

NÉRON.

C'est prendre trop de soin : quoiqu'il en soit, Narcisse,
Je ne le compte plus parmi mes ennemis.

Le tentateur ne se décourage pas. Il essaie d'entrer par un autre côté dans ce cœur qui le repousse déjà moins mollement. Il cherche à irriter Néron par la jalousie du pouvoir.

Agrippine, Seigneur, *se l'était bien promis.*
Elle a repris sur vous son souverain empire.

NÉRON.

Quoi donc ? qu'a-t-elle dit ? et que voulez-vous dire ?

NARCISSE.

Elle s'en est vantée assez publiquement.

NÉRON.

De quoi ?

NARCISSE.

Qu'elle n'avait à vous voir un moment ;
Qu'à tout ce grand éclat, à ce courroux funeste
On verrait succéder un silence modeste ;
Que vous-même à la paix souscririez le premier,
Heureux que sa bonté daignât tout oublier.

NÉRON.

Mais, Narcisse, dis-moi : que veux-*tu* que je fasse (1) ?

Néron, on le sent, faiblit de plus en plus ; il est près de se rendre. « C'est l'instant, dit La Harpe, de porter le dernier coup, et Narcisse emploie l'arme si familière aux méchants, la calomnie. Il attribue à Burrhus, à Sénèque, à tous ceux qui s'efforçaient encore de contenir les vices de Néron, les propos les plus injurieux et les plus amers. Cet artifice des flatteurs ne manque presque jamais son effet. Ils mettent dans la bouche de celui qu'ils veulent perdre, tout le mépris qu'ils ont au fond du cœur pour le maître qu'ils veulent tromper. »

Burrhus ne pense pas, Seigneur, tout ce qu'il dit ;
Son adroite vertu ménage son crédit ;
Ou plutôt ils n'ont tous qu'une même pensée.
Ils verraient par ce coup leur puissance abaissée ;
Vous seriez libre alors, seigneur, et devant vous
Ces maîtres orgueilleux fléchiraient comme nous.
Quoi donc ! ignorez-vous tout ce qu'ils osent dire ?
« Néron, s'ils en sont crus, n'est point né pour l'empire,
Il ne dit, il ne fait que ce qu'on lui prescrit :
Burrhus conduit son cœur, Sénèque son esprit.
Pour toute ambition, pour vertu singulière,
Il excelle à conduire un char dans la carrière,

(1) Ce *tu*, qui se substitue à *vous*, annonce déjà que Néron commence à céder et se rapproche de Narcisse.

A disputer des prix indignes de ses mains,
A se donner lui-même en spectacle aux Romains,
A venir prodiguer sa voix sur un théâtre,
A réciter des chants qu'il veut qu'on idolâtre (1);
Tandis que des soldats, de moments en moments,
Vont arracher pour lui des applaudissements. »
Ah ! ne voulez-vous pas les forcer à se taire ?

Pour le coup, il est impossible que Néron résiste à cette adresse infernale. Chaque mot est un trait qui le perce. On le prend à la fois par toutes ses faiblesses; il faut qu'il succombe.

Viens, Narcisse, allons voir ce que nous devons faire (2).

A côté du caractère de Néron, se place le caractère d'Agrippine que la Harpe n'a pas loué assez, à mon avis. « L'ambition, dit M. Nisard, telle que Racine l'a reconnue dans le cœur de la femme, est cet ardent désir de commander, non pour de grands desseins, mais pour être maîtresse et pour donner toute carrière à ses passions. C'est l'ambition d'Agrippine. » La mère de Néron n'aime pas son fils dont elle désire peu la vertu ou la gloire.

... Que m'importe, après tout, que Néron plus fidèle
D'une longue vertu laisse un jour le modèle ?
Ai-je mis dans sa main le timon de l'état
Pour le conduire au gré du peuple et du sénat ?
Ah ! que de la patrie il soit, *s'il veut*, le père :
Mais qu'il songe un peu plus qu'Agrippine est sa mère (3).

Ce qu'elle aime, c'est le pouvoir qui lui échappe et qu'elle veut retenir par tous les moyens possibles (4).

(1) Louis XIV, frappé de ces vers, renonça dès lors à paraître dans les ballets. Ce fait raconté par Louis Racine est confirmé par une lettre de Boileau. (Lettre à M. de Monchesnai, septembre 1707.)

(2) Acte IV, sc. 4.

(3) Acte I, sc. 1.

(4) Néron dit lui-même à Agrippine :

Et si vous ne régnez, vous vous plaignez toujours,

Aussi les seuls élans de tendresse maternelle auxquels Agrippine se laisse aller, coïncident avec la joie qu'elle éprouve à la suite d'une entrevue où elle croit avoir reconquis tout son empire sur son fils. Dans la joie de sa nouvelle faveur, elle s'abandonne en présence de Junie à une sorte d'ivresse orgueilleuse.

Ah ! si vous aviez vu par combien de caresses
Il m'a renouvelé la foi de ses promesses !
Par quels embrassements il vient de m'arrêter !
Ses bras, dans nos adieux, ne pouvaient me quitter.
Sa facile bonté, sur son front répandue,
Jusqu'aux moindres secrets est d'abord descendue.
Il s'épanchait en fils qui vient en liberté
Dans le sein de sa mère oublier sa fierté.
Mais bientôt reprenant un visage sévère,
Tel que d'un empereur qui consulte sa mère,
Sa confidence auguste a mis entre mes mains,
Des secrets d'où dépend le destin des humains...
Non, il le faut ici confesser à sa gloire,
Son cœur n'enferme point une malice noire ;
Et nos seuls ennemis, altérant sa bonté,
Abusaient contre nous de sa facilité.
Mais enfin, à son tour, leur puissance décline ;
Rome encore une fois va connaître Agrippine.
Déjà *de ma faveur on adore le bruit* (1).

Quelques heures plus tard, Néron a suivi l'avis de Narcisse, Britannicus a été empoisonné, et Agrippine a compris quel fondement il fallait faire sur les caresses de l'Empereur. Elle éclate alors avec tout le dépit et toute la fureur de l'orgueil trompé.

Poursuis, Néron ; avec de tels ministres,
Par des faits glorieux tu vas te signaler.
Poursuis : tu n'as pas fait ce pas pour reculer.
Ta main a commencé par le sang de ton frère ;
Je prévois que tes coups viendront jusqu'à ta mère.
Dans le fond de ton cœur je sais que tu me hais,
Tu voudras t'affranchir du joug de mes bienfaits ;

(1) Acte V, sc. 3.

Mais je veux que ma mort te soit même inutile.
Ne crois pas qu'en mourant je te laisse tranquille :
Rome, ce ciel, ce jour que tu reçus de moi,
Partout, à tout moment, m'offriront devant toi.
Tes remords te suivront comme autant de furies ;
Tu croiras les calmer par d'autres barbaries.
Ta fureur, s'irritant soi-même dans son cours,
D'un sang nouveau marquera tous tes jours.
Mais j'espère qu'enfin le Ciel, las de tes crimes,
Ajoutera ta perte à tant d'autres victimes ;
Qu'après t'être couvert de leur sang et du mien,
Tu te verras forcé de répandre le tien ;
Et ton nom paraîtra, dans la race future,
Aux plus cruels tyrans une cruelle injure (1).

Le rôle de Narcisse, en qui Racine a voulu peindre la bassesse des courtisans corrompus, est vil sans doute, mais il est vrai. Maxime et Félix étaient mauvais au-delà de toute mesure et aussi au-delà de toute raison. Narcisse n'est pas meilleur, mais sa perversité est d'accord avec son intérêt. En des temps de dépravation publique et sous un prince qui cherche uniquement à être encouragé dans le crime, il a pris le bon moyen de faire fortune et d'établir en un moment, sur les ruines d'Agrippine et de Burrhus, un crédit que le moindre caprice du maître suffira à renverser.

Malgré tant de beautés du premier ordre, tous les amis du vieux Corneille et Corneille lui-même blâmèrent hautement *Britannicus* (2). Le poète Boursault

(1) Acte V, sc. 6.

(2) Il paraît que Corneille assistait à la première représentation de *Britannicus* et donna plusieurs fois des signes publics de désapprobation. C'est à quoi fait allusion Racine dans sa première préface :

« ... Il n'y a rien de plus naturel que de se défendre quand on se croit injustement attaqué. Je vois que Térence même semble n'avoir fait des prologues que pour se justifier contre les critiques d'un vieux poète mal intentionné, *malevoli veteris poetæ*, et qui venait briguer des voix contre lui jusqu'aux heures où l'on représentait ses comédies :

« Occepta res agi :
« Exclamat... »

publia une satire plus méchante que spirituelle, où il résumait ainsi le jugement des connaisseurs sur les principaux caractères. « Agrippine leur a paru fière sans sujet, Burrhus vertueux sans dessein, Britannicus amoureux sans jugement, Narcisse lâche sans prétexte, Junie constante sans fermeté, et Néron cruel sans malice (1). » Saint-Évremond jugea *Britannicus* dans une lettre froide et sévère où il marchandait parcimonieusement l'éloge. En somme, la pièce n'eut pas de succès. Seul, Boileau protesta de suite contre l'esprit de parti qui aveugla le public. « Vous n'avez rien fait de plus fort, disait-il à Racine. » Peu d'années ont suffi pour que l'on en vînt à adopter l'avis de Boileau qui est aussi celui de Voltaire : « Le développement du caractère de Néron fut regardé comme un chef-d'œuvre..... *Britannicus* fut la *pièce des connaisseurs.* »

De 1670 à 1673, Racine donna *Bérénice*, *Bajazet* et *Mithridate*. La pièce de *Bérénice* a été inspirée par quelques lignes de Suétone. Titus a vu Bérénice en Palestine et elle a consenti à le suivre à Rome dans l'espoir de l'épouser. Mais les lois de l'empire s'opposent aux désirs du jeune prince qui sacrifie sa passion au devoir. La simplicité de ce sujet plut au poète. « Il y avait longtemps, dit-il dans sa *Préface,* que je voulais essayer si je pourrais faire une tragédie avec cette simplicité d'action qui a été si fort du goût des anciens..... Ils ont admiré l'*Ajax* de Sophocle, qui n'est autre chose qu'Ajax qui se tue de regret à cause de la fureur où il était tombé après le refus qu'on lui avait fait des armes d'Achille. Ils ont admiré le *Philoctète,* dont tout

(1) La critique de Boursault forme l'introduction assez étrange d'un petit roman intitulé *Artémise et Poliande.* On y apprend l'existence, à l'hôtel de Bourgogne d'un *banc formidable* où les auteurs se réunissaient « pour décider souverainement des pièces de théâtre, » autrement dit, pour les soutenir de leurs applaudissements ou les faire tomber. Le *banc formidable* se prononça tout entier contre Racine.

le sujet est Ulysse qui vient pour surprendre les flèches d'Hercule. » Les contemporains de Racine ne se montrèrent pas moins enthousiastes de cette tragédie ou plutôt de cette longue élégie, faite sur une seule situation, que le génie du poète avait su soutenir et varier pendant cinq actes. Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, avait proposé le sujet de *Bérénice* tout à la fois à Corneille et à Racine. Notre poète surpassa de beaucoup son illustre rival. *Bérénice* eut un grand succès, dû en grande partie aux allusions que la pièce suggérait ou autorisait. Les courtisans faisaient honneur à Louis XIV de tous les traits aimables dont le poète avait peint Titus. On songeait au jeune roi quand Bérénice décrivait avec tant d'émotion l'éclat qui relevait la beauté du jeune empereur :

> Cette pourpre, cet or que rehaussait sa gloire,
> Et ces lauriers encore témoins de sa victoire ;

Et quand elle montrait les yeux

> ..... Qu'on voyait venir de toutes parts
> Confondre sur lui seul leurs avides regards.

C'était encore vers le Roi que se portaient toutes les pensées, lorsque Bérénice s'écriait :

> Ciel ! avec quel respect et quelle complaisance,
> Tous les cœurs en secret l'assuraient de leur foi?
> Parle : peut-on le voir, sans penser, comme moi,
> Qu'en quelque obscurité que le sort l'eût fait naître.
> Le monde en le voyant eut reconnu son maître (1).

Il ne faut donc pas s'étonner que la fortune de *Bérénice* ait été brillante ; que le roi, comme Racine le rappelle dans son épître dédicatoire à Colbert, y ait trouvé du plaisir, « qu'elle ait été honorée de tant de larmes, et que la trentième représentation en ait été aussi suivie

(1) Acte I, sc. 5.

que la première (1) ». Enfin, tel fut l'enthousiasme général, que Condé répondit ingénieusement par ces deux vers de la tragédie, aux critiques qu'on en faisait devant lui :

Depuis cinq ans entiers chaque jour je la vois,
Et crois toujours la voir pour la première fois.

Bérénice fut suivie de *Bajazet* qui ne plut pas moins. « Racine, écrivait madame de Sévigné (2), a fait une pièce qui s'appelle *Bajazet,* et qui lève la paille ; vraiment elle ne va pas *empirando* comme les autres (3). Nous en jugerons par nos yeux et nos oreilles :

Du bruit de *Bajazet* mon âme importunée (4)

fait que je veux aller à la comédie. Enfin nous en jugerons. » Deux jours plus tard, madame de Sévigné avait jugé par ses yeux, elle avait assisté à la représentation et elle reprend la plume pour laisser échapper l'aveu que la *pièce de Racine* lui a *paru belle* et qu'il s'y trouve « bien de la passion, et de la passion moins folle que celle de *Bérénice ;* elle y a pleuré plus de vingt larmes (5) ».

Mithridate est, comme *Britannicus,* un grand sujet historique. Il s'agit de peindre le petit roi de Pont qui, par les seules ressources de son génie, sut tenir tête aux Romains, vainqueurs de la Grèce et de Carthage. Le héros de Racine a bien tous les traits du héros de l'histoire ; infatigable et intrépide audace, grandeur et

(1) Préface de Racine.

(2) Lettre du 13 janvier 1672.

(3) Madame de Sévigné entend par *les autres Britannicus* et *Bérénice,* qu'elle juge très-inférieures à Andromaque.

(4) *Alexandre,* I, sc. 2.

Du bruit de ses exploits mon âme importunée.

(5) Lettre du 15 janvier 1672.

puissance dans les plans, dissimulation profonde et cruelle et, pardessus tout, haine implacable du nom Romain. Il n'est pas au théâtre de scène plus sublime que celle où Mithridate vaincu, sans ressources et presque sans soldats, annonce à ses deux fils son projet de renouveler la tentative d'Annibal et d'attaquer Rome dans Rome même.

.... Je fuis : ainsi le veut la fortune ennemie.
Mais vous savez trop bien l'histoire de ma vie,
Pour croire que, longtemps soigneux de me cacher,
J'attende en ces déserts qu'on me vienne chercher...
C'est à Rome, mes fils, que je prétends marcher.
Ce dessein vous surprend, et vous croyez peut-être
Que le seul désespoir aujourd'hui le fait naître.
J'excuse votre erreur, et, pour être approuvés,
De semblables projets veulent être achevés.
Ne vous figurez point que de cette contrée
Par d'éternels remparts Rome soit séparée.
Je sais tous les chemins par où je dois passer ;
Et si la mort bientôt ne me vient traverser,
Sans reculer plus loin l'effet de ma parole,
Je vous rends dans trois mois au pied du Capitole...
Attaquons dans leurs murs ces conquérants si fiers
Qu'ils tremblent, à leur tour, pour leurs propres foyers.
Annibal l'a prédit, croyons-en ce grand homme :
Jamais on ne vaincra les Romains que dans Rome.
Noyons-la dans son sang justement répandu ;
Brûlons ce Capitole où j'étais attendu :
Détruisons ses honneurs et faisons disparaître
La honte de cent rois, et *la mienne peut-être* (1).

Eh bien ! ce conquérant si intrépide, que les défaites

(1) Acte III, sc. 1. — On sait la prédilection de M. Cousin pour la première moitié du XVII siècle. Cette prédilection le rend injuste à l'égard de Racine qu'il sacrifie souvent à Corneille. « Racine, dit-il, n'a pas l'âme tragique, il n'aime ni ne connait la politique et la guerre.... il n'était pas né pour peindre les héros. » Quoi ! le peintre d'Andromaque, d'Agrippine, de Mithridate n'avait pas l'*âme tragique* et n'était pas né pour *peindre les héros !* — « La scène si vantée de Mithridate exposant son plan de campagne à ses fils est un morceau de la *plus belle rhétorique* qui ne peut entrer en parallèle avec les scènes politiques de *Cinna*, de *Sertorius*, sur-

grandissent et qui y puise de si audacieuses pensées et un langage si fier, ce conquérant est amoureux et il perd, à de froides et insupportables galanteries, le temps que réclament uniquement ses grandes entreprises. Non-seulement il aime Monime, mais il a pour rival, et pour rival préféré, son propre fils Xipharès, et il use pour surprendre leurs sentiments du même artifice que Néron. Ce stratagème vraisemblable dans une âme faite pour le crime et qui s'y précipite, avilit gratuitement un caractère élevé, né pour les grandes choses et qui répugne à de si honteuses bassesses. *Mithridate* marque plus que toutes les autres pièces de Racine le défaut capital du théâtre au XVII[e] siècle, à savoir : l'introduction de l'amour dans tous les sujets et du jargon de la galanterie dans toutes les bouches.

II.

La fable d'Iphigénie, réclamée comme victime expiatoire au nom de Diane, amenée jusqu'à l'autel sous le prétexte d'un hymen avec Achille et sauvée, sous le couteau du sacrificateur, par la déesse, qui la transporte dans son temple de Tauride et la prend pour prêtresse, après lui avoir substitué une biche ; cette fable a fait le sujet de bien des tragédies. Elle a inspiré à Euripide son chef-d'œuvre et Racine n'a pas craint de lutter avec un rival aussi redoutable et de transporter sur la scène française cette légende grecque. Son *Iphigénie* est une de ses bonnes pièces, curieuse à étudier par la com-

tout avec la première scène de la *Mort de Pompée.* » Pourquoi ? Il est permis d'en appeler de cette condamnation sévère, prononcée en passant, sans exposé de motifs et sur le ton d'un décret. — Les extraits de M. Cousin cités ici appartiennent au livre *Du Vrai, du Beau et du Bien.*

paraison qu'elle amène entre deux grands poètes, entre deux théâtres également parfaits, entre deux civilisations de tous points différentes. C'est là le côté intéressant de cette tragédie, auquel il est bon de s'arrêter, après avoir marqué dans les autres productions de Racine les traits qui, étant tout-à-fait propres à son génie, ne viennent ni de son siècle ni de l'imitation des modèles anciens.

La tragédie d'Euripide est empreinte de simplicité, de hardiesse et de naïveté poétique. C'est le spectacle de mœurs primitives où abondent les détails les plus familiers de la vie ordinaire. La tragédie de Racine a la grandeur, la pompe, la majesté de la cour de Louis XIV. La fiction est la même; mais tout ce qui paraissait trop nouveau, trop hardi, trop antique a disparu; sous des noms et des costumes grecs, dans la bouche de personnages grecs ce sont les sentiments nobles et élevés, la dignité soutenue, l'exquise élégance dont se piquaient les grands seigneurs et les grandes dames de l'époque.

Agamemnon se croit à Versailles; en réveillant son confident Arcas, il parle un langage que le grand roi n'aurait pas désavoué :

Oui, c'est Agamemnon, c'est ton roi qui t'éveille (1).

Et il reste toujours ainsi, enveloppé dans une dignité froide qui gêne et arrête les élans de la nature. Au milieu même de ses épanchements avec sa fille et au moment des derniers adieux, il ne s'abandonne point, il est roi plus que père.

Montrez, en expirant, *de qui* vous êtes née ;
Faites rougir ces dieux qui vous ont condamnée
Allez, et que les Grecs, qui vous vont immoler,
Reconnaissent mon sang en le voyant couler (2).

(1) Acte I, sc. 1.
(2) Acte IV, sc. 4.

Certes, Agamemnon a bien mérité qu'on lui dise :

> N'osez-vous, sans rougir, être père un moment (1).

Iphigénie est une femme et elle est jeune. Il n'est donc pas étonnant qu'elle montre plus d'abandon que son père. Pourtant elle se sent fille de noble race, elle ne veut point démentir son illustre origine, et c'est par des raisons d'honneur humain et par amour de sa gloire qu'elle se décide à mourir.

Achille est un véritable chevalier français et il en joue le rôle. Clytemnestre a remis entre ses mains le sort de sa fille et c'est avec une fierté toute moderne et toute française qu'il accepte le dépôt qui lui est confié.

> Ah ! sans doute on s'en peut reposer sur ma foi.
> L'outrage me regarde ; et, quoiqu'on entreprenne,
> *Je réponds d'une vie où j'attache la mienne* (2).

Naturellement, Achille est amoureux. Car quel héros pourrait dans Racine ne pas être amoureux ? Il parle, dans toute sa fleur, le langage de la galanterie française et il répond à Iphigénie résignée à mourir et qui l'invite à ne pas tenter de la sauver :

> Eh bien ! n'en parlons plus, obéissez, *cruelle*,
> Et cherchez une mort qui vous semble si belle (3).

Ces quelques traits empruntés aux caractères de Racine suffisent à prouver qu'il a trop sacrifié au goût de son siècle. Au lieu d'habiller à la moderne le drame grec, pourquoi ne l'a-t-il pas reproduit dans toute sa vérité et sa naïveté, comme une brillante étude de

(1) Acte II, sc. 2.
(2) Acte III, sc. 6.
(3) Acte V, sc. 2.

l'antiquité ? Que l'on juge par un exemple tiré d'Euripide du charme que la peinture des mœurs grecques aurait eu dans la langue de Racine ! Il s'agit de l'arrivée de Clytemnestre et de sa fille qui accourent joyeuses croyant venir rejoindre Agamemnon pour célébrer les fêtes de l'hymen. Les princesses sont annoncées par un messager qui s'abandonne à des transports d'allégresse bien faits pour redoubler la douleur contenue du roi.

« Chef suprême des Hellènes, Agamemnon, je t'amène ta fille, ton Iphigénie ; sa mère l'accompagne, Clytemnestre elle-même et le petit Oreste. *Tu auras bien de la joie de les voir après une si longue absence.* Fatiguées du voyage, elles se reposent sur le bord d'une onde pure, tandis que les cavales paissent l'herbe fraîche dans la prairie. J'ai pris le devant, afin que tu t'apprêtes à les recevoir ;......... Allons, faites apporter les corbeilles sacrées ; couronnez-vous de fleurs ; que sous les tentes la flûte résonne et que la danse aux pas légers retentisse. »

Bientôt, paraît Clytemnestre, assise sur un char magnifique. Sa fille est à ses côtés ; le petit Oreste repose dans les bras d'une de ses femmes. Le chœur composée de femmes de Chalcis s'empresse de souhaiter la bienvenue à la reine qui accepte du haut de son char et en souriant de bonheur, les témoignages d'affection de la foule.

« Nous recevons comme un heureux augure vos hommages et vos paroles. Oui, j'ai confiance d'avoir amené ma fille pour un doux hyménée. Les présents de noces qui sont sur le char, transportez-les dans cette tente avec précaution. Toi, ma fille, descends et *prends garde où tu poses ton pied.* Recevez-la dans vos bras, jeunes filles ; donnez-moi la main, afin que je quitte sans accident le siége élevé. Vous autres, placez-vous devant le char ; *le regard de ce cheval m'effraie.* Et cet enfant, le fils d'Agamemnon, Oreste, prenez-le. Tu dors, mon enfant, bercé par le bruit du char ; réveille-toi pour être l'heureux témoin de l'hyménée de ta sœur. Elle épouse un guerrier d'une naissance digne de la tienne, le petit fils de Nérée égal aux dieux. Reste à mes côtés, ô ma

fille ; tiens-toi près de ta mère, ô Iphigénie ; que les femmes étrangères voient combien je suis heureuse. »

Toute cette peinture complaisamment prolongée de la félicité maternelle, tous ces détails si charmants, empreints de la simplicité des mœurs antiques, les soins que la Reine d'Argos, la superbe Clytemnestre, se donne pour faire arrêter et retenir les chevaux, pour aider sa fille à descendre, pour éveiller son jeune enfant que le mouvement du voyage a endormi, tout cela a disparu dans Racine qui n'aurait pas osé entrer à ce point dans la réalité des choses et reproduire une scène aussi vraie mais aussi familière.

Le poète français a subi l'influence de son siècle. Tandis qu'Euripède composait ses pièces pour tout un peuple, il écrivait pour une société d'élite où l'étiquette était déjà puissante et où l'expression des sentiments était prévue et réglée par le Cérémonial. Là est la raison des différences que j'ai marquées plus haut. Enfin, si le personnage principal, Iphigénie elle-même, apparaît dans la tragédie moderne sous d'autres traits qu'au théâtre antique, il le doit encore à la diversité des temps.

Dans Euripide, Iphigénie demande grâce. Elle conjure Agamemnon de l'épargner, parce qu'il est son père, parce que sa mère serait inconsolable, et que, plus tard, Oreste son frère regretterait une sœur. Mais surtout elle exprime avec une simplicité vraie et touchante son amour pour la vie, son horreur de la mort. Elle regrette tout haut de quitter la lumière des cieux et de dire si jeune adieu à la vie.

« O mon père, si j'avais la voix persuasive d'Orphée, pour me faire suivre des rochers en chantant, et adoucir qui je voudrais par mes paroles, ce serait là mon refuge ; mais je n'ai d'autre science que mes larmes ; voilà tout ce que je peux ; comme une

suppliante, je presse contre tes genoux ce corps que ma mère a mis au monde pour toi. Ne me fais pas mourir avant le temps; *il est doux de regarder la lumière;* ne me force pas de voir les abîmes souterrains. La première, je t'ai nommé mon père et tu m'appelas ta fille; la première, penchée sur tes genoux, je t'ai donné de douces caresses et j'en ai reçu de toi. Tu me disais alors : « O ma fille, te verrai-je quelque jour dans la maison d'un puissant époux, heureuse et florissante, comme il est digne de moi? » Et moi je te disais, suspendue à ton cou, et pressant ta barbe que je touche encore : « Te recevrai-je vieillissant, ô mon père, dans la douce hospitalité de ma maison, pour te rendre les soins qui m'ont nourrie dans mon enfance. » Je garde la mémoire de ces paroles; mais tu les as oubliées, et tu veux me faire mourir. N'achève pas, au nom de Pélops et de ton père Atrée, et de ma mère qui souffre en ce moment une douleur égale à celle de l'enfantement. Qu'y a-t-il entre moi et les noces d'Hélène et de Pâris? D'où est-il venu pour ma perte? Tourne les yeux vers moi; donne-moi un regard et un baiser, afin qu'en mourant j'emporte ce gage de toi, si tu n'es pas persuadé par mes paroles. Et toi, mon frère, tu es un faible défenseur pour tes amis; viens cependant avec tes larmes supplier ton père de ne pas tuer ta sœur. Il y a dans les enfants même l'intelligence du malheur. Vois, mon père, en se taisant, il te supplie. Epargne-moi, prends pitié de ma vie. Nous te conjurons tous deux, l'un faible enfant, l'autre déjà grande. Je *n'ajouterai qu'un mot plus fort que tout; rien n'est plus doux pour les mortels que de voir le jour*. Personne ne souhaite la nuit des enfers. Insensé qui veut mourir : une vie malheureuse est préférable à la plus belle mort (1). »

L'Iphigénie de Racine, fille du roi des rois, et destinée à la main d'Achille, pense surtout aux honneurs qui l'environnaient; et c'est le genre de regrets qu'elle semble attacher à la vie.

Mon père,
Cessez de vous troubler, vous n'êtes point trahi :

(1) Cette traduction a été donnée par M. Villemain, dans ses leçons inédites sur le XVIIe siècle.

Quand vous commanderez, vous serez obéi.
Ma vie est votre bien, vous voulez le reprendre :
Vos ordres sans détours pouvaient se faire entendre.
D'un œil aussi content, d'un cœur aussi soumis
Que j'acceptais l'époux que vous m'aviez promis,
Je saurai, s'il le faut, victime obéissante,
Tendre au fer de Chalchas une tête innocente ;
Et, respectant le coup par vous-même ordonné,
Vous rendre tout le sang que vous m'avez donné.
Si pourtant ce respect, si cette obéissance
Paraît digne à vos yeux d'une autre récompense ;
Si d'une mère en pleurs vous plaignez les ennuis,
J'ose vous dire ici qu'en l'état où je suis
Peut-être assez d'honneurs environnaient ma vie
Pour ne pas souhaiter qu'elle me fût ravie ;
Ni qu'en me l'arrachant, un sévère destin,
Si près de ma naissance, en eût marqué la fin.
Fille d'Agamemnon, c'est moi qui la première,
Seigneur, vous appelai de ce doux nom de père ;
C'est moi qui, si longtemps le plaisir de vos yeux,
Vous ai fait de ce nom remercier les dieux,
Et pour qui, tant de fois prodiguant vos caresses,
Vous n'avez point du sang dédaigné les faiblesses.
Hélas ! avec plaisir je me faisais conter
Tous les noms des pays que vous allez dompter :
Et déjà d'Ilion présageant la conquête,
D'un triomphe si beau je préparais la fête.
Je ne m'attendais pas que, pour le commencer,
Mon sang fût le premier que vous dussiez verser.
Non que la peur du coup dont je suis menacée
Me fasse rappeler votre bonté passée :
Ne craignez rien : mon cœur, de votre honneur jaloux,
Ne fera point rougir un père tel que vous ;
Et si je n'avais eu que ma vie à défendre,
J'aurais su renfermer un souvenir si tendre ;
Mais, à mon triste sort, vous le savez, seigneur,
Une mère, un amant, attachaient leur bonheur.
Un roi digne de vous a cru voir la journée
Qui devait éclairer notre illustre hyménée ;
Déjà sûr de mon cœur à sa flamme promis,
Il s'estimait heureux : vous me l'aviez permis.
Il sait votre dessein ; jugez de ses alarmes.
Ma mère est devant vous, et vous voyez ses larmes.

Pardonnez aux efforts que je viens de tenter
Pour prévenir les pleurs que je leur vais coûter (1).

« Qui ne sent la différence des deux morceaux ? remarque M. Patin. C'est, chez Racine, une princesse qui détourne d'elle-même sa douleur, et la reporte sur les objets de son affection ; qui, joyeuse de sa dignité, demande la vie sans paraître craindre la mort. C'est chez Euripide, une jeune fille, surprise tout-à-coup au milieu de l'heureuse sécurité de son âge, par un terrible arrêt, qui repousse avec désespoir le glaive levé sur sa tête, qui pleure, qui caresse, qui supplie, qui cherche et poursuit la nature jusqu'au fond des entrailles d'un père, qui s'écrie douloureusement comme la captive de notre André Chénier :

O mort, tu peux attendre ; éloigne-toi.....
Je ne veux point mourir encore (2). »

Iphigénie reçut, à son apparition, d'unanimes applaudissements. Jouée d'abord à Versailles, au mois d'août 1674, devant Louis XIV qui voulut célébrer par des fêtes brillantes le souvenir de la conquète définitive de la Franche-Comté, la pièce parut à l'hôtel de Bourgogne au commencement de l'année suivante. A la cour et à la ville, elle rencontra de nombreux approbateurs (3).

(1) Acte IV, sc. 4.

« Racine, dit M. de Villemain, ne pouvait se défendre de donner à son Iphigénie la dignité, la fierté que l'esprit chevaleresque et les mœurs de la cour de Louis XIV imposaient à une princesse. Il n'aurait pas osé, comme Euripide, lui faire exprimer l'espèce d'horreur timide, enfantine, qu'elle éprouve à la pensée de descendre dans le noir Tartare, et de quitter cette douce lumière du ciel de la Grèce. » (*Cours de Littérature au XVIIIe siècle*, t. III, 43e leçon).

(2) *Études sur les Tragiques Grecs.*

(3) Pourtant, elle fit des envieux.—Deux lettrés, Le Clerc et Coras, se réunirent pour faire concurrence à Racine et produire en commun une Iphigénie qui tomba sous le ridicule. Notre Poète lui-même, dans une épigramme piquante, a éternisé le souvenir de cette malheureuse tentative.

Entre le Clerc et son ami Coras,
Deux grands auteurs rimant de compagnie,

C'est la mémoire de ce grand et complet succès que Boileau a conservée dans ces beaux vers :

> Que tu sais bien, Racine, à l'aide d'un acteur,
> Émouvoir, étonner, ravir un spectateur !
> Jamais Iphigénie, en Aulide immolée,
> N'a couté tant de pleurs à la Grèce assemblée,
> Que dans l'heureux spectacle à nos yeux étalé
> En a fait, sous son nom, couler la Champmeslé (1).

III.

« Voici encore une tragédie dont le sujet est pris dans Euripide, dit Racine au début de la préface de *Phèdre.* » En effet, cette pièce est tout à la fois une imitation de l'*Hippolyte* du tragique grec et de l'*Hippolyte* de Sénèque, mais une imitation comme Racine savait en faire, avec toute la liberté de son inspiration créatrice et avec l'empreinte du siècle pour lequel il écrivait.

Phèdre, épouse de Thésée, éprouve pour le jeune Hippolyte, fils de Thésée, une passion criminelle. Elle y résiste d'abord et paraît décidée à mourir plutôt que d'y céder. Mais la fausse nouvelle de la mort de son époux diminue ses scrupules et, dans une entrevue, elle ose déclarer son amour à Hippolyte qui ne dissimule ni son mépris ni son indignation. Tout d'un coup, on

> N'a pas longtemps s'ourdirent grands débats
> Sur le propos de leur Iphigénie.
> Coras lui dit : La pièce est de mon cru,
> Le Clerc répond ; Elle est mienne, et non vôtre.
> Mais aussitôt que la pièce eut paru,
> Plus n'ont voulu l'avoir fait l'un ni l'autre.

Coras est l'auteur du poème qui a fait dire à Boileau, dans la IXe satire :

> Le Jonas inconnu sèche dans la poussière ;

Et dans le combat du *Lutrin :*

> L'un prend le seul Jonas qu'on ait vu relié

(1) Epitre VII en 1677.

La Champmeslé était une célèbre actrice. Racine, qui récitait très-bien, avait pris soin de la former. Pendant sa dernière maladie elle renonça au théâtre en présence du curé de Saint-Sulpice, et, avant sa mort, elle renouvela cette abjuration entre les mains du curé d'Auteuil.

apprend l'arrivée de Thésée. Pour prévenir les conséquences de sa faute, l'épouse criminelle porte une accusation mensongère auprès du Roi qui, dans le feu de la colère, maudit son fils innocent et charge Neptune du soin de sa vengeance. Hippolyte meurt sous les coups d'un monstre marin, et Phèdre, déchirée de remords, termine elle-même sa vie par le poison, en avouant son crime.

La tragédie grecque ainsi que la tragédie latine, ont pour titre *Hippolyte* et non pas *Phèdre*, et les deux poètes anciens ont porté leur principal intérêt sur la mort d'Hippolyte, plutôt que sur la malheureuse passion de Phèdre. Chez l'un et l'autre, cette princesse est à peu près également odieuse et sa conduite également inexcusable; Racine, au contraire, s'est appliqué à concentrer sur elle tout l'intérêt et il s'est appliqué à lui concilier la pitié et à faire plaindre sa faiblesse. Aussi, le caractère de Phèdre est, dans la pièce française, le personnage principal et presque le seul personnage. Phèdre n'est point une femme païenne ; elle doit aux principes chrétiens l'élévation et la noblesse de sentiments que ses fautes ne peuvent entièrement lui faire perdre. Elle est épouse coupable, plus coupable même que dans la fable antique, parce qu'elle connaît mieux les devoirs qu'elle trahit. En même temps qu'elle ose faire à Hippolyte l'aveu de son épouvantable passion, elle s'accuse et se condamne :

J'aime. Ne pense pas qu'au moment que je t'aime,
Innocente à mes yeux, je m'approuve moi-même;
Ni que du fol amour qui trouble ma raison
Ma lâche complaisance ait nourri le poison ;
Objet infortuné des vengeances célestes
Je m'*abhorre encore plus* que tu ne me détestes (1).

Et, quand elle n'a pas craint d'accuser Hippolyte du

(1) Acte II, sc. 5.

crime qu'elle a médité elle-même, elle se juge indigne de vivre :

..... Mes crimes désormais ont comblé la mesure:
Je respire à la fois l'inceste et l'imposture ;
Mes homicides mains, promptes à me venger,
Dans le sang innocent brûlent de se plonger.
Misérable! *et je vis* (1) !...

Tourmentée par ses inquiétudes, par ses regrets amers, par ses remords suivis de repentir, Phèdre excite la compassion plus encore que l'horreur. On est porté à plaindre son sort sur la terre parce qu'on redoute pour elle les sévères châtiments qui l'attendent et qu'on la voit comme déjà courbée sous l'inflexible justice de Dieu qui va bientôt la frapper. « La crainte des flammes vengeresses et de l'éternité formidable de l'enfer, a dit très-bien Châteaubriand, perce à travers tout le rôle de cette femme criminelle »; et résumant en un mot d'une vérité énergique et saisissante toute la physionomie de la Phèdre moderne, le grand écrivain l'appelle « *une chrétienne réprouvée.* »

Le rôle de Phèdre domine et efface tous les autres qui, faiblement tracés, ressortent à peine. L'Hippolyte grec est un jeune guerrier, d'une fierté sauvage, qui vit avec de nombreux compagnons, tout occupé de courses, de chasses et de combats.

Nourri dans les forêts, il en a la rudesse (2),

dit Racine qui a apprivoisé ce prince un peu farouche pour le façonner aux sentiments, aux manières et au langage des héros de la tragédie. Comme Achille, il est amoureux, amoureux de la princesse Aricie qui, elle aussi, n'a, des temps primitifs et d'une femme grecque,

(1) Acte IV, sc. 6.
(2) Acte III, sc. 1.

que le nom, et dont la coquetterie savante, la délicatesse raffinée, les détours ingénieux appartiennent tout à fait à la galanterie moderne (1). Enfin, Thésée est un caractère sacrifié. Il est dépeint, avant sa venue, comme un coureur d'aventures ; et, à peine arrivé, il se laisse prendre au piége le plus grossier et ordonne la mort de son fils, sans examen et par une crédulité que rien ne justifie.

Malgré les beautés supérieures que renferme la tragédie de Racine, on doit regretter qu'un poète français et chrétien ait traité un sujet qui répugne à nos mœurs et blesse toutes les bienséances. Euripide était bien plus excusable. Il était grec, et la légende de Phèdre faisait partie de la mythologie grecque. De plus, chez les païens, Phèdre était moins criminelle que chez nous. Victime d'une sorte de passion fatale, elle n'avait ni le pouvoir ni la liberté de maîtriser ses irrésistibles impulsions. Mais c'est toute autre chose que de présenter devant une société chrétienne, comme l'héroïne d'une tragédie, une princesse qui se résout, non sans de terribles combats, il est vrai, mais enfin, qui se résout à l'adultère et à l'inceste. Le talent d'un grand poète employé à rendre une semblable criminelle, plus aimable que l'innocent Hippolyte, doit paraître un don bien dangereux, puisqu'il a pour but d'embellir le vice de couleurs plus aimables que la vertu (2).

(1) Le *Grand Arnauld* lut *Phèdre* que Boileau lui avait apportée et ne fit à la pièce qu'un seul reproche : « Pourquoi a-t-il fait Hippolyte amoureux sans nécessité ? » — « Qu'auraient dit nos petits-maîtres d'un héros qui n'aurait pas été amoureux, répondit Racine. » L'amour d'Hippolyte est, en effet, une concession au public galant qui n'aurait pas compris une tragédie sans intrigue d'amour.

(2) « On raconte, s'il faut en croire La Harpe, que Racine soutint un jour, chez Madame de La Fayette, qu'avec du talent on pouvait, sur la scène, faire excuser de grands crimes, et inspirer même pour ceux qui les commettent, plus de compassion que d'horreur. On ajoute qu'il cita Phèdre pour exemple ; qu'il assura pouvoir faire plaindre Phèdre coupable, plus qu'Hippolyte innocent, et que cette tragédie fut la suite d'une espèce de défi qu'on lui porta. »

Le vice capital du sujet n'est pas le seul reproche que j'oserai faire à Racine. Il est certain que le principal danger des représentations dramatiques est dans la peinture de l'amour. L'effet contagieux de toutes ces tendresses est à craindre pour l'auditoire, et il faut les condamner au théâtre comme dans les romans. Bossuet qui connaissait si parfaitement le cœur humain et qui était si bien fait pour comprendre et excuser Racine, s'il eût été excusable, Bossuet s'est élevé avec éloquence contre les dangers des représentations émouvantes où « tout paraît effectif, où de vraies larmes dans les acteurs en attirent d'aussi véritables dans ceux qui regardent, où de vrais mouvements mettent en feu tout le parterre et toutes les loges (1) ! » Que penser, après cela, de l'influence salutaire que peut exercer la vue de ce rôle de Phèdre, où les ardeurs de la passion atteignent à un degré voisin de la fureur et du délire. Phèdre, mais le poète lui-même l'a dit :

C'est Vénus tout entière à sa proie attachée (2),

c'est-à-dire, au point de vue moral, un spectacle dangereux et répréhensible (3).

Phèdre fut très-vivement attaquée par une puissante

(1) *Maximes sur la Comédie.*

(2) Acte I, sc. 3.

(3) Dans son épître VII, adressée à Racine, Boileau a parlé de *Phèdre* pour la louer magnifiquement,

Et qui, voyant un jour la douleur vertueuse
De Phèdre malgré soi perfide, incestueuse,
D'un si *noble travail* justement étonné,
Ne bénira d'abord le siècle fortuné
Qui, rendu plus fameux par tes illustres veilles,
Vit naître sous ta main ces *pompeuses merveilles* ?

Les deux premiers vers sont excellents ; ils ont toute la précision, tout le naturel, tout *le trait* des meilleurs de Boileau. Sera-t-il permis d'ajouter que les quatre derniers me paraissent languissants et faibles ? Je n'aime pas le *noble travail* pour désigner une belle tragédie, et je crois, comme Voltaire, que les *merveilles* de Phèdre sont plus touchantes que *pompeuses*.

coterie littéraire que dirigeaient une nièce de Mazarin, la duchesse de Bouillon, et son frère, le duc de Nevers, bel esprit et versificateur fécond et facile. Dans le cercle de la duchesse de Bouillon, on prisait fort Corneille, et Saint-Évremond était écouté comme un oracle. Madame Deshoulières, qui avait autrefois paru à l'hôtel de Rambouillet et qui tenait elle-même société de beaux-esprits, était une des puissances du lieu. Tout ce monde patronait un jeune auteur nommé Pradon et qui venait de débuter au théâtre. L'idée vint de l'opposer à Racine et on lui fit aussi composer une *Phèdre*. Afin d'assurer à tout prix le succès de son poète favori, l'ardente duchesse de Bouillon loua, pour six représentations, la salle entière de l'hôtel de Bourgogne, où la *Phèdre* de Racine fut donnée le 1er janvier 1677; elle loua de même toutes les places de l'hôtel Guénégaud où, le 3 janvier, parut la tragédie de Pradon. Aussi, nul ne put entrer au théâtre de Bourgogne que les ennemis déclarés de Racine, tandis que le parterre de l'hôtel Guénégaud se remplit de spectateurs dont le plus persuasif des arguments avait échauffé l'enthousiasme. Malgré cette manœuvre, qui avait coûté 15,000 livres à la duchesse de Bouillon, lorsque le vrai public fut admis à la représentation, il accueillit par des sifflets la pièce de Pradon et réserva uniquement ses applaudissements à la pièce de Racine. Les choses n'en finirent pas là. Il y eut de part et d'autre, guerre de sonnets injurieux. Un sonnet de Racine et de Boileau parut si offensant au duc de Nevers qu'il les menaça tout simplement d'une correction « *de coups de bâton donnés en plein théâtre.* » Il fallut que M. le Duc, fils du grand Condé, prît les deux écrivains sous sa protection et leur offrît son hôtel pour asile. « Si vous êtes innocents, venez; et si vous êtes coupables, venez encore. » Cette intervention décisive mit fin à cette longue que-

relle qui menaçait d'avoir un dénouement tragique (1).

Racine était resté maître du champ de bataille et sa pièce avait survécu à celle de Pradon. Mais la victoire sembla à notre poète trop chèrement achetée, et il renonça à une carrière où il fallait courir tant de hasards. Les scrupules religieux eurent encore plus de part à sa retraite que les dépits de l'amour-propre blessé. Comme Corneille, Racine regretta d'avoir donné tant d'aliment au théâtre et, à trente-huit ans, il se résolut à ne plus écrire pour la scène. Sans madame de Maintenon, il aurait tenu sa promesse.

(1) Sur toutes les intrigues dont notre poète a été la victime pendant sa carrière dramatique, je dois beaucoup à un livre publié par M. Deltour sous ce titre : *Les Ennemis de Racine*. Ce livre renferme au sujet des sociétés et des coteries littéraires du temps, grand nombre de détails intéressants et de pièces curieuses.

CHAPITRE TROISIÈME

Esther et Athalie.

I.

Madame de Maintenon voulait donner aux demoiselles de Saint-Cyr le divertissement de jouer des pièces de théâtre. Elle demanda à Racine, « s'il ne pourrait pas faire sur quelque sujet de piété et de morale une espèce de poème, où le chant fût mêlé avec le récit, le tout lié par une action qui rendît la chose plus vive et moins capable d'ennuyer (1). » Cette demande jeta Racine dans l'embarras; il était aimé de madame de Maintenon et voulait lui plaire; mais il avait renoncé au théâtre et il craignait de compromettre sa gloire. Il alla consulter Despréaux, qui lui conseilla de refuser tout net. Un tel refus était difficile. Réflexion faite, Racine fut d'un autre avis. Il lui sembla que c'était l'occasion d'exécuter un dessein qui souvent, comme il le dit dans sa Préface, « lui avait passé dans l'esprit, c'est-à-dire, d'introduire sur la scène française les chœurs du théâtre ancien, de lier, comme dans les tragédies grecques, le chœur et le chant avec l'action, et d'em-

(1) Préface d'*Esther*.

ployer à chanter les louanges du vrai Dieu cette partie du chœur que les païens employaient à chanter les louanges de leurs fausses divinités. » Bientôt, il trouva le sujet d'Esther, et sur-le-champ il se mit à l'œuvre. Aussitôt qu'il eut fait quelques scènes, le poète alla les lire à madame de Maintenon. « Celle-ci en fut charmée, dit madame de Caylus, et sa modestie ne put s'empêcher de trouver dans le caractère d'Esther et dans quelques circonstances de ce sujet des choses flatteuses pour elle. La Vasthi avait ses *applications;* Aman, des *traits de ressemblance*, et indépendamment de ces idées, l'histoire d'Esther convenait parfaitement à St-Cyr (1). »

Au bout de quelques mois la tragédie était terminée, et l'on se disposa à la jouer. Racine, avec l'aide de Boileau, choisit les actrices, les forma lui-même à la déclamation et finit par les amener à une perfection

(1) Les ***applications*** de l'***altière*** Vasthi dont parle ici Mme de Caylus s'adressaient à Madame de Montespan et c'est avec Louvois que Aman avait des ***traits de ressemblance***. On rapprochait de quelques paroles échappées, disait-on, à l'orgueilleux ministre ces vers de l'insolent favori d'Assuérus :

Il sait qu'il me doit tout, et que, pour sa grandeur,
J'ai foulé sous les pieds remords, crainte, pudeur ;
Qu'avec un cœur d'airain exerçant sa puissance,
J'ai fait taire les lois et gémir l'innocence ;
Que pour lui, des Persans bravant l'aversion,
J'ai chéri, j'ai cherché la malédiction.....

Il y avait place, du reste, pour des ***applications*** moins odieuses. On reconnut Madame de Maintenon et ses soins maternels pour les jeunes demoiselles de Saint-Cyr dans ces paroles d'Esther:

Je mets à les former mon étude et mes soins,
Et c'est là que, fuyant l'orgueil du diadème
Lasse de vains honneurs et me cherchant moi-même,
Aux pieds de l'Eternel je viens m'humilier,
Et goûter le plaisir de me faire oublier ;

et on lui fit honneur de ces louanges d'Assuérus:

Je ne trouve qu'en vous je ne sais quelle grâce
Qui me charme toujours et jamais ne me lasse ;
De l'aimable vertu doux et puissants attraits ! ....
Oui, vos moindres discours ont des grâces secrètes.. ..

Toutes ces allusions reconnues et signalées par la Cour ne furent point étrangères au succès d'***Esther***.

que personne n'espérait. La première représentation eut lieu le 26 janvier 1689. Madame de Maintenon n'avait rien négligé pour en rehausser l'éclat ; les costumes et les décors étaient également magnifiques. Louis XIV avait voulu assister lui-même à la représentation, et avec lui le Dauphin, Condé et des évêques, parmi lesquels Bossuet. Tout alla à souhait et le Roi fut ravi. « On a représenté à Saint-Cyr la comédie ou tragédie d'*Esther*, écrit madame de Sévigné. Le Roi l'a trouvée admirable; M. le Prince y a pleuré. Racine n'a rien fait de plus beau ni de plus touchant : il y a une prière d'Esther pour Assuérus qui enlève. J'étais en peine qu'une petite demoiselle représentât le Roi : on dit que cela est fort bien (1). »

Revenu à Versailles, le Roi ne fit plus que parler d'*Esther* et il montra un tel enthousiasme que la Dauphine, le duc d'Orléans et les princes lui demandèrent à voir cette merveille. Il le leur accorda, et non-seu-

(1) Lettre du 28 janvier 1689. — Les jeunes actrices contribuèrent grandement au succès. Il est certain qu'elles firent de leur mieux pour bien remplir leur personnage et pour mettre en pratique les excellents conseils de Racine et de Boileau qui se tenaient dans les coulisses pendant le spectacle.

« Elles avaient bonne envie de faire honneur à leurs maîtres, disent les *Mémoires des dames de Saint-Cyr* ; elles y allaient même si simplement que quelques-unes, dans la peur de manquer, se mettaient à genoux derrière le théâtre et disaient des *Veni, Creator*, afin d'obtenir de ne pas broncher...

» Il arriva un jour que Mademoiselle de la Maisonfort hésita en jouant son rôle. Racine s'en aperçut et en fut ému. Aussi, quand Mademoiselle de la Maisonfort sortit de dessus le théâtre, il lui dit d'un air fâché : « Ah ! Mademoiselle, qu'avez-vous fait ? voilà une pièce perdue. » Elle, sur le mot de pièce perdue, croyant que c'était en effet par sa faute, se mit à pleurer. Lui, qui, avec tout son esprit, ne laissait pas de faire quelquefois des traits de simplicité, était peiné de l'avoir contristée et craignant, comme elle devait retourner sur le théâtre, qu'il ne parut qu'elle avait pleuré, voulut aussi la consoler, et pour essuyer ses larmes, *il tira son mouchoir de sa poche et l'appliqua lui-même à ses yeux*, comme on fait aux enfants pour les apaiser, lui disant des paroles douces, afin de l'encourager, et que cela ne l'empêchât pas de bien achever ce qu'elle avait encore à faire. Malgré cette précaution, le roi s'aperçut qu'elle avait les yeux un peu rouges et dit : « La petite a pleuré. » Quand on sut ce que c'était et la simplicité de M. Racine, on en rit et lui-même aussi, qui, n'ayant en tête que la pièce, avait fait cette action sans penser le moins du monde à ce qu'elle avait de peu convenable. »

lement à eux, mais à grand nombre de personnes de distinction. Ce fut l'occasion de cinq nouvelles représentations ; elles eurent pour spectateurs tout ce qu'il y avait de plus illustre par la naissance, les dignités, l'esprit, la vertu. Madame de Sévigné fut du nombre des heureux invités et elle a laissé un fort piquant récit du spectacle.

« Nous allâmes samedi à Saint-Cyr, madame de Coulanges, madame de Bagnols, l'abbé Têtu et moi. Nous trouvâmes nos places gardées ; un officier dit à madame de Coulanges que madame de Maintenon lui faisait garder un siége auprès d'elle. Vous voyez quel honneur. « Pour vous, madame, me dit-il, vous pouvez choisir. » Je me mis avec madame de Bagnols au second banc, derrière les duchesses. Le maréchal de Bellefonds vint se mettre par choix à mon côté droit, et devant c'étaient mesdames d'Auvergne, de Coislin et de Sully. Nous écoutâmes, le maréchal et moi, cette tragédie avec une attention qui fut remarquée, et de *certaines louanges sourdes et bien placées*, qui n'étaient peut-être pas sous les *fontanges* de toutes les dames. Je ne puis vous dire l'excès de l'agrément de cette pièce : c'est une chose qui n'est pas aisée à représenter et qui ne sera jamais imitée ; c'est un rapport de la musique, des vers, des chants, des personnes, si parfait et si complet, qu'on n'y souhaite rien ; les filles qui font des rois et des personnages sont faites exprès ; on est attentif, et on n'a point d'autre peine que celle de voir finir une si aimable pièce ; tout y est simple, tout y est innocent, tout y est sublime et touchant. Cette fidélité de l'histoire sainte donne du respect ; tous les chants convenables aux paroles, qui sont tirées des psaumes ou de la *Sagesse*, et mis dans le sujet, sont d'une beauté qu'on ne soutient pas sans larmes : la mesure de l'approbation qu'on donne à cette pièce, c'est celle du goût et de l'attention. J'en fus charmée, et le maréchal aussi, qui sortit de sa place pour aller dire au roi combien il était content, et qu'il était auprès d'une dame qui était bien digne d'avoir vu *Esther*. Le roi vint vers nos places, et, après avoir tourné, il s'adressa à moi et me dit : « Madame, je suis assuré que vous avez été contente. » Moi, sans m'étonner, je répondis : « Sire, je suis charmée, ce que je sens est au-dessus des paroles. » Le roi me dit : « Racine a bien de l'esprit. » Je lui dis : « Sire, il en a beaucoup ; mais, en vérité, ces jeunes personnes en ont beaucoup aussi : elles entrent dans le sujet comme si elles n'avaient jamais

fait autre chose. »—« Ah! pour cela, reprit-il, il est vrai. » Et puis Sa Majesté s'en alla et me laissa ravie. Comme il n'y avait quasi que moi de nouvelle venue, le roi eut quelque plaisir de voir mes sincères admirations sans bruit et sans éclat. M. le prince et madame la princesse vinrent me dire un mot : madame de Maintenon un éclair ; elle s'en allait avec le roi ; je répondis à tout, car j'étais en fortune. »

La tragédie d'*Esther* a pour sujet le célèbre dévouement de cette Reine, fille adoptive du Juif Mardochée et qui était devenue, à cause de sa beauté, l'épouse d'Assuérus, l'un des successeurs de Cyrus. La nation Juive avait été condamnée à périr. Emue du péril que couraient ses malheureux compatriotes, Esther osa paraître devant le Roi, plaida leur cause par ses prières et par ses larmes et réussit à obtenir leur grâce. Cette touchante histoire a été rapportée tout au long dans l'Écriture sainte au livre d'*Esther*, et Racine, en la reproduisant sur la scène, ne s'est jamais écarté du texte sacré, dont il a respecté scrupuleusement toutes les indications.

Comme pièce de théâtre, *Esther* a été l'objet des critiques de La Harpe :

Les défauts du plan , dit-il, sont connus et avoués : le plus grand de tous est le manque d'intérêt. Il ne peut y en avoir d'aucune espèce. Esther et Mardochée ne sont nullement en danger, malgré la proscription des Juifs; Assuérus ne la fera pas mourir parce qu'elle est juive, ni Mardochée, qui lui a sauvé la vie, et qui est comblé, par son ordre, des plus grands honneurs. Il ne s'agit donc que du peuple Juif, mais on sait que le danger d'un peuple ne peut pas seul faire la base d'un intérêt dramatique, parce qu'on ne s'attache pas à une nation comme à un individu : il faut, dans ce cas, lier au sort de cette nation celui de quelques personnages intéressants par leur situation, et l'on voit que

celle d'Esther et de Mardochée *n'a rien qui fasse craindre pour eux.* »

Geoffroy a pris la défense d'*Esther* contre La Harpe et l'a très-solidement réfuté. D'abord il est faux qu'un personnage ne puisse intéresser, à moins qu'il ne soit en danger de mourir. La mort n'est pas le plus grand des malheurs, et, avec leurs sentiments de patriotisme, survivre à la nation Juive, eût été un malheur plus grand pour Esther et Mardochée que de mourir en même temps que leurs frères. Donc, par là même que le peuple Juif est en danger, Esther et Mardochée sont eux-mêmes dans une situation très-critique. D'ailleurs, est-il vrai que leur personne ne coure aucun danger? Il est vrai, Assuérus aime Esther, mais il en a aimé bien d'autres qui lui sont devenues suspectes et qu'il a traitées avec la dernière rigueur, témoin Vasthi elle-même. Assuérus a reçu de Mardochée un service signalé dont il n'a pas perdu le souvenir, mais Aman aussi a rendu autrefois des services au Roi, et pourtant il sera sacrifié aussitôt qu'il deviendra dangereux. La Harpe a donc tort de dire que la situation d'Esther et de Mardochée *n'a rien qui fasse craindre pour eux.* »

Est-ce à dire que *Esther* est irréprochable ? Cette tragédie ne compte que trois actes, et l'on a trouvé, non sans raison, que, dans cette pièce si courte, il y a des longueurs, le début du troisième acte, par exemple ; et des rôles inutiles, comme celui de Zarès, la femme d'Aman. Il est plusieurs caractères qui, seulement esquissés, n'ont point reçu tout leur développement. Ainsi, Mardochée dont Esther donne dès le prineipe une si haute idée, n'est presque connu que par ouï-dire et il paraît à peine deux fois, et pour fort peu de temps. Assuérus est un roi trop effacé et dont les véritables sentiments ne se manifestent point. Il serait embarrassant de dire précisément ce qu'il est, et s'il penche

pour le bien plutôt que pour le mal. Sans doute, c'est un honnête homme au dénouement, et il se décide pour la cause de la justice, mais cet honnête homme du dénouement a pris et conservé pour ministre Aman, et, sur des motifs bien frivoles, il s'est résolu à ordonner la destruction d'un grand peuple. Deux caractères sont tout à fait sans reproche : Aman, malheureuse victime d'une ambition que les honneurs redoublent sans la satisfaire ; et Esther, type aimable de dévouement généreux à la foi de ses pères et au souvenir de sa patrie.

Le principal mérite d'*Esther* est dans le style qui, à toutes les perfections anciennes que l'on admire dans *Britannicus* ou *Iphigénie*, a ajouté comme des perfections nouvelles, tirées de sources plus pures. Racine avait donné à l'étude des Livres Saints les douze années qui séparent *Esther* de *Phèdre*. Aussi la pièce est comme nourrie de l'Écriture, où le poète va puiser constamment son inspiration, et dont il égale toute la sublimité.

Déterminée par le péril des Juifs et les exhortations de Mardochée, à se présenter devant Assuérus, la Reine adresse au Tout-Puissant une touchante prière, traduite presque littéralement du livre d'*Esther*.

O mon souverain Roi !
Me voici donc tremblante et seule devant toi.
Mon père mille fois m'a dit, dans mon enfance,
Qu'avec nous tu juras une sainte alliance,
Quand pour te faire un peuple agréable à tes yeux,
Il plut à ton amour de choisir nos aïeux.
Même tu leur promis, de ta bouche sacrée,
Une postérité d'éternelle durée.
Hélas ! ce peuple ingrat a méprisé ta loi :
La nation chérie a violé sa foi.
Elle a répudié son époux et son père,
Pour rendre à d'autres dieux un honneur adultère.
Maintenant elle sert sous un maître étranger ;
Mais c'est peu d'être esclave, on la veut égorger.
Nos superbes vainqueurs, insultant à nos larmes,

Imputent à leurs dieux le bonheur de leurs armes,
Et veulent aujourd'hui qu'un même coup mortel
Abolisse ton nom, ton peuple et ton autel.
Ainsi donc un perfide, après tant de miracles,
Pourrait anéantir la foi de tes oracles,
Ravirait aux mortels le plus cher de tes dons,
Le Saint que tu promets et que nous attendons !
Non, non ; ne souffre pas que ces peuples farouches,
Ivres de notre sang, ferment les seules bouches
Qui dans tout l'univers célèbrent tes bienfaits ;
Et confonds tous ces dieux qui ne furent jamais (1)

Cette même *Esther*, qui s'incline si humblement devant Dieu et implore son secours par de si émouvantes supplications, trouve, pour vanter à Assuérus la majesté de son Dieu et sa puissance infinie, des accents nobles, élevés, éloquents, qui rappellent les plus beaux vers de *Polyeucte* :

Ce Dieu, maître absolu de la terre et des cieux,
N'est point tel que l'erreur le figure à vos yeux.
L'Éternel est en son nom, le monde est son ouvrage.
Il entend les soupirs de l'humble qu'on outrage,
Juge tous les mortels avec d'égales lois,
Et du haut de son trône interroge les rois.
Des plus fermes États la chute épouvantable,
Quand il veut, n'est qu'un jeu de sa main redoutable (2).

Mardochée, dans une autre scène, ne parle pas de Dieu avec moins de grandeur.

Que peuvent contre lui tous les rois de la terre ?
En vain ils s'uniraient pour lui faire la guerre,
Pour dissiper leur ligue il n'a qu'à se montrer :
Il parle, et dans la poudre il les fait tous rentrer,
Au seul son de sa voix la mer fuit, le ciel tremble :
Il voit comme un néant tout l'univers ensemble,

(1) Acte I, sc. 4.

(2) Acte III, sc. 4. — La Harpe et Geoffroy admirent avec enthousiasme ce passage dont la beauté, selon eux, ne sera jamais dépassée. Et c'est en le lisant que Voltaire s'écriait : « On a honte de faire des vers quand on en lit de pareils ! »

Et les faibles mortels, vains jouets du trépas,
Sont tous devant ses yeux comme s'ils n'étaient pas (1).

Le dernier chœur de la pièce, véritable chant d'allégresse et hymne d'action de grâces, est tout plein de souvenirs bibliques.

Après ce cri de reconnaissance et de joie :

Dieu fait triompher l'innocence,
Chantons, célébrons sa puissance.

une jeune Israélite revient sur le danger passé, pour en tirer une terrible leçon contre les orgueilleux et les impies.

J'ai vu l'impie adoré sur la terre :
Pareil au cèdre, il cachait dans les cieux
Son front audacieux ;
Il semblait à son gré gouverner le tonnerre,
Foulait aux pieds ses ennemis vaincus :
Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus (2)...

Puis vient l'éloge d'Esther, instrument de la miséricorde céleste, et de nouveau la reconnaissance et la joie éclatent.

Ton Dieu n'est plus irrité :
Réjouis-toi, Sion, et sors de la poussière,
Quitte les vêtemenis de ta captivité,
Et reprends ta splendeur première.
Les chemins de Sion à la fin sont ouverts :
Rompez vos fers,
Tribus captives ;
Troupes fugitives,

(1) Ce dernier vers est traduit mot à mot d'Isaïe :

Omnes gentes quasi non sint, sic sunt coram eo. (Isaïe, chap. XL).

(2) Acte III, sc. 9. « Vidi impium superexaltatum et elevatum sicut cedros Libani ; et transivi, et ecce non erat » (Psal. XXXVI).

La paraphase de Racine, toute sublime qu'elle est, ne peint pas toute la rapidité de la chûte de l'impie.

Repassez les monts et les mers ;
Rassemblez-vous des bouts de l'univers (1).

Tout le chœur se termine par un nouveau et plus solennel hommage à Dieu.

Que son nom soit béni ; que son nom soit chanté,
Que l'on célèbre ses ouvrages
Au delà du temps et des âges
Au delà de l'Eternité (2).

II.

« Le grand succès d'*Esther*, dit madame de Caylus, mit Racine en goût ; il voulut composer une autre pièce ; et le sujet d'Athalie, c'est-à-dire la mort de cette reine et la reconnaissance de Joas, lui parut le plus beau de tous ceux qu'il pouvait tirer de l'Écriture sainte. Il y travailla sans perdre de temps ; et l'hiver d'après, cette nouvelle pièce se trouva en état d'être représentée. Mais madame de Maintenon reçut de tous côtés tant d'avis et tant de *représentations des dévots* qui agissaient en cela de bonne foi, et de la part des poètes jaloux de la gloire de Racine, qui, non contents de faire parler les gens de bien, écrivirent plusieurs lettres anonymes, qu'ils empêchèrent enfin *Athalie* d'être représentée sur le théâtre. On disait à madame de Maintenon qu'il était honteux à elle d'exposer sur le théâtre des demoiselles rassemblées de toutes les parties du royaume pour recevoir une éducation chrétienne et que c'était mal répondre à l'idée que l'établissement de Saint-Cyr avait fait concevoir..... Le lieu, le sujet des pièces, et la manière dont les spectateurs s'étaient introduits dans

(1) Consurge, consurge , induere fortitudine tua, Sion ; induere vestimentis gloriæ tuæ : excutere de pulvere, consurge, sede. Jerusalem, solve vincula colli tui, captiva filia Sion. (Isaïe, cap. LXII).

(2) Dominus regnabit in æternum et ultra. (Exode chap. XV).

Saint-Cyr, devaient justifier madame de Maintenon ; et elle aurait pu ne pas s'embarrasser de discours qui n'étaient fondés que sur l'envie et la malignité ; mais elle pensa différemment, et arrêta les spectacles dans le temps que tout était prêt pour jouer *Athalie* (1). Elle fit seulement venir à Versailles, une fois ou deux, les actrices, pour jouer dans sa chambre, devant le Roi, avec leurs habits ordinaires. Cette pièce est si belle que l'action n'en parut pas refroidie. »

Racine, retenu par une indisposition, n'assistait pas aux représentations de Versailles ; mais son ami Despréaux y fut invité, et la lettre qu'il écrivit le jour même à Racine s'accorde de tout point avec le récit de madame de Caylus : « Le contre-temps de votre indisposition a été bien fâcheux ; car, en arrivant à Versailles, j'ai joui d'une merveilleuse bonne fortune ! j'ai été appelé dans la chambre de madame de Maintenon, pour voir jouer devant le Roi, par les actrices de Saint-Cyr, votre pièce d'*Athalie*. Quoique les élèves n'eussent que leurs habits ordinaires, tout a été le mieux du monde et a produit un grand effet. Le Roi a témoigné être ravi, enchanté, ainsi que madame de Maintenon. Pour moi, trouvez bon que *je vous répète que vous n'avez pas fait de meilleur ouvrage*. Adieu, mon cher Monsieur, je suis fort pressé aujourd'hui. Si j'avais plus de loisir, je vous rapporterais un mot charmant de M. de Chartres sur votre pièce, et qui a fait dire de grands biens de vous par le Roi ; mais je vous verrai vraisemblablement demain, et j'aime mieux à vous dire cela de vive voix. »

Les suffrages du public ne ratifièrent pas l'approbation de la Cour. *Athalie* imprimée trouva peu de lecteurs

(1) Madame de Maintenon fit preuve de grande sagesse en se rendant aux *représentations des dévots*. Les dames de Saint-Cyr furent les premières à réclamer de leur pieuse fondatrice le sacrifice de fêtes brillantes qui mettaient tout à la fois en péril et leur humilité et la vertu de leurs jeunes pensionnaires.

et elle ne fut pas représentée à Paris (1). Ce fut seulement après la mort de Louis XIV, et, par l'ordre du Régent, qu'en 1716 cette tragédie parut sur la scène. Elle fut reçue par d'unanimes applaudissements et regardée dès lors comme le chef-d'œuvre du Théâtre-Français (2).

Athalie était tombée à cause de sa perfection même. Cette pièce était une véritable nouveauté dans le théâtre de Racine : on n'y trouvait point d'amour, aucun de ces combats du cœur qui remplissent *Andromaque*, *Iphigénie* et *Phèdre*. Des spectateurs accoutumés au spectacle des héros, dont les faiblesses et les passions s'exprimaient avec toutes les délicatesses du langage et tous les raffinements de la galanterie, restèrent froids en face de personnages religieux, qui parlaient la langue des prophètes, et faisaient intervenir le ciel dans tous leurs desseins. L'influence divine partout sensible, l'action constante d'un Dieu invisible et présent, qui

(1) « Dans plusieurs sociétés, dit Geoffroy, s'il faut en croire certains Mémoires du temps, on avait établi, par forme de plaisanterie, que celui qui mériterait une *pénitence*, lirait quelques vers d'*Athalie;* on traitait Racine et son chef-d'œuvre comme jadis Racine, Boileau et leurs amis avaient traité Chapelain et son poème de *Jeanne d'Arc*. Un jeune officier fut condamné à lire la première scène : il se trouva que cet officier était un homme d'un goût sûr, un homme capable de sentir le mérite d'*Athalie;* au lieu d'une scène, il lut toute la pièce, puis la relut sur-le-champ ; il vint ensuite remercier la compagnie de lui avoir fait connaître le *miracle* de la poésie française, et au milieu de l'étourdissement général, il déclama quelques passages qui firent partager son admiration à tous les assistants ; chacun en parla de son côté, et ainsi commença la révolution qui devait consoler la cendre de Racine. »

(2) Il paraît que les circonstances ne furent pas sans influence sur cette révolution du goût public. Comme dans *Esther*, les allusions firent leur effet. Louis XV avait alors le même âge que Joas ; lui aussi, restait le dernier d'une famille nombreuse et brillante ; on avait tremblé pour ses jours. Plusieurs vers de la pièce pouvaient lui être appliqués :

Voilà donc votre roi, votre unique espérance ;
J'ai pris soin jusqu'ici de vous le conserver, etc.
Du fidèle David c'est le précieux reste, etc.
Songez qu'en cet enfant tout Israël réside, etc.

conduit les évènements d'une main secrète mais toute puissante, toucha faiblement les spectateurs dont les goûts étaient profanes. La pièce parut étrange, parce qu'elle contrariait les habitudes du public, et elle fut jugée médiocre et sans chaleur, parce qu'elle n'excitait aucune des émotions passionnées qu'on était accoutumé à venir chercher au théâtre. L'absence d'intrigue amoureuse fut, aux yeux des contemporains, un grand vice de la pièce; à nos yeux, c'est un de ses principaux mérites.

Athalie réunit toutes les qualités de la tragédie (1) : on peut dire qu'elle est la tragédie parfaite. L'action admirablement posée dans la première scène qui est le modèle accompli de l'exposition dramatique, se déroule avec une simplicité et une rapidité admirables. Les péripéties se succèdent et s'engendrent les unes les autres pour conduire au dénouement qui en découle comme la conséquence inévitable. Tout repose sur ce fameux songe qui est comme la cheville ouvrière du drame. C'est parce que Athalie a vu Joas la menacer en rêve,

(1) La Harpe résume ainsi tous les mérites divers qu'il reconnaît à *Athalie :*
« La conception la plus étendue et la plus riche, dans le sujet le plus simple, et qui paraissait le plus stérile; le mérite unique d'intéresser pendant cinq actes, avec un prêtre et un enfant, sans mettre en œuvre aucune des passions qui sont les ressorts ordinaires de l'art dramatique, sans amour, sans épisodes, sans confidents ; la vérité des caractères, l'expression des mœurs empreinte dans chaque vers, la magnificence d'un spectacle auguste et religieux qui montre la tragédie dans toute la dignité qui lui appartient; la sublimité d'un style également admirable dans un pontife qui parle le langage des prophètes, et dans un enfant qui parle celui de son âge; la beauté soutenue d'une versification où Racine a été au-dessus de lui-même ; un dénouement en action, et qui présente un des plus grands tableaux qu'on ait jamais offerts sur la scène; voilà ce qui a placé *Athalie* au premier rang des productions du génie poétique. »
Voltaire, jusqu'au jour où il a la faiblesse d'en vouloir à *Athalie* d'être un sujet chrétien, la proclame bien haut le chef-d'œuvre de l'esprit humain.
Le critique Lemercier, au premier volume de son *Cours analytique de Littérature générale*, éprouve sur cette pièce les vingt-six règles que sa théorie sévère et minutieuse impose à la tragédie comme condition de perfection absolue, et il n'en est pas une qu'*Athalie* ne remplisse rigoureusement.



qu'elle vient le réclamer dans le temple. C'est parce qu'elle vient réclamer Joas, que Joad se décide à faire couronner sans retard le jeune roi. C'est pour proclamer Joas en la présence d'Athalie que le grand-prêtre l'invite à revenir dans le lieu saint. Enfin, c'est le retour de la reine qui la livre desarmée à ses ennemis et lui fait trouver le châtiment de ses cruautés. Voilà comme le dénouement préparé par toute la suite d'une action parfaitement conduite s'en dégage et en forme l'heureux couronnement (1).

Tous les caractères sont admirablement tracés en vue de cette action. Aucun personnage n'est inutile. Deux camps sont en présence: le camp du vrai Dieu, de la justice et de l'innocence, et le camp de Baal, de l'usurpation et du crime. Dans le camp de Dieu se trouvent le grand prêtre Joad que sa foi et son enthousiasme religieux transforment en prophète, en libérateur d'Israël; le roi Joas enfant simple et ingénu, élevé à l'ombre du sanctuaire et dont l'intelligence précoce a devancé les années; Josabeth la fille des rois, épouse de Joad et qui prodigue à Joas les soins et la tendresse d'une mère; Abner le soldat loyal qui, placé entre l'innocence

(1) Dans *Athalie* la fameuse règle des *Trois Unités* est scrupuleusement observée. Tout le drame se passe en un même lieu, que fait connaître Abner dès l'ouverture de la scène,

Oui, je viens dans son *temple* adorer l'Éternel.

Les recommandations de Joad à Abner, tout au début de la pièce, avertissent que l'action commence le matin, et qu'elle sera terminée avant la nuit.

Quand l'astre du jour
Aura sur l'horizon fait le tiers de son tour,
Lorsque la troisième heure aux prières rappelle,
Retrouvez-vous au temple avec ce même zèle.
Dieu pourra vous montrer par d'importants bienfaits
Que sa parole est stable et ne trompe jamais

Enfin un seul personnage est en péril et tout l'intérêt se concentre sur la destinée de Joas. Joad, Josabeth et Abner lui-même n'agissent que pour défendre ce dernier rejeton des rois légitimes dont veulent s'emparer Athalie et Nathan.

opprimée et le crime triomphant, conserve au malheur une fidélité timide, mais sincère. Dans le camp ennemi, il y a Athalie la reine ambitieuse, teinte du sang de son fils et de ses petits-fils, et qui expie déjà par ses remords les crimes qu'il lui faudra payer de sa vie, et Mathan, prêtre apostat, digne serviteur de son orgueilleuse maîtresse qu'il excite au mal avec la fureur et la haine d'un réprouvé. Tous ces différents caractères ont leur développement entier, leur physionomie particulière, leur vie propre. *Athalie* est bien supérieure à *Andromaque* et à *Phèdre* où le personnage principal efface, domine, absorbe tous les autres.

Pourtant il y a dans *Athalie* un personnage principal, unique, auquel se rapporte la pièce entière, depuis le premier vers jusqu'au dernier : c'est Dieu. « Dieu est là, dit M. Sainte-Beuve, au-dessus du grand prêtre et de l'enfant, et à chaque point de cette simple et forte histoire à laquelle sa volonté sert de loi ; il y est invisible, immuable, partout senti, caché par le voile du Saint des saints où Joad pénètre une fois l'an, et d'où il ressort le plus grand après celui qu'on ne mesure pas. »

Racine choisit pour le jour destiné à la proclamation de Joas une des principales fêtes des Juifs, l'anniversaire de la publication de la loi, qu'on appelait aussi la fête des Prémices, parce qu'on y offrait à Dieu les premiers pains de la moisson nouvelle. Il introduit avec le grand prêtre un guerrier qui a servi sous les rois de Juda fortement attaché à leur mémoire et au culte de ses pères. Dans tout autre sujet, il semblerait que ce fût à un homme tel qu'Abner d'être l'appui d'un roi orphelin, et de travailler à son rétablissement. Mais ici c'est Dieu qui doit tout faire :

> Dieu, qui de l'orphelin protége l'innocence,
> Et fait dans la faiblesse éclater sa puissance.

C'est de cette faiblesse même que l'auteur a tiré l'intérêt qu'il sait répandre sur la cause du grand prêtre et de Joas. Joad déclare que sa confiance en Dieu ne connaît pas de bornes.

Celui qui met un frein à la fureur des flots
Sait aussi des méchants arrêter les complots.
Soumis avec respect à sa volonté sainte,
Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte (1).

Quand Josabeth lui dit :

Abner, le brave Abner, viendra-t-il nous défendre ?

Le grand prêtre répond :

Abner, quoiqu'on se puisse assurer sur sa foi,
Ne sait pas même encor si nous avons un roi.

JOSABETH.

Mais à qui de Joas confiez-vous la garde ?
Est-ce Obed ? Est-ce Amnon que cet honneur regarde ?
De mon père sur eux les bienfaits répandus.....

JOAD.

A l'injuste Athalie ils se sont tous vendus.

JOSABETH.

Qui donc opposez-vous contre ses satellites ?

(1) Acte I, sc. 1. « Tout ce qu'il peut y avoir de sublime, dit Boileau, paraît rassemblé dans ces quatre vers : la grandeur de la pensée, la noblesse du sentiment, la magnificence des paroles, et l'harmonie de l'expression, si heureusement terminée par ce dernier vers : *Je crains Dieu, cher Abner, etc.* D'où je conclus que c'est avec très-peu de fondement que les admirateurs outrés de Corneille veulent insinuer que Monsieur Racine lui est beaucoup inférieur pour le sublime, puisque, sans rapporter ici quantité d'autres preuves que je pourrais donner du contraire, il ne me paraît pas que toute cette grandeur de vertu romaine tant vantée, que le premier a si bien exprimée dans plusieurs de ses pièces, et qui a fait son excessive réputation, soit au-dessus de l'intrépidité plus qu'héroïque, et de la parfaite confiance en Dieu de ce véritablement pieux, sage et courageux Israélite. » (*Réflexions Critiques sur Longin*).

JOAD.

Ne vous l'ai-je pas dit? Nos prêtres, nos lévites.

JOSABETH.

Peut-être dans leurs bras Joas percé de coups...

JOAD.

Et comptez-vous pour rien Dieu qui combat pour nous (1)?

Toujours Dieu; et quand Athalie périra, c'est le bras de Dieu qui l'aura frappée, et qui cachera celui de Joad. Enfin, c'est encore Dieu qui est invoqué, lorsque, Athalie donnant dans le piége, le grand prêtre éclate :

Grand Dieu! voici ton heure, on t'amène ta proie;

et que, s'adressant à la reine vaincue, il s'écrie :

Tes yeux cherchent en vain, tu ne peux échapper :
Et Dieu de toutes parts a su t'envelopper.

Athalie comprend elle-même qu'elle succombe sous les coups d'un bras plus puissant que Joad; elle laisse échapper ce cri d'humiliation et de douleur :

Dieu des Juifs, tu l'emportes (2)?

Racine, dans ses pièces profanes, avait pris admirablement le style des écrivains qu'il avait imités. Aussi pathétique et aussi touchant qu'Euripide, aussi pur et aussi harmonieux que Virgile, il avait égalé la profondeur éloquente et sublime de Tacite. Mais la langue d'*Iphigénie* ou de *Britannicus* ne convenait pas à *Athalie;* il fallait s'élever plus haut que les plus grands poëtes et les plus graves historiens et s'inspirer d'un modèle au-dessus de tous les écrits sortis de la main des

(1) Acte I, sc. 2.

(2) Acte V, sc. 6. C'est le cri que la tradition attribue à Julien l'Apostat, mourant sur le champ de bataille où il avait repoussé les Perses : *Vicisti Galilæe.*

hommes. Ici toutes les fictions païennes, tout le luxe et tout l'artifice de la poésie antique ont disparu ; le drame s'anime de la sublime énergie des prophètes et s'embrase de tout le feu des psaumes.

La prophétie de Joad est entièrement composée de passages de la Bible, rapprochés avec un art infini.

Cieux, écoutez ma voix ; terre, prête l'oreille (1) ;
Ne dis plus, ô Jacob, que ton Seigneur sommeille !
Pécheurs, disparaissez ; le Seigneur se réveille.

(*Intervalle rempli par une symphonie.*)

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé (2) ?
Quel est dans le lieu saint ce pontife égorgé (3) ?
Pleure, Jérusalem, pleure, cité perfide !
Des prophètes divins malheureuse homicide :
De son amour pour toi ton Dieu s'est dépouillé ;
Ton encens à ses yeux est un encens souillé.
Où menez-vous ces enfants et ces femmes (4) ?
Le Seigneur a détruit la reine des cités :
Ses prêtres sont captifs, ses rois sont rejetés ;
Dieu ne veut plus qu'on vienne à ses solennités :
Temple, renverse-toi ; cèdres, jetez des flammes.
Jérusalem, objet de ma douleur,
Quelle main en un jour t'a ravi tous tes charmes ?
Qui changera mes yeux en deux sources de larmes
Pour pleurer ton malheur (5) ?

(*Nouvel intervalle de symphonie.*)

(1) Audite, cœli, quæ loquor ; audiat terra verba oris mei. (*Deuteronome* ch. XXXII, v. 1.)

(2) Allusion à Joas, dont le règne ne répondit pas à l'éducation sainte qu'il avait reçue dans le temple. — Quomodo obscuratum est aurum, mutatus est color optimus. (Jérémie, *Lamentations*, ch. IV, v. 1.)

(3) « Zacharie. » (*Note de Racine.*) Joas devait faire mourir Zacharie fils de Joad et son successeur dans le souverain pontificat.

(4) « Captivité de Babylone. » (*Note de Racine.*)

(5) Quis dabit capiti meo aquam et oculis meis fontem lacrymarum. (Jérémie, *Prophétie*, ch. IX, v. 1.)

Quelle Jérusalem nouvelle (1)
Sort du fond du désert, brillante de clartés,
Et porte sur le front une marque immortelle ?
Peuples de la terre, chantez :
Jérusalem renaît plus charmante et plus belle.
D'où lui viennent de tous côtés
Ces enfants (2) qu'en son sein elle n'a point portés ?
Lève, Jérusalem, lève ta tête altière ;
Regarde tous ces rois de ta gloire étonnés ;
Les rois des nations, devant toi prosternés,
De tes pieds baisent la poussière ;
Les peuples à l'envi marchent à ta lumière.
Heureux qui pour Sion d'une sainte ferveur
Sentira son âme embrasée !
Cieux, répandez votre rosée,
Et que la terre enfante son Sauveur (3).

Il y a des chœurs dans *Athalie* comme il y en avait dans *Esther* et des chœurs d'une beauté également parfaite. Ce sont de part et d'autre des jeunes filles qui ont grandi dans la pureté de l'innocence et le zèle de la foi et qui suivent, avec toutes les alternatives de l'espoir et de la crainte, les péripéties d'une action où elles sont directement intéressées. « Dans le théâtre antique, remarque M. Nisard, le chœur représente la foule ; c'est quelque vieillard sans nom qui la conduit et qui parle pour tous. Dans *Athalie*, le chœur est com-

(1) « L'Église. » (*Note de Racine.*) — Quæ est ista quæ ascendit per desertum, sicut virgulta fumi ex aromatibus myrrhæ et thuris, et universi pulveris pigmentarii ? (*Cantique des Cantiques*, ch. III, v. 6.)

(2) « Les Gentils. » (*Note de Racine.*)

(3) Rorate cœli, desuper, et nubes pluant justum ; aperiatur terra, et germinet Salvatorem. (Isaïe, chap. XLV, v. 8) — Il n'est pas inutile de remarquer que la prophétie de Joas n'est point un hors-d'œuvre dans la pièce, mais un puissant moyen théâtral qui concourt au développement de l'action. Elle sert à remplir les lévites d'enthousiasme divin ; elle en fait des soldats invincibles, prêts à braver tous les dangers pour la défense de Joas et du temple.

(4) La fille de Josabeth et la sœur de Zacharie. C'est une charmante figure de jeune fille, toute dévouée à l'enfant mystérieux qu'elle aime comme son frère avant de le respecter comme son roi.

posé de jeunes filles, que tantôt Josabeth, tantôt l'aimable Salomith associent à leurs sentiments. Il ne moralise point froidement sur ce qui se passe ; il souffre, il craint, il espère ; il a sa part des dangers, il est menacé par la catastrophe. Ses chants, soit qu'ils expriment l'espérance, la crainte ou la prière, continuent l'action, et prolongent, pour ainsi dire, chaque acte jusqu'à l'acte suivant. »

Athalie clôt la liste des pièces de Racine et achève de nous donner la mesure de son génie. Il devient dès lors possible de porter sur le théâtre de notre poète un jugement général, ou, mieux, de reprendre les jugements qui ont été portés par les contemporains. Comme ils avaient vu se dérouler presque simultanément sous leurs yeux l'œuvre de Corneille et celle de Racine, leur appréciation affecte presque constamment la forme d'un parallèle. Le plus complet, le plus piquant et le plus célèbre de tous est dû à la plume de La Bruyère, dans les *Caractères* qui parurent en 1688, avant *Athalie*. L'écrivain y réussit à marquer avec précision les principaux traits des deux rivaux et il leur distribue assez équitablement la critique et l'éloge.

« Corneille ne peut être égalé dans les endroits où il excelle ; il a pour lors un caractère original et inimitable ; mais il est inégal. Ses premières comédies sont sèches, languissantes, et ne laissaient pas espérer qu'il dût ensuite aller si loin, comme ses dernières font qu'on s'étonne qu'il ait pu tomber de si haut. Dans quelques-unes de ses meilleures pièces, *il y a des fautes inexcusables contre les mœurs* (1), un style de déclamateur qui arrête l'action et la fait languir, des négligences dans les vers et dans l'expression, qu'on ne peut comprendre dans un si grand homme. Ce qu'il y a eu en lui de plus éminent, c'est l'esprit, qu'il avait sublime, auquel il a été redevable de certains vers les

(1) Pécher contre les mœurs dramatiques, c'est violer l'unité des caractères et ne point faire agir les personnages d'après les sentiments qu'on leur avait donnés d'abord. Cinna, par exemple, commence en honnête homme et en vrai patriote pour finir lâchement et sans honneur.

plus heureux qu'on ait jamais lus ailleurs, de la conduite de son théâtre, qu'il a quelquefois hasardée contre les règles des anciens, et enfin de ses dénoûments ; car il ne s'est pas toujours assujetti au goût des Grecs et à leur grande simplicité ; il a aimé, au contraire, à charger la scène d'événements dont il est presque toujours sorti avec succès ; admirable surtout par l'extrême variété et le peu de rapport qui se trouve, pour le dessein, entre un si grand nombre de poèmes qu'il a composés.

Il semble qu'*il y ait plus de ressemblance dans ceux de Racine* (1), et qu'ils tendent un peu plus à une même chose : mais il est égal, soutenu, toujours le même partout, soit pour le dessein et la conduite de ses pièces qui sont justes, régulières, prises dans le bon sens et dans la nature, soit pour la versification, qui est correcte, riche dans ses rimes, élégante, nombreuse, harmonieuse ; exact imitateur des anciens, dont il a suivi scrupuleusement la netteté et la simplicité de l'action ; à qui le grand et le merveilleux n'ont pas même manqué ainsi qu'à Corneille ni le touchant, ni le pathétique. Quelle plus grande tendresse que celle qui est répandue dans tout le *Cid*, dans *Polyeucte* et les *Horaces !* Quelle grandeur ne se remarque point en *Mithridate,* en *Porus* et en *Burrhus !* Ces passions encore favorites des anciens, que les tragiques aimaient à exciter sur les théâtres, et qu'on nomme la terreur et la pitié, ont été connues de ces deux poètes : *Oreste*, dans l'*Andromaque* de Racine, et *Phèdre* du même auteur, comme l'*Œdipe* (2) et les *Horaces* de Corneile en sont la preuve. Si cependant il est permis de faire entre eux quelque comparaison, et les marquer l'un et l'autre par ce qu'ils ont eu de plus propre, et par ce qui éclate le plus ordinairement dans leurs ouvrages, peut-être qu'on pourrait parler ainsi : Corneille nous assujettit à ses caractères et à ses idées, Racine se conforme aux nôtres ; *celui-là peint les hommes comme ils devraient être, celui-ci les peint tels qu'ils sont* (3). Il y a plus dans le premier de ce que l'on admire, et de ce que l'on doit même imiter ; il y a plus dans le second de ce que l'on reconnaît dans les autres, ou de ce que l'on

(1) Cela est vrai, mais seulement des jeunes princes amoureux. Britannicus, Xipharès, Antiochus, Bajazet, Hippolyte tiennent tous le même langage et paraissent dessinés sur le même modèle. Heureusement que ces personnages ne viennent qu'au second plan.

(2) Il est étrange de voir figurer *Œdipe* à côté d'*Horace*.

(3) Gardons-nous de prendre au pied de la lettre et de considérer isolément cette phrase dont la concision excessive prête à l'équivoque. Évidemment, La Bruyère a voulu dire qu'il y avait dans les héros de Corneille plus de grandeur et d'élévation morales, mais plus de vérité, de conformité avec la vie ordinaire, plus de *réalité* dans

éprouve dans soi-même. L'un élève, étonne, maîtrise, instruit; l'autre plaît, remue, touche, pénètre (1). Ce qu'il y a de plus beau, de plus noble et de plus impérieux dans la raison, est manié par le premier; et par l'autre, ce qu'il y a de plus flatteur et de plus délicat dans la passion. Ce sont, dans celui-là, des maximes, des règles et des préceptes; et dans celui-ci du goût et des sentiments. L'on est plus occupé aux pièces de Corneille; l'on est plus ébranlé et plus attendri à celles de Racine. Corneille est plus moral. Racine plus naturel. Il semble que l'un imite Sophocle, et que l'autre doit plus à Euripide (2).

les personnages de Racine. Ainsi entendue, cette phrase tant critiquée est d'une justesse parfaite.

L'excellent parallèle que M. Nisard a établi entre nos deux grands tragiques n'est pour ainsi dire qu'un long commentaire de la pensée de La Bruyère. Il sera très-utile d'en détacher quelques passages :

« Dans Corneille, les beaux rôles appartiennent aux personnages qui sacrifient leur passion à leur devoir. Ce sont des héros tout faits, que le poète jette au milieu d'une situation extrême, mais qu'il a créés plus forts que cette situation, et capables de s'en tirer à leur gloire... Dans Racine, je ne vois plus de héros, mais des hommes. Leur caractère est au service d'une passion plus forte qu'eux, qui les domine, et où ils succombent.....

« La vérité, dans la tragédie cornélienne, est plus haute; elle est plus générale dans Racine, par la raison qu'il y a plus d'hommes que de héros. Corneille la tire de ces grands cœurs où les faiblesses humaines n'arrivent que pour faire valoir la vertu. Racine la reçoit, comme un aveu, de la conscience même de ces hommes chez qui le mal est mêlé de bien, au dessous du nombre infiniment petit des héros, au-dessus de cette foule sans nom, qui se conduit par l'imitation, et à qui n'appartiennent ni ses vertus ni ses vices.....

« Racine nous inspire une autre sorte d'admiration que Corneille. Nous admirons Corneille d'avoir une si haute idée de nous; Racine, de nous connaître si bien. Tous deux étonnent; car il y a de l'étonnement dans toute admiration : le premier parce qu'il révèle en nous une grandeur que nous ne sentions pas; le second, parce qu'il découvre au fond de notre cœur la faiblesse que nous voulions nous cacher. »

(1) Le jugement de La Bruyère excita de vives réclamations, une surtout de Fontenelle qui composa à son tour un parallèle. Il déclare « les caractères de Corneille vrais, quoiqu'ils ne soient pas communs, tandis que ceux de Racine ne le sont que parce qu'ils sont communs. » Il ajoute : « Quand on a le cœur noble, on voudrait ressembler aux héros de Corneille; quand on a le cœur petit, on est bien aise que les héros de Racine nous ressemblent. » Et plus loin : « Le tendre et le gracieux de Racine se trouvent quelquefois dans Corneille; le grand de Corneille ne se trouve jamais dans Racine. » Tel est le parallèle de Fontenelle : d'un bout à l'autre, il se propose uniquement de sacrifier Racine à Corneille et de réduire à la tendresse des sentiments et à la pureté du style le mérite de l'auteur de *Britannicus* et d'*Athalie*.

(2) Quelle ressemblance y a-t-il entre Corneille et Sophocle ?

Le parallèle de La Bruyère mit en rumeur les partisans exclusifs de Corneille et leur mécontentement redoubla lorsque, dans son discours de réception à l'Académie, en 1693, l'auteur des *Caractères* renchérit encore sur l'admiration qu'il avait déjà exprimée pour Racine.

« Cet autre vient après un homme loué, applaudi, admiré, dont les vers volent en tous lieux et passent en proverbe, qui prime, qui règne sur la scène, qui s'est emparé de tout le théâtre : il ne l'en dépossède pas, il est vrai, mais il s'y établit avec lui, le monde s'accoutume à en voir faire la comparaison. Quelques-uns ne souffrent pas que Corneille, le grand Corneille, lui soit préféré, quelques autres qu'il lui soit égalé. Ils en appellent à l'autre siècle ; ils attendent la fin de quelques vieillards qui, touchés indifféremment de tout ce qui rappelle leurs premières années, n'aiment peut-être dans *Œdipe* que le souvenir de leur jeunesse. »

La supériorité de Racine que fait pressentir ce portrait de La Bruyère, contestée encore à la fin du XVIIe siècle, fut généralement admise dans le siècle suivant. L'influence de Voltaire fut certainement pour beaucoup dans cette préférence et la sévérité souvent injuste de son *Commentaire sur Corneille* contribua puissamment à redoubler l'admiration pour son rival. Le *Cours de littérature* de La Harpe, où l'inspiration de Voltaire est partout sensible, n'a pas moins fait pour concilier à Racine la faveur du goût public. De nos jours, une réaction violente s'est produite. On a rendu Racine responsable du peu de génie qu'avaient montré ses nombreux imitateurs et on lui a reproché comme la forme inséparable de la tragédie qu'il avait créée, l'ennui des amours langoureux, des confidents, des songes, des monologues, des récits traditionnels. L'étude des littératures étrangères avait donné le goût des intrigues compliquées, des émotions violentes, des coups de théâtre, de tout ce qui frappe les yeux et remue l'ima-

gination. Racine, avec son élégance parfois trop pompeuse, avec la régularité simple de son plan, fut enveloppé dans la même proscription que Boileau, le souverain législateur, dont il avait réalisé la sévère théorie. L'élévation et la force des caractères de Corneille, la mâle énergie de son style, la complication quelquefois heureuse de ses intrigues et, il faut le dire, ses exagérations et ses imperfections mêmes le sauvèrent d'un pareil sort et le maintinrent parmi les poètes de génie, au jugement de l'école nouvelle. Cette réaction est aujourd'hui terminée. Racine a été vengé de ses détracteurs par l'excès de leurs attaques et par l'insuccès de leurs tentatives. Les drames modernes, avec leurs conceptions bizarres, forcées, gigantesques, ont ramené le bon sens public à la simplicité et au naturel des tragédies classiques, et l'opinion éclairéee par l'expérience a replacé Racine à côté de Corneille. Quant à la question tant débattue de prééminence, parce qu'elle est de sa nature insoluble, elle restera perpétuellement indécise. Il n'est pas plus possible d'assigner un rang entre les deux grands tragiques français qu'entre Cicéron et Démosthène, Horace et Boileau, Virgile et Homère. Ce sont des maîtres qui présentent chacun, en perfection, le modèle de qualités excellentes, mais diverses.

III.

Racine écrivait en prose avec une très-grande perfection. Il n'a laissé, à la vérité, comme prosateur, aucune œuvre qui puisse balancer *Britannicus* ou *Athalie ;* mais ce n'est pas le talent, ce sont les circonstances qui lui ont fait défaut. « Tout ce que Racine a écrit en prose, dit Geoffroy, est marqué au coin d'une noble et élégante

simplicité ; le style est mâle et sain, les pensées ont autant de justesse que de vigueur, et l'esprit ne s'y montre que pour parer la raison. »

Les œuvres en prose de Racine sont de trois espèces. Il y a des compositions historiques, des discours, et enfin des lettres.

Racine avait été chargé d'écrire l'histoire de Louis XIV, conjointement avec Boileau (1). Les deux poètes prirent au sérieux leurs fonctions, et les exercèrent avec une louable activité (2). Mais un incendie qui survint chez M. de Valincour, leur ami commun et le successeur de Racine comme historiographe, détruisit leur travail déjà avancé. Quelques pages seulement échappèrent. Elles forment un court précis historique des campagnes de Louis XIV, de 1672 à 1678.

Si nous n'avons plus que des fragments de l'histoire de Louis XIV, un *Abrégé de l'Histoire de Port-Royal* nous reste en entier. C'est un récit intéressant, plein de faits, écrit sur le ton de l'admiration, et tout à l'honneur des solitaires et des religieuses (3). En composant ce livre, Racine payait une dette de reconnaissance envers Port-Royal où il avait fait ses premières études, et il voulait

(1) En 1677.

(2) Racine et Boileau suivirent le Roi à l'armée, en 1678. Les courtisans s'amusèrent aux dépens des deux écrivains qui, fort mauvais cavaliers et tout novices dans le métier des armes, prêtaient largement à rire. On les raillait surtout de la précaution qu'ils prenaient d'assister de loin aux exploits qu'ils devaient raconter et auxquels il leur convenait de survivre. Pendant les années suivantes, Boileau jugea bon de rester à Paris et Racine fit seul campagne. Quelques-unes de ses lettres écrites à son ami et collègue, du théâtre même de la guerre, sont intéressantes au point de vue historique.

(3) Au sentiment de D'Olivet, l'Histoire de Port-Royal achève de donner à Racine, « parmi ceux de nos auteurs qui ont le mieux écrit en prose, le même rang qu'il tient parmi nos poètes. » Boileau n'en jugeait pas moins favorablement ; il la regardait, dit-on, comme le plus parfait morceau d'histoire que nous eussions dans notre langue. Il y a de l'excès et du parti pris dans ces éloges, évidemment très au-dessus de la valeur de l'ouvrage.

expier deux fameuses petites lettres contre Nicole et ses anciens maîtres (1).

Racine, en 1673, avait été reçu de l'Académie française. Son discours de réception paraît n'avoir eu qu'un médiocre succès, puisqu'il ne nous a pas été conservé. En revanche, le discours qu'il prononça lors de la réception de Thomas Corneille fut, nous l'avons déjà dit, un chef-d'œuvre d'esprit, de goût et d'éloquence. Jamais l'auteur du *Cid* n'a été loué plus dignement. A l'éloge du grand poète succède l'éloge du grand Roi, et ce n'est pas la partie la moins parfaite de l'œuvre. Racine, inspiré par l'admiration qu'il avait vouée à Louis XIV, lui prodigua les louanges les plus magnifiques et les mieux justifiées; car on était alors à l'époque la plus brillante du grand règne. Après l'allusion célèbre au *cercle de Popilius*, dans lequel Louis XIV enferme ses ennemis, l'orateur terminait par ces paroles vraiment fabuleuses: « Heureux ceux qui, comme vous, Monsieur (2), ont l'honneur d'approcher de près ce grand prince, et qui, après l'avoir contemplé, avec le reste du monde, dans les imposantes occasions où il fait le destin de toute la terre, peuvent encore le contempler dans son particulier, et l'étudier dans les moindres actions de sa vie, non moins grand, non moins héros, non moins admirable, plein d'équité, plein d'humanité, toujours tranquille, toujours maître de lui, sans inégalité, sans faiblesse, et enfin *le plus sage et le plus parfait de tous les hommes!* » Louis XIV, ayant voulu entendre ce discours de la bouche de Racine, paraît lui-même avoir rougi un peu; il lui dit : « Je vous louerais davantage, si vous m'aviez moins loué. »

(1) Les deux petites lettres sont de 1666 et l'*Abrégé de l'Histoire de Port-Royal* fut composé vers 1695. Il ne fut publié que longtemps après la mort de Racine, vers le milieu du XVIIIe siècle.

(2) M. Borgeret, secrétaire du cabinet du Roi, que l'on recevait académicien en même temps que Th. Corneille.

La correspondance de Racine nous le montre sous trois aspects très-différents. Il y a trois parts dans ses lettres : la part du jeune homme, la part de l'homme raisonnable et mûr, de l'ami de Boileau ; enfin, la part de l'époux chrétien et de l'excellent père de famille.

Les lettres de la jeunesse remontent à une époque où l'on prisait beaucoup Voiture. Racine n'échappe point à cette influence alors toute puissante et il se propose évidemment pour modèle l'enjouement et le badinage du rival de Balzac, du bel esprit en titre de l'hôtel de Rambouillet. C'est la même facilité, la même gentillesse, la même grâce à plaisanter, avec autant d'à-propos et d'esprit, avec plus de naturel. Il y a dans ces premières lettres de Racine beaucoup de passages agréables. Est-il, par exemple, quelque chose de plus joli que ce charmant épisode de la moisson à Uzès?

« Je souhaite que vous ayez une aussi belle récolte à vos deux fermes que nous en avons en ce pays-ci. La moisson est déjà fort avancée, et elle se fait plaisamment ici, au prix de la coutume de France ; car on lie les gerbes, à mesure qu'on les coupe ; on ne laisse point sécher le blé sur terre, car il n'est déjà que trop sec, et dès le même jour on le porte à l'aire, où on le bat aussitôt. Ainsi le blé est aussitôt coupé, lié et battu. Vous verriez un tas de moissonneurs rôtis du soleil, qui travaillent comme des démons; et quand ils sont hors d'haleine, ils se jettent à terre au soleil même, dorment un *Miserere*, et se relèvent aussitôt. Pour moi, je ne vois cela que de mes fenêtres ; je ne pourrais être un moment dehors sans mourir ; l'air est aussi chaud que dans un four allumé, et cette chaleur continue autant la nuit que le jour. Enfin, il faudrait se résoudre à fondre comme du beurre, n'était un petit vent frais qui a la charité de souffler de temps en temps ; et, pour m'achever, je suis tout le jour étourdi d'une infinité de cigales, qui ne font que chanter de tous côtés, mais d'un chant le plus perçant et le plus importun du monde. Si j'avais autant d'autorité sur elles qu'en avait le bon saint François, je ne leur dirai pas, comme il faisait : *Chantez ma sœur la cigale*, mais je les prierais bien fort de s'en aller faire un tour jusqu'à Paris ou à

la Ferté-Milon, si vous y êtes encore, pour vous faire part d'une si belle harmonie (1). »

Les lettres de l'âge mur sont presque toutes adressées à Boileau. L'auteur de l'*Art poétique* était aux eaux de Bourbon pour une extinction de voix, et la première chose qui frappe, c'est l'extrême sollicitude de Racine sur l'état de son ami. Il n'y a pourtant ni vain étalage de sentiments, ni grandes exclamations. Mais le ton général atteste une bienveillance profonde, un attachement sûr et vrai. Racine, inquiet de la santé de Despréaux, ne perd aucune occasion de consulter les plus célèbres médecins, Dodart, Félix, Morin, Daquin, Fagon. Il a soin de lui faire savoir, le sachant sensible à ces sortes de choses, qu'on demande de ses nouvelles et que les grands seigneurs, les ministres, Mme de Maintenon et le roi lui-même ne souhaitent rien tant que sa guérison et son retour.

La forme de ces lettres a de quoi étonner les lecteurs de notre temps. On y entre dans le commerce de deux esprits supérieurs dont la confiance s'exprime avec la sécurité d'une amitié longuement éprouvée, mais aussi avec la réserve, la discrétion et le respect des bienséances que commandait la politesse un peu solennelle du grand siècle. Les deux amis s'appellent *Monsieur*, quelquefois *Mon cher Monsieur* : c'est la plus grande familiarité qu'ils se permettent. Racine, comme bien on pense, s'abandonne le plus aux élans de son cœur. Dans un jour de tristesse, il se laisse aller à écrire ces lignes touchantes :

« Vous êtes un peu cruel à mon égard, de me laisser si longtemps dans l'horrible inquiétude où vous avez bien dû juger que votre lettre à Mme votre sœur me pouvait jeter. J'ai vu M. Fagon, qui, sur le récit que je lui ai fait de ce qui est dans votre lettre,

(1) Lettre du 13 juin 1662, à M. Vitart.

a jugé qu'il fallait sur-le-champ quitter vos eaux... Venez donc, je vous en conjure; et, à moins que vous n'ayez déjà un commencement de voix qui vous donne des assurances que vous achèverez de guérir à Bourbon, ne perdez pas un moment pour vous redonner à vos amis, et à moi surtout, qui suis inconsolable de vous voir si loin de moi et d'être des semaines entières sans savoir si vous êtes en santé ou non. *Plus je vois décroître le nombre de mes amis, plus je deviens sensible au peu qui m'en reste, et il me semble, à vous parler franchement, qu'il ne me reste presque plus que vous.* Adieu : je crains de m'attendrir follement en m'arrêtant trop sur cette réflexion (1). »

Au contact de cette douce et sensible amitié, Boileau s'anime : « Vous ne sauriez croire, répond-il, combien je vous suis obligé de la tendresse que vous m'avez témoignée dans votre dernière lettre. *Des larmes m'en sont presque venues aux yeux.* »

La correspondance des deux poètes nous les montre sous le jour le plus honorable. On peut entrer, sans craindre de nuire à leur réputation, dans tous les secrets de leur intimité. Ils apparaissent également vertueux, sincères, loyaux et désintéressés. « Madame de Maintenon m'a dit ce matin, écrit Racine, que le Roi avait réglé notre pension à quatre mille francs pour moi, et à deux mille francs pour vous. Les choses ont été réglées comme vous l'avez souhaité vous-même. Je ne laisse pas d'avoir une vraie peine de ce qu'il semble que je gagne à cela plus que vous (2). » Noble et beau scrupule, d'autant plus admirable en Racine, qu'il était père d'une nombreuse famille, et que Boileau était seul !

Quant à son théâtre, à ses succès et à sa gloire, Racine ne paraît pas seulement y songer. A grand'peine trouve-t-on dans sa correspondance deux ou trois passages qui en rappellent le souvenir. Ainsi, dans une

(1) Lettre du 13 août 1687. — La réponse de Boileau est du 19 août

(2) 8 avril 1692.

lettre de 1696 : « *Pour mes tragédies, il y a longtemps que Dieu m'a fait la grâce d'être assez peu sensible au bien et au mal qu'on en peut dire.* » Dans une autre lettre de la même époque, adressée non pas à Boileau, mais à madame de Maintenon, il parle des *égarements et des misères où il a été engagé pendant quelques années de sa vie.* Par ces termes, il désigne le temps de ses triomphes sur la scène française. Victoire vraiment merveilleuse de la piété et de la foi du chrétien sur un amour-propre naturellement si avide d'éloges et si rebelle à la critique !

Racine, dans ses lettres à Boileau, offre l'exemple du parfait ami. Dans sa correspondance avec sa famille, et en particulier avec son fils aîné, il présente le modèle non moins admirable de l'époux et du père. Là éclatent cette bonté, cette tendresse de cœur, qui avaient laissé dans l'esprit de Louis Racine une impression tellement ineffaçable, que prenant lui-même la parole dans ses *Mémoires*, et s'adressant à son propre fils, il écrit ces lignes qu'on ne peut lire sans émotion :

« Oui, mon fils, il était né tendre et vous l'entendez assez dire; mais il fut tendre pour Dieu lorsqu'il revint à lui : et du jour qu'il revint à ceux, qui dans son enfance lui avaient appris à le connaître, il le fut pour eux sans réserve ; il le fut pour le roi, dont il avait tant de plaisir à écrire l'histoire ; il le fut toute sa vie pour ses amis ; il le fut depuis son mariage et jusqu'à la fin de ses jours, pour sa femme et pour tous ses enfants, sans prédilection. Il l'était pour moi-même qui ne faisais que de naître quand il mourut, et à qui ma mémoire ne peut rappeler que ses caresses. »

Racine avait épousé, le 1er juin 1677, Catherine de Romanet, née d'une famille honorable de Picardie, personne très-vertueuse, étrangère aux lettres, au point de n'avoir jamais vu représenter aucune des pièces de son

mari, de ne les avoir jamais lues et d'en ignorer jusqu'au titre. Femme et mère de poète, elle s'intéressait si peu à leurs vers que son fils Louis parlant un jour en sa présence de rimes masculines et féminines, elle lui en demanda la différence. Chez madame Racine, un esprit simple et peu cultivé recouvrait un grand bon sens joint à un cœur droit, pur et parfaitement détaché de tous les biens d'ici-bas. On raconte que Racine, revenant un jour de Versailles où il avait reçu mille louis de la main de Louis XIV, rencontra sa femme chez Boileau, à Auteuil. Il courut à elle et l'embrassant : *Félicitez-moi*, lui dit-il, *voici une bourse de mille louis que le roi m'a donnée*. Au lieu de l'écouter, elle se plaignit d'un de ses enfants, qui depuis deux jours ne voulait point étudier. *Une autre fois*, reprit Racine, *nous en parlerons ; aujourd'hui livrons-nous à la joie*. Mais elle, sans s'émouvoir davantage, continua ses plaintes et représenta à son mari qu'il devait, avant toutes choses, faire à son fils les réprimandes qu'il avait méritées.

Une seule lettre de Racine à sa femme a été conservée. Elle est remarquable en ce seul point qu'il lui dit d'abord *vous*, comme on disait alors, même à ses enfants. Sur la fin, il change de ton et le tutoiement qu'il se permet donne à ses dernières paroles un accent plus affectueux et plus tendre. « Adieu, mon cher cœur, embrasse tes enfants pour moi. Exhorte ton fils à bien étudier et à servir Dieu. Écris-moi souvent ou lui. »

L'union de Racine fut bénie de Dieu. Il eut sept enfants : deux fils et cinq filles. Des deux fils, l'un, Jean-Baptiste, après avoir débuté d'une manière brillante dans la diplomatie, se condamna de bonne heure à une retraite volontaire. L'autre fut Louis Racine. L'aînée des filles, Marie-Catherine, se maria. Les quatre autres se firent religieuses ou passèrent leur vie dans des occupations de piété et de charité. Elles sont encore main-

tenant désignées sous les noms familiers de *Nanette*, *Babet*, *Fanchon* et *Madelon*, que leur père s'était plu à leur donner et que la postérité aime à leur conserver (1).

Les mom ents les plus doux de la vie de Racine ont été constamment passés dans le petit cercle de sa famille, entouré de la bande joyeuse de ses nombreux tenfants.

« Quelque agrément qu'il pût trouver à la cour, dit Louis Racine, il y mena toujours une vie retirée, partageant son temps entre peu d'amis et ses livres. Sa plus grande satisfaction était de revenir passer quelques jours dans sa famille ; et lorsqu'il se retrouvait à table avec sa femme et ses enfants, il disait qu'il faisait meilleure chère qu'aux tables des grands.

« Il revenait un jour de Versailles pour goûter ce plaisir, lorsqu'un écuyer de M. le Duc vint lui dire qu'on l'attendait à dîner à l'hôtel de Condé. Je n'aurai point l'honneur d'y aller, répondit-il ; il y a plus de huit jours que je n'ai vu ma femme et mes enfants, qui se font une fête de manger avec moi une très-belle

(1) Toute la jeune famille de Racine joue le principal rôle dans les lettres à son fils. « Nous allâmes l'autre jour dîner à Auteuil avec toute la petite famille, que M. Despréaux régala le mieux du monde. Ensuite, il mena Lionval et Madelon dans le bois de Boulogne, badinant avec eux, et leur disant qu'il voulait les mener perdre. — Votre mère mena hier à la foire toute la petite famille. Le petit Lionval eut belle peur de l'éléphant et fit des cris effroyables lorsqu'il le vit qui mettait sa trompe dans la poche du laquais qui le tenait par la main. » — Il avait dit, dans une autre lettre : « Votre petit frère est très-joli, apprend bien, et, quoique fort éveillé, ne nous donne pas la moindre peine. Je prétends le mettre l'année qui vient avec M. Rollin. » — Un fils de Racine entre les mains de Rollin ! Belle et noble coïncidence, rapprochement heureux, et comme le *Grand Siècle* pouvait seul en présenter. L'enfant sorti d'un tel sang et formé sous une telle discipline s'est montré digne de son père, digne de son maître. Ce nom de Lionval n'était qu'un sobriquet de famille, aujourd'hui oublié ; mais le petit Lionval devint, en grandissant, Louis Racine, un parfait honnête homme et un éminent esprit, héritier de la piété paternelle, héritier aussi, quoi qu'on ait dit, des talents poétiques, de la chaste et gracieuse muse, du style noble, élégant et flexible de l'auteur d'*Esther* et d'*Athalie*. Des critiques jaloux se sont prévalus de la candeur et de la modestie de cet aimable poète pour le reléguer au second rang et pour déprécier son œuvre ; mais le poème de la *Religion* n'en restera pas moins un des plus beaux et des plus purs fleurons de notre langue, et je m'associe de tout cœur, à ce que Racine l'aîné en écrivait à son frère après la lecture de l'ouvrage : « Le projet est beau, bien exécuté et digne d'un chrétien de votre nom. »

carpe ; je ne puis me dispenser de dîner avec eux. L'écuyer lui représenta qu'une compagnie nombreuse, invitée au repas de M. le Duc, se faisait aussi une fête de l'avoir, et que le prince serait mortifié s'il ne venait pas. Une personne de la cour, qui m'a raconté la chose, m'a assuré que mon père fit apporter la carpe, qui était d'environ un écu, et que la montrant à l'écuyer, il lui dit : Jugez vous-même si je puis me dispenser de dîner avec ces pauvres enfants, qui ont voulu me régaler aujourd'hui, et qui n'auraient plus de plaisir s'ils mangeaient ce plat sans moi. Je vous prie de faire valoir cette raison à Son Altesse Sérénissime. L'écuyer la rapporta fidèlement, et l'éloge qu'il fit de la carpe devint l'éloge de la bonté du père, qui se croyait obligé de la manger en famille. »

Jean-Baptiste, le correspondant habituel de Racine, était doué des plus heureuses dispositions. Ce jeune homme, en vrai fils de poète, avait de bonne heure montré du goût pour les vers. Il avait fait une épigramme contre Perrault, à l'occasion des anciens et des modernes et il l'avait envoyée à son père qui l'en reprit doucement, l'exhortant à ne plus tomber en pareille faute.

« Quant à votre épigramme, je voudrais que vous ne l'eussiez point faite. Outre qu'elle est assez médiocre, je ne saurais trop vous recommander de ne vous point laisser aller à la tentation de faire des vers français, qui ne vous serviraient qu'à vous dissiper l'esprit ; surtout il n'en faut faire contre personne (1). »

Jean-Baptiste avait témoigné se plaire aux représentations d'opéras et de comédies et à la lecture des ro-

(1) Lettre du 3 juin 1693.

Cette même lettre renferme la recommandation suivante :

« Je vous dirai aussi que vous me feriez plaisir de vous attacher à votre écriture. Je veux croire que vous avez écrit fort vite les deux lettres que j'ai reçues de vous, car le caractère en paraît beaucoup négligé. Que tout ce que je vous dis ne vous chagrine point ; car, du reste, je suis très-content de vous, et je ne vous donne ces petits avis que pour vous exciter à faire de votre mieux en toutes choses. »

mans. Ce fut l'occasion d'une réprimande paternelle qui remplit toute une lettre admirablement belle.

« Il me paraît par votre lettre que vous portez un peu d'envie à Mlle de la C*** de ce qu'elle a lu plus de comédies et de romans que vous. Je vous dirai, avec la sincérité avec laquelle je suis obligé de vous parler, que j'ai un extrême chagrin que vous fassiez tant de cas de toutes ces niaiseries qui ne doivent servir tout au plus qu'à délasser quelquefois l'esprit, mais qui ne devraient point vous tenir autant à cœur qu'elles font. Vous êtes engagé dans des études très-sérieuses, qui doivent attirer votre principale attention ; et pendant que vous y êtes engagé, et que nous payons des maîtres pour vous instruire, vous devez éviter tout ce qui peut dissiper votre esprit et vous détourner de votre étude. Non-seulement votre conscience et la religion vous y obligent, mais vous-même devez avoir assez de considération pour moi et assez d'égards pour vous conformer un peu à mes sentiments pendant que vous êtes dans un âge où vous devez vous laisser conduire.

« Je ne dis pas que vous ne lisiez quelquefois des choses qui puissent vous divertir l'esprit, et vous voyez que je vous ai mis moi-même entre les mains assez de livres français capables de vous amuser ; mais je serais inconsolable si ces sortes de livres vous inspiraient du dégoût pour des lectures plus utiles, et surtout pour des livres de piété et de morale, dont vous ne me parlez jamais, et pour lesquels il semble que vous n'ayez plus aucun goût, quoique vous soyez témoin du véritable plaisir que j'y prends préférablement à toute autre chose. Croyez-moi, mon cher fils, quand vous saurez parler de romans, vous n'en serez guère plus avancé pour le monde, et ce ne sera point par cet endroit-là que vous serez le plus estimé. Je remets à vous en parler plus au long et plus particulièrement quand je vous reverrai, et vous me ferez plaisir alors de me parler à cœur ouvert là-dessus et de ne vous point cacher de moi. Vous jugez bien que je ne cherche point à vous chagriner, et que je n'ai autre dessein que de contribuer à vous rendre l'esprit solide, et à vous mettre en état de ne me point faire de déshonneur quand vous viendrez à paraître dans le monde. Je vous assure qu'après mon salut, c'est la chose dont je suis le plus occupé. Ne regardez point tout ce que je vous dis comme une réprimande, mais comme les avis d'un père qui vous aime tendrement et qui ne songe qu'à vous donner des marques de son amitié (1). »

(1 Lettre du 3 octobre 1694.

Ses études terminées, le fils aîné de Racine fut envoyé en Hollande et placé auprès de l'ambassadeur de France. Son père continua encore de lui écrire, descendant pour lui à tous les détails de la vie de famille et l'entretenant sans cesse de l'amour d'une mère, de ses sœurs, de son frère encore enfant, de toutes ces choses douces, respectables, sacrées, dont se compose l'humble et secrète histoire du foyer domestique (1). En même temps il ne manquait aucune occasion de l'affermir dans ses sentiments religieux et de lui rappeler son devoir.

« Je n'ai osé demander à M. l'Ambassadeur, écrivait-il, si vous pensez un peu au bon Dieu, et j'ai eu peur que la réponse ne fût pas telle que je l'aurais souhaitée : mais enfin je veux me flatter que, faisant votre possible pour devenir un parfait honnête homme, vous concevrez qu'on ne le peut être sans rendre à Dieu ce qu'on lui doit. Vous connaissez la religion, je puis même dire que vous la connaissez belle est noble comme elle est, et il n'est pas possible que vous ne l'aimiez. Pour moi, plus je vais en avant, plus je trouve qu'il n'y a rien de si doux au monde que le repos de la conscience et de regarder Dieu comme un père qui ne vous manquera pas dans tous vos besoins. M. Despréaux que vous aimez tant est plus que jamais dans ces sentiments (2). »

(1) On éprouve de l'embarras à choisir entre toutes les lettres délicieuses qui pourraient servir de preuve. En voici pourtant une dont tous les fils qui ont été gâtés de leur mère apprécieront l'ingénuité charmante :

« J'aurais une joie sensible de voir la maison de campagne dont vous faites tant de récits et d'y manger avec vous des groseilles de Hollande. Ces groseilles ont bien fait ouvrir les oreilles à vos petites sœurs et à votre mère elle-même, qui les aime fort (*les groseilles*). Je ne saurais m'empêcher de vous dire qu'à chaque chose d'un peu bon que l'on nous sert sur notre table, il lui échappe toujours de dire: *Racine en mangerait volontiers.* Je n'ai jamais vu, en vérité une si bonne mère, ni si digne que vous fassiez votre possible pour reconnaître son amitié. »

Que si l'on se demande pourquoi ces détails, d'une simplicité un peu vulgaire après tout, communiquent à l'âme une vive émotion et l'attendrissent doucement, la raison en est dans le contraste même entre le grand poète qui parle et l'extrême simplicité des choses qu'il exprime. C'est l'impression qu'on éprouve en lisant dans Homère quelque trait de mœurs primitives relevés et ennoblis par la pompe et l'harmonie des vers.

(2) Lettre du 21 juillet 1698.

Louis XIV accordait à Racine une faveur particulière et méritée. Une circonstance honorable lui attira une sorte de disgrâce. En 1697, la France était en proie à de grandes calamités, suites inévitables de guerres longues et désastreuses. Mme de Maintenon, pleine de confiance en Racine, et touchée comme lui des maux de la patrie, lui conseilla de rédiger, pour Louis XIV, un mémoire sur les moyens de remédier à tant d'infortunes. Racine s'abandonna dans cette composition à tout l'élan d'une âme chaleureuse. Le roi, en louant son zèle, parut désapprouver qu'un homme de lettres se mêlât de choses qui ne le regardaient pas. « Parce qu'il fait bien des vers, croit-il tout savoir ? et parce qu'il est grand poète, veut-il être ministre ? » Racine fut affligé de cet accueil fait à un travail qu'il regardait comme une bonne action (1) ; mais le mécontentement

(1) Sur la disgrâce de Racine, les Mémoires de Louis racontent une anecdote curieuse :

« Un jour, madame de Maintenon ayant aperçu mon père, dans le jardin de Versailles, elle s'écarta dans une allée pour qu'il pût l'y joindre. Sitôt qu'il fut près d'elle, elle lui dit : « Que craignez-vous ? C'est moi qui suis la cause de votre malheur ; il est de mon intérêt et de mon honneur de réparer ce que j'ai fait ; votre fortune devient la mienne. Laissez passer ce nuage ; je ramènerai le beau temps. » — « Non, non, madame, lui répondit-il ; vous ne le ramènerez jamais pour moi. » — « Et pourquoi ? reprit-elle, avez-vous une pareille pensée ? Doutez-vous de mon cœur ou de mon crédit ? — Il lui répondit : « Je sais, madame, quel est votre crédit, et je sais quelles bontés vous avez pour moi ; mais j'ai une tante (la mère Agnès de Sainte-Thècle Racine) qui m'aime d'une façon bien différente. Cette sainte fille demande tous les jours à Dieu pour moi des disgrâces, des humiliations, des sujets de pénitence, et elle aura plus de crédit que vous. » Dans le moment qu'il parlait, on entendit le bruit d'une calèche : « *C'est le Roi qui se promène*, s'écria madame de Maintenon, *cachez-vous !* Il se sauva dans un bosquet. » — Racine se cacher devant Louis XIV ! Ce dut être pour le poète une nécessité bien cruelle !

On a dit que Racine était mort de la peine que lui avait fait éprouver sa disgrâce. La vérité est que sa fin ne tarda pas beaucoup et que la pensée d'avoir offensé un roi qu'il aimait lui fut assurément très-amère. Pour tout dire cependant, il faut ajouter que depuis longtemps il souffrait de douleurs au côté droit restées inexpliquées et que l'on reconnut à cette époque l'existence d'un abcès au foie. Une opération fut faite en 1699 ; elle ne fit qu'ajouter aux souffrances du malade et en précipiter le terme fatal.

de Louis XIV ne dura pas. Il conserva son estime et sa bienveillance au poète et ne cessa jamais de le voir. Durant la dernière maladie de Racine, le roi se fit donner chaque jour de ses nouvelles avec un touchant intérêt, et ses bienfaits le suivirent au-delà du tombeau. Il accorda une pension à sa veuve, et cette faveur a été continuée à sa famille jusqu'au dernier jour de l'ancienne monarchie.

Racine était depuis longtemps préparé à tout quitter sur la terre, et la mort ne pouvait pas le surprendre. Convaincu du néant de toutes les choses d'ici-bas, il avait appris à se détromper de tous les genres d'illusion, même de gloire, cette séduisante chimère qu'il avait si longtemps poursuivie. Par un sacrifice héroïque, il prouva à ses derniers moments quelle complète indifférence il ressentait pour les œuvres immortelles de son génie. « Il avait, nous dit son fils, un exemplaire de ses œuvres sur lequel il avait corrigé de sa main toutes les expressions et les rimes dont il n'était pas content, et mon frère m'a assuré que ces corrections étaient en grand nombre. Peu de jours avant sa mort et par un entier détachement d'une réputation qui lui paraissait frivole, il se fit apporter cet exemplaire et le jeta au feu. Ce fut par un motif tout contraire que Virgile voulut brûler son *Enéide* (1). » Racine, en père de famille chrétien, faisait chaque jour la prière avec sa femme, ses enfants et ses serviteurs ; il leur lisait ensuite l'Évangile et l'accompagnait d'une courte exhortation, prononcée avec cet accent qu'il savait donner à tout ce qu'il disait. Dans l'accomplissement de ses devoirs religieux, il se montrait tellement éloigné de toute recherche de l'esprit, qu'il avait depuis longtemps pour confesseur un prêtre obscur, que distinguaient

(1) Lettre de Louis Racine à D'Olivet.



seulement sa régularité et ses vertus sacerdotales. Madame de Maintenon aimait à le citer en exemple à une dame de Saint-Cyr, Mme de la Maisonfort, qui, entichée de bel esprit, ne pouvait consentir à se confesser à un prêtre ordinaire. « Comment surmonterez-vous, disait-elle, les croix que Dieu vous enverra dans le cours de votre vie, si un accent normand ou picard vous arrête, et si vous vous dégoûtez d'un homme, parce qu'il n'est pas aussi sublime que Racine. Il vous aurait édifié, le pauvre homme, si vous aviez vu son humilité dans sa maladie, et son repentir sur cette recherche de l'esprit. Il ne demanda point, dans ce temps-là, un prêtre à la mode, il ne vit qu'un bon prêtre de sa paroisse. »

Racine mourut le 21 avril 1699, dans les sentiments de la plus édifiante piété. Près d'expirer, il fit un effort pour embrasser Boileau une dernière fois, lui adressant, comme adieu suprême, ces affectueuses paroles : « Je regarde comme un bonheur pour moi de mourir avant vous. » Son testament ordonnait qu'on l'enterrât à Port-Royal-des-Champs. Ce vœu fut exécuté, et Boileau consacra à la mémoire de l'ami de toute sa vie une touchante épitaphe latine. Après la démolition de Port-Royal, les cendres de Racine furent transportées dans l'église Saint-Etienne-du-Mont et déposées à côté de celles de Pascal.

FIN DU PREMIER VOLUME.

